TEMPERATURE
BEAU ET CHAUD
Max. aujourd'hui, 83 — Min. aujourd'hui, 53
Baromètre, hier, 29.87 — aujourd'hui, 29.87
L'an dernier, Maximum, 83 — Minimum, 63
Voir détails page 13

La Patrie

LA BOURSE
Wall Street est irrégulièrement à la hausse ce matin. — Légère lourdeur peu après, suivie d'un semblant d'affermissement ce midi. — La livre sterling se comporte mieux ce matin sur le marché des changes étrangers de N.-Y. — Les stocks de banque sont fortement à la hausse ce matin sur le marché local. — Le gros des autres valeurs sont plutôt sationnaires cependant.

54 ANNEE—No 113 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL MERCREDI 6 JUILLET 1932 | Membre de la C. P. | — 14 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

Mattern et Griffin atterrissent à Berlin

11 heures au-dessus de l'océan

Les aviateurs ont une avance de deux heures sur Post et Gatty.

BERLIN, 6 juillet. — (Presse associée). — Les aviateurs américains James Mattern et Bennett Griffin sont atterri à l'aérodrome de Tempelhof, à 5 heures 40 p.m. aujourd'hui.

BERLIN, 6. — (Presse associée). — Un aéroplane que l'on croit être celui de Mattern et de Griffin a été aperçu au-dessus de Hanovre à 3 heures 15 p.m. aujourd'hui.

Il avait été vu précédemment au-dessus de Brême, à 2 heures 22 p.m.

ATTENDUS A BERLIN

BERLIN, 6. — Les représentants de la Lufthansa s'apprêtent à prêter secours aux aviateurs américains Mattern et Griffin à leur arrivée cet après-midi.

Aucune cérémonie officielle n'a été préparée, cependant, car on ne veut pas retarder les aviateurs.

EN IRLANDE

BELFAST, Irlande septentrionale, 6. — (Presse associée). — Un aéroplane que l'on présume être celui de James Mattern et de Bernard Griffin, en train de faire le tour du monde, est arrivé du côté de l'Atlantique et a survolé Rosapenna, au nord du Donegal, à 10 heures 30 a.m., aujourd'hui.

Un citoyen de Rosapenna vit arriver l'aéroplane et put distinguer les couleurs rouge, bleue et blanche de l'appareil, qui volait à une bonne vitesse.

S'il s'agit bien de l'aéroplane de Mattern et Griffin, les aviateurs ont franchi l'Atlantique en 11 heures et 31 minutes.

La distance de Hâvre-de-Grâce à Rosapenna est environ de 1850 milles, ce qui veut dire que les aviateurs ont fait près de 150 milles à l'heure en moyenne.

REVANCHE

Oklahoma-City, 6. (Presse associée). — "Cette envolée est en quelque sorte une revanche", déclare Jeff Griffin, frère de Bennett Griffin, en train de faire le tour du monde en aéroplane, en compagnie de Jimmy Matternu.

Depuis qu'une panne de moteur obligea Bennett à rebrousser chemin après son départ pour la course Dole, en direction de

(Suite à la page 14)

LES FUNERAILLES DU ROI MANUEL AURONT LIEU A WESTMINSTER

Vendredi. — La dépouille mortelle serait éventuellement inhumée au Portugal

LONDRES, 6. (Presse associée) — Les funérailles de l'ex-roi Manuel du Portugal, décédé samedi, seront célébrées en la cathédrale de Westminster, vendredi. L'inhumation aura lieu à Weybridge, à côté d'autres membres de la famille royale exilée.

RAPATRIEMENT POSTHUME

Lisbonne, 5.—Un mouvement en faveur de l'inhumation des restes de l'ex-roi Manuel dans le panthéon portugais, l'église Saint-Vincent, à côté de ses prédécesseurs, a été favorablement accueilli même dans les milieux les plus républicains.

On présume que le gouvernement autorisera éventuellement la translation de la dépouille de l'ex-monarque à Saint-Vincent.

Les royalistes incapables de se rendre aux funérailles de l'ex-roi en Angleterre portent le deuil ouvertement.

PRESSENTIMENT

Le vicomte Assega, ami intime de l'ex-roi Manuel de Portugal, a révélé que l'ancien monarque avait senti venir sa fin. Dans une de ses dernières lettres Manuel écrivait: "Je suis terriblement las, mais j'ai la consolation de savoir que j'ai fait mon devoir". Cette lettre a été écrite peu avant la mort du roi.

Des centaines de monarchistes portugais partent pour Londres où ils assisteront aux funérailles royales qui auront probablement lieu dans le courant de la semaine.

A Oporto, de nombreuses personnes s'apprêtent à emporter de la terre portugaise pour la jeter sur la tombe du roi.

ILS VONT BON TRAIN

James Mattern (à gauche), de Fort-Worth, Texas, et Bennett Griffin, d'Oklahoma-City, photographiés dans leur Lockheed Vega, baptisé du nom de "Century of Progress", au moment où ils s'apprêtaient à décoller de l'aéroport Floyd Bennett, New-York, pour la première étape de leur randonnée autour du monde. Les aviateurs se proposent de briser le record établi par Post et Gatty. Ils sont bien partis pour cela en tout cas. Ils ont déjà en moins de 24 heures atteint l'Allemagne après avoir fait escale à Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, et traversé l'Atlantique en onze heures. Ils franchiront ensuite l'Europe, la Sibérie, gagneront l'Alaska et de là reviendront à leur point de départ. Leur avion est signalé ce matin en Allemagne.

Sir Henry Drayton serait substitué à sir Henry Thornton

Comme président du Canadien National. — En fonction depuis 1922.

OTTAWA, 6.—Les autorités fédérales songeraient à désigner sir Henry-L. Drayton, ancien ministre des finances, président du réseau national en remplacement de sir Henry Thornton, dont le contrat doit expirer prochainement.

Le cabinet fédéral est à délibérer sur plusieurs questions se rattachant à l'administration du réseau ferroviaire de l'Etat, et la réduction que l'on projette d'appliquer aux salaires excédant $5,000, cause un intérêt considérable chez les hauts fonctionnaires des chemins de fer nationaux.

Or, sir Henry Drayton est pratiquement sans emploi officiel depuis qu'il a abandonné la présidence de la Commission des liqueurs d'Ontario. D'autre part, on affirme que sir Henry Thornton n'acceptera pas de réduction de salaire, ce qui amènera inévitablement son congédiement.

L'enquête qui fut instituée autour de l'administration du réseau d'Etat sous le régime Thornton a divulgué des faits déconcertants dans le domaine des dépenses.

Ayant occupé la présidence de la Commission des chemins de fer de 1912 à 1919 et tenu, en 1913, le poste de commissaire-enquêteur touchant les taux de fret océanique, sir Henry Drayton est considéré comme le successeur tout désigné de M. Thornton. Au reste, sa nomination ne fait plus de doute dans les milieux avertis.

DEPUIS 1922

Sir Henry Thornton devint en 1922 président du Canadien National pour trois ans. En 1925, son contrat fut renouvelé pour trois autres années.

Mais en 1929, lors du renouvellement du contrat, on procéda d'une façon rétroactive, faisant durer le nouveau contrat de l'année précédente, 1928, jusqu'en 1933. Or, l'alternative suivante survient: ou M. Thornton n'acceptera pas la réduction de salaire et il sera congédié, ou il sera tout simplement destitué pour violation à son contrat. Cette dernière possibilité reste à déterminer.

Le fait que sir Henry Thornton est soudainement parti à destination d'Ottawa indique qu'il se trame quelque chose de sérieux autour de son fauteuil présidentiel.

Depuis quelques années Sir Henry coûte près de $300,000 au pays. Son traitement annuel fut fixé par l'ancienne administration libérale à $75,000 par année, et on lui accorde plus de $200,000 pour ses dépenses et autres honoraires.

Le musicien susceptible

GODERICH, Ontario, 6 juillet. — (Presse canadienne). — On dit que la musique adoucit les mœurs mais à côté de la règle se place l'exception.

Joseph Smith, violoneux du canton de Turnberry, a été condamné hier à deux mois de prison pour voies de fait contre un camarade.

On donnait un bal à Bluevale, en mars dernier. Smith demanda au premier violoniste, Earl Underwood, la permission de jouer une danse carrée. Son chef refusa. Une altercation éclata et Smith appliqua à Underwood un "uppercut" si bien conditionné que celui-ci en eut la mâchoire fracturée en deux endroits.

Navigateur décédé

QUEBEC, 6. — Les funérailles du capitaine W. Bertrand, qui est décédé à Saint-Antoine de Tilly, à l'âge de 75 ans, ont eu lieu dans l'église paroissiale de l'endroit, hier matin.

ARCHIMILLIONNAIRE QUI S'ENLEVE LA VIE

Smith Reynolds était remarié à la chanteuse du Broadway Libby Holman.

WINSTON, Salem, Caroline du Nord, 6.—Smith Reynolds, 20 ans héritier des millions laissés par R.-J. Reynolds, surnommé le roi du tabac, est mort aujourd'hui à l'hôpital, d'une blessure qu'il se serait infligée.

Au témoignage de Ab Walker, un ami qui passa la soirée d'hier chez les Reynolds, près d'ici, le jeune homme se serait tiré une balle presque sous les yeux de sa nouvelle épouse, Libby Holman, ex-cantatrice du Broadway.

Walker raconte que l'on se préparait à se coucher aux petites heures, ce matin, et qu'il allait fermer les fenêtres au premier étage de la maison lorsque Reynolds sortit sur le balcon de sa chambre, à l'étage supérieur. Un instant après retentit un coup de revolver et Mme Reynolds se mit à crier que son mari était blessé.

DIVORCE

On se perd en conjecture sur le motif du suicide.

L'adolescent attira sur lui l'attention publique en se sauvant, il y a environ trois ans, avec Anne Cannon, de Concord, Caroline du Nord, héritière d'un riche filateur.

Le ménage se sépara peu après. Reynolds fit don de $1,000,000 à son enfant. Il y a quelques mois il conduisait son ex-femme dans son propre aéroplane à Reno, où celle-ci obtint le divorce.

M. MacDonald a une nouvelle formule à offrir à Lausanne

M. Herriot se montre plus ferme à l'égard de l'Allemagne depuis son retour de Paris. — La presse française reproche au premier ministre anglais sa partialité.

LAUSANNE, 6 juillet. (Presse canadienne). — Des symptômes plus encourageants se manifestent cet après-midi à la conférence des réparations. Les Allemands auraient trouvé le moyen de contourner la difficulté au sujet de la responsabilité de la guerre, en supprimant tous les pactes traitant des réparations. Ils sont disposés à accroître le montant de leur indemnité finale.

De plus, un accord aurait été arrêté au sujet des dettes de guerre de l'Italie envers la Grande-Bretagne.

LAUSANNE, 6 juillet. — (Presse canadienne). Après un sommeil de cinq heures, le premier ministre Ramsay MacDonald a immédiatement repris, ce matin, ses conversations avec le président du conseil des ministres de France et le ministre italien des affaires étrangères, M. Dino Grandi, dans le dessein de sortir la conférences des réparations de l'impasse où elle s'est engagée.

Le premier ministre anglais, président de la conférence et médiateur entre l'Allemagne et les nations créancières, va proposer un autre compromis et l'appuyer par ses plus forts arguments. Il a déjà averti ses collègues de l'obligation où il se trouve de rentrer à Londres demain soir.

Il s'est entretenu de sa nouvelle formule avec les premiers délégués de l'Italie et de la France avant de la présenter à l'Allemagne. Les perspectives d'accord ne semblent pas brillantes toutefois.

M. Herriot se montre moins conciliant depuis 24 heures. Il refuse de débattre la question de la responsabilité de la guerre et rappelle qu'il n'a consenti à réduire les réparations allemandes à $1,000,000,000 que sur les instances de M. MacDonald. Il se réserve le droit de revenir sur sa décision.

Dépêches Eclair

WASHINGTON.—Le nouveau timbre de trois sous fait son apparition aujourd'hui aux Etats-Unis.

CANORA, Saskatchewan.—50 Doukhobors ont parade, on sait comment, hier, près d'ici.

PROVIDENCE, Rhode-Island—Cinq individus armés et dont l'un était masqué ont enlevé hier $3,400 à la banque Hathaway.

NEW-YORK.—Le dirigeable 'Akron' est parti hier à la recherche du yacht "Ketch Curlew", disparu durant la course entre New-York et les Bermudes.

HALIFAX—Mlle Margaret Smith, bibliothécaire de l'université Columbia, est morte et cinq autres personnes, dont le sénateur W. H. Dennis, de Halifax, sont blessées à la suite d'une collision d'auto survenue hier soir à 18 milles d'ici.

MILLERSBURG, Ohio.—Les frères William Wynn, 48 ans, et Jessé Wynn, 51 ans, ont reçu des mains du shérif John Stevens, hier, 20 coups de fouet. Ils étaient attachés à un poteau, à côté du palais de justice. La chose ne s'était pas vue dans l'Ohio depuis 50 ans. Convaincus de vol, ils avaient eu à choisir entre le fouet ou 20 jours de travaux forcés au pain et à l'eau.

DE NOUVEAU ARRETES PAR LES INTEMPERIES

Les aviateurs Storer et Ronald sont immobilisés à Grand-Forks.

GRAND-FORKS, Colombie anglaise, 6 juillet. — (Presse canadienne). — De nouveau immobilisé par le mauvais temps les aviateurs Ronald H. Storer et B. R. Ronald ont passé ici la deuxième nuit de leur raid Montréal-Vancouver. Ils sont descendus ici, hier soir, à cause du vent, qui avait contrarié leur marche depuis Lethbridge. Ils comptent atteindre Vancouver aujourd'hui.

PAR LE DEFILE DU NID DU CORBEAU

LETHBRIDGE, 6 juillet. — L'aéroplane "Vancouver Sun", parti de Montréal lundi est arrivé ici à 4 heures 45 p. m., hier. Ses pilotes ravitaillèrent et repartirent, une heure après, pour la dernière étape de leur raid transcanadien. Il faisait beau dans le défilé du Nid du Corbeau, que devaient suivre les aviateurs pour franchir les Rocheuses.

L'ALLEMAGNE PLIE

Les Allemands ont porté hier leur offre de $500,000,000 à $625,000,000.

M. Herriot a déclaré que si la conférence ne se rendait aux demandes de la France, le plan Young resterait en vigueur bien qu'une enquête impartiale ait démontré l'incapacité présente de l'Allemagne de payer les annuités.

Le président du conseil appuya sur la nécessité d'une sauvegarde pour la France en cas de refus de la part des Etats-Unis de réviser les dettes. Cette clause avait été rédigée sous forme de protofole mais les Allemands s'esquivèrent à la dernière minute par crainte de se voir de nouveau astreints aux réparations.

MACDONALD CRITIQUE

La presse française reproche vivement au premier ministre anglais sa partialité envers l'Allemagne et au chancelier allemand son obstination à mettre sur le tapis des questions politiques comme la clause du traité de Versailles relative à la responsabilité de la guerre.

Le changement dans l'attitude française suivit le retour de M. Herriot de Paris, où il eut plusieurs entretiens avec ses collègues.

A la veille d'un règlement définitif des réparations, M. Herriot, revint sur certaines concessions qu'il avait faites précédemment. Dans un communiqué à la presse il déclara qu'il avait, sur les pressantes demandes de M. MacDonald, consenti à réduire la dette finale de l'Allemagne de sept milliards de marks or à quatre milliards de marks or, qu'il avait été critiqué pour cette attitude à Paris et qu'il se réservait le droit de revenir sur sa décision.

Maladies contagieuses

QUEBEC, 6. — Une légère augmentation dans le nombre de maladies contagieuses a été signalée au service de Santé de la cité comparativement aux chiffres de juin 1931. On a signalé 63 cas contre 57 il y a un an. Le nombre de mortalités est le même, soit huit.

Saisie de liqueurs

QUEBEC, 6. — Les officiers de la police montée royale canadienne ont capturé un yacht contenant vingt gallons d'alcool de contrebande sur la petite rivière Saguenay. Le yacht est supposé avoir été sous le commandement du capitaine U. Tremblay qui doit comparaître en cour sous l'accusation d'avoir transporté illégalement de l'alcool.

Après la machine, la bête fait concurence à l'espèce humaine

TORONTO, 6 juillet. (Presse canadienne.) — Après la machine, c'est maintenant la bête qui fait concurrence à l'homme. Un batracien porte présentement un dur coup à l'industrie de la "mouche à feu" au Japon, au dire de Hara Sato, étudiant japonais de passage dans la Ville-Reine aujourd'hui.

Les paysans japonais font la cueillette des insectes lumineux qu'ils vendent aux jardins à thé, où disposés dans des récipients de verre, ils servent d'ornement. Les collectionneurs capturent les lampyres en donnant sur l'objet où ils se cachent, habituellement un arbre, un gros coup de bâton. Le choc fait tomber les lucioles sur le sol et les indigènes en emplissent leur bouche avant d'aller les porter dans un réceptacle commun.

Le chasseur de vers luisants a rencontré un rival dans de grandes grenouilles vertes dont les longues langues collantes vont chercher les coléoptères aux endroits où ils se tapissent. Les insectes ingurgités continuent de briller à travers la peau des anoures.

AD MULTOS ANNOS

Le roi George V et la reine Marie célèbrent aujourd'hui le trente-neuvième anniversaire de leur mariage, célébré le 6 juillet 1893, à midi et demi, dans la chapelle royale du palais de St. James. Le roi n'était alors que prince royal et portait le titre de duc d'York. La reine était la princesse May de Teck. Les journaux rapportent que le temps était superbe. Ils rappelaient l'adage "Heureuse la mariée sur laquelle brille le soleil". Le trousseau de la reine, disaient-ils, était "simple mais substantiel". Plusieurs souverains et la plus haute noblesse assistaient à la cérémonie. La reine Victoria ouvrait le cortège, appuyée sur une canne d'ébène et vêtue d'une robe noire à traine. La mariée était parée d'un voile qu'avait porté sa mère. Sa robe était de brocart argent et s'harmonisait aux toilettes de satin blanc et de dentelle argent des filles d'honneur. Le déjeuner fut servi à Buckingham Palace. Les deux portraits ci-dessus, tracés au crayon et à la plume, figuraient à la vente de tableaux tenue à bord de l'"Aquitania" au bénéfice du fonds du prince de Galles pour les anciens combattants anglais. Celui du roi fut exécuté par sir Arthur Scope et celui de la reine par sir William Llewllyn.

Les considérants du juge sont favorables à Mme Dolores Barney

Cette femme, dit-il, était enchaînée à une brute américaine.

LONDRES, 6 juillet. (Presse associée). — Mme Elvira Dolores Barney, accusée du meurtre de Thomas William Scott Stephen, a été acquittée, aujourd'hui et exonérée de l'accusation d'avoir antérieurement fait feu sur Stephen. Le jury délibéra un peu moins de deux heures.

LONDRES, 6 juillet. (Presse associée). — Le juge Humphreys, présidant le procès de Elvira Dolores Barney, accusée du meurtre de Thomas William Scott Stephen, a déclaré au jury aujourd'hui, qu'il ne fallait pas trouver l'accusée coupable s'il n'était prouvé qu'elle a tiré le coup de feu mortel avec l'intention de tuer.

Sir Patrick Hastings, avocat de la défense, résuma les témoignages dans un plaidoyer de 90 minutes.

INDULGENCE

"C'est une preuve concluante de son innocence, dit-il, que l'on n'ait pas trouvé ses empreintes digitales sur le revolver."

Au commencement de sa "charge", le juge déclara que la plaidoirie de sir Patrick était l'une des plus belles qu'il eut entendues.

Il demanda aux jurés de ne pas se laisser influencer par les récits scandaleux de la vie de Mme Barney.

"Nous ne connaissons pas sa vie et nous n'avons pas à en juger, dit-il. Il n'était pas beau de sa part d'avouer qu'elle habitait avec cet homme, mais vous ne devez pas être indûment prévenu pour cela."

EXISTENCE TRAGIQUE

"Son existence fut tragique, enchaînée à une brute américaine dont elle ne pouvait obtenir le divorce à cause de la loi de son pays. Quel que fut le caractère de l'individu qui est mort, elle l'aimait.

"Nous ne savons pas quelles ont pu être ses tentations. Les insinuations déplaisantes sont faciles à faire, mais nous ne sommes pas tous à l'abri du soupçon. L'un de nous peut avoir un jour une fille à lui en faveur de laquelle il pourrait avoir à présenter des excuses difficiles.

"Il n'y a pas le moindre doute qu'il y eut lutte pour la possession de ce revolver. Il ne faut pas convaincre cette femme de meurtre à moins qu'il ne soit prouvé qu'elle tira le coup mortel avec l'intention de tuer l'homme sur lequel elle tirait."

Si le coup de feu a été tiré accidentellement, Mme Barney pourrait être trouvée coupable d'homicide, conclut le juge.

"Berthe aux grands pieds"

TORONTO, 7 juillet. — Les jolis petons des femmes ne sont plus petits du tout. On attribue leur développement à la pratique des sports.

La pointure quatre est encore commune chez les femmes, déclarent les vendeurs de souliers, mais celles qui portent des six, des sept et des huit ne sont plus aussi rares que par les années passées. Grâce à l'athlétisme, à la forme plus naturelle des semelles et au talon bas, les pieds des femmes s'allongent.

Invitation à la Turquie

GENEVE, 6. (Presse associée). —L'Assemblée de la Société des nations a, à son audience de ce matin, formellement invité la Turquie à se joindre à la société et décidé de de tenir ultérieurement une assemblée pour la réception de la réponse turque.

"LA PATRIE", 6 juillet 1932

SOMMAIRE

Page Deux
La radiophonie.
Les cours préclaux pour les infirmes à l'école Montcalm.
Page Trois
Une entrevue de M. J. H. Rainville sur le creusage du Saint-Laurent afin que les plus gros navires puissent atteindre Montréal.
Un matelot tombe à l'eau alors qu'il sommeillait mais il se réveille à temps et parvient à échapper à la mort.
Page Quatre
Editorial.
Séance du conseil municipal d'hier.
Page Cinq
Théâtre, musique, cinéma.
Page Six
Royaume des femmes.
Page Sept
Dernières nouvelles mondiales.
400 automobiles en transbordement à Montréal.
Page Huit
Chaste Morn victorieuse à King's Park.
Sanstel-Plaines en finale le 20.
Chronique du tennis.
Page Neuf
Les Royals victorieux à Buffalo.
Chronique du golf.
Page Dix
Brazilian Traction vient de déclarer un dividende-action.
Assemblée des obligataires de Canada Biscuit Company.
Excellent rapport annuel de Can. International Paper Co.
Page Onze
Les perspectives de nos récoltes sont favorables au pays.
Dépôts à demande plus élevés dans le pays durant mai.
Page Douze
Petites annonces classifiées.
Page Quatorze
Chronique ouvrière.

M. Stimson ne perd pas confiance

Il sera plus facile, croit-il, de résoudre le désarmement en petit comité.

PROROGATION

WASHINGTON, 6 juillet. (Presse associée). — Informé que la conférence de désarmement se préparait à s'ajourner à l'automne, le secrétaire d'Etat américain, M. Henry L. Stimson, a formulé, hier, l'opinion que l'on pouvait étudier, avec plus de chance de succès, en conférence de petits groupes, des problèmes qui exigent un examen attentif.

Le secrétaire ne regarde pas la prorogation comme un indice d'insuccès. Elle y voit plutôt la marque d'un vif désir d'approfondir les problèmes complexes soulevés par les propositions présentées.

Il semble déjà que la conférence soit en état de décider l'établissement d'une commission permanente de désarmement en vue d'abolir la guerre bactériologique, de restreindre le bombardement aérien, qui met en danger la vie des civils, et d'éliminer peut-être les gros chars d'assaut et les grosses pièces d'artillerie mobiles spécialement adaptées à la guerre offensive.

DECLARATION

GENEVE, 6 juillet. — La conférence du désarmement s'apprête à s'ajourner mais elle publiera auparavant une déclaration au sujet de la proposition du président Herbert Hoover, suggérant une réduction d'un tiers des armements de toutes les nations du monde.

Le plan américain est si complexe et soulève tant de questions fondamentales que toute action concrète à son sujet serait impossible au cours des prochaines semaines. Pour cette raison, la conférence sera suspendue jusqu'à ce que les différentes puissances aient eu le temps d'étudier la proposition américaine en détail.

Sir John Simon, secrétaire anglais aux Affaires Etrangères, a été autorisé hier, par le Bureau de la Conférence à commencer la rédaction de la présente déclaration qui mettra fin à la présente session de la conférence, qui commença le 2 février.

LES DEUX ASSASSINS CERNES DANS UN BOIS

300 citoyens et 25 agents sont à leur poursuite. — Auto volée.

SASKATOON, 6 juillet.—(Presse canadienne). — Une troupe de 300 citoyens et de 25 agents cernent dans les bois, près de Lintlaw, à 190 milles à l'est d'ici, les deux assassins du caporal Leonard V. Ralls, de la police fédérale.

Ralls fut abattu près d'un pont à Foam Lake, hier matin, au moment où il allait arrêter un auto contenant deux individus recherchés pour une série de cambriolages.

Les deux individus sont entrés dans les bois touffus près de Lintlaw après avoir abandonné leur auto volée dont les pneus étaient troués de balles.

INTERMEDE DANS LE TOURNOI DE BISLEY

Les tireurs se préparent aux prochains concours. — Joutes d'écoliers.

Bisley, Angleterre, 6 juillet. — (Presse Canadienne). — Les participants au tournoi impérial de tir s'exercent aujourd'hui en attendant les concours Conan Doyle et Donegall et la joute classique du prix du roi qui s'ouvrira le 16 juillet.

Ils cèdent la place aujourd'hui et demain aux jeunes tireurs des grandes écoles publiques anglaises.

HOULDEN SE DISTINGUE

Visant une cible à 500 verges, sous un ciel gris d'où tombait une pluie fine, le capitaine J. W. Houlden, de Sherbrooke, a établi un score de 34 sur 35.

Ce succès permet à Houlden de concourir avec cinq autres finalistes. Toutefois, Houlden a failli quelque peu dans les 600 verges, où la moyenne était d'ailleurs maigre pour les concurrents. Le sergent Poulton, des Coldstream Guards, s'est classé premier, méritant une carabine; son résultat était de 35. Le lieutenant Desmond Burke a pris la deuxième place avec 31, prix $30; Houlden a obtenu 27, Herring 23, Dow et Parnell 21.

MONDANITÉS

Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough déjeunaient, aujourd'hui, avec M. et madame Charles Donohue, à la Malbaie.

Son Excellence le gouverneur général a gracieusement accordé son patronage pour un concert qui sera donné, le vendredi 29 juillet, au théâtre Capitol d'Ottawa, en l'honneur des délégués à la Conférence Economique Impériale. Leurs Excellences lord et lady Bessborough y assisteront, accompagnés d'un groupe d'invités.

Mademoiselle Germaine Malépart est à Sainte-Adèle pour quelques semaines, l'invitée de madame Taggart Smyth.

Sir Montagu et lady Allan et mademoiselle Martha Allan occupent leur résidence d'été à Cacouna.

Madame Guillaume Saint-Pierre et ses filles, mesdemoiselles Madeleine et Françoise Saint-Pierre, passent le mois de juillet à Old Orchard Beach.

Le docteur J.-A. Leduc, M. Ernest Tétreau, M. Charles Taschereau, M. Henri Beaulieu, M. Andy Hamilton et M. Marcel Malépart ont passé la fin de semaine à Old Orchard Beach.

Madame René-T. Leclerc a pris possession de sa villa, à Sainte-Agathe, pour l'été.

M. et madame J.-L. Dansereau et leur famille passent les mois d'été à l'hôtel Tadoussac, à Tadoussac.

Madame Eugène Désaulniers et mesdemoiselles Estelle et Rolande Désaulniers, sont à Notre-Dame du Portage pour la belle saison.

Madame J.-Henri Labelle et mesdemoiselles Labelle, sont à Sainte-Marguerite pour l'été.

Mademoiselle Lucile Hiam est revenue de Québec où elle était depuis quelque temps, l'invitée de lady Price.

Madame Alexandre Grothé, (Fils) est de retour de Sainte-Agathe des Monts où elle a passé une quinzaine l'invitée de madame Henri Plessis-Bélair.

Madame E.-B. Garneau et sa petite-fille, mademoiselle Paule Garneau, fille du lieutenant-colonel Gérard Garneau, d'Ottawa, sont parties pour une villégiature de quelques mois à Saint-Irénée.

Mademoiselle Blanche Hudon a été à Rimouski, l'hôte de mademoiselle Y. Chamberland.

Le docteur et madame Edouard Tremble s'embarqueront, le 15 juillet prochain, sur l'"Ausonia", pour l'Europe, où ils assisteront au centenaire de la "British Medical Association".

Mademoiselle Clément, de Berthier, est actuellement à Cacouna, l'invitée de lady Drummond.

M. et madame E.-S. Trudeau étaient au "Alpine Inn", à Sainte-Marguerite, en fin de semaine.

Le docteur et madame Alfred Kimpton, mademoiselle Madeleine Kimpton et M. Jean-Louis Dorais, ont passé quelques jours à Kamouraska.

Le mariage de mademoiselle Simone Brunet, fille de M. et de madame L.-M. Brunet, d'Outremont, avec M. Lucien Lemieux, fils de M. et de madame L.-H. Lemieux, d'Outremont, sera célébré le samedi 23 juillet, en la Basilique.

Le jeudi 14 juillet, en la cathédrale de Valleyfield, sera béni le mariage de mademoiselle Marguerite Legault, fille de M. J.-A. Legault et de madame Legault, avec M. Jean-Marie Lafleur, fils de M. et de madame Joseph Lafleur. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Son Excellence Monseigneur Alfred Langlois, évêque de Valleyfield.

Mademoiselle Gaetane Lafleur, de Valleyfield, a donné un shower d'alluminium et a reçu à l'heure du thé, le mercredi 29 juin, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Legault. Les salons étaient décorés de roses et de pivoines.

Shower de tasses, lundi, chez madame Hervé Paré, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Legault, à l'occasion de son prochain mariage.

Le samedi, 25 juin, fut célébré en l'église Saint-Viateur d'Outremont, le mariage de mademoiselle Alice McKercher, fille de M. et de madame Charles McKercher, avec M. Jacques Décary, fils de M. et de madame Ferdinand Décary. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Allard. L'église était décorée pour la circonstance de palmes et de fougères. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par les membres de la chorale d'Outremont. M. McKercher accompagnait sa fille et M. Décary était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de style empire d'après Philippe et Gaston, en tulle bleu azur, un grand chapeau de tulle de même ton garni de ruban peau d'ange rose pâle, et une gerbe de lis. Madame Fernand Ouimet, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de filet français imprimé, de style empire, et un chapeau de paille d'Italie assorti et un bouquet colonial formé de roses thé. Madame McKercher, mère de la mariée, portait une robe de chiffon noir avec garniture de dentelle peau d'ange, un chapeau de bakou noir orné de fleurs françaises et des pois de senteur mauves à la taille. Madame Décary, mère du marié, avait une robe de crêpe Lucerne noir avec touffe de roses talisman au corsage et un chapeau de bakou. Mesdemoiselles Marie, Thérèse et Claire Décary, soeurs du marié, étaient vêtues de robes françaises dans les nuances de rose, vert et jaune, coiffées de chapeaux de mêmes tons et avaient des pois de senteur en bouquet de corsage. Mademoiselle Thérèse McKercher, soeur de la mariée, portait une robe d'organdi lilas, un grand chapeau de même ton et des roses thé à l'épaule. M. Edward McKercher et M. Pierre Décary plaçaient les invités. Après la cérémonie une réception était donnée chez madame McKercher où les salons étaient décorés de pivoines blanches et de verdure. M. et madame Décary partirent ensuite pour une croisière au Saguenay. Madame Décary portait pour voyager un ensemble gris et un petit chapeau de même ton et des fourrures de renard argenté.

M. JACQUES DECARY ET MADAME DECARY (Alice McKERCHER) dont le mariage a été célébré, récemment, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

QUEBEC.

Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough ont reçu à dîner, hier, à la Citadelle. Ceux qui ont eu l'honneur d'être invités étaient: le révérend doyen de Québec et madame A.-H. Crowfoot, le juge et madame F. Roy, le colonel et madame Bevan Dunbar, le colonel et madame E.-J. Renaud, le révérend A.-M. Gordon et mademoiselle Gordon, M. et madame W.-M. Bancroft, M. et madame J.-A. Gagné, M. et madame Basil Carter, M. et madame A.-J. Price, mademoiselle Louise Taschereau et mademoiselle Barbara Home.

M. et madame Taché et M. A. de Gaspé Taché, d'Ottawa, sont de passage à Québec pour quelques jours à l'"Habitant Inn" avant de s'embarquer pour l'Europe.

Madame S.-N. Parent et sa fille, mademoiselle Simone Parent, d'Ottawa, passent l'été à Québec à l'"Habitant Inn."

OTTAWA.

Le très honorable R.-B. Bennett a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de M. Geoffrey Dawson, éditeur du "London Times."

Madame E.-K. Chevrier et ses enfants passent l'été à Blue Sea Lake.

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 6 Juillet

C. F. C. F.

6 h.—Température.
6 h.—Heure de crépuscule.
6 h. 45. — Programme spécial.
7 h.—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.
7 h. 15. Paul Whiteman et ses "chieftains".
7 h. 30.—Notre Jimmy.
7 h. 45.—Concert de l'orchestre du Château-Laurier.
8 h. 30.—Orchestre de danse Ray Dawes.
8 h. 58.—Résultats du baseball.
9 h. —Programme du studio de Hamilton.
9 h. 30—Spécial.
10 h.—Programme du studio de Toronto.
10 h. 30.—Orchestre de l'hôtel Windsor.
10 h. 45.—"Tish", NBC.
11 h.—"Radio-Digest".
11 h. 15.—Orgue

C. K. A. C.

6 h.—Rapport des marchés.
6 h. 15.—Union Catholique des Cultivateurs.
6 h. 45.—Spécial.
7 h. 30.—Orchestre de danse.
8 h.—Orchestre d'un des paquebots de la ligne Anchor-Donaldson.
8 h. 30.—Spécial.
8 h. 45—Concert du Ritz-Carlton.
9 h.—Radio-Théâtre.
9 h. 30.—Concert de CKNC, Toronto.
10 h. Musique de danse.
10 h. 30.—Quatuor.
11 h.—Nouvelles.
11 h.05.—Orchestre de danse.
11 h. 15.—Récital d'orgue.
3 h. 30—Programme C. W. Lindsay.
4 h.—Comédie musicale, NBC.
4 h. 45—Programme spécial.
5 h. 15—Programme spécial.
5 h. 45—Musique de danse.
6 h.—Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Programme spécial.
7 h.—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.
7 h. 15—Les Rollickers (NBC)
7 h. 30—Notre Jimmy.
7 h. 45—Symphonie miniature.
8 h.—Rudy Vallée et son orchestre, NBC.
9 h.—Repertory Theatre of the Air.
9 h. 30—Sketch NBC.
10 h. —Résultats du baseball.
10 h. 02.—Concert d'orgue.
10 h. 30.—Orchestre de Nelson Hatch.
11 h.—Russ Columbo et son orchestre (N.B.C.).
11 h. 15.—Orgue.

Programme de Jeudi 7 Juillet

C. F. C. F.

8 h. 30.—Cheerio, (NBC).
9 h.—Mélodies du matin.
9 h. 30.—Programme, (NBC).
10 h.—Mélodies du matin.
10 h. 45.—Programme spécial.
11 h.—Musique de fanfare.
11 h. 15.—Programme de l'Association des aveugles.
11 h. 45—Musique d'orgue.
12 h.—Merrie Men (NBC).
12 h. 15—Programme spécial.
12 h. 30—Mélodies du midi.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Musique de fanfare.
1 h. 30.—Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
2 h.—Mélodies populaires.
2 h. 30.—Revue musicale.
3 h.—Programme J. D. Langelier.

C. K. A. C.

7 h. 45.—Le réveil, moment des surprises.
8 h.—L'heure du déjeuner.
9 h. 30. — Mélodies populaires.
10 h. — "Bonjour Madame" et Jovette Bernier.
10 h. 30. — L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
10 h. 45. — La bonne chanson française.
11 h. — Poèmes symphoniques.
11 h. 30. — Causerie anglaise sur le bien-être de l'enfant
11 h. 40. — Extraits d'opéra.
12 h.—Albert Marier, baryton, et M. Allan McIver, pianiste.
12 h. 30. — Bourses de Montréal et de New-York.
12 h. 45—Concert d'orgue.
1 h. — L'orchestre de concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30. — Programme musical d'Atlantic City (C.B.S.)
2 h. — Chansons nègres.
4 h. 30. — Fermeture de la bourse.
4 h. 45—Nouveautés instrumentales
5 h.—Orchestre de l'hôtel Ritz-Carlton.
5 h. 30—Danses populaires.
5 h. 55.—Dernières nouvelles. — Température. — Sommaire des émissions de la soirée.
6 h.—La ligue David des jeunes amateurs.
6 h. 15.—Libre.
6 h. 30—La Mecque.
6 h. 45.—Programme spécial.
7 h. 15—Libre.
7 h. 30—Orchestre de l'hôtel Windsor.
8 h. — Conservatoire National de Musique.
8 h. 30—Concert du Ritz Carlton.
9 h.—Musique des Grenadiers Guards.
10 h.—Les Montagnards.
10 h. 30 — Orchestre Charles Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 05—Orchestre de danse.
11 h. 15—Orgue.

DES COURS SPECIAUX POUR LES INFIRMES A L'ECOLE MONTCALM

Cette bâtisse sera temporairement aménagée dans ce but pour le mois de septembre prochain. — Des soumissions demandées incessamment.

La commission des Ecoles catholiques de Montréal, a tenu hier, sa dernière réunion régulière avant les vacances d'été. Cette réunion était sous la présidence de M. Victor Doré, président général de la commission, et presque tous les commissaires étaient présents. Le président a été autorisé par ses collègues à demander des soumissions pour la réfection de la toiture métallique de l'Ecole Montcalm, qui a été partiellement incendiée il y a deux ans. On fera aussi remettre les pièces du rez-de-chaussée de cette bâtisse en état de servir de classes temporaires pour les enfants infirmes; ces derniers travaux seront exécutés par les ouvriers de la commission.

Après l'ajournement de la réunion M. Doré a expliqué aux journalistes que l'Ecole Montcalm sera prête à recevoir les élèves à l'ouverture des classes, en septembre. Dans le cours du mois d'août les parents seront invités à faire passer un examen spécial à leurs enfants qui sont infirmes, préalablement à leur entrée à cette école. Les parents ne doivent pas croire que leur enfant qui a la moindre infirmité y sera admis; il faudra que cette dernière soit telle que l'écolier ne puisse pas suivre les classes ordinaires avec les autres enfants de son âge. A l'Ecole Montcalm on enseignera aux élèves le cours primaire, ou du moins tout ce qu'ils pourront s'assimiler des matières de ce cours. Sur chacun des étages il y aura en plus des classes où se fera l'enseignement, de travaux manuels par des professeurs du métier. L'horlogerie, la cordonnerie et la menuiserie seront trois des principaux métiers enseignés. Les petites filles suivront des cours de couture, de broderie, etc.

Dans le passé, il y avait deux classes pour les enfants infirmes à l'hôpital Sainte-Justine; elles seront transportées cet automne à l'Ecole Montcalm qui pourra recevoir environ 150 écoliers. Cette école ne servira cependant pas dans ce but d'une manière permanente, car la commission a l'intention de faire construire, quelque part dans le nord de la ville, dans un avenir assez rapproché, une école qui répondra mieux à ce grand besoin, et qui sous ce rapport sera en tout point aménagée d'une manière plus moderne. Quand cette école qu'elle projette aura été construite, l'Ecole Normale servira à recevoir les enfants qui, pour diverses raisons, sont arriérés dans leurs études.

Le coût total de la remise en neuf de l'Ecole Montcalm, laquelle est située sur la rue de Montigny, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Christophe, a été estimé à $42,530, mais les travaux qu'on y fera faire temporairement, ne devraient pas dépasser guère $20,000

M. Doré a déclaré ce qui suit, à la conclusion de la discussion sur le projet de faire servir cette école aux fins de recevoir les petits enfants infirmes: "Si nous avons retardé longtemps la construction d'une institution capable de répondre à ce besoin, c'est que nous ne pouvions compter pour l'instant sur l'allocation de l'Assistance publique. Cette allocation est de 66 2-3 par élève, pour chaque journée de classe, et l'Assistance publique ne peut, pour le moment, la payer que pour 85 élèves, qui fréquentent l'hôpital Sainte-Justine. Dans l'école projetée nous en aurions placé deux cents, ce qui ne nous aurait pas permis de combler les intérêts et le fonds d'amortissement. En utilisant l'Ecole Montcalm comme local provisoire, nous tenons notre promesse de loger l'an prochain les élèves infirmes, et nous mettons à profit un capital qui dormait, en attendant que la ville et la province soient en mesure d'aider à la réalisation de notre grand projet."

Des travaux d'amélioration ont aussi été demandés pour les écoles Sainte-Cunégonde, Salaberry, d'Arcy McGee, S.-Arsène, S.-Alphonse et S.-Dominique.

Les commissaires suivants assistaient à cette réunion: MM. Victor Doré, Hector Perrier, Monseigneur Piette, le docteur C.-A. Daigle, le docteur J.-A. Jarry, M. le chanoine Sylvestre, MM. les abbés F.-M. Elliott, J.-A. Foucher, et Aimé Boileau, MM. Ernest Gosselin, Frank Curran, Mullally, B. Bonnier, et M. Jean Casgrain, secrétaire, Roméo Delcourt, trésorier, J.-M. Manning, directeur des études, et F. Vincent, statisticien.

Augmentations suspendues

QUEBEC, 6. — Il a été officiellement annoncé au bureau du Trésorier provincial hier que toutes les augmentations de salaires statuaires ou autres ont été temporairement suspendus. Cette décision est rendu nécessaire par les conditions financières existant actuellement et M. A. P. B. Williams, assistant trésorier provincial, a déclaré que bien que l'ordre affecte un grand nombre d'employés du gouvernement, le montant réuni n'est pas très considérable.

M. R. PERRAULT PARLE DU REGIME FRANCAIS

Le Canada serait-il ce qu'il est si Louis XIV eût écouté les conseils des premiers gouverneurs.

Si Louis XIV, le Roi Soleil, avait daigné prêter l'oreille aux conseils des premiers gouverneurs de la Nouvelle France, l'histoire du Canada depuis 1660 serait peut-être toute différente. Ainsi s'exprimait M. R.-B. Perrault, de la compagnie Cumming et Perrault, au cours d'une causerie qu'il prononçait, hier midi, devant les membres du Progress Club de Montréal, à leur lunch hebdomadaire, à l'hôtel Windsor.

M. Perrault, qui avait choisi comme sujet de causerie, "Le Vieux Régime", ou le régime français, manifesta une rudition peu commune.

Le conseil que donnaient les gouverneurs de la Nouvelle France au monarque français, alors au comble de sa gloire, était d'acheter New-York, ce qui aurait permis à la France d'assumer le contrôle de toute la côte de l'Atlantique; on lui recommandait également d'envoyer un régiment d'environ 1000 soldats de carrière avec charge de surveiller la côte, et chaque année un groupe de colons français qui se seraient installés sur la terre canadienne.

M. Perrault est d'opinion que Champlain fit un mauvais pas lorsqu'il s'allia avec les Hurons, contre les Iroquois, ce qui entraîna les Français dans une guerre de plusieurs années contre la confédération indienne.

M. Perrault attira également l'attention de ses auditeurs sur le dévouement des révérends pères Jésuites qui, après avoir laissé leur patrie, leur famille et tout ce qui leur était cher en France, vinrent endurer des souffrances indicibles dans les forêts de la Nouvelle France et pour plusieurs d'entre eux, le martyre.

C'est durant la paix de vingt ans que la Nouvelle France prit une expansion toute particulière, les Iroquois ayant suspendu momentanément leurs activités belliqueuses. Les soldats français purent se marier, s'établirent sur des terres puis après avoir conquis le sol par les armes, le défrichèrent afin de se livrer à la culture.

Des concessions de terrain ont été faites aux principaux officiers de l'armée française, et c'est de là que vient l'origine de nombre de noms de villages, tels que Sorel, Boucherville, Lanoraie, Berthier, Chambly, Rougemont, et autres.

Le conférencier a été présenté par M. D. Ferguson, de la Bell Telephone Company, cependant qu'il fut remercié au nom du club par M. E.-A. Fryer.

Assemblée ajournée

A cause de la mise en nomination des membres de la Commission des Ecoles, lundi, l'assemblée régulière du conseil municipal de l'Ont-Viau a été ajournée à lundi soir prochain. Les échevins Ferdinand Bourgeois et H. Leclair ont tous deux été réélus membres de cette commission pour un nouveau terme.

ON TROUVE UN NOYE QUI DISPARAIT DES L'ARRIVEE DU FOURGON

A ville La Salle. — Le cadavre se détache des câbles au moment où le fourgon de la morgue arrive.

Le fourgon de la morgue a fait un voyage inutile à Ville La Salle, à 2 heures, hier après-midi, pour aller recueillir le cadavre d'un noyé.

A 2 h. 15 hier après-midi, la Cour du coroner fut informée par téléphone, que l'on venait de trouver le cadavre d'un noyé à Ville La Salle. Le fourgon fut aussitôt dépêché sur les lieux, et à son arrivée, on informa M. Arthur Smallwood, son conducteur, ainsi que le constable Victor Dérôme, de la morgue, que le cadavre avait disparu.

Le chef de police Willie Larente, de ville La Salle, apprit que le corps fut trouvé en face de l'usine de la Montreal Light, Heat and Power, par des hommes qui chargealent un navire de charbon. A l'aide d'un harpon et d'un câble ils réussirent à le ramener vers la rive. Le fourgon de la morgue n'était pas encore sur les lieux que le corps se détacha et disparut sous les flots.

L'homme paraissait d'âge moyen, et était entièrement vêtu.

Monument réparé

QUEBEC, 6. — Les ouvriers municipaux s'occupent de réparer le monument historique de Wolfe et Montcalm dans le jardin du Gouverneur, derrière la terrasse Dufferin.

Ce réjouissant *indice de santé*

Il n'y a rien d'étonnant que vous éprouviez un certain contentement à voir manger avec appétit les enfants. Car c'est l'indice qu'ils sont bien et heureux et qu'ils profitent normalement. Vous êtes inquiètes, c'est naturel, quand l'appétit leur manque.

Vous n'avez alors qu'à appeler les Kellogg's Rice Krispies à la rescousse. Ces croquantes bulles de riz, qui éclatent réellement avec bruit dans le lait ou la crème, fascinent les enfants. Regardez-les manger!

Les Rice Krispies sont l'une des meilleures céréales pour l'enfant. Nourrissants, riches en énergie, faciles à digérer. Nulle autre céréale est aussi "différente" ou vous aidera à offrir plus de variété dans les menus des enfants.

Demandez à votre épicier le paquet rouge et vert avec le sac intérieur scellé en WAXTITE. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario. Qualité garantie.

UN AVION AMERICAIN PARTI DE ST-HUBERT

Le gros trimoteur est le dernier des avions visiteurs du 4 juillet à nous quitter.

Un avion trimoteur Fokker, le dernier d'une flottille d'aéroplanes qui ont amené un certain nombre de touristes américains à Montréal pour la célébration du 4 juillet, est parti de l'aéroport de Saint-Hubert, hier après-midi, pour New-York, après avoir été forcé de demeurer ici attendant des conditions atmosphériques plus favorables.

Le grand et magnifique aéroplane, appartenant à la Rio Grande Oil Company, de Los Angeles, Californie, fut construit pour transporter quatorze passagers, mais ses propriétaires ont employé une partie de l'espace libre pour le transformer en véritable pullman aérien. Il a une cuisinette, une bibliothèque, une table pour jouer aux cartes, un pupitre pour écrire et un clavigraphe, une chambre de toilette en plus d'un divan et de sièges pour huit passagers.

Sept passagers, Lake Littlejohn, le pilote et A. C. Luz, pilote de relai, ont fait le voyage de New-York à Saint-Hubert. Ce n'était qu'une envolée de routine pour l'avion qui a volé 160,000 milles depuis trois ans. Il est employé surtout par le service géologique de la Rio Grande Oil Company et pour le transport des officiers et des amis de la compagnie.

50 ans de service dans les chemins de fer

Après cinquante années de service dans les chemins de fer, dont cinq avec l'ancien Grand Tronc et quarante-cinq avec le Pacifique Canadien, M. Robert James Smith chef du Bureau des Billets de cette compagnie, vient de prendre sa retraite.

A l'occasion de son départ, M. Smith fut l'objet d'une belle manifestation d'estime de la part des nombreux amis qu'il laisse dans les divers bureaux de la gare Windsor, où il a travaillé si longtemps. M. C.-B. Foster, gérant du Trafic des Voyageurs, se fit l'interprète de tous pour exprimer au dmissionnaire les meilleurs voeux de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier durant les longues années qu'il a passées à l'emploi du Pacifique Canadien. On offrit ensuite à M. Smith une magnifique valise en cuir et à Mme Smith un élégant nécessaire de toilette.

L'élevage des huitres

OTTAWA, 6. — L'élevage des huitres, d'après la politique adopté par le ministère des Pêcheries du Canada, augmente rapidement à l'Ile du Prince-Edouard, d'après une déclaration publiée hier. Déjà une douzaine de citoyens ont loué du ministère des endroits à la baie Malpecque pour la culture de l'huitre sur une base commerciale.

HEROIQUE SAUVETAGE OPERE A ST-LAMBERT

Deux jeunes filles viennent au secours de leurs compagnes. — Félicitations.

Plusieurs verges en avai de la plage de Saint-Lambert, deux jeunes filles ont opéré le sauvetage de deux de leurs compagnes, Ida Diorio, 15 ans, rue Britannia, Montréal, et Lorette Bertrand, 92, avenue Merton, Saint-Lambert, à 3 h. 30, hier après-midi.

Mlle Lorette Bertrand tenta tout d'abord de sauver Mlle Diorio, qui, incapable de nager, descendait à la dérive, emportée par un fort courant. Ce voyant, elle s'approcha d'elle, et allait la secourir quand celle-ci l'empoigna désespérément, l'entrainant avec elle.

Deux autres jeunes filles, Mlle Connie Leblanc, 49, avenue Lorne, et Mlle Olive Bertrand, soeur de celle qui se noyait, témoins des faits et gestes de leurs amies, n'hésitèrent pas à plonger à leur tour, et les secoururent à temps.

Robert Talbot, gardien de la grève, qui se tenait à quelque distance, accourut bientôt sur les lieux, mais son aide ne fut pas requise. M. Talbot tint à féliciter hier soir, les deux héroines, qui, ajouta-t-il, étudièrent l'art de secourir les noyés, à l'école même de Saint-Lambert.

Torontoniens à Québec

QUEBEC, 6. — Un groupe de vingt Torontoniens en tournée en automobile qui les amènera jusqu'aux provinces maritimes, visitaient la ville ici hier. Le voyage, sous les auspices de la Maritimes Trade Commission, se fait dans cinq automobile et a pour but de promouvoir la bonne entente entre les provinces.

Les planteurs de tabac

QUEBEC, 6. — Les planteurs de tabac de Québec se joindront à ceux d'Ontario lorsque les planteurs de cette dernière province se présenteront à la conférence impériale d'Ottawa pour demander une préférence plus accentuée pour le tabac canadien sur le marché anglais.

M. J. PERREAULT EST FETE PAR SES AMIS

Un des pionniers de Plage Laval. — Beau témoignage d'estime de la part de ses concitoyens.

Les citoyens de Plage Laval ont rendu un bel hommage à l'un des pionniers de ce district, dans la personne de M. J.-A. Perreault. On profita de son trente-neuvième anniversaire de naissance pour cette occasion, et en témoignage d'estime, on lui remit un violon, don d'un groupe d'amis, et un bouquet de fleurs.

L'ex-échevin Oscar Gignac, de Montréal, était le principal orateur. M. Gignac a montré la part importante que M. Perreault a jouée dans l'histoire de Plage Laval. On rapporta que la première maison qui fut construite à Plage Laval, en 1926, le fut par M. Perreault, et en plusieurs circonstances, il rendit de nombreux services à ses concitoyens.

La fête réunissait également des hôtes des municipalités environnantes, entr'autres: M. Joseph Filion, M.P.P., maire de Laval des Rapides; Alphonse Crevier, maire de Sainte-Dorothée; Wilfrid Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe; J.-A. Guy, maire de Saint-Martin; Elzéar Paquin, Georges Paquin, E. Dupras, et Ernest Bellefeuille, tous de Saint-Eustache; William L. King, maire de Plage Laval; les échevins W. R. McLeod, George Power, N. Chalifoux, L.-V. Lavertue, J.-R. Bertrand et I. G. McBaine, tous de Plage Laval.

Un superbe programme musical a été présenté par la Variety Girls' Orchestra, de Montréal, sous la direction de Mme A. Saroult.

M. LONGPRES EST DE NOUVEAU CANDIDAT

Pour les élections du maire et des échevins de la ville de Sainte-Rose, comté de Laval, le scrutin sera recueilli le premier août prochain, la mise en nomination des candidats ayant lieu le 20 juillet. A la demande d'un groupe imposant de citoyens, M. le maire P. A. Longpré, qui est en fonctions depuis quatorze années consécutives, a accepté de poser à nouveau sa candidature.

Tous les échevins ont décidé de suivre l'exemple de M. Longpré; ce sont MM. Joseph Ouimet et J.-Aldéric Joly, pour le quartier est; MM. J. Arthur Demers et Armand Verdon pour le quartier centre, et MM. Oscar Joly et J.-Lévis Tremblay pour le quartier ouest.

Autre date d'élection

Le maire T.-S. Darling, de la municipalité Mont-Royal, vient de prier officiellement le lieutenant-gouverneur en conseil de bien vouloir fixer au premier jour d'avril la date des élecaions de cette municipalité. Cette date est actuellement le premier jour de février.

Divers comités à la conférence de l'acier

A la première entrevue qu'ils ont eu, hier, les délégués anglo-canadiens des industries de l'acier ont décidé de former divers comités qui auront charge de discuter les intérêts particuliers de chacun des genres d'industrie métallurgique en cause. A l'issue de ces pourparlers séparés, les intérêts généraux de tous les métallurgistes tant d'outremer que du Canada, seront débattus à une conférence plénière.

VIOLENTS INCENDIES DANS LA METROPOLE

Ils nécessitent plus de sept heures de travail des pompiers.

Les pompiers ont éteint deux violents incendies hier. Le premier éclata l'après-midi, dans un quartier animé de la métropole, et le second, le soir, dans l'est de la ville. Dans chacun des cas, les brigadiers eurent toutes les misères du monde à empêcher les flammes de se communiquer aux maisons avoisinantes.

A 4 h. 01, heir après-midi, un incendie se déclara dans le logis de Mme M. Jafan, 1423, rue Drummond. Les flammes originant au second étage mirent peu de temps à atteindre la toiture, et menacèrent les logis adjacents. Les pompiers, sous la direction du chef de district intérimaire, le capitaine Martin, accoururent sur les lieux, et mirent près de quatre heures à écarter tout danger. La circulation, angle des rues Sainte-Catherine et Drummond, fut quelque temps interrompue.

DANS L'EST

Hier soir, à 8 h. 02, les pompiers, sous les ordres du chef de district Patrick Doolan, furent mandés pour combattre un incendie, déclaré à l'établissement de la maison David, manufacturiers, 2197, rue Sainte-Catherine.

Le feu, à l'arrivée des équipiers, rageait à l'arrière du magasin. Trois heures d'un travail ardu eurent raison des flammes.

Dans les deux cas, les dommages par le feu, l'eau et la fumée sont considérables.

G. W. CLENDENING MEURT A L'AGE DE 58 ANS

George William Clendening, vétéran ingénieur de locomotive, est décédé hier soir, à son domicile, 5245, rue Musset, à l'âge de 58 ans.

Né à Brockville, Ontario, M. Clendening fut à l'emploi du Pacifique Canadien 33 ans durant.

Il laisse son épouse et un fils Elmer. Les funérailles auront lieu demain soir, aux salons mortuaires de Jos. C. Wray and Bro., rue de la Montagne. L'inhumation se fera à Brockville.

On demanderait la réduction de la taxe dans le cas de logements vacants

On parle d'une législation comme celle qui existe présentement dans la province d'Ontario. Par la loi actuelle, les propriétaires de la province voisine peuvent demander et obtenir une réduction de taxe s'ils prouvent que tel ou tel logement, étant habitable, a été laissé vacant plus de trois mois sans qu'il y ait faute de la part du propriétaire. L'exemption de taxes est accordée sur l'estimation de la bâtisse seulement.

Il est questi n que les propriétaires locaux s'unissent et réclament une loi comme celle d'Ontario. La loi est actuellement en vigueur à Toronto.

Aidons le Brésil

J'ai acheté, hier, aux Magasins Thrift, le plus délicieux café pour 25 centins la livre. Jamais jusqu'ici je n'avais pu acheter d'aussi bon café à si bon marché.

Mais Paul m'affirme qu'ils le brûlent au Brésil pour s'en débarrasser . . . Il y en a tellement. Il me semble qu'un meilleur moyen serait d'inciter les gens à boire plus de café. C'est ce que nous ferons certainement, à ce prix.

Thrifty Ones
THRIFT STORES LIMITED
Payez moins-Achetez le meilleur

Les enfants prennent vite des forces AVEC Scott's Emulsion RICHE EN VITAMINES FACILE A DIGERER

Pourquoi endurer les moustiques? FLIT les détruit

VIVE LE MAINE ET SES CÔTES PITTORESQUES
OLD ORCHARD BEACH
KENNEBUNK-PORTLAND

AVEZ-VOUS songé à passer des vacances dans l'une des célèbres villégiatures du Maine cet été—Old Orchard ou Kennebunk? Quoi de plus agréable que les bains à l'eau salée, la sieste sur le sable fin de la plage, les excursions dans les villages de pêche pittoresques? Prenez le "Maine Coast Special" quittant Montréal chaque jour à 9.10 heures p.m. (H.S. de l'Est) arrivant aux populaires villégiatures du Maine de bonne heure le lendemain matin. Train tout wagons-lits. Tous les jours jusqu'au 4 septembre.

EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE
Durée 3 jours
Voyage aller et retour pour le prix d'un billet simple plus un quart. Départ sur n'importe quel train de vendredi midi à dimanche midi. Retour jusqu'à minuit, le lundi suivant.

Pour plus amples détails, s'adresser à 201, rue St-Jacques, à l'immeuble Dominion Square, aux gares Windsor, Place Viger, Avenue du Parc, Westmount ou Montréal-Ouest.

PACIFIQUE CANADIEN

"La Patrie" publie un magazine hebdomadaire en couleurs, du plus haut intérêt.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

M. RAINVILLE APPUIE SUR L'URGENCE D'UN CHENAL A 35 PIEDS

De Montréal à la mer. — La suprématie du port en dépend. — La C.G.T. à à Montréal ?

M. J.-H. Rainville, président de la Commission du Port de Montréal, de retour d'un voyage à New-York où il a participé aux fêtes qui ont marqué l'arrivée du nouveau paquebot "Champlain", de la Compagnie Générale Transatlantique, a déclaré que le creusage du chenal du Saint-Laurent à une profondeur de 35 pieds, de la mer à Montréal, était d'une impérieuse nécessité si nous voulons conserver notre suprématie maritime pour l'expédition des marchandise, vers l'Europe, particulièremnt notre blé.

M. Rainville est enchanté de sa visite à New-York et il n'a eu que des mots d'éloge pour le superbe navire dont la C. G. T. vient de doter le port de New-York. Aux journalistes qui lui demandaient quelles étaient les perspectives de voir cette compagnie établir d'ici quelque temps un service direct entre la France et le Canada, M. Rainville déclara que les officiers de la C. G. T. enviseageaient sérieusemnt la chose, mais que tout dépendrait évidemment du volume d'affaires qu'il serait possible de faire. "Nous expédions actuellement nos marchandises en France par des intermédiaires. Ainsi notre blé vendu en France passe par les Etats-Unis pour une majeure partie et cela grossit d'autant le volume des activités commerciales des pays qui bénéficient de ce passage en transit. Si la Compagnie Générale Transatlantique établissait un service direct France-Canada et vice-versa, les cognacs, vins, liqueurs, etc., qui passent actuellemnt par l'Angleterre nous viendraient directement et en retour, nous expédierions notre blé par une voie plus directe. D'autre part, ne serait-ce qu'une question de sympathie, les Canadiens-français, j'en suis convaincu, préféreraient encourager une ligne maritime où ils seraient servis dans leur propre langue. Je ne crois pas impossible, dit M. Rainville, l'établissement dudit service qui serait à l'avantage de nos deux pays."

Abordant la question du creusage du Saint-Laurent jusqu'à Montréal à une profondeur de 35 pieds, M. Rainville réitéra l'urgence d'un tel travail. Ainsi à Saint-Augustin, près de Québec, le chenal n'a qu'une largeur de 300 pieds et le creusage à cet endroit s'impose et devrait être exécuté immédiatement. "Il n'y a pas de raison," dit M. Rainville, "pour que les paquebots de 30,000 tonnes ne remontent pas à Montréal si nous avons un chenal à 35 pieds de profondeur. Les travaux de creusage, qui devraient normalemnt se terminer au milieu de l'été de 1933, seront peut-être suspendus si l'on ne vote pas l'argent voulu pour procéder sans retard. Malheureusement, ce sont les fonds qui manquent le plus, mais il y va de notre propre intérêt. Quoi qu'o nen dise, le nouveau port d'Albany, avec ses gigantesques élévateurs à grain, constitue une plus grande menace qu'on ne le pense généralement. C'est dire qu'il faut agir vite et bien."

En terminant, M. Rainville exprima l'espoir que cette question vitale soit réglée sans trop de retard.

Pour appuyer la candidature de M. James A. Whitaker

Une assemblée à laquelle assistaient un grand nombre de conservateurs de Beaurepaire, Pointe-Claire, Bowling Green, Lakeside et Valois, a eu lieu hier soir à Pointe-Claire, dans le but d'appuyer la candidature de M. James A. Whitaker, de Beaconsfield, à la prochaine élection supplémentaire d'un représentant à la législature pour le comté de Jacques Cartier. L'assemblée eut lieu sous la présidence conjointe de MM. J. A. McClelland, de Valois, et Ernest Bélair, de Pointe-Claire.

M. Whitaker est né à Rawdon, Qué., et a fait ses études au collège de Joliette et à l'Université de Burlington, Vt. Il a étudié le droit au bureau Bethune et Bethune, mais est par la suite entré dans le commerciale et industrielle. En 1900, il a organisé, à Beaconsfield, le comité des terrains de jeux, et y a été l'un des fondateurs d'un cercle catholique social et d'une ligue de littérature catholique qui est maintenant connue sous le nom de Société de la Vérité Catholique du Canada.

M. Whitaker s'est fait une grande réputation comme industriel, avocat, historien et économiste. Il a été échevin durant plusieurs années, dans la ville minière d'Arvida. Il est bien connu, de l'Abitibi aux côtes de Gaspé. Il est un débateur reconnu et s'est beaucoup dévoué dans les cercles du Y.M.C.A. et des Chevaliers de Colomb.

Pêche abondante

OTTAWA, 6.—La pêche du homard a augmenté considérablement au cours du mois de mai. 22,739,000 livres de ce crustacé ont été pris. Soit 2,709,000 livres de plus que durant le mois de mai 1931. Par ailleurs, la production totale de nos pêcheries accuse une régression de 14,000,000 de livres environ, durant le même espace de temps. Elle s'élève à 85,659,000 livres, dont 80,206,000 pour l'Atlantique et 5,450,000 pour les côtes de la Colombie Anglaise.

POUR AVOIR DISTRIBUE DE LA FAUSSE MONNAIE

Napoléon Cadieux, arrêté la semaine dernière pour avoir distribué des fausses pièces de 50 sous dans un magasin de la rue Iberville, a été condamné à deux ans de bagne par le juge Monet ce matin. Lors de son arrestation Cadieux avait raconté au juge qu'un des employés du cirque lui avait remis ces pièces pour les mettre en circulation moyennant une commission de 10 sous par pièce. Cependant le capitaine détective Tourville ne crut pas cette histoire et après une enquête de plusieurs jours parvint à découvrir le moule et les presses ayant servi à Cadieux pour fabriquer cette monnaie de plomb.

CAMPAGNE EN FAVEUR DES ARTS PAYSANS A TRAVERS LA PROVINCE

Elle sera commencée sous peu sous les auspices de l'A.C.-J.C. — Ce que feront les ministres.

QUEBEC, 6. — (Du corr. de la "Patrie.") — Une grande campagne en faveur des arts domestiques sera bientôt entreprise par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne - Française sous le patronage de l'Ecole des Arts Domestiques que dirige M. A. O. Bériau.

En avril dernier, une grande exposition des arts domestiques avait lieu à la Palestre Nationale, à Montréal. Plus de 25,000 visiteurs purent admirer la beauté des exhibits. Il fut dès lors, décidé par l'honorable M. Adélard Godbout, l'honorable M. David et M. Bériau qu'une campagne serait entreprise en faveur des arts paysans afin de créer de petites industries à la campagne.

L'A. C. J. C. qui avait eu l'honneur de loger l'exposition sollicita aussi l'honneur de prendre part à la campagne dont on parlait. Cet honneur lui est accordé et les chefs de cette association réunis en congrès à Sherbrooke, ces jours derniers, ont pris la décision de faire le recensement de ce qui existe aujourd'hui en ce domaine, de voir les possibilités de créer de nouvelles industries dans les centres ruraux et de préparer l'opinion pour que les produits manufacturés trouvent un marché.

IL ADMET AVOIR COMMIS UN VOL A MAIN ARMEE

Alexandre Beauclair, 1846 rue Ontario est, arrêté hier après-midi par les détectives Catteau et E. Poulin, pour vol, a admis avoir commis un vol à main armée sur la personne de M. Harold Frank, au numéro 217 rue Ontario Ouest, le 11 février 1931. Au cours de ce hold-up Frank désarma le bandit et le frappa sur la tête avec son propre révolver, mais le bandit parvint à fuir. Beauclair était armé d'un révolver lors de son arrestation. Il comparaîtra en Cour demain.

On fixe les taxes spéciales pour les déficits de 1916-17

Le conseil, par résolution adoptée, hier, sur rapport du comité exécutf, a fixé le taux des taxes spéciales pour couvrir les déficits de 1916 et 1917 et pour payer la reconstruction de l'hôtel de ville.

Cette année, le total des trois taxes est d'un sou plus élevé que celui de l'an dernier. On arrive, en effet, à 36 sous par $1,000 au lieu de 35. Pour le premier déficit, la taxe reste à 16 sous, pour le deuxième, elle est diminuée d'un sou à 11. Pour la reconstruction de l'hôtel de ville, elle est portée de 7 à 9 sous.

BLESSE D'UNE BALLE DE REVOLVER

Armand Grégoire, 21 ans, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame hier soir, venant de New Glasgow, Québec, souffrant d'une blessure de balle au poignet droit. Son état n'est pas grave.

Les autorités de l'hôpital apprirent que Grégoire était à nettoyer un révolver, hier matin, quand la gachette partit accidentellement.

Congrès à Sherbrooke

QUEBEC, 6. (Du correspondant de la "Patrie"). — La Confédération des Travaux Catholiques du Canada tiendra, cette année, son congrès annuel à Sherbrooke, les 7 et 8 du mois d'août prochain. Cette décision a été prise récemment par les officiers et la nouvelle a été annoncée officiellement, hier soir, par M. le chevalier Pierre Beaulé.

LA GARE CENTRALE

Le conseil municipal, sur recommandation du comité exécutif, a adopté une motion priant les autorités fédérales de continuer les travaux de construction d'une gare centrale et de voies diverses pour le Canadien National.

CHUTE MORTELLE

Blessé grièvement lundi soir dernier, à 11 h. 45, quand il fit une chute sur le pavé, avenue de Châteaubriand, près de la rue Bélanger, un jeune collégien, Jean Paul Baigné, 18 ans 4062, rue Wellington, Ottawa, fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il expira à sept heures, ce matin.

Une enquête aura lieu devant le coroner Lorenzo Prince.

UN MATELOT ENDORMI TOMBE DANS LE CANAL A LACHINE, HIER SOIR

La douche froide l'éveille et il nage jusqu'à la jetée. — Cauchemar.

Une aventure pittoresque, peu banale est survenue à un matelot, hier soir, sur le canal de Lachine, aux écluses qui débouchent sur le lac Saint-Louis.

Fatigué d'une journée bien occupée, **Armand Petit**, 32 ans, matelot à bord du paquebot de marine marchande "John H. Halloway" de Sainte-Catharines Ontario, se dévêtit et s'endormit vers 11 heures hier soir, sur le premier pont du navire.

M. Petit dormait depuis une bonne demi-heure, quand il roula à bas du banc qui lui servait de couche, et vint tomber dans l'eau du canal, à quelque vingt-cinq pieds plus bas.

La douche le réveilla net, et il se mit à nager, dans les ténèbres pour venir échouer, au bout d'une heure sur la jetée qui s'avance dans le lac. A bout de ressource, il s'endormit encore à cet endroit, pour ne se réveiller qu'à neuf heures ce matin. Le capitaine Mackenzie, de la police de Lachine, patrouillait la rive du canal, ce matin, quand il l'aperçut, appelant de l'aide.

Le capitaine fréta une chaloupe, le recueillit sur la presqu'île et le ramena au poste où on lui procura des vêtements nécessaires pour retourner au navire

3 INCENDIES CAUSENT 50,000 DE DOMMAGES

Dans la métropole. — Deux établissements ravagés, rue Rachel.

Les trois violents incendies déclarés hier soir, dans la métropole, ont causé au-delà de $50,000 de dommages, a-t-on appris ce matin, aux quartiers généraux du service des incendies.

Un des plus importants éclata à 3 h. 10, ce matin, dans une épicerie, à 454 est, rue Rachel, occupée par W. Imbleau. Les pompiers, sous les ordres du chef de district Patrick M. Doolan, accoururent sur les lieux.

A leur arrivée les flammes faisaient rage à l'arrière de l'établissement, et menaçaient d'embraser les environs. Avant même que les trois jets d'eau fussent installés, le feu se communiqua à un magasin de quincaillerie adjacent, exploité par J.-B. Lebel.

Une fumée noire et dense handicappa le travail des brigadiers, qui mirent près d'une heure et demie à écarter tout danger.

Les dommages, au dire du chef Doolan, sont considérables.

800 MILLIONS DE PIEDS DE BOIS ONT ETE COUPES

QUEBEC, 6. — Au cours de l'hiver dernier 25,000 hommes ont coupé 800 millions de pieds de bois dans nos forêts, nous apprend ce matin M. Piché, chef du service forestier de la province.

Cetet coupe est environ la moitié de la coupe normale. Les détenteurs de limites ont montré une activité moins grande parce que les marchés sont moins actifs.

M. Piché est d'avis que si l'Angleterre n'accorde pas une préférence au bois canadien lors de la prochaine conférence impériale, la situation ne s'améliorera pas l'an prochain. Le marché américain est devenu inabordable, à cause des droits exigés par les Etats-Unis.

Les gages payés ont été inférieurs à ceux des dernières années.

ELECTIONS A L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC

Québec, 6. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Monseigneur l'archevêque a présidé, ce matin, les élections générales à l'Hôpital Général. Il était accompagné de MM. les chanoines Blanchet et Miville. Le résultat a été le suivant:

Supérieure: La T. R. Mère Marie des Séraphins.

Assistante: la Rév. Mère Sainte-Julie.

Maîtresse des Novices: La Rév. Mère St-François d'Assise.

Hospitalière: la Rév. Mère St-Pierre Claver.

Dépositaire: la Rév. Mère Marie de l'Assomption.

Discrètes: les RR. MM. Ste-Marguerite-Marie et St-Antoine.

ACCIDENT

LACHINE, 6. (Du correspondant de "La Patrie").—Hier midi angle de la rue Notre-Dame et de la 33ème avenue, Lachine, une automobile, conduite par M. G. Guthrie, 30 ans, 344 avenue Daly, Ottawa, allant vers l'ouest, est venue tamponner une voiture hippomobile double, propriété de la cité de Lachine, conduite par M. Lucien Leblanc, 27 ans, 35, 15ème avenue, Lachine.

Guthrie, selon les officiers de police locaux, perdit le contrôle de la voiture qui vint donner sur l'arrière du véhicule public. Le choc fit tomber Félix Sévigny, 30 ans, de la dixième avenue, Lachine, qui se fractura la hanche droite.

Transporté à l'hopital General de Lachine, le docteur C.-E. Brooks lui prodigua les premiers soins.

PARIS ! PARIS !

IL FAUT SE PRESSER

Toute personne désireuse de faire le magnifique voyage que nous offrons au bas prix de $182.50, toutes dépenses payées, devrait immédiatement nous voir au sujet des arrangements à faire.

Les cabines s'enlèvent rapidement et le nombre en est limitée.

Les passe-ports nécessitent un assez long délai.

Ce sont deux raisons importantes, et nous demandons à nos amis de prendre une décision au plus tôt.

Venez nous voir et soyez le 6 août prochain avec nous.

EN ROUTE POUR PARIS !!!

UN CARGO EN ROUTE POUR FORT CHURCHILL

Directement d'Angleterre. — Un premier délégué impérial attendu samedi, sur le "Duchess of York".

Un navire portant dans ses flancs une cargaison de liqueurs pour le Manitoba et Saskatchewan, du fil barbelé, des jouets, articles de luxe, de la porcelaine, de la peinture, des vêtements, de la papeterie, des articles d'école, des chaussures et un grand nombre d'autres produits, arrivera au port de Churchill vers le milieu du mois prochain. Ce navire est le "Pennyworth", nous a annoncé M. W.-H. Harling de Thomas Harling et Fills, agents de bateaux, qui revient justement d'un voyage dans les provinces des prairies où il a essayé d'intéresser les marchands à expédier des marchandises par ce navire à son voyage de retour en Angleterre. Le rêve que caressaient depuis si longtemps les gens de l'Ouest de pouvoir utiliser la route maritime de la baie d'Hudson, un jour, est enfin une réalité.

LE NAVIRE DE BYRD ATTEND DU A MONTREAL

Le vaisseau-amiral de l'amiral Byrd, le "City of New-York", qui le conduisit dans son expédition au pôle sud est en route pour Chicago où il sera exposé durant l'Exposition Mondiale l'an prochain.

LE PREMIER DELEGUE A OTTAWA SERA ICI LE 9

Le premier délégué à la Conférence Impériale qui doit arriver au Canada est F.-L. McDougall, représentant australien au sein du comité économique impérial. Il est attendu samedi à bord du "Duchess of York" du Pacifique Canadien. Le délégué australien est également membre de l'Empire Marketing Board et du comité consultatif économique de la Société des Nations. M. McDougall a été également l'aviseur-économiste attaché au premier ministre d'Australie lors des Conférences Impériales économiques de 1923 et de 1926.

A BORD DU "DUCHESS OF YORK"

Plusieurs passagers de marque sont attendus sur le paquebot "Duchess of York" du Pacifique Canadien, qui doit arriver à Montréal samedi. On remarque sur la liste les noms de F.-L. McDougall, délégué australien à la prochaine Conférence Impériale d'Ottawa ; le major-général Sir Newton Moore, président de la Dominion Steel & Coal Co., de Sydney, N.E., et lady Moore; le major M. Bollam, de Londres, en route pour Ottawa, où il doit rendre visite à son Excellence le gouverneur-général; Mme J.-H. Thomas, épouse du Très Honorable J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, et son fils, lord Nigel Douglas Hamilton; Mme J. Peacock, de Londres, et Mme Bruce Reford et sa famille, de Montréal.

LORD ET LADY BESSBOROUGH SUR LE "TADOUSSAC"

La Malbaie, 6. — Le vapeur "Tadoussac", de la Canada Steamship Lines, Limited, arborait l'oriflamme du gouverneur-général du Canada, aujourd'hui pour la seconde fois. En effet le navire a quitté La Malbaie aujourd'hui, ayant à son bord deux distingués passagers, Leurs Excellences Lord et Lady Bessborough, accompagnés de leur suite, qui s'en vont à Québec.

Les échevins ne verront plus à ces infractions

A l'avenir les échevins ne pourront plus "arranger" les causes d'infractions aux règlements de la circulation et ainsi sauver $2 aux automobilistes, amis ou électeurs pris en défaut. Me Fernand Dufresne, directeur de la police, sera le seul, nous informe-t-on qui pourra décider si un constable n'avait pas raison de donner un billet à un chauffeur.

Cet ordre a été donné par les autorités après que l'on eut découvert que Montréal perdait de $1,000 à $3,000 par semaine par le fait que les échevins s'occupaient de régler ces causes. A l'avenir, tous les échevins enverront leurs amis au directeur de la police qui sera probablement tenu fort occupé.

Monseigneur Brunault

Monseigneur J. Hermann Brunault, évêque de Nicolet, est revenu hier soir, à l'Hôtel-Dieu, de sa ville épiscopale, à midi, les religieux en convalescence à l'institution, lui ont offert un dîner intime, à l'occasion de son cinquantième anniversaire d'ordination sacerdotale.

Les médecins de l'hôpital sont d'avis que l'état de santé de Sa Grandeur s'est amélioré considérablement et qu'il pourra quitter l'hôpital dans quelques jours.

UN COMITE SPECIAL POUR L'AGRICULTURE

Il devra soumettre tous les renseignements nécessaires pour le rapport à la conférence impériale.

OTTAWA, 6. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Le gouvernement fédéral a nommé un comité spécial pour s'occuper de tout ce qui concerne l'agriculture dans le but de soumettre les renseignements nécessaires au comité du tarif qui prépare le rapport pour la conférence économique impériale. Ce comité sous la présidence de l'honorable R. Weir, ministre de l'agriculture, a reçu des renseignements de toutes les parties du pays et a obtenu 75 mémoires des différentes branches de l'agriculture.

Dans une déclaration de l'honorable M. Weir il est dit que le gouvernement porte une attention spéciale à la production et à la vente des produits alimentaires dans l'Empire et ne négligera rien pour que la situation agricole du Canada soit clairement définie au point de vue de la production et du commerce.

Ce comité a pour vice-président le docteur E. S. V. Archibald, directeur de la ferme expérimentale d'Ottawa et pour secrétaire M. F. Light, du département de l'enregistrement du bétail. Les autres membres sont MM. S. Todd, de l'association des propriétaires de salaison; George McIntosh, commissaire des fruits; F. E. Robinson, président du conseil national de l'industrie laitière; L. H. Burrows, secrétaire du conseil national d'horticulture; George Clark, commissaire des grains de semence; J. F. Singleton, commissaire de l'industrie laitière; W. A. Brown, aviculteur au ministère de l'agriculture; le docteur J. F. Booth, directeur de l'économie agricole; G. F. Rothwell, commissaire du bétail et E. C. Crossland, de l'association des graines de semences de Toronto.

GROSSE SAISIE DE RHUM

OTTAWA, 6. — Quelque part sur le littoral canadien de l'Atlantique dans un endroit qu'elle ne veut pas préciser, la Gendarmerie à cheval, effectua une saisie de 725 gallons de rhum, mystérieusement débarqués sur la côte et cachés en lieu sûr pour quelque temps.

Les contrebandiers avaient, paraît-il, réussi à circonvenir la surveillance sévère qu'exerçaient les "tuniques rouges"; leur cargaison avait été déposée dans un de ces petits entrepôts de poisson à l'usage des pêcheurs de la côte néo-écossaise.

Les perquisitions de la police se firent partout sauf à cet endroit particulier, parce qu'on n'osait pas même soupçonner que des pirates du whisky eussent pu choisir un entrepôt du gouvernement canadien pour conduire leur commerce illicite. Un des constables, doué d'un peu plus de flair que ses confrères, prétendit sentir l'odeur du rhum à proximité de ce bâtiment et les recherches prouvèrent qu'il avait raison. On se saisit du rhum, qui fut subséquemment transporté à Halifax où on attend qu'il soit réclamé.

RIEN DE NOUVEAU

Québec, 6. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Les échevins Gabias et Legault, ainsi que M. Honoré Parent, directeur des Services Municipaux, ont rencontré les ministres, réunis en séance. A l'issue de l'entrevue, qui a duré une demie heure, M. Gabias a déclaré aux journalistes qu'il n'avait été question que de routine.

Après la séance du cabinet, le premier ministre Taschereau a déclaré n'avoir rien de nouveau à annoncer.

ON VEUT EXIGER LE PRIX D'ESTIMATION POUR LES KIOSQUES

Les postes pour la vente de journaux, vendus à l'enchère, rapporteraient au moins $24,000.

On veut à l'avenir vendre l'espace nécessaire aux kiosques de journaux par une vente à l'enchère dont la mise à prix sera l'estimation municipale du terrain en face duquel se trouve lesdits kiosques. Tel est le projet de règlement qui a été déposé au conseil à la séance d'hier et dont l'étude a été remise à plus tard par suite d'un "next meeting" des échevins Auger et Schubert.

D'après le nouveau projet, la ville serait assurée de retirer au moins $24,960 par année, soit le prix de l'évaluation municipale. Il n'y a pas de doute que ce chiffre sera augmenté par l'enchère que l'on fera pour telle ou telle encoignure.

Actuellement, il y a 211 kiosques. Les prix varient beaucoup évidemment avec l'endroit. Dans la liste annexée au rapport on voit que le prix le plus élevé est de $85 le pied carré, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Peel, et à la place Mont-Royal, à côté de l'hôtel Mont-Royal. Les vendeurs de journaux à ces endroits devraient donc payer $510 par année au minimum pour garder ces postes. Le prix le plus bas est de 50 cents le pied carré, à l'intersection du chemin de la Reine Marie et du chemin de la Côte des Neiges. Les prix s'échelonnent entre ces extrêmes et la moyenne est d'environ $20 le pied carré.

Les postes seront loués pour un an à compter du 1er mai, et la location sera renouvelée chaque année au même prix avec le consentement du comité exécutif; la ville pourra annuler le bail n'importe quand si le locataire ne se conforme pas au règlement et le locataire ne pourra pas vendre ni transférer ses droits. Les vendeurs ne pourront vendre que des publications canadiennes et seront soumis aux ordonnances du directeur de la police et du directeur du service d'hygiène. La liste des vendeurs actuels ne compte que des noms juifs à quelques exceptions près.

LA POLICE RECHERCHE CES DEUX CHAUFFARDS

Quatre accidents sont survenus hier soir. —Dans deux cas, les chauffeurs ont fui.

Trois garçonnets et une femme ont été victimes d'accidents de la circulation, dans le cours de l'après-midi d'hier. Cette dernière est dans un état grave, et la police recherche activement les chauffards impliqués dans deux des accidents.

Mme Victor Riffond, 37 ans, 454, rue Létourneux, traversait la rue Notre-Dame, angle de la rue la Salle, à quatre heures, hier après-midi, quand elle fut renversée par une automobile, conduite par Victor Contant, 1583, rue Champlain.

On la transporta à l'hôpital Saint-Luc, souffrant d'une fracture du crâne.

Jean-Paul Lécuyer, 15 ans, 250, rue Bourget, montait une bicyclette, hier après-midi, quand angle des rues Notre-Dame et Turgeon, il vint en collision avec un camion conduit par Ubald Dubuc, de Saint-Isidore, comté de Laprairie.

A l'hôpital Western, le blessé reçut les premiers soins pour contusions à la tête.

HEURTE PAR UNE MOTO

Un bambin de trois ans, Alfred Edwards, jouait dans la rue, devant la demeure de ses parents, domiciliés à 2348, rue Cartier, à une heure et demie, hier après-midi, quand il fut renversé par une motocyclette, dont le conducteur a fui.

L'enfant fut transporté à l'hôpital Sainte-Justine, pour pansement. La sûreté enquête.

VICTIME DE L'AUTO

En traversant la rue Boyer, angle de la rue Villeray, à 7 heures, hier soir, Lucien Gamache, 13 ans, 7646, rue Boyer, fut heurté par une automobile, qui continua sa route après l'accident. La police heureusement réussit à obtenir le permis de la voiture. Un médecin des environs prodigua les premiers soins à la jeune victime.

M. J. McLeod visitera les briqueteurs

M. John McLeod, 3e vice-président de l'union internationale des briqueteurs-maçons, de Toronto, sera de passage à Montréal, probablement vers la fin de la semaine. M. McLeod visitera les locaux de notre ville afin de s'enquérir de la situation du travail chez les ouvriers de ce métier en notre ville.

M. A. CRAWFORD FAIT PAIR D'ANGLETERRE

M. A. J. Crawford, représentant international au Canada de l'union internationale des travailleurs de métal en feuilles, arrivera à Montréal, demain, et il s'embarquera, vendredi, à bord du Duchess of Bedford, pour l'Angleterre, où il représentera les organisations canadiennes au congrès des unions ouvrières britanniques.

M. R. Morrissette a été élu échevin

CAP DE LA MADELEINE, 6. — Les trois candidats à l'échevinage qui étaient appuyés par le maire J.-A. Nadeau, ont été défaits aux élections municipales qui ont eu lieu ici.

M. Roméo Morrissette, ancien greffier et ingénieur de la cité, a battu son adversaire l'échevin Houle, dans le quartier numéro 3, tandis que l'échevin E. Arseneau, chef de l'opposition au conseil, et l'échevin D. Lemire, un de ses lieutenants, ont été réélus dans les quartiers numéros 1 et 5. Les adversaires de MM. Arseneau et Lemire étaient respectivement MM. D. Provencher et M. Pelletier.

LES PROPRIETAIRES DE L'AUTO CRIBLEE DE BALLES, ARRETES

Le mystère de la voiture remorquée, hier, à Québec est éclairci.

QUEBEC, 6. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'auto trouée de balles dont nous notions la présence sur le traversier de 11 heures moins 20, dans notre édition d'hier, a été identifiée. Il s'agissait de l'automobile volée à M. Lambert, de Saint-Georges de Beauce, par Honoré Bolduc et Albert Vachon, de Coleraine, tenus tous deux criminellement responsables de la mort de M. Lemay, trouvé inanimé sur le pont de Wolfestown.

Voilà ce qu'on nous apprenait, ce matin, à la police provinciale. Le détective Châteauneuf n'avait rien voulu révéler, hier, parce qu'il voulait communiquer le résultat de ses recherches à ses chefs avant d'en instruire les journalistes.

Le 29 juin, Honoré Bolduc et Albert Vachon étaient surpris à voler de la gazoline dans un réservoir du garage Cormier, de Marbletown. Les officiers du service de la circulation Laramée, de East-Angus, et Bergeron, de Stratford, pourchassaient les voleurs et, comme ils ne voulaient pas arrêter, ils tirèrent six balles. Voyant que la situation s'aggravait les fuyards abandonnèrent leur auto et se cachèrent dans le bois. Peu après, ils étaient mis sous arrêt par le détective J.-L. Châteauneuf.

Ils ont avoué avoir frappé M. Lemay et ils ont été tenu criminellement responsable. De plus, ils ont avoué avoir volé de la gazoline chez Cormier, avoir volé d'autres objets à Saint-Méthode d'Adstock, au bureau de poste du Sacré-Coeur et à plusieurs autres endroits.

IL TUE UN AGENT ET EN BLESSE UN AUTRE

Affaire de s'amuser. — Il soutient un siège de plusieurs heures. — Blessé.

WASHINGTON, 6 juillet. — (Presse associée). — Un franc-tireur dont les balles ont tué un agent de police, en ont blessé un autre et en ont tenu au moins cent autres à distance pendant trois heures, a fini par être blessé au bras, aux petites heures, ce matin. Le "desperado" s'est livré et a donné comme mobile de sa conduite qu'il "voulait simplement faire une pétarade".

Après avoir, sous la menace d'un revolver, expulsé son fils de sa maison, située à cinq rues du Capitole, il verrouilla ses portes et résista pendant plusieurs heures aux assiégeants armés de carabines, de mitrailleuses et de bombes lacrymogènes.

Les tirailleurs de la marine vinrent prêter main-forte à la police. Sa blessure et les gaz obligèrent l'assiégé à sortir.

Comme on le conduisait à une cellule, en attendant l'enquête: "Je voulais simplement m'amuser, dit-il, et déclencher quelque pétarade".

Il déclara s'appeler Nicholson Long. Sa femme est à l'hôpital. Elle ne peut expliquer la conduite de son mari. Elle ne put s'empêcher d'avouer cependant: "Il fut toujours un homme mesquin."

MM. Gabias et Legault sont partis pour Québec

Les échevins Gabias et Legault, respectivement président et membre du Comité exécutif, partaient hier soir pour Québec, où ils doivent aujourd'hui converser avec les autorités provinciales relativement à plusieurs questions d'actualité, dont les secours directs aux chômeurs et le retour à la terre.

Concert-boucane des citoyens de Maisonneuve

Le concert-boucane de l'Association des citoyens du quartier Maisonneuve aura lieu demain soir à la salle des Buffalo, au numéro 1651 rue Letourneux.

JEUNE FILLE BRULEE

OTTAWA, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — Un incendie s'est déclaré, hier soir, chez M. Pierre Duval, épicier d'Aylmer et sa jeune fille Edmée, âgée de 19 ans, qui était en ce moment dans sa chambre à coucher a été grièvement brûlée aux mains et aux bras. Elle a dû sauter du deuxième étage. Les dommages matériels sont de $2,000, compensés par les assurances.

MME L. CHAPDELAINE ET GEDEON BERNARD ACCUSES DE MEURTRE

Ils sont tous deux accusés d'avoir administré du poison à Ludger Chapdelaine d'East-Angus en février dernier.

SHERBROOKE, 6 juillet.— (Spécial à la "Patrie.") — Mme Ludger Chapdelaine, née Béatrice Bernard, d'East-Angus, accusé du meurtre de son mari, chauffeur de taxi du même endroit, mort dans des circonstances mystérieuses à l'hôpital de Sherbrooke le 6 mars dernier, a comparu ici hier sous une accusation de meurtre.

Joseph Gédéon Bernard, frère de Mme Chapdelaine, a aussi comparu sous la même accusation. Le couple sera ramené en Cour aujourd'hui et l'enquête préliminaire aura lieu la semaine prochaine dès que la poursuite aura termine la préparation de sa preuve et son enquête.

L'accusation portée contre Mme Chapdelaine est que le, ou vers le 15 février 1932, elle administra une dose d'arsenic à son mari après avoir mêlé le poison à la nourriture de ce dernier et que Chapdelaine succomba à l'empoisonnement le 6 mars. Bernard est accusé de complicité en fournissant le poison qui tua son beau-frère.

Lors de la mort de Chapdelaine le jury du coroner rendit un verdict de mort naturelle, mais, comme, avant de mourir, et alors qu'il était dans le délire, Chapdelaine avait dit à quelques amis qu'il avait été empoisonné par sa femme, ces amis rapportèrent ces paroles aux autorités, avec le résultat que le procureur général ordonna une enquête et que les deux prévenus furent arrêtés.

L'arsénic aurait été administré à Chapdelaine après avoir été mêlé à de la soupe. Les deux prévenus, d'après la police, ont fait des aveux complets.

C'est la première fois depuis 1890 qu'une femme est accusée de meurtre dans le district judiciaire de Sherbrooke.

Les détectives provinciaux ont appris que Chapdelaine était assuré pour un montant de $2,500.

EFFRACTION CHEZ UN FRUITIER CETTE NUIT

Les cambrioleurs entrent par un soupirail de la cave. — Autre cambriolage.

Deux vols par effraction ont été portés à la connaissance de la police ce matin.

Le premier vol fut découvert à 5 heures 30 ce matin par la constable Lortie du poste numéro 29 qui remarqua que le soupirail du magasin de fruit Pierre Ledoux, 8481 rue Berri, avait été enlevé. Il avertit le propriétaire du magasin qui déclara que les cambrioleurs s'étaient emparés de 100 livres de pistaches; 150 livres de thé, 6 boîtes de bonbons et 2 caisses d'oranges. Les voleurs avaient aussi enlevé le téléphone.

Pendant l'absence de M. Philips Slotnick, 4628 avenue du Parc, des cambrioleurs se sont introduits chez lui à l'aide de fausses-clefs et se sont emparés de vêtements divers pour une valeur de $85.

MONTREAL-OUEST ET LE PROBLEME DU TRAFIC

Le conseil municipal de Montréal-Ouest a retardé hier soir la troisième lecture du règlement de la circulation qu'il entend mettre en vigueur dès cet été, afin de donner à ce projet toute la considération possible et en étudier quelques détails supplémentaires. Ce règlement verra à désigner plusieurs rues dans lesquelles les véhicules ne circuleront que dans un sens unique, et à établir les endroits où se fera le trafic entre Montréal Ouest et les bords du lac Saint-Louis.

Le conseil s'est aussi déclaré hier prêt à coopérer le plus possible avec les autorités médicales de Montréal relativement à l'établissement d'unités sanitaires préposées récemment par le docteur Boucher, hygiéniste de Montréal. Un inspecteur sera nommé à cette fin et il aura pour devoir de surveiller le commerce des viandes et du lait, et le transport des vidanges. Le maire Harry Aird présidait cette séance du conseil.

Il ne faut pas jouer dans la rue

Cinq jeunes gens de 16 à 21 ans, arrêtés par les agents spéciaux Jacques et Renaud, comme ils étaient à jouer à la balle sur la 1ère avenue, à Rosemont, avant-hier soir, ont été condamnés à payer une amende de $20 et les frais ou à passer 15 jours en prison par le recorder Semple, qui a déclaré que la rue était un endroit trop dangereux pour y jouer.

AU CERCLE LEON XIII

Le Cercle Léon XIII tiendra une importante assemblée demain soir, à l'édifice des syndicats catholiques, au cours de laquelle on rédigera les résolutions qui devront être présentées au congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, qui se tiendra à Sherbrooke, dans la semaine du 7 août.

Tous les membres sont priés d'être présents.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-H. Bender, Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
980, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2008, Star Bldg. King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud. Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 46e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 24-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne	Canada un an	$5.00
" "	" six mois	$2.50
" "	Etats-Unis, un an	$4.20
" "	" six mois	$2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

MONTREAL, 6 JUILLET 1932

SCANDALE

L'hon. M. Taschereau a publiquement dénoncé hier un scandale qui a été découvert dans la distribution des denrées de subsistance aux chômeurs que le gouvernement a établis dans diverses régions de colonisation. Les marchands locaux chargés de fournir ces ravitaillements, affirme le premier ministre, ont audacieusement majoré leurs prix au point que le premier ministre n'hésite pas à les accuser d'extortion. Dans la seule région du Lac St-Jean, dit-il, les inspecteurs chargés de la vérification des factures ont constaté que les sommes réclamées excédaient de plus de deux cent cinquante mille dollars le juste prix des marchandises fournies. D'autres comptes sont encore à examiner, et les fournisseurs qui crient le plus fort parce qu'ils n'ont pas été payés semblent être justement ceux qui ont présenté des comptes exorbitants. "Il y a, dit le premier ministre, de nombreux cas de ce genre à travers la province: les marchands de la région du Lac St-Jean n'ont pas le monopole de la malhonnnêteté".

Ces déclarations de l'hon. M. Taschereau viennent en réponse aux critiques dirigées contre le gouvernement au sujet des sommes considérables dont il est débiteur dans maints comtés de la province et qui sont depuis longtemps en souffrance. L'explication donnée pourra valoir dans le cas des marchands dont le gouvernement, pour la raison indiquée, peut refuser d'approuver les factures; elle n'a cependant aucun rapport avec les primes de défrichement et de labour ni avec les salaires dus par le ministère de la Voirie, et qui sont depuis fort longtemps payables.

Le cas des marchands qui ont profité ainsi de l'assistance aux chômeurs dans les régions de colonisation n'en présente pas moins un très haut intérêt. Non seulement le gouvernement agit sagement en refusant de payer les comptes exorbitants, mais il devrait ordonner une enquête approfondie et impartiale en vue de découvrir comment ces marchands ont eu l'audace de se conduire de la sorte.

Il n'y aura sans doute pas de pareille enquête, de sorte que chacun sera, sur ce sujet, laissé à ses conjectures. Pour notre part, nous soupçonnons que les exactions reprochées aux marchands sont la conséquence du système de patronage pratiqué par le gouvernement de Québec.

Ce soupçon nous est inspiré par un exemple dont nous avons été informé à une source digne de confiance. Un missionnaire de colonisation avait été chargé par le gouvernement d'aller établir un certain nombre de familles de chômeurs dans une région de la province. Pour les ravitaillements du groupe de colons, le prêtre traita avec le plus important marchand de la région. Et celui-ci, appréciant la garantie de prompt paiement qu'il avait lieu de présumer puisqu'il s'agissait d'une commande du gouvernement, convint de ne prendre en tout et partout que dix pour cent sur le prix de ses propres factures. C'était pour le gouvernement un excellent marché. L'établissement du groupe procéda donc dans les conditions les plus favorables et à un coût modique, jusqu'au moment où le député de la région s'avisa que le marchand en question était un conservateur. Protestation immédiate à Québec, et ordre immédiat au missionnaire de changer de fournisseur en s'adressant à tel autre marchand, qui était un libéral. Or, cet autre marchand n'avait pas de stocks suffisants, de sorte qu'il ne trouvait rien de plus commode que de s'approvisionner chez le marchand qu'il avait évincé, et le coût des ravitaillements, comme on l'imagine, fut aussitôt porté à un tout différent niveau.

Dans les régions de colonisation, les magasins, on le conçoit, ne sont pas en grand nombre, de sorte que la concurrence est souvent à peu près inexistante. Mais elle l'est invariablement et tout à fait si le gouvernement est déterminé avant tout à favoriser ses amis politiques. Le marchand ainsi choisi comme fournisseur du gouvernement s'imagine en effet que les commandes du gouvernement lui sont dues en récompense de ses services au parti, et il saisit naturellement cette occasion pour faire payer ses services ainsi que ses marchandises.

CAISSE D'EPARGNE POSTALE

A la fin de mars dernier, la somme globale au crédit des déposants de la Caisse postale des Postes s'établissait à $2,919,676; à la fin d'avril, elle était réduite à $22,661,557. Cette diminution, de $258,119, n'apparait pas comme un effet de la crise économique. Les dépôts dans les caisses d'épargne de l'Etat ont été en effet en régression constante depuis vingt-cinq ans.

La Caisse d'épargne postale a été établie en 1867 et opérée parallèlement avec une autre caisse d'épargne de l'Etat tenue et administrée par le ministère des Finances. Depuis la Confédération, les dépôts du public dans ces deux caisses ont augmenté continûment jusqu'en 1905. A cette date, ceux de la Caisse postale se totalisaient à 45 millions et ceux à la Caisse du ministère des Finances, à quelque 17 millions — soit en tout 62 millions. En 1915, ce total avait baissé à 54 millions. En 1920, il était réduit à 41 millions et à 33 millions en 1925. En 1930, il était descendu à 26 millions, et la progression descendante étant sans doute quelque peu accentuée par la dépression économique, il s'établit maintenant à 23 millions. En chiffres ronds, la volume des dépôts a été réduit des deux tiers en vingt-cinq ans. A cause de cette constante décroissance, la Caisse d'épargne du ministère des Finances a été confondue dans la Caisse postale depuis 1929.

Et si l'on recherchait la cause de cette utilisation sans cesse décroissante des services du gouvernement par l'épargne, on la découvrirait sans doute dans la concurrence de nos banques chartrées. La clientèle qu'attire la Caisse d'épargne postale est celle qui recherche la parfaite garantie qu'assure l'Etat. C'est pourquoi cette clientèle se recrute presque exclusivement parmi les divers groupes de population que nous a fournis l'immigration. Sauf un nombre infimes d'exceptions, nos nationaux, qui sont au courant de notre système bancaire, savent qu'il mérite toute leur confiance et préfèrent à la Caisse de l'Etat celui de nos banques ordinaires, dont le service est plus souple et plus expéditif.

GYMNASTES ET MILITARISME

Lors de la procession de la fête nationale, on a admiré les corps de jeunes gymnastes et des scouts. Ils donnaient dans l'ensemble l'impression de la vigueur et de la discipline. Mais il y a loin de ces organisations de cadets aux régiments militaires, malgré ce qu'on en dit depuis toujours surtout à Toronto. On se souvient des objurgations de Mlle MacPhail pour obtenir un abattement sur les crédits votés aux institutions ayant des régiments de cadets. Au lendemain des grands concours dans la province-soeur, où les nôtres ont toujours fait preuve d'une remarquable supériorité, des plaintes se sont élevées contre ce qu'on appelait, bien à tort, la militarisation de la jeunesse. A moins que ce fut par dépit, rien pourtant ne pouvait justifier pareille assertion.

On a d'ailleurs tort de comparer l'entrainement de nos jeunes gymnastes à celui qui se donne dans certains pays d'Europe. Les buts en sont différents. Chez les cadets comme les scouts les exercices réglémentaires developpent un esprit de méthode, de camaraderie, de saine émulation, en même temps que le respect pour l'autorité. Ils assurent, avec la culture du corps, celle de l'esprit et du coeur. On considère que les jeune gens qui ont reçu cette formation font des citoyens utiles.

A l'étranger, en effet, on oriente les corps de cadets vers des fins différentes. En Allemagne, la jeunesse, sous l'impulsion du général Groener, est devenue une sorte de pépinière de forces hitlériennes. On l'enrôle dans des sociétés sportives pour l'entrainer suivant le mot même de Groener "en vue d'une coopération volontaire et conforme à la politique d'Etat." En Italie, un édit a rendu obligatoire pour la jeunesse le port de l'uniforme de cadet. On estime à trois millions le nombre de jeunes gens et garçonnets enrôlés sous la bannière fasciste. En Russie soviétique, dès 1918, un décret s'appliquant à tous les jeunes gens âgés de 19 ans les obligeait à un entrainement de 90 jours comportant "des exercices physique et des généralités sur la politique des partis".

En Angleterre et en France, le scoutisme est en faveur parce qu'il offre des attraits particuliers aux jeunes gens, mais il n'a rien de militarisant. Il en est ainsi chez nous où il est avant tout sportif. Les corps de gymnastes n'ont d'autre visée que de développer la culture physique chez nos jeunes gens. Combien parmi ceux-là songent à s'enrôler dans un régiment militaire? Non, à l'encontre de ce que l'on a pu dire, les cadets et les scouts que l'on a applaudis le mois dernier sont de simples gymnastes dont la plupart, hors des cadres auxquels ils appartiennent, seraient privés du grand avantage de la culture physique.

PLAN ROTHERMERE

L'"Evénement", Québec. — Lord Rothermere, frère de Lord Northcliffe, a tracé hier, dans une interview, un plan pour la conférence économique impériale qui, selon lui, assurerait un regain d'activité du commerce au Canada dans les six mois qui suivront la réunion d'Ottawa. Le grand journaliste anglais avoue qu'il y a six mois il avait ses doutes sur le succès de cette conférence mais maintenant il est convaincu qu'elle aura un résultat. Son plan assurerait le marché britannique à notre industrie du bois de construction, aux producteurs de blé de l'ouest canadien et à tous les cultivateurs du Canada. Il suffit de lire la déclaration de Lord Rothermere pour voir toute l'importance de la prochaine conférence impériale pour notre pays.

* * *

LE PRET AGRICOLE

Le "Progrès du Golfe", Rimouski. — (Les cultivateurs, écrit M. Fortunat Bélanger de Montmagny, ne recourent plus aux secours du Prêt Agricole Canadien). On notera que les critiques à tort et à travers dont le Prêt Agricole a été l'objet dans la province de Québec depuis une couple d'années seraient en grande partie responsables de cette nouvelle cause de son inopération: les cultivateurs, pour la plupart, le considérant comme un organisme inutile, inaccessible, et bon tout au plus à leur faire payer, en pure perte, des frais préliminaires extrêmement onéreux.

En effet, lancé par des chefs et des politiciens plus zélés qu'avertis et pratiques, le cri de guerre déclarée au Prêt Agricole se répandit dans tous les comtés ruraux, en même temps que l'on réclamait avec plus de force que jamais la suppression du droit de faillite pour le cultivateur, — le cultivateur seulement!

"Plus d'affaires avec le Prêt Agricole Canadien!

"Plus droit de faire cession au bénéfice de ses créanciers!

C'est un Crédit Agricole provincial qu'il nous faut!"

Les deux premiers voeux ont été largement exaucés.

Ainsi que le constate M. Fortunat Bélanger, les demandes d'emprunt adressées à la Commission du Prêt Agricole sont de moitié moins nombreuses que celles de la période correspondante de l'année précédente.

Le privilège de faillite a été enlevé par un [illegible] de loi voté à la fin de la dernière session fédérale.

D'autre part, aucun organisme provincial de [illegible] agricole n'a été créé.

La situation, loin d'être améliorée, est devenu pire que jamais. Le nombre des cultivateurs en détresse s'est accru en des proportion effarantes. Ils n'ont point d'argent, ils n'en trouvent point à emprunter, leurs arrérages de taxes et d'intérêts s'accumulent de jour en jour. Et ils n'ont plus le privilège accordé à tout autre citoyen canadien incapable de payer ses dettes, celui d'abandonner honnêtement ses biens aux mains d'un fiduciaire (syndic autorisé) pour le bénéfice collectif des créanciers et, une fois la liquidation terminée, d'obtenir du tribunal compétent une quittance libératoire permettant de [illegible] les affaires en neuf, sans être inquiété par les saisies et les poursuites pour celles du passé.

Qu'arrive-t-il aux infortunés habitants, dans les circonstances? Des sommations de paiement, des menaces de procédures, des poursuites, des jugements, des saisies, des ventes par "ordres de cour", ou (pour en finir plus rapidement et moins onéreusement de leur lent supplice) l'abandon pur et simple de leurs propriétés en paiement partiel de leurs taxes, privilèges et hypothèques. Et n'allons pas blâmer les créanciers! Le plus souvent, ce sont eux-mêmes de pauvres bougies menacés dans leurs propres biens par d'autres créanciers, dont les affaires sont ébranlées et mises à mal par la crise implacable qui sévit partout. Tout s'enchaine ou s'emboite dans la série, prolongée à l'infini, des débiteurs et des créanciers.

Bref, les piaillements contre le droit de faillite ont été écoutés et exaucés, à Ottawa. Comme l'écrivait M. Noiseux, dans le Bulletin des Agriculteurs, on a fait arracher une dent que l'on croyait la mauvaise, mais... la mauvaise est restée dans la mâchoire endolorie de Jean-Baptiste! On lui a enlevé un privilège et on l'a laissé désemparé, sans ressources et sans remède, dans une détresse croissante.

N'aurait-on pas fait besogne plus utile, plus pratique, plus profitable à toute la classe agricole québecoise en réclamant de préférence avec ensemble et avec énergie, non pas l'abolition (par exception) du privilège de faillite, mais certains amendements spéciaux à la Loi du Prêt Agricole qui auraient permis aux cultivateurs de notre province d'emprunter autant sur la valeur de leurs bâtiments que sur la valeur de leurs fonds de terres, c'est-à-dire 50 p.c. au lieu de 20 p.c.? en réclamant, d'autre part, du gouvernement de Québec, le paiement d'une partie des déboursés d'inspection et des frais légaux nécessités pour fixer le montant des prêts et constater ou vérifier l'état des titres de propriété, au lieu d'exiger coûte que coûte, et sans résultats, l'établissement d'un Crédit rural provincial?

A propos des titres, deux lois nouvelles votées à la dernière session provinciale facilitent de beaucoup, enfin, leur régularisation. L'auteur anonyme de ces deux lois est M. Philippe Angers, qui les a inspirées et complètement rédigées lui-même à la demande du procureur-général. Grâce aux dispositions de ces deux lois, il est possible, maintenant, de faire disparaître certaines vieilles hypothèques autrefois ineffaçables et d'obtenir par procédure sommaire auprès d'un juge de la Cour Supérieure d'autre radiations et rectifications irréalisables. Voilà autant de ronces et d'épines qu'il est possible, désormais, à l'emprunteur d'arracher de son chemin dans ses démarches auprès du Crédit Agricole.

Mais encore faut-il que le montant qu'il puisse emprunter soit justement proportionné à la valeur de ses biens immeubles, et que les frais tant d'inspection que d'examens à titres ne le ruinent pas d'avance. Or, le Prêt Agricole Canadien ne peut prêter toujours que 20 p.c. de la valeur des constructions. Et tous les frais d'inspection et de légalité, qui sont toujours considérables, sont à la charge exclusive des emprunteurs.

Voilà deux grosses raisons pour lesquelles tant de cultivateurs sont incapable d'emprunter du Prêt Agricole Canadien.

L'ECHEVIN GABIAS DEMANDE A SES COLLEGUES DE COMPRENDRE LA SITUATION ET DE COOPERER

Est-ce que la ville aura de l'argent pour payer les policiers et les pompiers, après octobre? — La question des travaux en régie et à la journée. — La journée de 8 heures. — Emprunt de $500,000 pour les hôpitaux. — Une taxe pour les étrangers travaillant ici, suggérée par l'échevin Brien. — M. Brien remplace M. Schubert. — Le pavage de la rue Jean-Talon et les échevins Papineau et Lesage. — Nombreux rapports.

"La situation est pire qu'on ne semble le croire. Je me demande, en écoutant les discours des échevins, si l'on se rend compte que l'administration ne sait pas encore où elle prendra l'argent pour payer les salaires des policiers et des pompiers après le premier octobre. Nous avons un déficit de $3,000,000. Nous diminuons les dépenses autant que nous le pouvons et, cependant, on nous présente quand même des demandes d'emplois en plus grand nombre encore, des demandes de travaux en régie, à frais supplémentaires. Que les échevins se rendent compte de la situation et qu'ils coopèrent pour une bonne administration dans l'intérêt de tous".

Telle est la déclaration qui a été faite, hier après-midi, par l'échevin Gabias, président du comité exécutif, au cours de la séance du conseil, tenue sous la présidence de l'échevin Arcand, maire-suppléant.

JOURNEE DE 8 HEURES

La discussion se faisait depuis quelques minutes sur la journée de huit heures à la suite d'une motion des échevins Dubreuil et Filion demandant au comité exécutif de procurer de l'ouvrage à un plus grand nombre d'ouvriers comme conséquence de la réduction des heures de travail qui a été décrétée à la suite d'une résolution du conseil en date du 9 mai dernier.

OPINION DES ECHEVINS

Les échevins Brunet, Goyette et Schubert venaient de déclarer qu'ils avaient appuyé ou proposé la journée de huit heures de bonne foi, croyant que la ville donnerait du travail à un nombre plus considérable de chômeurs. D'autre part, les échevins Filion et Biggar se plaignaient que le nombre des balayeurs et des nettoyeurs de rues n'était pas nombreux. Auparavant, il y avait eu une longue discussion au sujet des travaux à la journée et des travaux à contrat, à la suite d'une motion des échevins Papineau et Lésage et d'un amendement des échevins Lesage et Fortin.

C'est à la suite des différents discours prononcés par les échevins, chacun demandant des travaux en régie, même à un coût plus considérable ou l'emploi d'un plus grand nombre de personnes avec la journée de huit heures, que le président du comité exécutif fit la déclaration que nous rapportons au début.

EMPRUNT DE $500,000 POUR LES HOPITAUX

Le conseil a autorisé, par les trois lectures du règlement, un emprunt de $500,000 pour aider les hôpitaux et institutions de charité.

Sur rapport du comité exécutif, on a voté $265,000 pour être distribués en secours directs par l'entremise des diverses sociétés ou association de secours.

L'ECHEVIN BRIEN A LA COMMISSION DU CHOMAGE

L'échevin Brien, représentant du quartier Rosemont, a été nommé membre de la Commission échevinale de chômage, à la suite de la démission comme tel de l'échevin Schubert, démission acceptée par le conseil sur réception d'une lettre à cet effet du représentant du quartier Saint-Louis.

Le projet du gouvernement provincial, demandant la coopération de la métropole pour aider le mouvement de retour à la terre, par des subventions, a été transmis à la Commission échevinale de chômage pour étude et rapport.

LE JARDIN BOTANIQUE

Un important rapport du comité exécutif a été adopté à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, la Anglin Norcross Ltd., le contrat pour la construction d'un pavillon et d'une chaufferie au jardin botanique du parc Maisonneuve, au prix total approximatif de $47,500, plus $500 pour l'exécution des travaux d'excavation à la pelle à main, et de voter un crédit de $60,000 à cette fin.

A une question de l'échevin Fortin, au sujet des changements apportés au plan de l'immeuble préliminaire, l'échevin Gabias a déclaré que les changements avaient été acceptés et sonctionnés par le Révérend Frère Marie-Victorin, qui, comme on le sait, a charge de l'organisation du jardin botanique qui sera aménagé au parc Maisonneuve.

Le conseil a aussi autorisé l'émission, au moyen de rentes inscrites, d'un emprunt au montant de $1,619,000 en vertu du règlement 394, tel qu'amendé par les règlements 511 et 1178, et au montant de $600,000 en vertu du règlement 423, tel qu'amendé par les règlements 524, 902, 1021 et 1179.

APPROVISIONNEMENT D'EAU

On a aussi approuvé un rapport à l'effet de sanctionner deux projets de contrats, l'un entre la Cité et la ville Saint-Laurent, et, l'autre, entre la Cité et la ville de Montréal Ouest, par lesquels la cité consent, à certaines conditions, à approvisionner d'eau ces municipalités.

L'ECHEVIN J.-H. BRIEN, représentant du quartier Rosemont, nommé membre de la Commission du chômage.

TAXES SPECIALES

Le conseil a fixé les taux des taxes spéciales pour les déficits de 1916 et 1917 et pour payer la reconstruction de l'hôtel de ville.

TAXE POUR LES ETRANGERS TRAVAILLANT ICI

L'échevin Brien a fait adopter une importante motion demandant au comité de législation d'étudier le projet de soumettre à la Législature la demande d'autorisation pour l'imposition d'une taxe à tout citoyen travaillant à Montréal sans avoir de domicile dans la métropole ou dans une municipalité sous le contrôle de la Commission métropolitaine.

Voici le texte de l'importante motion:

"CONSIDERANT l'état actuel des finances de la Cité et les sommes d'argent considérables qu'elle aura, pendant un certain temps encore, à débourser pour secours directs ou autres occasionnés par le chômage;

"CONSIDERANT que les chômeurs, de tous métiers et professions, de la ville doivent être protégés contre la main-d'oeuvre étrangère;

"CONSIDERANT qu'un grand nombre d'ouvriers ne tiennent pas feu et lieu à Montréal et qu'ils ne font en conséquence bénéficier la Ville d'aucuns revenus provenant de taxes générales ou spéciales;

"CONSIDERANT que les propriétaires de Montréal, dont il convient de sauvegarder les intérêts, retireraient de leurs immeubles de meilleurs revenus si tous ceux qui travaillent ici étaient contraints d'y tenir feu et lieu;

Proposé par l'échevin Brien,
Appuyé par l'échevin Arcand,

"Que le Comité Exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature provinciale, lors de sa prochaine session, l'autorisation d'imposer une taxe d'un chiffre déterminé sur toute personne travaillant à Montréal et n'y payant aucune redevance; et, dans le cas où ledit Comité en arriverait à la conclusion que cette demande devrait être faite, qu'il prie la Commission de Législation qui sera constituée d'ici quelque temps d'inclure une clause à cet effet dans les prochains amendements à la charte".

L'ECLAIRAGE, AVENUE DU PARC

L'échevin Seigler a prié le comité exécutif de faire auprès de la Commission des services électriques de Montréal des instances pour que l'on construise sans délai les conduits souterrains sur l'avenue du Parc, au nord de l'avenue Mont-Royal, permettant ainsi l'installation du système d'éclairage moderne par lampadaires.

LE CODE DU BATIMENT

L'échevin Gabias a fourni à l'échevin Fortin les détails demandés au sujet de la Commission du Code du bâtiment. Cette Commission, a dit le président du comité exécutif, a été formée à la suite d'une résolution passée par l'ancien comité exécutif, le 18 mars. Le représentant de la ville était M. Arthur Vincent tandis que M. H.-A. Terrault, ancien directeur des travaux publics de Montréal, fut nommé par l'Association des ingénieurs, M. E. Goyette, par l'Association des architectes et M. A.-F. Byers, par le Builders' Exchange. Ces membres ont tenu trente séances et ils ont reçu $4 chacun.

M. Gabias a répondu à M. Lesage, qui demandait si la ville avait l'intention de faire quelque chose pour les loyers des chômeurs, que la Commission échevinale du chômage étudiait le problème du chômage et verrait aux meilleurs moyens pour le solutionner.

TRAVAUX EN REGIE ET PAR CONTRAT

L'échevin Deguire a obtenu la promesse du président du comité exécutif qu'un rapport serait préparé par les ingénieurs établissant la différence entre le coût des travaux permanents en régie et le coût de ces travaux par contrat.

L'échevin Schwartz a reçu l'assurance que les autorités municipales verraient immédiatement à l'entretien du monument Cartier et aux réparations nécessaires s'il y avait lieu. M. Gabias a ajouté que l'on ne négligerait pas l'entretien des monuments dans notre ville.

L'EMPRUNT EFFECTUE EN 48 HEURES

L'emprunt municipal, effectué dernièrement, au total de $15,000,000 a été entièrement souscrit en 48 heures, a déclaré l'échevin Gabias à une question posée par l'échevin Fortin.

L'échevin Filion a demandé où l'on en était rendu avec la motion qu'il avait proposée demandant au comité exécutif d'intervenir pour obtenir des délais de la Montreal Light Heat and Power pour les chômeurs dans l'acquittement de leurs factures. M. Gabias a répondu que les autorités s'occupaient de la question.

LA DISCUSSION IMPORTANTE

C'est au sujet d'un rapport de

(Suite à la page 5)

MERCREDI, LE 6 JUILLET, 1892

Les récoltes, dans les terres du bas de Kingston sont entièrement ravagées.

Le congrès accepte le général Peinzo comme président de Brésil jusqu'en 1894.

SAMEDI, LE 6 JUILLET, 1907.

Les Etats-Unis préparent une manifestation navale dans les eaux du Pacifique.

On fera une grandiose réception à sir Wilfrid Laurier, à son retour d'Europe.

CONCOURS TURRET POUR UN AUTO PAR SEMAINE

CET AUTO EST LE CINQUIÈME DONNÉ GRATUITEMENT aux GAGNANTS DU CONCOURS HEBDOMADAIRE

James Gillies Stirby, Est Cette Fois l'Heureux Gagnant.

Voyageur de Commerce,
101, Cinquième Avenue, Verdun, Québec.

Votre Ecriture Peut Vous Gagner Le Prix

De semaine en semaine, l'intérêt que l'on porte à ce concours unique en son genre va croissant. De semaine en semaine, des milliers de Canadiens se rendent compte comme il est facile d'entrer dans ce concours.

Pourquoi manquer une seule chance de gagner l'un de ces AUTOS GRATUITS? Il y en a un de donné chaque semaine. Tout ce que vous avez à faire est d'envoyer par poste quatre panneaux de devant de paquets vides de cigarettes Turret (de 20) portant des spécimens de votre écriture. Lisez les détails ci-dessous.

Le comité des juges est présidé par M. Frédéric D. Jacob, pendant 15 ans graphologue du Gouvernement du Dominion, et le gagnant de chaque semaine est choisi *non pour l'excellence de l'écriture, mais pour le caractère qu'elle révèle ou les caractéristiques uniques ou inusitées qu'elle offre.* Il est aussi envoyé chaque semaine 100 analyses graphologiques à des concurrents choisis.

L'auto sera livré le jour même où sera publié le nom du gagnant.

Le CONCOURS de cette semaine (LE HUITIÈME) pour UN AUTO PAR SEMAINE se clôt le 13 juillet 1932. Toutes les entrées envoyées par poste après cette date compteront pour le concours de la semaine suivante. Le nom du gagnant de ce concours sera publié le 27 juillet 1932.

REMARQUE

L'unique condition d'entrée dans ce concours, c'est que vous écriviez ce qui suit sur les dos de 4 panneaux de devant de paquets vides de cigarettes Turret (de 20) avec portion du timbre d'accise y attachée: sur le dos d'un panneau, votre nom; sur le dos d'un autre, votre occupation; sur le troisième votre rue et votre ville; sur le quatrième, votre province. Attachez les quatre panneaux ensemble et envoyez-les par poste, à ou avant la date de clôture indiquée ci-dessus, au Concours d'Ecriture des Cigarettes Turret.

Case postale 2500, Montréal, P.Q.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Qualité et Douceur
CIGARETTES Turret

THEATRE ET CINEMA

AU CAPITOL. —

"Grey Owl's Litle Brother"

Un film intéressant d'Associated Screen News montrant l'amitié entre un sauvage et un jeune castor.

En filmant une série de films Cameo canadiens pour être montrés dans les théâtres canadiens, ce fut le but de l'Associated Screen News de décrire des scènes typiques de la vie canadienne. Au théâtre Capitol, cette semaine, le dernier de la série est montré. Il s'intitule "Grey Owl's Little Brother", un film original de la vie d'une colonie de castors canadiens et l'étrange amitié d'un Indien et d'un jeune castor.

Chouette Grise, un Indien apache, de New Mexico, vint au Canada un peu avant la guerre et consacra sa vie à la préservation des animaux sauvages du Dominion. Il servit outremer avec un bataillon de Montréal et après avoir été deux fois blessé fut renvoyé au Canada où il reprit sa vie sauvage. Il se prit d'amitié pour un jeune castor orphelin, et le film, pris dans le parc National canadien raconte l'histoire de cette amitié extraordinaire.

M. Corey Thompson, annonceur de radio de Montréal, raconte l'histoire de Chouette Grise pendant que le film se déroule et ce film attire un grand intérêt. Il fut produit entièrement par l'Associated Screen News avec la coopération du gouvernement du Dominion, département des parcs nationaux. Des instantanés originaux sont ceux montrant Chouette Grise donnant à manger à "Little Talking Brother", comme il appelle son petit ami castor, avec une bouteille de bébé. Chouette Grise visitant la colonie de castors où les petits animaux quittent leur travail et grimpent dans son canot et partagent les bonnes choses qu'il leur a apportées et aussi le travail constant de ces laborieuses bêtes se construisant des digues et des cabines pour la saison d'hiver. Ce film est montré toute la semaine jusqu'à vendredi au Capitol avec les deux principaux films à l'affiche: "Tenderfoot" avec Joe-E. Brown et "The Strange Love of Molly Louvain".

Clive Brook et Mme Brook sont allés passer trois mois de vacances en Angleterre; à leur retour il leur a fallu prendre de nouvelles vacances pour se reposer des fatigues des premières.

Ruth Chatterton a de l'ouvrage devant elle pour une dizaine d'années; dix productions cinématographiques et d'autres théâtrales dans probablement son propre établissement. Elle n'a donc pas besoin de s'inquiéter pour le lendemain.

Simplement à prendre des bouts d'essai dans les studios en vue de trouver de nouvelles figures photogéniques, on emploie plus d'un million de pieds de film par an.

Triomphe du Cinéma de Paris à Trois-Rivières

Le cinéma parlant français vient de remporter un nouveau triomphe aux Trois-Rivières, où l'on inaugurait samedi soir, avec "Son Altesse l'Amour", le Cinéma de Paris, de cette ville. La salle était remplie à capacité, et M. Henry Parent, gérant du Cinéma de Paris des Trois-Rivières, agissait comme maître de cérémonie. Les discours, prononcés par M. Robert Hurel, président de France-Film et de la Compagnie cinématographique canadienne, et Son Honneur le maire G. H. Robichon, furent radiodiffusés. Dans son allocution, M. Hurel, s'est réjoui de la vogue toujours grandissante du cinéma parlant français, dont il a fait l'historique. M. le maire Robichon a vanté les avantages et les beautés de la ville des Trois-Rivières.

Les artistes du programme de radio "Allô Paris", M. Henri Letondal et Madame Maubourg-Roberval, ont exécuté au Cinéma de Paris leur programme hebdomadaire, d'où il fut radiodiffusé.

La journée d'hier fut remarquable par le nombre de personnes qui assistèrent aux spectacles du Cinéma de Paris des Trois-Rivières.

Le concert public du Club Kiwanis aura lieu ce soir à la Ferme Fletcher.

Le club Kiwanis tiendra son concert d'ouverture à la Ferme Fletcher, ce soir. C'est la douzième année consécutive que les Kiwaniens présentent ces concerts hebdomadaires auxquels des milliers d'enfants et de grandes personnes ont trouvé une récréation saine et amusante durant les chaudes soirées d'été. L'an dernier, l'assistance à un seul concert, se totalisa jusqu'à 35,000 et les chansons chantées en choeur pouvaient être entendues au-dessus du tonnerre de la circulation. Quatorze concerts furent donnés durant la saison avec une assistance totale d'environ 275,000 personnes.

Cette année les concerts seront sous l'habituelle direction vociférante et enthousiaste d'Edgar Murphy, dont la technique est garantie. En plus il y aura des numéros spéciaux par des artistes invités. Morlen Phillips, étoile du Broadway, donnera un numéro musical comique; les autres numéros seront présentés par Al Edwards, comédien; Mlle Vera Guilaroff, pianiste; Mlle Eileen Murphy, accompagnatrice, Jack Harrison, humoriste Kiwanien, sera maître de cérémonies. Comme durant tous les concerts précédents le piano sera fourni par l'ancien président, M. Robert Willis.

Marie Dressler a eu récemment un empoisonnement de sang assez sérieux qui l'a mise dans l'obligation de ralentir pendant un temps son travail au studio. Se serait-elle fait mordre par une de ses bonnes amies ?

La vie des artistes n'est pas faite de continuel plaisir comme on se l'imagine parfois; ainsi Mae Clarke a dû aller à l'hôpital pour cause de surmenage. Il est vrai, dira-t-on, qu'on peut se surmener autant dans le plaisir que dans le travail.

COEW'S
A L'AFFICHE
ILS SONT ICI!
Sur la Scène
Bob ROBISON
et ses
Célébrités du Vaudeville
CHANEY ET FOX
avec JOE GRIFFEN
LES TROIS FRERES RIO
YORK ET JOHNSON
LES TROIS KITAROS
Sur l'écran
"THE FINAL EDITION", avec
Pat O'Brien - Mae Clarke

CAPITOL
TWO BIG PICTURES
2 DERNIERS JOURS
JOE E. BROWN, dans
"TENDERFOOT"
"THE STRANGE LOVE OF MARY LOUVAIN"
avec Ann Dvorack, Lee Tracy
VENDREDI
HERBERT MARSHALL
et EDNA BEST
dans
"Lady Panniford's Folly"
Du roman d'Edgar Wallace
"THE CALENDAR"
— Aussi —
"YOUNG BRIDE"
avec Helen Twelvetrees
Eric Linden, Roscoe Ates

PALACE
10 a.m. à 1 p.m. 30c
6 à 7.30 p.m. 50c
Il Lait tout pour l'amour
RAMON
NOVARRO
et MADGE EVANS dans
"HUDDLE"
EXTRA
CE SOIR A 8.30
Tirage d'un "Radio de Table Kiel Atwater-Kent"
Samedi
FREDERICK MARCH
et SYLVIA SIDNEY dans
"MERRILY WE GO TO HELL"

Les Cinémas de France-Film
IMPERIAL
"LA FEMME DE MES RÊVES"
avec
Suzy Vernon et Roland Toutain
ATTRACTIONS SPECIALES
CONCOURS FRANCE-FILM
et
Le combat filmé
DEGLANE-NUMA
Cinéma de Paris
"Cinq ans sans femmes"
Avec LILIAN HARVEY
ATTRACTION SPECIALE
Le combat filmé
DEGLANE-NUMA
expliqué par Raoul Simon

PARC DOMINION
RUE NOTRE DAME EST
Le plus grand parc d'amusement du Canada
Ouvert de 7 à 12 p.m.
DANSE — JEUX
Courses — Attractions
PERMIS DE BIERE

PRINCESS
A L'AFFICHE
Un fou-rire continuel
"TONS OF MONEY"
avec RALPH LYNN
Attraction Supplémentaire
"THE GHOST TRAIN"
avec JACK HULBERT
Matin. 25c. Après-m'di, 35c.
Soir, 50c.

REGAIN D'OPTIMISME DES INDUSTRIES DES ILES BRITANNIQUES

C'est ce qu'a observé M. H. F. Gurney commissaire britannique du commerce.—Meilleures conditions.

L'avènement du gouvernement national, l'abandon de l'étalon-or, la mise en vigueur de nouveaux tarifs et la diminution du chômage ont considérablement contribué à créer une atmosphère de confiance et d'espoir parmi les manufacturiers britanniques, qui manquait depuis quelque temps. C'est ce que déclarait hier midi, dans une causerie au Rotary Club, M. H.-F. Gurney, commissaire du commerce de Sa Majesté à Terre-Neuve et dans les Provinces Maritimes.

M. Gurney parla longuement de ses impressions sur la mère-patrie, rapportées après une visite prolongée dans les centres provinciaux. On a donné une vaste publicité aux préparatifs de la prochaine conférence économique impériale et les manufacturiers sont anxieux de voir des traités commerciaux avantageux se conclure entre les diverses parties de l'Empire.

Il déclara espérer la conclusion d'accords complémentaires entre les diverses industries, en vertu desquels chaque pays pourra suppléer aux besoins de l'autre, à l'exclusion des étrangers et sans se faire tort les un les autres. Il suffit, dit-il, de parcourir en entier l'Exposition des Industries Britanniques pour constater que les manufacturiers britanniques peuvent fournir tout ce dont le monde a besoin et cela à des prix conformes aux conditions actuelles.

Les traits caractéristiques de l'Anglais se résument à savoir envisager les faits, à donner l'effort voulu et à vaincre. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne s'est conquis l'admiration du monde entier pour la façon dont elle a envisagé et résolu ses problèmes. "Nous ne sommes pas encore sortis de nos difficultés, mais au lieu de rester acculés au pied du mur, nous avançons fermement et avec confiance. L'Angleterre est encore solide, en dépit des histoires de décadence qu'on a fait courir sur son compte".

M. Gurney dit que le Club Rotary est bien implanté en Angleterre avec 350 clubs.

M. E.-W. Roberts, vice-président, présidait le lunch.

PRIX DISTRIBUES A L'ECOLE FRANCAISE

A la Pointe aux Trembles. — Diplômes et certificats accordés aux élèves.

Le jeudi, 23 juin dernier, avait lieu la distribution des prix à l'école protestante française de la Pointe-aux-Trembles, sous la présidence du révérend Robert Smith, président de la commission administrative.

Les prix furent distribués comme suit: Margaret Barnhill, prix Bourgeois de $20; Willie Kirby, prix du gouvernement français; Georges Husqine, prix de la Banque Canadienne Nationale; Annette Clément, médaille de l'Alliance Française; Alphonse Ariano, médaille d'or du professeur Alphonse Primeau pour la littérature; Charles Amyot, médaille Birks; René Brandt, prix de science naturelle donné par le docteur Vernin Rondeau.

Les élèves suivants étaient en tête de leur classe: Margaret Barnhill (11ème); Alphonse Ariano, (10ème); Charles Amyot, (9ème); Rosie Culsone (8ème); Charles Belleule, (7ème); Jack Keegan, (6ème); Joseph Trifflette, (5ème); René Brandt, (4ème) et William Tomarelli, (3ème).

Clifford Ippersiel remporta le prix Adélard Tremblay de $25 dans le cours commercial; Dorothée Perron, la médaille Layton Bros, pour piano; Mary Simon et Georges Hausquine, prix offerts par le professeur J.-L. Morin; Georges Desjardins, Bruno Albertini, Jeanne Robert, Simone Brunet, René Desjardins, Alfred Desjardins et Jeanne Cloutier, les prix de littérature et d'hygiène, offerts par le professeur Paul Villard; Charles Amyot, Roland Besson, Eunice Davidson, Ida Larner et Ida Chamberlain, les prix de gymnastique, présentés par la Shell Oil Co.; Edith Quinn, la coupe de tennis, offerte par Mlle Joy Muir.

Concerts de la succession Campbell dans Saint-Denis

L'échevin J.-A. Savard, représentant du quartier Saint-Denis, a annoncé que les quatre premiers concerts donnés gratuitement par la Succession Campbell au parc Laurier auront lieu aux dates suivantes: 8, 15, 22 et 29 juillet.

M. Savard profite de la circonstance pour remercier publiquement la Succession pour sa générosité et pour l'oeuvre qu'elle accomplit pour faire aimer la bonne musique dans le quartier Saint-Denis et ailleurs.

COURS POPULAIRES

GRAND'MERE, 6. (Du corr. de la "Patrie.") — Environ deux cents élèves de l'Académie Saint-Louis de Gonzague, élèves des Dames Ursulines, ont suivi les cours d'enseignement ménager donnés par Mlle G. A. Beaudoin, au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer. Quatre-vingts autres personnes ont suivi avec intérêt, durant l'année, les cours gratuits du soir que donnait Mlle Beaudoin.

UN GRAND NOMBRE DE FAUSSES CARTES DE LOTERIES EN VENTE

Une véritable fraude découverte à la suite de raids de la police. — 15,200 cartes saisies hier.

La police municipale continue sa campagne contre la vente et la distribution des cartes de loteries de baseball. Hier après-midi, en effet, le lieutenant Trottier et les agents spéciaux Méthot et Ouellette, ont exécuté trois raids et environ 15,200 cartes de baseball ont été saisies au cours de ces descentes. Ces raids sont effectués sous les ordres de l'inspecteur Arthur Maranda.

Le premier raid fut fait entre 4 et 5 heures, hier après-midi, dans une maison à l'angle de la rue Ontario et du boulevard Morgan où plus de 15,000 cartes de la loterie "O-R" furent saisies. Un homme qui était dans la maison ne fut pas arrêté, mais recevra une sommation d'avoir à comparaître en Cour sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession de cartes de loterie.

Le second raid fut effectué dans le centre de la ville, alors que les agents se rendirent rue de la Montagne, près de Sherbrooke, et y trouvèrent un agent de la loterie "Four-Way Baseball Card". Environ 200 cartes furent saisies à cet endroit et l'agent devra comparaître en Cour lui aussi.

Tard dans l'après-midi, les agents étaient informés qu'une imprimerie de cartes de loterie était en opération rue Demontigny, près de Saint-André et les agents s'y rendirent munis d'un mandat, mais en arrivant sur les lieux, ils constatèrent que les occupants de la maison avaient déménagé depuis quelques heures.

On dit aux quartiers généraux de la police qu'un grand nombre de fausses cartes de loterie concernant le baseball sont actuellement en circulation par toute la ville. Au cours d'un raid récent les agents ont déclaré qu'ils trouvèrent quatre femmes dans une maison, toutes occupées à changer les dates sur de vieilles cartes afin de les vendre de nouveau.

Au conseil de Pointe-Claire

A l'assemblée du conseil municipal de Pointe-Claire qui eut lieu, hier soir sous la présidence du maire J. Ernest DeBellefeuille, l'échevin William Collings a été nommé maire suppléant pour les prochains trois mois. Le conseil a aussi profité de la présence des trois estimateurs pour commencer d'étudier les plaintes relatives au rôle d'évaluation.

Une délégation du Victorian Order of Nurses, ayant à sa tête l'ex-échevin J. Kenworthy, a entrevu le conseil au sujet des intérêts de cette association. Le conseil s'est rendu à la demande faite et a souscrit le même montant que l'année dernière, soit $200. Le conseil a aussi décidé d'adopter un règlement de circulation dans les limites de la Ville. Il a été décidé d'installer des poteaux de stationnement sur la rue de Bord du Lac et des poteaux d'arrêt sur différentes rues conduisant au Boulevard.

Les échevins Larocque et H. E. Woolmer, élus par acclamation le 20 juin dernier, ont été assermentés.

La délégation de la ville de Pointe-Claire qui prendra part au voyage des Municipalités cette année comprend le maire DeBellefeuille, ainsi que les échevins Larocque et H. E. Woolmer.

Le conseil a ajourné au 11 juillet prochain, afin de permettre à l'échevin Delphis Blondin qui a été élu samedi dernier d'être présent.

L'échevin Gabias demande à ses collègues

(Suite de la page 4)

comité exécutif que la discussion s'est faite pendant quelques minutes sur la journée de huit heures, le travail en régie et l'emploi des journaliers dans les quartiers où les travaux se font.

Le rapport du comité demandait simplement d'accorder au plus bas soumissionnaire dans chaque cas divers contrats pour la construction d'un pavage permanent sur différentes rues.

L'échevin Papineau, appuyé par l'échevin Lesage, proposa l'amendement suivant:

"Que le rapport du Comité Exécutif présentement devant le Conseil soit retourné audit Comité, avec prière d'étudier l'opportunité de rejeter les soumissions qui ont été reçues relativement au pavage de la rue Jean-Talon qui y est mentionné et d'en demander de nouvelles en insérant, dans le cahier des charges, une clause à l'effet de contraindre les soumissionnaires, à donner, dans l'exécution de ce contrat, de l'emploi à au moins 70 p. c. des journaliers ou ouvriers résidant dans les quartiers Villeray et St-Jean, et à se servir, pour le transport de la terre et des autres matériaux, de toutes les voitures simples ou doubles hippomobile appartenant à des personnes résidant dans ledit quartier avant d'utiliser à cette fin des camions automobiles, et que ledit Comité soit en outre prié de nommer un inspecteur spécial pour voir à la fidèle exécution de la clause ci-dessus mentionnée du cahier des charges."

L'ECHEVIN GABIAS

L'échevin Gabias déclara immédiatement que l'on ne devait pas faire des contrats des questions de clocher. S'il est vrai que les propriétaires ne paient jamais plus que $5.00 pour un pavage, il n'en reste pas moins établi que si le pavage coûte cher, la taxe spéciale est plus élevée et payée par toute la ville puisqu'elle est répartie sur tous les propriétaires.

L'ECHEVIN BIGGAR

L'échevin Biggar remarqua qu'autrefois, on faisait le commerce international. Depuis quelques temps, on s'est appliqué à promouvoir le commerce au sein du pays seulement. On a ensuite restreint les bornes du commerce à la province puis à la ville même. Voilà que l'on veut maintenant restreindre le travail à un simple quartier. "Eh bien! moi, d'ajouter le représentant de Notre-Dame-de-Grâce, je suis d'avis que l'on ne donne du travail qu'aux riverains de la rue où se fait le pavage!"

L'échevin Papineau expliqua qu'il avait fait épargner à la ville 25 pour cent du coût du pavage puisque l'an dernier, l'ancienne administration votait un crédit de $130,000 pour le pavage de la rue Jean-Talon pour le travail à la journée", dit-il. Or, le contrat n'oblige la ville que pour une somme de $89,000. Il me semble que j'ai raison de réclamer de l'emploi pour les résidents de mon quartier dans une proportion de 70 pour cent."

L'ECHEVIN LESAGE

L'échevin Lesage rappela que la rue Jean-Talon, à l'ouest de St-Laurent, avait été pavée à la journée. Dans ce cas, au moins, on devrait donner le contrat pour la moitié de la rue pour faire exécuter les travaux de l'autre moitié à la journée. On serait ainsi en mesure d'établir la différence du coût entre les deux systèmes.

L'échevin Brien appuya l'échevin Papineau au sujet du travail pour les résidents du quartier.

L'échevin Brunet exposa, toutefois, qu'à ce compte, les quartiers du centre, où les travaux permanents sont tous faits, n'auraient aucun endroit pour envoyer travailler leurs chômeurs.

L'ECHEVIN LEGAULT

L'échevin Legault déclara que les échevins préconisant le système de M. Papineau s'exposaient à voir leurs rapports de travaux ajournés par les édiles dont les quartiers ne bénéficient pas de ces travaux. L'échevin Filion se déclara de l'avis de M. Legault. L'échevin Fortin exprima l'opinion que l'échevin Papineau n'apportait pas de remède à la situation. Il est plutôt en faveur du travail à la journée pour favoriser les citoyens de tous les quartiers.

RAPPORT RETOURNE

Finalement, l'échevin Lesage, appuyé par l'échevin Fortin, proposa de renvoyer le rapport au comité exécutif avec prière d'étudier le projet d'accorder les travaux en régie. C'est ce qui fut adopté.

RAPPORTS DU COMITE EXECUTIF

Voici la liste des rapports du comité exécutif, adoptés par le conseil:

QUARTIER SAINT-ANNE

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 7 octobre 1930, votant un crédit de $3,800.00 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue des Seigneurs, de la rue Notre-Dame à la rue Bassin.

QUARTIER BOURGET

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 22 juillet 1930 votant un crédit de $1,200.00 pour la construction d'un trottoir sur le côté nord de la rue Couture, de l'avenue Delorimier aux limites ouest.

QUARTIER SAINT-PAUL

A l'effet d'amender une résolution en date du 27 mai 1931 votant un crédit de $2,500.00 pour la construction d'un trottoir sur le côté est de la rue Eadie, de la rue Dubois à la rue Rockland.

QUARTIER SAINT-DENIS

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 21 août 1930 votant des crédits pour le pavage des diverses ruelles dans le quartier Saint-Denis.

A l'effet d'abroger une résolution du Conseil en date du 9 novembre 1931, votant un crédit de $3,100.00 pour la construction d'un trottoir sur le côté ouest de la rue Rivard, de l'avenue Laurier à la rue Boucher.

QUARTIER LAURIER

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 20 juin 1930 votant des crédits pour la construction d'un pavage sur différentes ruelles.

QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACES

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 10 mars 1931 re: pavage d'une ruelle sise au nord de la rue Saint-Jacques et d'une ruelle sise à l'est de la rue Girouard.

QUARTIER VILLE-MARIE

A l'effet de voter un crédit additionnel de $694.23 relativement à l'expropriation des lots numéros P-70, 81 et 71 du quartier est, situés rue Saint-Claude, Le Royer et Saint-Paul.

QUARTIER SAINT-LAURENT

A l'effet de constituer en corporation l'association dite "The Chinese Liberal Club". "Next meeting" de l'échevin Schwartz.

QUARTIER SAINT-ANDRE

A l'effet d'exempter de la contribution foncière annuelle la propriété appartenant à et occupée pour des fins sociales par la "Navy League of Canada" (Quebec Division) le tout en vertu de la section 61 du chapitre 105 de la loi 22, Geo. V.

QUARTIER SAINT-GEORGES

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de $934.62 en rapport avec l'expropriation d'une partie du lot 1489a du cadastre du quartier Saint-Antoine, requise pour l'ouverture à 50 pieds de largeur de la rue Cypress.

QUARTIER SAINT-HENRI

A l'effet de payer les factures du C. N. R. en rapport avec l'entretien de la traverse à niveau de la rue de Courcelles, pour l'année 1931.

A l'effet d'inscrire dans le régistre des rues publiques, etc., les ruelles Cazelais et Saint-Jacques, Saint-Rémi et Desnoyers.

QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACES

A l'effet de voter un crédit additionnel de $3,800.00 pour couvrir les dépenses incidentes à la construction des écuries dans ledit quartier.

QUARTIERS MONT-ROYAL ET NOTRE-DAME DE GRACES

A l'effet de voter un crédit de $42,000.00 pour la construction d'un égout dans le chemin de la Côte Sainte-Catherine.

QUARTIER MONT-ROYAL

A l'effet de voter un crédit de $32,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le chemin de la Côte des Neiges.

QUARTIER SAINT-PAUL

A l'effet d'approuver un projet d'annulation de bail en faveur de M. T. Poirier, re: empiètement sur le côté sud-ouest de la rue Briand.

QUARTIER LAFONTAINE

A l'effet de voter un crédit additionnel de $8,000.00 pour l'achat et la taille de la pierre pour le chalet du parc Lafontaine.

A l'effet d'exempter de la contribution foncière annuelle l'immeuble connu sous le nom de la "Palestre du National" situé rue Cherrier et appartenant à "L'Association Catholique de la jeunesse canadienne-française".

QUARTIER SAINTE-MARIE

A l'effet d'accorder à la "Dominion Bridge Co.", le contrat pour la construction de la balustrade au mur du parc Bellerive, au prix de $2,100.00.

QUARTIER SAINT-EUSEBE

A l'effet de payer à la Cie A. Janin Building, les prix unitaires pour les travaux additionnels pour l'excavation nécessaire pour les assises du mur de soutènement du pont de la rue Rachel.

QUARTIER MAISONNEUVE

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire Anglin Norcross Ltd, le contrat pour la construction d'un pavillon et d'une chaufferie au jardin botanique du parc Maisonneuve, au prix total approximatif de $47,500.00 plus $500.00 pour l'exécution des travaux d'excavation à la pelle à main, et de voter un crédit de $60,000.00 à cette fin.

QUARTIER MERCIER

A l'effet d'approuver la vente à l'enchère de certains lots situés rues Sherbrooke et De Boucherville.

A l'effet d'approuver la vente à l'enchère d'un lot situé rue Taillon.

QUARTIER SAINT-EDOUARD

A l'effet d'approuver la vente à l'enchère de certains résidus de terrains provenant de l'expropriation relative au tunnel de la rue Saint-Hubert.

QUARTIER SAINT-JEAN

A l'effet d'accorder à A. Janin Building Co. Ltd. le contrat pour la construction de conduits souterrains dans le district souterrain numéro 21, au prix de $67,222.00, et de voter un crédit de $114,174.80 pour le coût de ce contrat, la réfection des pavages, les frais de surveillance, etc.

QUARTIER MONTCALM

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité accorde la permission à M. D. Rivenna, d'avoir un droit de vue ou de pratiquer des ouvertures dans le mur nord-ouest de la bâtisse qu'il a érigée sur des lots situés sur l'avenue Papineau.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de $750.00 pour l'expropriation des terrains requis pour la construction du tunnel de la rue Papineau, afin de payer l'indemnité additionnelle accordée à Madame J.-H. Depelteau.

QUARTIER ROSEMONT

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour parachever la construction d'un égout dans la rue Beaubien et la 12ème avenue.

RE: homologation de partie de la Huitième avenue et de la Neuvième avenue, et de partie de la rue Saint-Jérôme.

QUARTIERS VILLERAY ET HOCHELAGA

A l'effet de voter les crédits requis pour la construction d'un pavage permanent sur certaines ruelles, savoir:

Ruelles situées à l'est de la rue Lajeunesse, entre les rues Guizot et Jarry, $13,700.00.

Ruelles situées à l'est de la rue de Châteaubriand, de la rue Jarry à la rue Mistral, $7,000.00.

Ruelle située à l'est de la rue Saint-Dominique, entre les rues Jarry et Guizot, $9,500.00.

Ruelles situées à l'est de la rue Joliette, entre les rues Adam et Lafontaine, $9,300.00.

QUARTIER VILLERAY

A l'effet d'autoriser la vente du résidu du lot No 240, situé rue Jean-Talon, à l'ouest de la rue De Saint-Vallier.

QUARTIERS VILLERAY ET SAINT-JEAN

A l'effet d'accorder, au plus bas soumissionnaire dans chaque cas, divers contrats pour la construction d'un pavage permanent sur différentes rues. (Retourné au comité exécutif).

QUARTIER ARMTSIC

A l'effet d'autoriser M. Jos. Loranger, entrepreneur de la partie de l'égout collecteur du Nord, comprenant le boulevard Perras et les rues Millen et Kelly, entre les rues Curotte et Henri-Julien à fournir et poser de la brique pastique au lieu de blocs de scorie, pour ce contrat.

A l'effet d'autoriser MM. Hénault et Heffernan, entrepreneurs de la partie de l'égout collecteur du Nord, comprenant la rue Kelly, entre les rues Henri-Julien et Meilleur à fournir et poser de la brique plastique No 1 au lieu de blocs de scorie pour ce contrat.

A l'effet d'approuver les conditions imposées à toute personne qui obtiendra le droit d'exploiter les boîtes à journaux, et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à mettre à l'enchère les espaces de trottoirs où les journaux pourront être vendus avec comme mise à prix d'évaluation municipale du terrain qui doit être ainsi occupé. "Next meeting" des échevins Augry et Schubert.

A l'effet d'autoriser le Contrôleur et Auditeur de la Cité à imputer sur les crédits de l'année courant, certains comptes représentant des dépenses faites en 1931.

A l'effet d'autoriser le Comité Exécutif à distribuer la somme de $265,000.00 aux associations de charité s'occupant des chômeurs dans le besoin et des chômeurs sans asile.

A l'effet d'autoriser l'émission, au moyen de rentes inscrites, d'un emprunt au montant de $1,619,000.00 en vertu du règlement No 394, tel qu'amendé par les règlements Nos 511 et 1178 et au montant de $600,000.00 en vertu du règlement No 423, tel qu'amendé par les règlements Nos 524, 902, 1021 et 1179.

A l'effet d'accorder à la Canadian General Electric le contrat pour la fourniture d'un appareil frigorifique pour le Refuge Meurling et pour l'hôpital civique au prix de $1,905.00.

Recommandant que l'ex-capitaine du service des Incendies, Zotique Goneau, soit mis à sa retraite.

A l'effet d'accorder à St-Georges Construction Co. Ltd. le contrat pour la fourniture d'environ 30,000 tonnes d'asphalte.

A l'effet d'accorder un certificat de police d'assurance acquittée, au montant de $1,000.00, à l'ex-pompier Pierre Boisconnault.

A l'effet de voter un crédit de $10,142.62 pour la pose d'un tuyau à l'eau dans différentes rues.

A l'effet d'approuver deux projets de contrats, l'un entre la Cité et la ville Saint-Laurent et l'autre entre la Cité et la ville de Montréal-Ouest, par lesquels la Cité consent, à certaines conditions, à approvisionner d'eau ces municipalités.

A l'effet d'imposer, en vertu de l'article 451 de la charte, une taxe de $400.00 sur l'abattoir privé de MM. E. & A. Leduc, pour l'année 1932.

Recommandant que le projet de règlement actuellement devant le Conseil à l'effet d'amender le règlement No 422, concernant les taxes, soit amendé de façon à modifier le prix de certaines licences. (Laissé sur la table).

A l'effet de fixer le taux de la taxe qui doit être imposée en 1932 en vertu des règlements Nos 595, 610 et 784.

A l'effet de voter divers crédits au sujet des conduits souterrains que la Cité doit construire à ses frais en vue de l'installation des câbles et des signaux de circulation aux quarante-huit intersections de rues où la Northern Electric Co. doit installer un système de signaux lumineux en vertu d'un contrat qui lui a été accordé. "Next meeting" de l'échevin Weldon.

A l'effet de prier les autorités fédérales de prendre les mesures nécessaires pour que la Compagnie des chemins de fer Nationaux continue et complète l'exécution de son projet de gare-terminus, etc., à Montréal.

A l'effet d'accorder à la Compagnie Joseph Elie Limitée, le contrat pour la fourniture et l'épandage d'asphalte liquide et d'huile à chemin sur les rues en macadam, au prix de $23,375.00.

A l'effet de voter les crédits requis pour la construction de trottoirs sur les rues suivantes: — savoir,

QUARTIER MAISONNEUVE

Rue Boyce côté sud), de Pie IX à Desjardins, $1,800.

Rue Leclaire (côté ouest), de Rouen à Hochelaga, $2,200.

QUARTIER PREFONTAINE

Rues Darling (côté ouest), de Rouen à Hochelaga, $3,000.

Rue Cuvillier, (côté ouest), de Hochelaga à Sherbrooke, $2,700.

A l'effet de voter un crédit de $13,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Darling, de la rue Rouen à la rue Hochelaga.

A l'effet de voter les crédits requis pour la construction d'un pavage permanent sur les rues suivantes:—savoir,

QUARTIER SAINTE-ANNE

Rue Dupré, de Notre-Dame à Saint-Maurice, $4,000.00.

Rue Dupré, de Saint-Maurice à Saint-Paul, $2,500.00.

QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACES

Rue Draper, de Somerled à Chemin Côte Saint-Luc, $17,800.00.

A l'effet de voter un crédit de $1,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Dupré, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Paul, quartier Sainte-Anne.

A l'effet de voter les crédits requis pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles suivantes, savoir:—

QUARTIER MERCIER

Ruelle située à l'est de la rue Vlau, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine, $10,500.00.

QUARTIER MONTCALM

Ruelle située à l'est de la rue Marquette, de la rue Bellechasse à la rue Beaubien, $14,400.00.

Ruelle située à l'est de la rue Fabre, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, $13,200.00.

QUARTIER SAINT-EDOUARD

Ruelle située à l'est de la rue Christophe-Colomb, de la rue Des Carrières à la rue DeFleurimont, $10,400.00.

A l'effet d'accorder aux plus bas soumissionnaires MM. N. Frascarelli et D. Palangio, au prix approximatif de $7,702.00, plus $3.50 la verge cube pour l'excavation du roc, le contrat pour la construction d'un pavage dans la rue Université, de la rue Sherbrooke à la place Walbrac

Ses amies essayent de lui aider . . mais elle ne veut pas écouter . . elle ne s'en occupe pas

"Que vais-je faire . . . Je suis si nerveuse que je pourrais crier"—Que de fois vous vous êtes trouvée dans cet état, vous-même!

CES FEMMES HYSTERIQUES!

ELLE pleure ... sanglotte ... rit! Les larmes aux yeux pour un instant . . . et souriant la minute d'après! C'est triste d'être dans cet état! Elle ne peut se contenir . . . la moindre chose lui fait perdre la tête.

Constamment fatiguée . . . les nerfs tendus au maximum, elle s'efforce de faire son ouvrage.

Elle semble vieillie, hagarde. Elle est irritable, absurde. Ses amies essaient de lui aider . . . elle ne veut même pas écouter. Elle en est rendue à ne plus s'occuper de rien.

C'est une pitié de la voir souffrir ainsi . . . quand c'est tellement inutile!

Mal de tête constant, mal de dos, douleurs tranchantes et vertiges, tout cela enlève à cette femme la jeunesse, beauté et santé.

Si, seulement, elle voulait donner une chance au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham de la soulager . . . comme elle serait bien et heureuse.

Ce simple remède a soulagé 98 femmes sur 100 qui ont déclaré l'avoir employé.

N'allez pas croire que vos maux sont différents, ni que ce remède ne vous fera rien. *Il le peut!* Donnez-lui une chance et observez comme ces maux de tête et de dos disparaissent sous son effet tonifiant.

Les nouvelles tablettes sont si faciles à prendre. Vous les glissez dans votre sacoche tout aussi proprement qu'un comprimé. Et que de soulagement elles donnent au cours de ces "périodes pénibles!"

Mais que vous préfériez le Composé sous forme de tablettes ou de liquide, *essayez-le*, au moins! Qu'il vous prouve qu'il peut faire pour vous le bien qu'il a produit sur les autres. Constatez par vous-même le bienfaisant soulagement qu'il donne réellement.

Essayez Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham sous forme de tablettes

RÉPONSE À TOUT

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire si vous savez si le club de Mlle Catherine Warm, Los Angeles, Cal., existe encore et me donner l'adresse si vous la connaissez, A qui faut-il s'adresser au sujet de la loi Lacombe ? — GEORGES BONNAU.

R.—J'ignore tout de ce club, s'il existe encore ou quelle est son adresse. Pour la loi Lacombe, adressez-vous à l'honorable Jules Allard, protonotaire, Palais de Justice, Montréal. Vos demandes de chansons seront publiées le samedi.

Q.—Je viens vous demander conseil. J'ai deux filles, une de quatorze ans et l'autre de dix ans. Je veux bein les faire instruire. Celle de quatorze ans va au couvent dans notre place, mais elle aimerait mieux finir son cours dans un autre couvent éloigné pour faire changement. Je sais qu'elle va beaucoup s'ennuyer car elle n'est jamais partie de la maison. Je veux les bien élever mais elles sont un peu gâtées car elles ont toujours eu tout ce qu'elles ont désiré. Je tiens restaurant. Il me semble qu'une fille qui le veut peut aussi bien finir ses études dans sa place comme ailleurs ? — UNE QUI AIME SES ENFANTS.

R.—Une enfant de quatorze ans a souvetn des caprices, vous ne devez pas être sans l'ignorer. C'est probablement un caprice de sa part de vouloir s'éloigner ainsi, ou une idée qu'une petite compagne lui aura mise dans la tête. Si vous croyez qu'elle va s'ennuyer, si le couvent où elle se trouve actuellement est bon et que vous croyez qu'elle peut y terminer ses études avec succès, je ne vois nullement la raison de cet éloignement, qui, de plus, occasionnerait certainement un surcroit de dépenses.

Q.—Est-ce que je pourrais remédier à une robe de crêpe Celanese blanche que j'ai tachée avec du Cutex foncé ? — Quel jour était le 8 novembre 1916? — Quel est le caractère d'une personne née en novembre et en juin ?

R.—Essayez de faire disparaitre la tache avec de la gazoline ou de la benzine et lavez ensuite la robe car le Celanese se lave bien. Si malgré cela le Cutex, qui est une matière grasse, ne part pas, envoyez la robe chez le nettoyeur. — Un samedi. — Les femmes nées en novembre ont le visage plutôt large, intelligent et sérieux, le caractère énergique, bon et tenace et un bon jugement: elles savent commander, diriger leurs affaires d'une façon pratique, mais elles sont emportées et violentes. Malgré ces travers qui nuisent beaucoup à la paix du foyer, elles ont du coeur et sont épouses fidèles et dévouées. Les femmes nées en juin sont douces et compatissantes, quoiqu'un caractère nerveux les domine. Elles se font des montagnes avec des riens et sont d'une impatience motivée par leurs nerfs. Elles sont économes, sages, discrètes et réservées. Elles sont aussi très curieuses, promptes, mais reviennent immédiatement de bonne humeur. Ce sont d'excellentes femmes de maison.

Q.—Voulez-vous me donner l'adresse de John D. Rockefeller ?— RISQUETOUT.

R.—John D. Rockefeller, 4 ouest, 54ème rue, New-York

Q.—Seriez-vous assez bonne de me donner la recette de la bière blanche au gingembre si vous l'avez. Quel était le 9 août 1904 ? —ROSETTE.

R.—Faire fondre deux livres de sucre granulé dans une pinte d'eau froide. Faire bouillir deux onces de gingembre en branches, pendantu ne demi-heure environ, dans un pot d'eau. Mettre une galette de yeast (royale ou autre), dans un peu d'eau froide. Mélanger le tout en ajoutant cinq pintes d'eau froide et deux ou trois citrons coupés en petits morceaux. Couvrir le récipient ou plutôt la cruche avec un linge clair et la placer au soleil ou près du poêle pendant 24 heures, puis couler et embouteiller en bouchant solidement. Servir à partir du troisième ou quatrième jour.

L'étamage des glaces et sa conservation

Les glaces s'altèrent souvent à la longue, surtout lorsqu'elles sont placées contre le mur et dans une pièce humide. Il se forme, tantôt des espèces d'arborisations d'un effet désagréable, tantôt des petits points imperceptibles qui se transforment vite en taches grises.

Comment réparer? peut-être qu'en appliquant derrière un "petit morceau de feuille d'argent" bien poli, la tache serait atténuée.

Le tain des glaces est un composé d'étain, de mercure, de bismuth et de plomb. Sous l'influence de l'humidité, ces métaux se désagrègent. Il n'y a pas de moyen parfait de réparer cette dégradation, un étamage nouveau en un seul point ferait tache lui-même, le mieux est de le refaire complètement.

Un mal qu'on ne peut guérir doit être prévu et les moyens de d'éviter mis en pratique, surtout quand ils ne sont pas compliqués. C'est ici le cas.

Vernis.—Avant de placer les glaces, il suffit de passer derrière, sur le tain, une couche de très bon vernis, très souple, du vernis à tableaux, par exemple. Si on ne peut s'en procurer, si on le trouve trop cher, on peut en composer un soi-même avec du kaolin en poudre, 2 onces; puis du graphite pur, 3 onces; ajouter de la térébentine de Venise 1 1-2 livre et de la résine de Damas, 5 onces.

Faire fondre au bain-marie en remuant sans discontinuer avec une cuillère de bois on un vulgaire bâton, puis avec un large pinceau en induire l'envers de la glace sur le tain, mettre deux couches tièdes; avoir soin de donner le coup de pinceau toujours de haut en bas, sans remonter ni badigeonner transversalement.

Si toute la surface étamée est couverte, la glace sera à l'abri des piqûres, quel que soit l'endroit où elle sera placée.

Une protection insuffisante. — Mais, direz-vous, presque toutes les glaces sont protégées derrière par des planchettes. Evidemment, c'est une double sécurité contre la casse et contre le contact direct avec le mur. La protection n'est cependant pas toujours suffisante en ce qui concerne l'humidité, bien des fois on s'en aperçoit. Il ne faut donc pas hésiter, avant de mettre une glace en place, à enlever la planche et à étendre une couche protectrice de vernis ou de peinture.

Ces planches sont généralement maintenues par des clous repliés, qu'il suffit de faire retourner sur eux-mêmes, ce qui ne demande aucune force et ne présente aucune difficulté.

Quand la précaution n'a pas été prise dès le début, il est encore temps d'agir au moment d'un déménagement ou à l'occasion d'un déplacement, si toutefois le mal n'a pas fait son apparition.

Le Royaume des Femmes

Découpes en diagonales

Toilette pour le soir, en crêpe Georgette, soit en crêpe satin ou en un de ces fins lainages dont la mode prône la nouveauté et l'imprévu. Elle est blanche, noire ou bleue verte ou rouge, teintes en vogue. Des découpes dégagent la ligne du corsage derrière et amincissent le dos malgré la hardiesse d'un drapé écharpe étoffant un côté. — Des découpes réincrustées ou piquées appliquent le tissu aux hanches pour la jupe en un mouvement tournant harmonieux. Les découpes se terminent en ampleur godée distribuée seulement derrière.

Les Décrets de la Mode

L'été voir raccourcir chaque jour la ligne de la jaquette, comme si, à mesure que nous avançons vers la chaleur, s'impose la nécessité d'enlever toute importance à ce vêtement. La jaquette actuelle a des allures de boléro; elle tombe droite, atteignant à peine la ligne de la hanche et s'écartant suffisamment devant pour laisser admirer la fantaisie d'une blouse d'allure tout à fait coquette.

On emploie beaucoup, pour le tailleur, un lainage mélangé noir, blanc et jaune, formé de damiers minuscules et donnant un reflet d'un gris très doux. La jupe se fait plate du dos et a deux plis ronds sur le devant. Ces plis, larges, se terminent par deux pointes capucin qui remontent assez haut sur la blouse à laquelle ils s'accrochent par de gros boutons fantaisie.. Façon moderne de joindre la jupe au corsage, alors que la ceinture, par derrière, reste ronde et plate, et en tissu également. La blouse est en linon de fil blanc, travaillée devant d'un pli ronde, le long duquel viennent s'égrener une suite de petits boutons lingerie. De chaque côté ondulent de courts volants en dentelle Valenciennes. Le haut du col est en linon à pointes, celles-ci retombant sur le paletot. Celui-ci très court, a des manches longues et s'agrémente du côté gauche d'une poche taillée dans le lainage et dessinant un court croissant.

Préfère-t-on au tailleur la petite robe de lainage, et entend-on la prendre tout à fait dans le goût du jour? il faut choisir un lainage bleu moyen à petites côtes, ces dernières donnant un aspect velouté au tissu. La façon en sera simple et droite, comme le bon goût l'indique avec un lainage de cette nuance. Le haut de la robe sera croisé et garni de boutons blancs se continuant sur la jupe, dont le devant est plissé, le dos et les côtés plats. La coquetterie aimable du costume tient à la présence d'un col de piqué blanc placé autour de l'encolure et venant croiser en châle sous un noeud en piqué fait de deux coques plates. Les parements du bas des manches rappellent la fantaisie de l'encolure. Cette parure de piqué blanc, fleurie d'un noeud de même tissu, est un des décors favoris de nos petites robes estivales. C'est un rien, peut-être, mais c'est un petit rien précieux, puisqu'il suffit à donner de l'élégance à la plus modeste des robes.

A l'époque des grandes chaleurs, nous voyons, succédant à la robe de lainage bleu clair, celle de shantung vert épinard dont l'éclat cru n'a sous l'ardente lumière du soleil rien d'excessif. Le piqué sera alors remplacé par du crêpe blanc plus léger et plus souple, formant une garniture plus importante dans la toilette. Le crêpe blanc s'emploie sous forme d'un plastron apparaissant dans le décolleté du corsage et au bas des manches arrêtées au coude en un haut bouffant serré au poignet. Le décolleté est arrondi en forme de coeur, touchant presque la taille et montrant ainsi un large plastron du corsage blanc; le haut est orné de deux volants dessinant collerette devant, à l'encolure.

Lorsque la robe prend allure plus habillée, elle se fait en crêpe de Chine: mais alors la garniture se modifie: elle n'est plus blanche, mais du ton de la robe.

Quelques recettes de saison

Coquilles d'oeufs
Côtes de veau aux oeufs d'or
Pommes de terre Margot
Marmelade de pommes au ris au lait

Potage Mimosa
Consommé au riz
Poulet chasseur
Pain de laitues
Gâteau aux blancs d'oeufs

Coquilles d'oeufs. — Quatre oeufs, quelques moules, quelques crevettes, un peu d'épluchures de truffes.

Faites cuire quatre oeufs brouillés, mêlez quelques moules cuites à la marinière, quelques crevettes décortiquées, un peu d'épluchures de truffes. Après avoir bien remué le tout ensemble, placez de ce mélange dans des coquilles Saint-Jacques légèrement beurrées. Recouvrez de chapelure et de petits morceaux de beurre et passez au four.

Côtes de veau aux oeufs d'or.— Quatre côtes de veau, quatre oeufs, pelures de truffes, zeste de citron, friture, chapelure, pommes de terre, maitre d'hôtel moutardée.

Panez des côtes de veau et passez-les à la poêle. Cuisez quatre oeufs mollets, écoquez-les et enrobez-les d'un appareil à pommes dauphine dans lequel vous aurez ajouté un salpicon de truffes et un zeste de citron.

Panez les oeufs, passez-les à la friture fumante. Dressez les côtes de veau en couronne sur un plat rond; disposez au milieu un nid de pommes paille dans lequel vous placerez les oeufs; servez à part une maitre d'hôtel légèrement moutardée.

Pommes de terre Margot.—3½ livres de pommes de terre, hachis de viande (restes), sel, poivre, persil, ciboules, échalotes, deux oeufs, farine, friture.

Faites cuire les pommes de terre à l'eau, épluchez, écrasez et mélangez avec un hachis de viande, en ajoutant sel, poivre, persil, ciboule, échalotes hachées; liez avec deux oeufs, faites des boulettes, passez-les à l'oeuf battu, puis à la farine et faites frire.

Marmelade de pommes au riz au lait.—Pommes, riz, lait sucré, écorce de citron, blancs d'oeufs.

Préparez d'une part une bonne marmelade et de l'autre du riz au lait bien sucré, auquel vous ajoutez un morceau d'écorce de citron. Mettez ensuite, dans un plat bien beurré allant au four, une couche de marmelade, puis une couche de riz, puis une seconde de marmelade, et encore une autre de riz; donnez au tout une forme un peu conique. Recouvrez enfin de quelques blancs d'oeufs bien sucrés et battus en neige ferme et mettez à four doux.

Potage Mimosa. — Bouillon de viande, haricots verts, quatre oeufs.

Le potage Mimosa est excellent et joli à l'oeil. Il faut d'abord avoir préparé la veille un très bon bouillon de viande. Vous avez fait cuire à part des haricots verts émincés finement dans de l'eau salée... et vous avez mis à durcir des oeufs.

Au moment de servir, vous passez au travers d'une passoire à gros trous les jaunes des oeufs durs, qui formeront de petites boules d'or. Cela figure la fleur de mimosa. Vous ajoutez les haricots verts, déjà cuits, au bouillon, ils figureront le feuillage, et vous aurez ainsi un potage délicieux au goût et amusant à l'oeil.

Consommé au riz.—Du consommé, des quenelles de veau, du riz d'Indochine.

Dans un consommé où vous aurez versé une garniture de petites quenelles de veau, ajoutez du riz d'Indochine bien lavé, cuit à part à raison de trois cuillerées par litre de consommé. Servez chaud.

Poulet chasseur.—Un poulet, 3 onces de jambon maigre en dés, 4 onces de champignons, 1 once de beurre, un verre de vin blanc, un verre d'eau, deux cuillerées de tomate concentrée, un bouquet, poivre, sel.

Jetez le jambon dans la casserole où se trouve le beurre fondu et chaud, faites-les fondre, ajoutez le poulet, faites-le bien revenir. Saupoudrez-le de deux cuillerées de farine, secouez-le bien, ajoutez l'eau, le vin, les champignons émincés, le bouquet, la tomate, poivre et sel, laissez cuire vingt-cinq à trente minutes et servez.

Pain de laitues.—Deux ou trois laitues, un ou deux oeufs, une cuillerée de farine, un verre d'eau, 1 once de beurre, une sauce blanche, quelques mies de pain.

Nettoyez les laitues, faites-les cuire à l'eau bouillante salée : quand elles sont cuites, égouttez-les, hachez-les, passez-les au tamis, ajoutez-y de la mie de pain trempée au préalable dans du lait; faites une sauce blanche avec beurre, eau, farine ; versez cette sauce sur la préparation, laissez bouillir le tout cinq minutes et assaisonnez. Beurrez un moule, ajoutez un ou deux oeufs entiers à la préparation et versez dans le moule ; faites cuire au bain-marie pendant une demi-heure et au four pendant une demi-heure ; retournez le pain sur un plat et servez avec une sauce blanche.

Gâteau aux blancs d'oeufs.—3 onces de beurre frais, 1-4 livre de sucre en poudre, un sachet de sucre vanillé, 2 onces de farine et 2 onces de fécule, six blancs d'oeufs, un paquet de levure.

Mélangez le beurre frais avec le sucre en poudre vanillé, la farine et le fécule.

Ajoutez six blancs d'oeufs battus en neige et au dernier moment un paquet de levure.

La pâte achevée, déposez-la dans un moule beurré et mettez tout de suite dans un four chaud.

Et si ce gâteau vous semble bon, eh bien!... vous le recommencerez.

Foie de veau bourgeoise. —Un foie de veau, lardons, beurre, une cuillerée de farine, un verre de vin, bouquet garni, épices.

Laissez le foie entier et piquez-le de lardons. Mettez-le revenir dans le beurre chaud en ayant soin de le faire dorer de tous les côtés. Retirez le foie et liez du beurre nouveau avec une cuillerée de farine. Remettez le foie avec un verre de vin, bouquet garni, épices. Laissez cuire à feu doux deux ou trois heures en tenant la casserole bien close. Veillez à ce que le foie ne prenne pas au fond. Dégraissez avant de servir.

Sur la plage

Une grave question divise actuellement les couturiers, ainsi d'ailleurs que leurs élégantes. Portera-t-on encore cet été le pyjama de plage qui fit fureur ces saisons dernières, tant sur la Côte-d'Azur qu'à Deauville et à Biarritz ? Les avis sont nombreux... et opposés, ainsi qu'il apparait dans les articles et interviews, consacrés à cet important problème... Mais, d'ores et déjà, on peut affirmer que le nombre des ferventes du pyjama a sensiblement diminué. Ce vêtement, d'ailleurs, malgré son originalité et les gracieuses formules qu'il peut adopter, ne convient qu'aux femmes très jeunes, minces et élancées. Je le trouve très commode pour le bateau; le pantalon, droit ou légèrement évasé, de piqué ou de flanelle blanche, faisant ensemble avec une blouse sans manches, de même tissu, dont le dos très échancré présente des bretelles boutonnées placées transversalement. Une vareuse de lainage marine et un béret complètent parfaitement cette tenue. Mais, pour la plage, la jupe-culotte me semble bien préférable au pyjama. Elle est tout aussi pratique, beaucoup plus seyante et, surtout beaucoup plus féminine.

Quelquefois, elle affecte la forme portefeuille. Elle peut être entièrement plissée, ou n'avoir qu'à l'intérieur une ampleur donnée par du plissé soleil. Selon la température, les corsages de nos robes de plage seront des sweaters, tricotés à la main, et montrant les points les plus divers, ou des blouses, à simples emmanchures de tissu léger, uni ou imprimé. La jupe à bretelles, boutonnées et amovibles, est tout indiquée pour les robes de plage.

Il va sans dire que les teintes vives sont, avec le blanc, infiniment séduisantes au bord de la mer. Le bleu dur, le vert-prairie, les rouges chairs, les jaunes et les oranges, composeront quantité d'ensembles. C'est là que triompheront les pois, les rayures bayadères et les imprimés à petits dessins géométriques. Vous pourrez unir les coloris les plus opposés et vous permettre des mélanges heurtés qui, ailleurs, ne seraient pas admis.

Les tissus les plus en faveur sont, outre les lainages légers, les toiles de soie exotiques à grain irrégulier, genre honan ou tussannam; le foulard, les soies artificielles, très diversement façonnées et les nouveaux tissus de coton, dont nous raffolons littéralement. Ils sont, ces tissus, admirablement travaillés ! qu'il s'agisse de voiles, de toiles, de piqués, de crêpes. Leur plasticité permet de composer de ravissants costumes et, à l'encontre de la toile de fil, ils ont le grand avantage de ne pas se chiffonner, qualité primordiale pour la plage.

Les petits vêtements qu'nous plurent tant à la ville, font également partie de nos ensembles de plage: courts boléros sans manches, vestes droites ou ajustées, s'arrêtant aux hanches. Très souvent, ils sont, sur une robe blanche, de couleur vive et tranchée.

Nous ne saurions oublier l'écharpe. Elle sera de laine tricotée ou de soie imprimée. Le carré, noué au foulard, est fort gracieux. Vous aurez, chères lectrices, pour compléter votre costume de plage, le choix entre un bonnet tricoté et une grande capeline aux bord descendants en arrière.

On emploie, pour ce genre de chapeau, le paillasson, parfois de deux tons contrastés, la toile de soie ou de coton, quelques pailles exotiques. La calotte se ceinture d'un gros grain d'une cordelière semblable à celle qui entoure l'encolure de sweater, d'un biais de soie imprimée, assortie à l'écharpe ou à la cravate.

L'air salin étant peu favorable au métal, je vous conseille, chères lectrices, de ne porter au bord de la mer que des colliers et bracelets de bois, de porcelaine ou de galalithe.

Petits conseils

Pores dilatés et points noirs. — Les pores dilatés proviennent de ce que les glandes sébacées ne travaillent pas normalement, et avec le temps les pores s'élargissent et ne se referment plus. Les points noirs se forment par le contact avec les impuretés de l'air, lorsque les pores sont bouchés par le sébum (matière grasse si nécessaire à l'élasticité de la peau) accumulé à l'orifice des glandes sébacées. Pour guérir cela, observer avant tout une alimentation légère: peu de viande et pas d'épices. Généralement, les personnes aux pores dilatés souffrent de constipation. Il faut la soigner sans prendre des purgatifs, qui sont toujours mauvais pour l'épiderme. Ne mettez jamais d'eau de Cologne ou de produits blanchissant extérieurement les points noirs, cela ne ferait qu'aggraver le mal.

Il faut donc arriver à rendre l'épiderme normal de façon que les pores absorbent et éliminent sans faire de déchets. Ensuite seulement on peut resserrer les pores dilatés. Pour la toilette du visage, prenez de l'eau chaude et, à la place de savon, employez un corps gras. Frottez tous les soirs avec une petite brosse tendre et avec de l'eau chaude additionnée d'une cuillerée de borate de soude les parties où se trouvent les pores dilatés et les points noirs. Mettez ensuite une crème de nuit peu grasse, car le borate a des qualités astringentes, il pourrait dessécher l'épiderme. Pour les points noirs invétérés ou durcis par l'eau de Cologne, mettez des compresses d'une décoction chaude de guimauve (quatre racines pour une pinte d'eau). Une fois par semaine, essayez de faire sortir les déchets de graisse et les points noirs en les pressant doucement entre deux doigts avec une serviette propre. Après quelques semaines ou, si vous êtes fortement atteintes, après quelques mois, quand la peau ne fera plus de déchets, vous pouvez employer de temps en temps une lotion astringente ou alcoolisée pour resserrer les pores. Mais ne la laissez jamais agir longtemps et intercalez toujours une crème de nuit.

Nez brillant.—Si votre nez brille, c'est que l'épiderme n'absorbe et n'élimine pas suffisamment. Il faut donc activer la sécrétion des glandes sébacées et sudoripares.

Enduisez votre nez d'un corps gras et frottez-le avec une petite serviette éponge trempée dans de l'eau très chaude. Ensuite mettez un peu de crème de nuit que vous ferez bien pénétrer en massant très légèrement le nez en tous sens. Le matin, faites une ablution d'eau froide, séchez et étalez votre crème de beauté sur le nez comme sur tout le visage. Essuyez l'excès de crème avec un linge fin et poudrez-vous. Au bout de quelques semaines, ou même de quelques jours, votre nez ne brillera plus et la poudre tiendra, si la crème de beauté est appropriée à votre épiderme.

Tarzan, au Coeur de la Terre

L'enfant, dont le nom était Ovan, ne pouvait comprendre pourquoi Tarzan avait sauvé sa vie. "Vous n'êtes pas de ma tribu", dit-il, "et malgré cela vous avez attaqué le terrible animal et l'avez tué. Aucun ennemi n'aurait fait cela". "Je ne suis pas votre ennemi", répondit l'homme aux singes. "Je suis un étranger d'un autre monde, et je suis perdu". Ovan regarda longuement sans broncher le beau géant devant lui. "Je vous crois", dit-il alors, "bien que je ne comprenne pas. Mais les hommes de ma tribu ne croiront pas".

"Emmenez-moi à votre village", dit Tarzan, "je parlerai à votre chef". "C'est mon père", dit Ovan "s'il décide de vous tuer, je vais essayer de vous aider". Comme ils marchaient le long du sentier, l'enfant raconta comment il était sorti des cavernes de son peuple, seul, pour aller à sa première aventure. "Car c'est ainsi seulement qu'un homme peut espérer devenir un guerrier", expliqua-t-il "Alors j'ai rencontré le grand ours et bien qu'il m'aurait tué, je l'aurais combattu". Et lui-même Tarzan sourit des paroles de l'enfant comme il racontait combien puissants étaient son père et les guerriers de sa tribu.

Comme tous deux cheminaient vers Clovi, le village de l'enfant, ce dernier abandonnait graduellement son attitude soupçonneuse à l'égard de Tarzan. Bientôt il semblait l'accepter comme il l'aurait fait d'un membre de sa propre tribu. Il remarqua les blessures faites par les griffes du thipdar sur le dos et les épaules de Tarzan. Plusieurs questions lui apprirent la cause de cet accident. Ovan savait que les blessures étaient douloureuses et lorsqu'ils parvinrent à un ruisseau, il insista pour les nettoyer et appliquer certaines feuilles qui devaient aider à guérir les déchirures.

L'enfant savait que cela causait une intense douleur. Mais pas un muscle du visage de Tarzan ne broncha et ainsi l'admiration de l'enfant pour son nouveau compagnon fut augmentée. Le petit Clovien était un enfant au coeur sensible à celui de l'homme aux singes et tous deux devenaient rapidement une bonne paire d'amis. L'enfant était très intéressé dans le poignard de Tarzan lorsque l'homme aux singes confectionna une nouvelle lance et d'autres flèches. "Nous sommes presque rendus", dit Ovan, en faisant halte au-dessus d'un grand canyon. "En bas se trouve Clovi. Peut-être est-il mieux que vous continuiez votre chemin. Je ne veux pas que vous soyez tué".

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Robe d'enfant très seyante, en tissu imprimé jaune et blanc. Un biais de toile blanche est employé pour la garniture.

Ce patron (2840) peut être obtenu dans les grandeurs de 2, 4 et 6 ans.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.

2840

Est-ce un désir de changement en un retour vers la féminité qui nous vaut une telle éclosion de blouses. La blouse convenez-en, se prête à toutes les fantaisies et se renouvelle plus facilement qu'une robe. La vogue des tailleurs entraine celle des blouses sans doute cependant on porte la blouse "également" avec le manteau long ou trois quarts.

Conseils Pratiques

Pour faire cuire à l'eau bouillante des oeufs fendus.—Imbibez de vinaigre un petit tampon d'ouate et frottez légèrement sur la fêlure de l'oeuf. Ceci fait, posez doucement l'oeuf dans l'eau bouillante à l'aide d'une cuiller de bois, vous pourrez ainsi le faire cuire sans qu'il se vide dans l'eau.

Nettoyage du cuvre et de l'argent.—Au lieu de se servir d'eau de cuivre, qui est un poison violent, on nettoie parfaitement le cuivre avec des feuilles et des queues d'oseille.

Le même procédé se recommande pour blanchir l'argenterie noircie par les oeufs.

Nettoyage des tapis d'Orient.—Pour raviver les couleurs d'un tapis, il faut le faire bien battre, à l'envers et à l'endroit, jusqu'à ce que la poussière en soit entièrement sortie. Enlever ensuite les taches d'encre, s'il en existe, avec du jus de citron ; les taches de graisse, avec de l'essence minérale rectifiée. Bien le laver à l'eau fraiche et le battre, de manière à faire sortir l'humidité du tissu. Quand il est entièrement sec, bien le frotter partout avec de la mie de pain de seigle tout chaud et, si le temps est très beau, le mettre à l'air pendant un jour ou deux.

"Les âmes s'allument les unes les autres comme des flambeaux."

Eno soulage l'estomac acide

La paresse intestinale est la cause ordinaire de la désagréable acidité. Repoussez-la vite, agréablement, en buvant un verre de pétillant ENO'S "Fruit Salt". Prenez ENO régulièrement pour corriger cet état. ENO débarrasse le système des lourds déchets et prévient ainsi l'accumulation des poisons qui forment l'acidité. Cat7

ENO'S "FRUIT SALT"

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

NOYADE D'UN ENFANT

SHERBROOKE, 6. — (Spécial à la "Patrie"). — Alors qu'il regardait ses petits frères et ses petite soeurs se baigner près de la grève du Petit Lac Magog, hier, Jacques Chevalier, âgé de deux ans, est tombé à bas d'un quai où il se trouvait et s'est noyé avant qu'on pût lui porter secours.

ELECTIONS DE CHEVALIERS

GRAND'MERE, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les Chevaliers de Colomb de notre ville ont procédé récemment à l'élection de leurs officiers pour le prochain terme. Presque tout l'ancien conseil a été réélu à l'unanimité. MM. Léo Dugal, grand chevalier, Frédéric Montpetit, député grand chevalier, Emile Allard, chancelier, André Roy, cérémoniaire, J.-P.-Emile Dessureault, secrétaire-archiviste, Eugène Lacerte, secrétaire-trésorier, J.-L. Champigny, secrétaire-financier, Horace Nobert, Emile Bussières et Eugène Garon, syndics, Georges Saint-Arneault, garde intérieure, et Lucien Deslauriers, garde extérieure. L'aumônier, l'intendant, le médecin et l'avocat légal seront nommés incessamment.

FEU MME LEANDRE GERVAIS

SAINT-HYACINTHE, 6. — (Spécial à la "Patrie"). — Mme Léandre Gervais, née Olivine Benoit, épouse de M. Gervais, qui est contremaître à la manufacture Penmans Limited, en cette ville, est décédée à son domicile, hier, après une longue maladie. Elle était âgée de 63 ans. Lui survivent, outre son époux, trois fils, MM. l'abbé Alphonse Gervais, de Belœil; Alpha, agent d'assurance, de Danville, et Albert, de cette ville; deux filles, Mme Emery Ruel (Régina) de Coaticook; et Mme Alvarez Perreault (Dorilla), de Saint-Hyacinthe. Ses funérailles auront lieu à l'église Notre-Dame du Rosaire, vendredi matin.

400 AUTOMOBILES EN TRANSBORDEMENT ICI A BORD DE 2 CARGOS

Evénement qui illustre l'importance de notre havre comme port de transbordement.

Lorsque quatre cents automobiles seront embarquées à bord du S.S. Schleswig Holstein, et expédiées de Montréal, dans quelques jours, l'importance de notre port et de ses possibilités comme port de transbordement pour les produits fabriqués aux Etats-Unis sera démontrée.

Deux navires de la même compagnie, le Schleswig Holstein et le Tractor sont engagés dans le transport de cette cargaison venant des usines Ford à Détroit jusqu'à leur port de débarquement, à Stockholm, Suède. Le Tractor a précédé l'autre navire dans le Saint-Laurent il y a quelques jours, le dernier arrivant ici et mouillant en haut du quai Victoria, où il sera facile d'embarquer les automobiles.

Le Tractor a traversé le canal Lachine la semaine dernière et est attendu avec sa cargaison sous peu. Le Tractor est un plus petit navire que le Schleswig Holstein et a été fréquemment employé pour le transport des autos de Détroit jusque dans les ports de l'Amérique du Sud.

Les Canadiens n'ont pas raison de se plaindre que leur permis de radio a été augmenté de prix cette année, quand on considère que l'Allemand paie un permis correspondant à une valeur de six dollars pour le droit d'avoir un appareil de radio privé, déclarait le capitaine H. Mahlandt, du Schleswig Holstein, hier soir. Si cependant l'appareil de radio appartient à un chômeur, le permis est réduit à cinquante cents.

REQUETE EN HABEAS CORPUS POUR ROUTIER

Prétendant qu'il a été illégalement emprisonné d'après un ordre de la Cour de Circuit, Rodolphe Routier a présenté, hier, en Cour Supérieure, une requête en habeas corpus. La requête en question est dirigée contre le procureur général de la province et M. Napoléon Séguin, gouverneur de la prison de Montréal.

Routier allègue qu'il fut emprisonné pour dettes mais que l'ordre d'incarcération est illégal parce que l'huissier avait accepté $25 de lui comme acompte sur sa dette.

La requête sera entendue le 12 juillet, devant le juge DeLorimier.

Carte de l'Ile d'Orléans qui date de l'année 1689

Une reproduction parfaite d'une carte de l'Ile d'Orléans qui date de 1689, a été donnée au musée de l'Université McGill, par l'honorable juge Camille Pouliot, de Québec. Il est probable que cette pièce historique d'importance sera placée dans l'une des nombreuses collections du musée McCord.

La carte en question avait été dessinée par Villeneuve, ingénieur du roi.

Dans le MONDE

CANADA

TRESOR DE $60,000,000

VANCOUVER, 6 juillet. — Aidés par un appareil nouveau, des chercheurs de trésors de l'île Coco, en vue de Costa-Rica, ont découvert un endroit dans le lit de l'île Wafer Creek où se trouverait le fameux trésor de $60,000,000 enfoui jà par le capitaine Graham du cuirassé Devonshire", de la marine anglaise, après qu'il fut devenu pirate.

M. J. G. Tuggeom, vice-président de la Société du trésor de l'île Coco, a déclaré que les prospecteurs n'ont pas découvert la cachette.

L'indigène qui accompagnait les chercheurs a décrit avec sa baguette divinatoire un emplacement de 18 pieds par 12 sous lequel on prétend que le trésor est caché, vu que la baguette ne donne pas de vibrations autour de cet emplacement, ce qui révélerait la présence d'un gisement naturel.

Les mêmes prospecteurs pourraient aussi être sur la piste du fameux trésor "Marry Dear" auquel s'associe la légende de la vierge d'or.

ELLE MARCHE DEPUIS DEUX ANS ET DEMI

QUESNEL, C. A., 6 juillet. — Ayant marché deux ans et demi, venant de New-York et se dirigeant vers l'Alaska, Miss Thea Francis a traversé la rivière Fraser ici, hier, et s'est dirigée vers le nord, le long de la ligne télégraphique du Yukon. Ne faisant pas comme les autres marcheurs qui profitent des voitures pour couvrir le plus possible de leur itinéraire, elle a marché chaque mille du chemin parcouru.

CRUICKSHANK ET DEUX COMPAGNONS SE TUENT

WINNIPEG, 6 juillet. — L'héroïque Andy Cruickshank, ce mince Anglais qui connaissait comme pas un les routes aériennes du Nord-Ouest canadien et sauva MacAlpine et ses compagnons en 1929, a trouvé la mort dans le perfide Arctique.

Cruickshank est mort aux manettes de son appareil, entraînant avec lui deux ingénieurs-aviateurs, Horace W. Torrie et Harry King. Les corps des trois hommes ont été trouvés hier près de l'avion d'Andy au lac Mazenod situé à 200 milles à l'intérieur du cercle polaire, sur la route aérienne du lac du Grand Ours, où se trouve une riche mine de radium. Apparemment, Cruickshank et ses compagnons ont été tués instantanément dans la chute de leur appareil sur un promontoire.

FRANCE

PENSION A MME DOUMER

PARIS, 6 juillet. — Aux termes d'une mesure approuvée par le Sénat, hier la France payera à Mme Paul Doumer, veuve du président de la République récemment assassiné, une pension de 200,000 francs par an (environ $8,000.)

La pension fut allouée suivant la coutume de récompenser les anciens présidents ayant bien mérité de la Patrie. Le projet de loi accorde la même pension à M. Raymond Poincaré, qui fut président de la République et maintes fois président du conseil.

ALLEMAGNE

3e RAID TRANSATLANTIQUE

HAMBOURG, 6 juillet.— Wolfgang Von Gronau, qui traversa deux fois l'Atlantique, via le Groënland, recommencera cet exploit.

Son avion a été réfectionné et sera transporté à l'île de Sylt d'où l'aviateur s'envolera. Le même équipage l'accompagnera.

RUSSIE

POUR LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS

MOSCOU, 6 juillet. — Dans les cercles semi-officiels, ont fait une campagne pour le renouement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Russie.

De son propre mouvement, le colonel Frederick Pope, un industriel new-yorkais, a suggéré aux dirigeants du pays qu'ils demandent aux Etats-Unis l'envoi d'un commissaire semi-officiel en vue du rétablissement de relations entre les deux pays.

Sa proposition a été selon toute apparence, accueillie favorablement.

M. Pope a eu des conversations à ce sujet avec MM. V. I. Mezalauk, vice-président de la commission d'Etat; V. V. Ossinsky, président de l'administration du contrôle national économique, et M. E. V. Rubinin, chef du commissariat américain des affaires extérieures.

LES PRODUITS FORESTIERS

La Commission des produits forestiers de Québec tiendra sa séance régulière vendredi prochain, 8 juillet, à midi, dans ses bureaux du nouveau Palais de Justice. Tous ceux qui s'intéressent aux produits forestiers ainsi qu'aux autres sujets se rapportant aux attributions de la Commission, sont priés d'y assister.

PROCES POUR TAXES QUI EST PERDU PAR LA CITE DE LACHINE

Un montant de $10,817.79 était réclamé de la Canadian-Allis-Chalmers.

L'honorable juge L.-A. Rivet, de la Cour de Circuit, a rejeté la poursuite de la cité de Lachine, qui réclamait de la Canadian Allis Chalmers Limited la somme de $10,817.79 pour taxes municipales.

La demanderesse prétendait avoir droit, d'après les règlements municipaux, à diverses sommes constituant des impôts légaux, qui, n'ayant pas été payées depuis 1927, formaient en comptant les intérêts, le montant précité.

Les défenseurs ont allégué que leur propriété, en vertu d'une résolution du Conseil paroissial des SS.-Anges de Lachine, en date du 16 août 1900, était exempte de ces taxes. Quand la paroisse fut annexée à Lachine, poursuit la défenderesse, il fut spécifié que la Cité de Lachine respecterait les obligations prises par la Paroisse des SS.-Anges. Le nom initial de la compagnie était la James Cooper Manufacturing Company. Ce n'est pas parce qu'elle a changé de nom que ses privilèges doivent cesser, a aussi allégué la défenderesse. En somme, d'une part, la demanderesse tout en admettant que l'exemption de taxes accordée aux immeubles de la défenderesse ne se terminait que le 1er septembre 1927, soutient que le rôle de perception ayant été fait le 10 septembre de la même année, alors que cette exemption était expirée, la défenderesse doit, quand même, payer les taxes sur ses immeubles pour toute l'année 1927, vu que c'est le rôle de perception, et non pas le règlement sur lequel il se fonde, qui établit la taxe et constitue une charge sur les immeubles imposés.

La défenderesse prétend que ce n'est pas le rôle de perception qui impose les immeubles, mais bien le règlement qui sert de base à ce rôle. Et comme le règlement numéro 443 a été adopté et mis en vigueur avant l'expiration de la période d'exemption de taxes accordée à la défenderesse, les immeubles exemptés ne sont pas sujets à la taxe faisant l'objet du présent litige.

Il appert donc que les parties entendent subordonner uniquement l'issue du litige à la réponse qui sera donnée par le tribunal à la question suivante: Lequel du rôle de perception ou du règlement municipal sert de base, a frappé de l'impôt dont le montant est présentement réclamé, les immeubles de la défenderesse?

Après avoir étudié les motifs allégués par les deux parties et pris connaissance des jugements cités par chacune d'elles, le tribunal conclut:

"Que l'exemption de taxes accordée aux auteurs de la défenderesse pour une période de 25 années constitue un contrat solennel et bilatéral qui ne peut être annulé que du consentement des parties pour des causes reconnues par la loi; que la demanderesse, qui a succédé aux droits et obligations de la paroisse des SS.-Anges de Lachine, ne peut directement ou indirectement, par un acte unilatéral, quelconque émanant de ses seules autorité et volonté, porter atteinte à ce contrat intervenu entre les parties;

"que le règlement 443 et le rôle de perception invoqués par la demanderesse, imposant les immeubles de la défenderesse pour toute l'année 1927, sont des actes unilatéraux qui comporte une violation ou une annulation indirecte du contrat précité;

"que ces règlements et rôle de perception, violant ainsi le contrat intervenu entre les parties, ne peuvent avoir d'effet et sont inopérants quand aux immeubles de la défenderesse.

"Pour ces motifs, termine le tribunal, accueille la défense et rejette la demande.

LA VIE DE PLUSIEURS BRIGADIERS MENACEE

Quand les murs d'une conciergerie en flammes s'effondrent à leurs pieds.

Un incendie, d'une véhémence inusitée, a complètement détruit une conciergerie en construction, rue Saint-Roch, au parc Extension, de bonne heure ce matin. Les dommages se chiffrent dans les milliers de dollars, et la vie des pompiers fut menacée, quand les murs de l'édifice s'écroulèrent.

A minuit cinq, ce matin, le constable Lemire faisait sa ronde habituelle, dans ce district, quand il aperçut les flammes jaillissant du toit de la conciergerie. Il alerta immédiatement le Service des incendies. Pompiers et appareils de six casernes, sous les ordres du chef de district Elzéar Robert, furent sur les lieux, en quelques minutes.

A leur arrivée, l'incendie présentait l'aspect d'un ardent brasier. Le feu pouvait être vu à une distance éloignée. Le travail ardu des brigadiers n'empêcha pas les flammes de se communiquer aux mur qui s'effondrèrent, menaçant les équipiers.

A une heure et demie ce matin, l'incendie était sous contrôle. Propriété de William Panell, 7834, avenue Outremont, l'édifice de trois étages, comprenait plusieurs appartements et deux magasins.

QUEBEC, 6. — Son Excellence Monseigneur Villeneuve vient d'être avisé par le Vatican que le Collège Canadien de Rome vient d'être placé au nombre des collèges pontificaux. Il s'appellera donc désormais le Collège pontifical canadien.

BOVRIL

VÉRITABLE

THÉ de Boeuf

DONNE DE LA FORCE

1872 JUBILÉ DE DIAMANT DE SIMPSON 1932

Pour l'Élégance et le Confort

Choisissez les Chaussures Enna Jettick

Ce serait un malheur que de gâter le plaisir de vos vacances en portant des souliers qui vous font mal aux pieds! Voilà trois modèles Enna Jettick que vous trouverez aussi confortables qu'ils sont élégants...

A. Carrie—le modèle classique en chevreau. 8.50 la paire.

B. Ce soulier sport combine le blanc et noir, ou le blanc et brun. 8.50.

C. Ce soulier de toile est tout ce qu'il y a de plus frais. 8.50.

Largeurs AAA à C. Grandeurs 3 à 9.

Simpson, au deuxième

Chics modèles pour femmes en

BatisteSuisse

7.95

Valeur de $12.

Robes fraiches, et de dernière mode en lignes allongées, une véritable aubaine pour femmes plus corpulentes. Aussi sommes-nous content d'offrir des jolies robes en batiste brodée à jour—marquées à presque la moitié du prix original.

Elles sont des plus pratiques parce qu'elles se lavent facilement tout en conservant leur teinte délicate. Leur élégance allongée, la fine dentelle leur donnent un air frais de saison.

Bleu, vert, maïs, pêche, Blanc.

Tailles 18½ à 26½.

Simpson, au troisième

SENSATIONNEL!

800 Verges Crêpe Rugueux

42 pouces de largeur—Rég. 2.95

La verge 1.19

Le meilleur et le plus chic de nos crêpes de sport—à moins de la moitié du prix régulier! Ne péparez pas votre garde-robe de vacances sans y inclure au moins une robe de ce tissu aussi pratique que ravissant.

Il se lave et se repasse parfaitement sans affecter ni la texture, ni la couleur—et ne se froisse pas facilement En un mot—c'est le plus idéal tissu de sport que nous ayons eu la chance de trouver.

BLANC ROSE PALE JAUNE

Simpson, au deuxième

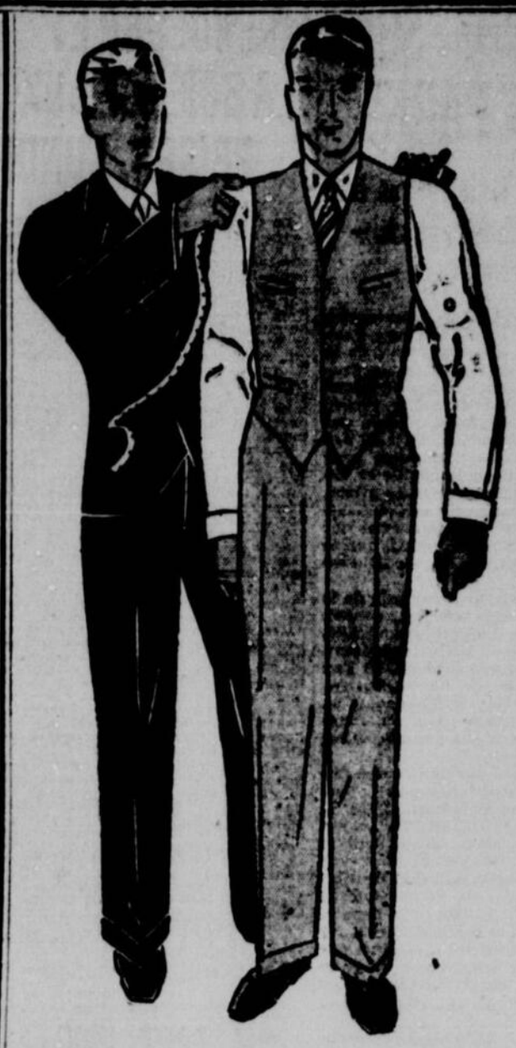

Simpson est encore le premier à offrir la plus grande vente de complets d'été!

Complets "Faits sur Mesures"

Chaque complet est garanti bien faire

$20

Pantalon Suplémentaire 5.50

Après plusieurs semaines de coopération entre un des plus grands manufacturiers et notre "Magasin pour Hommes", nous sommes présentement en mesure de faire cette offre sensationnelle. Nous sommes positifs qu'elle éclipsera toute autre vente de vêtements pour hommes, en cette ville!

—Veston très fin.
—Doublure de Celanese
—Un ajustage gratuit.
—Garanti bien faire.
—Col rabattu à la main.
—Manches de soie.
—Renforcé au points exposés.
—Coutures généreuses.

Plus de 435 longueurs de complets dans le plus grand déploiement imaginable des patrons les plus désirables! Tous des lainages nouveaux dans les nuances pour l'été et l'automne. Flanelles grises, worsteds populaires et tweeds de sport! Vous choisissez l'étoffe et la mode que vous désirez et nous garantissons que le complet vous ira à la perfection. La vente se continue jusqu'à à samedi, mais nous vous conseillons de venir jeudi, pour le meilleur choix.

Simpson, au deuxième

1500 Chemises de Qualité Supérieure, pour Hommes

Un prix extrordinairement bas

1500 chemises, se vendant généralement beaucoup plus cher, pour écouler à $1. Des valeurs merveilleuses sont offertes dans cette vente. Une grande variété de chics rayures et couleurs, ainsi que les couleurs unies de blanc, bleu et tan, avec col à même. Incontestablement la meilleure valeur que nous ayons jamais offerte à ce prix. Deux faux cols assortis. Un faux col assorti ou un col à même. Pointures 13½ à 16½.

$1.00

Costumes de Bain en Laine, pour Hommes

Au prix attrayant modique de **1.49**

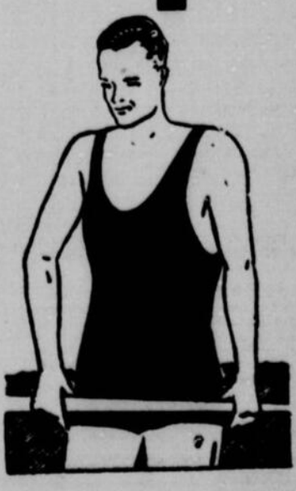

500 costumes de bain tout laine, fabriqués par un manufacrier canadien bien connu. En noir ou marron. Hâtez-vous de faire votre choix car le prix est particulièrement bas. Tailles 34 à 44.

Extra! Pyjamas en Broadcloth, pour Hommes

Marqués pour écouler jeudi matin, à **1.19**

La fameuse marque McGregor, une excellente qualité de broadcloth en de chics rayures et couleurs. Un pyjama idéal pour les chaudes nuits d'été. Coupe ample, garantis sous tous les rapports, modèles avec devant cerf-volant ou avec col à même. Tailles 34 à 44.

Simpson, au rez-de-chaussée

Chaste Morn bat le record à King's Park, dans le 7 furlongs

DEUX AUTRES RECORDS SONT ABAISSES A KING'S PARK

Le quatre furlongs et le sept furlongs sont courus très rapidement par The Black et par Chaste Morn. — Matinée spéciale aujourd'hui.

Deux autres records ont été abaissés à King's Park, hier après-midi, au cours de la deuxième matinée de la réunion du King's Park Jockey Club. L'un d'eux fut abaissé dans la deuxième épreuve de la matinée lorsque The Black courut les quatre furlongs, dans la division des deux ans, en 49 1/5 secondes, soit trois-cinquièmes de mieux que l'ancienne marque, détenue par Wanderoo. Le deuxième record fut abaissé dans le sept furlongs, lorsque Chaste Morn, pilotée par Paradise, triompha de Count Bruno par trois longueurs, en 1.27 3/5 minutes. C'était la course des montures canadiennes, alignées pour gagner la bourse Westmount, et, dès le départ Lord Rockville et Rideau prirent le devant pour mener le peloton à une effarante allure. Ces deux chevaux cassèrent cependant au milieu de la course, et Chaste Morn, arborant les couleurs de W. F. Monteith, s'élança comme une flèche et prit la tête dans le dernier virage pour n'être jamais forcée par Count Bruno, qui, à son tour, devança Mad Mullah sous le fil d'arrivée par une demi-longueur.

Ignorée par les parieurs, Chaste Morn paya le meilleur prix de la matinée, soit $22.85 pour $2.00. Fair Anita, dans la troisième course, donna le deuxième meilleur prix de la journée, soit $19.95 pour $2.00. La victoire de cette jument de l'écurie Bedwell en surprit plusieurs, qui avaient placé leur mise sur Medicine Bow et sur Probate. Ni l'un ni l'autre n'arrivèrent dans l'argent et la victoire de Fair Anita fut une brillante attestation des talents du jockey Hay, qui sut tenir sa monture en position toujours dangereuse pour la faire passer en avant de Lucky Stone au moment propice. Fair Anita gagna par une encolure.

Il y eut tout un régiment de courses décidées par une courte distance, hier. Stylish Mack battit Appellate dans la première par un cou, et Appelate, à son tour, devança Talky par une encolure. Dans la deuxième course, The Black battit Whizzing D, qui portait 118 lbs, par une encolure, et Fair Anita n'eut que la même petite marge pour la séparer de Lucky Stone dans la troisième course. Gay Pal gagna avec aisance la quatrième, ayant deux longueurs et demie en avant de Hostage, et Chaste Morn gagna par deux bonnes longueurs. Shaun Padraic piloté par Ceabo, dans la sixième course, fut disqualifié et la deuxième place donnée à Bobby Folsom et la troisième à Wacam. Seabo, sur la fin de la course, tassa sa monture sur Bobby Folson, conduit pas Benham et força pratiquement Benham à retirer son coursier du peloton. Les juges s'aperçurent du manège trop visible et Shaun Padraic fut disqualifié et Seabo mis à pied pour trois jours. Dans cette course, Big Storm gagna par une encolure.

La septième course, longue d'un mille, fut gagnée par Bob Blackburn par une longueur, mais Albert Blanton et Golden Play se firent une lutte outrancière pour la deuxième position, le premier ne l'emportant que par une encolure. Golden Play enleva la troisième position à Irish Maiden par la même marge, de sorte que ce fut la course la plus contestée de l'après-midi.

Jeudi et vendredi seront des matinées pour dames, les dernières du meeting. Hier, le beau sexe jouissait du même privilège et il y avait près de quatre mille personnes à King's Park.

Cet après-midi, la troupe de Texas Guinan, actuellement à Montréal, assistera à la matinée. Texas Guinan donnera une coupe au gagnant de la principale course, et elle-même remettra le trophée au jockey victorieux. Une fanfare sera également à King's Park et rendra la matinée encore plus intéressante.

PREMIERE COURSE. 6 furlongs. 3 ans et plus, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 2 h. 58. Départ à 3 h. 01 1-2. Bon départ. Fin facile. Second de même. Vainqueur par Hildur-The Widow Moon. Appartenant à L. K. Crest. Temps: 1.15.

	D.	Fin	
Stylish Mack 118, Watson	9	1	c
Appelate 113, Hay	2	2	c
Talky 113, Cleverley	1	3	3
My Helen 110, Gibson	10	4	1½
Royal Casta 114, Connors	8	5	1
Treacle 108, Laurin	7	6	1
Thistle Gold 113, Mitchell	4	7	½
Winsome 108, Feeney	3	8	2
Merichar 113, Prain	6	9	5
Bloodtell 100, Gordon	5	10	

Pari de $2.00 a rapporté sur Stylish Mack: $3.70 en 1ère place, $3.20 en 2ème et $2.70 en 3ème; sur Appelate: $4.80 en 2ème et $3.60 en 3ème; sur Talky: $2.60 en 3ème.

Ont été retirés: John's Best, Bal D'Or, Arasun, Memphis Lass, Silver Canopy, Tannie, River Lee, Charles D. Jr.

DEUXIEME COURSE. 4 furlongs. Chevaux de 2 ans. (maidens). Bourse $400. Au poteau à 3 h. 32. Départ à 3 h. 37 1-2. Bon départ. Fin contestée. Second de même. Vainqueur par Black Servant-Damage. Appartenant à W. R. Seamski. Temps: 49 1-5.

	D.	Fin	
The Black 115, Curran	3	1	c
Whizzing D., 118, Gibson	1	2	½
Lady Olombala 115, Erwin	2	3	2½
Imagale 115, Laurin	6	4	3
Poor Pan 118, Ross	8	5	1½
Syndie 111, Gwynne	7	6	1
Light Action 118, Jackson	10	7	1
Daisy Bunga 115, Fator	5	8	½
Blinkestar 105, Hay	4	9	3
Longsweep 108, Roberts	9	10	

Pari de $2.00 a rapporté sur The Black: $3.35 en 1ère place, $2.45 en 2ème et $2.60 en 3ème; sur Whizzing D., $2.90 en 2ème et $2.95 en 3ème; sur Lady Olombala: $8.30 en 3ème.

Ont été retirés: Skitter, Hollandaise, Macchute, Mast Lady, Strap Hanger, Green Clover, Singledor, Bullet Path.

TROISIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. 3 ans et plus, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 4 h. 06 1-2. Départ à 4 h. 06 1-2. Bon départ. Fin contestée. Second de même. Vainqueur par Fair Gain-Anita. Appartenant à L. G. Bedwell. Temps: 1.07.

	D.	Fin	
Fair Anita 107, Hay	1	1	c
Lucky Stone 102, Wilson	2	2	1½
Fr. Grossman 110, Benham	4	3	1½
J. George 112, Laurin	5	3	1½
Probate 108, Fator	3	5	2½
Bonnie 102, Todd	10	6	3
Medicine Bow 108, Smith	6	7	2
Paldomar 108, Gwynne	9	8	2
Donnez Moi 102, Horn	8	9	1½
Stretcher 102, Watson	7	10	

Pari de $2.00 a rapporté sur Fair Anita: $19.95 en 1ère place, $10.85 en 2ème et $8.00 en 3ème; sur Lucky Stone: $8.90 en 2ème et $4.35 en 3ème; sur Frank Grossman: $10.85 en 3ème.

Le pari double a rapporté $66.00.

Ont été retirés: Rain of Shine, Black Bunny, Crossbones, Kudos, Moreorer, Hazel Gumberts, Vaillance, Buddy Felix.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. 3 ans et plus, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 4 h. 38. Départ à 4 h. 38. Bon départ. Fin facile. Second de même. Vainqueur par Gay Ronald-Pastella. Appartenant à E. Jelly. Temps: 1.13 2-5.

	D.	Fin	
Gay Pal 111, Cleverley	4	1	2½
Hostage 114, Smith	1	2	n
Timon 114, Hay	5	3	2½
Beth Hogan 108, Fator	3	4	3
Orkin 106, Doret	2	5	½
Ullu 109, Benham	6	6	3
Little Jay 107, Mitchell	7	7	

Pari de $2.00 a rapporté sur Gay Pal: $7.20 en 1ère place, $4.30 en 2ème et $3.30 en 3ème; sur Hostage: $3.45 en 2ème et $2.85 en 3ème; sur Timon: $3.30 en 3ème.

Ont été retirés: Menelek, Coin Collector.

CINQUIEME COURSE. 7 furlongs. 3 ans et plus, chevaux canadiens. Bourse $500. (Bourse Westmount.) Au poteau à 5 h. 12. Départ à 5 h. 13 1-2. Bon départ. Fin facile. Second contesté. Vainqueur par Kingship-Majnetrone. Appartenant à E. P. Montent. Temp 1.27 3-5.

	D.	Fin	
Chaste Morn 79, Paradise	6	1	3
Count Bruno 100, Cleverley	2	2	½
Mad Mullah 121, Benham	3	3	½
Lord Rockville 110, Gwynne	1	4	3
Rideau 100, Seabo	4	5	4
Candy Man 113, Cooper	5	6	

Pari de $2.00 a rapporté sur Chaste Morn: $22.85 en 1ère place, $8.85 en 2ème et $4.25 en 3ème; sur Count Bruno: $5.25 en 2ème et $3.85 en 3è; sur Mad Mullah: $5.20 en 3ème.

A été retiré: Pottery.

SIXIEME COURSE. 1 mille, 3 ans et plus, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 5 h. 45. Départ à 5 h. 45 1-2. Bon départ. Fin contestée. Second de même. Vainqueur par Thunderstorm-Charlotte C. Appartenant à L. G. Bedwell. Temps: 1.41 4-5.

	D.	Fin	
Big Storm 100, Hay	6	1	c
Shaun Padraic 109, Seabo	5	2	c
Bobby Folsom 109, Benham	3	3	½
Wacam 100, Paradise	7	4	c
Miss Pandora 108, Fator	1	5	1½
Mongolian 106, Kennedy	2	6	3
Janie G., 108, Wall	8	7	4
Ch. Queen, Todd	4	8	2
Thundershine 100, O'Hara	9	9	½
Sweet Wanda 103, Fellows	10	10	

Pari de $2.00 a rapporté sur Big Storm: $18.10 en 1ère place, $10.85 en 2ème et $4.00 en 3ème; sur Bobby Folsom: $7.40 en 2ème et $3.75 en 3ème; sur Wacam: $4.30 en 3ème.

La Quinella a rapporté $329.70.

Ont été retirés: Suggestion, Chrystal Spear, Prince Neptune, Investor, Scarlet, Mental Storm, Williford, Battling Bill.

SEPTIEME COURSE. 1 mille. 3 ans et plus, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 6 h. 20. Départ à 6 h. 20. Bon départ. Fin contestée. Second de même. Vainqueur par John Johnson-Miss Leison. Appartenant à O. Weir. Temps: 1.41 2-5.

	D.	Fin	
Bob Blackburn 111, Fator	1	1	1
Albert Blanton 115, Cooper	5	2	c
Golden Play 114, Greenberg	8	3	c
Irish Maiden 106, Wall	7	4	2
Athlone Lass 102, Seabo	4	5	3
Athel 115, Hay	2	6	3
Mapestien 100, Gwynne	10	7	1½
Joe Teddy 110, Case	9	8	½
Valour II 111, Gibson	3	9	2
Hattie Seth 106, Ross	6	10	

Pari de $2.00 a rapporté sur Bob Blackburn: $7.80 en 1ère place, $3.95 en 2ème et $3.15 en 3ème; sur Albert Blanton: $3.90 en 2ème et $3.00 en 3ème; sur Golden Play: $3.70 en 3ème.

Ont été retirés: Flying Ambassador, Agnes Sorel, Dim Ray, Skirt, Lawless, Rockaphine, Atlas, Isoutasy.

ENTREES D'AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE. — 5 1-2 furlongs: Lady Norris 107, Bad News 105, Dutiful 106, Durbar 105, Silver Canopy 106, All Columbia 106, Passaic 105, Gold Pen 106, Balai D'Or 111, Bounder 111, Siberia 107, Red Grange 111, Sweeping Hour 100, Burbeth 106, Vandion 111, Irish Pearl 100, Williford 106, Big Blue 105.

DEUXIEME COURSE. — Environ 5 1-2 furlongs: Cloirado 105, Charles D. Jr. 106, Justa Queen 106, John Best 100, Illumine 106, West Drift 106, Prince Ronald 111, Spring Bud 106, Arasun 107, Violet Star 106, Autumnal 100, Fateful 106, Lady Chilton 101, Optical 106, Madges Fellow 111, Reighburn 118, Pipe Dream 111, Fox Bolt 111.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: Manarna 108, Airdrome 113, Retainer 108, Rambling Katie 100, Sky Window 108, Floria Zel 100, Freethinker 113, Airport 113, Princess Pat Coventry 108, Gaopin Diamond 113, Fly Fisher 110, Jug of Gold 113, Oat Box 105, Sir Boniface 113, Davenport 113, Fatal Gift 113, Haplit e113, Kauri 108.

QUATRIEME COURSE.—Un mille: Sugarland 108, The Senator 113, Cano 113, Lookby 108, Scarlet 108, Sidney G. 113, Glory B. 108, Primin 108, Jean Gaffney 99, Pomfret 118, Misnomer 118, Ben Barton 104, Whoopteedoo 13, Trifle 108, Kauiens 108, Mental 113,l Fair Margery 108, Vernon 113.

CINQUIEME COURSE.—Un mille et 30 verges: Dark Sun, 105, Black Princess 108, Babble 110, Friendly Ways 105, King Bird 110, Disapproved 114, Brick Kiln 105, Your Flag 105, Pretty Pose 100, Mittens 101, My Betty 109, Calzona 109, Skid 113, Woologue 110, Gabrielle 105, Marion Ormont 105, Albert Blanton 114, Little Jay 108.

SIXIEME COURSE. — Un mille: Flying Wings 108, Arabia 108, Quandroon 113, Guarany 103, Peter Prim 113, Cyrano 113, Mental Storm 99, Stimula 104, McKim 118, Double Dare 108, Captive 113, Wordly Wise 104, Hal Dale 113, Deserve 104, Malaria 108, Wind Flower 108, Lennox Avenue 113, Song and Dance Man 113.

SEPTIEME COURSE. — Un mille: Black Stripe 104, Box Office 99, Princess Italia 104, Prince Neptune 104, Very High 18, Ore 103, Tumble Home 94, Battling Bill 99, Fair Winner 99, Gate Boy 113, Surante 99, Oregon Pie 113, My No 113, Rockaphine 113, High Metal 113, Even 104, Elle Rufus 108, Chatter Black 108.

BASEBALL AU STADIUM
DEMAIN avec NEWARK
A 4 P.M.

COURSES A KING'S PARK

du 4 au 11 juillet — Première course à 2.45 p.m.
Admission (taxe comprise) $1.50

LA RUDESSE ET LA SCIENCE AUX PRISES, LUNDI

Le programme de lutte des promoteurs Riopel et Létourneau pour lundi soir prochain amènera à l'aréna Mont-Royal une douzaine des meilleurs lutteurs qu'on puisse souhaiter voir à l'oeuvre dans des combats qui promettent d'être très enlevants. Nick Lutze, l'un des grands favoris du public local, sera en finale contre le fougueux Pat McGill, l'Irlandais qui semble avoir pris la succession du regretté Stanley Stasiak. Cette rencontre ne manquera pas de susciter un vif intérêt car les deux hommes sont considérés comme faisant partie de la meilleure classe de lutteurs.

Lee Wykoff, l'athlète de l'université St-Louis, rencontrera Marvin Westenberg, le russe-allemand qui est en train de démolir tous les adversaires qu'on lui oppose. Ce sera une autre rencontre fort mouvementée car les amateurs ont encore présent à la mémoire le combat que Westenberg a livré à Raoul Simon lundi dernier.

Charlie Hansen, le vétéran de l'arène, et Al Beveridge, un nouveau venu, feront les frais d'une préliminaire de 30 minutes ou une chute. Beveridge arrive ici avec une réputation d'athlète complet. Il est bien au-dessous de deux cents livres mais il gagne en agilité ce qui lui manque en poids. On le compare volontiers au fameux George Zarynoff. Contre un vétéran comme Hansen, Beveridge devra se dépenser à la limite pour se faire valoir.

John Spellman, un des meilleurs lutteurs de l'Université Brown, se mesurera avec Frank Judson dans une autre préliminaire de 20 minutes celle-là. On anticipe un fameux combat entre ces deux hommes car le Juif est réputé pour sa rudesse. Judson a prouvé à la satisfaction générale qu'il est capable de tenir son bout contre n'importe qui. Myers s'en est déjà rendu compte à ses dépens. Spellman pourrait bien s'apercevoir qu'on ne vient pas facilement à bout de l'ancien instructeur du Harvard.

Une cinquième rencontre complètera ce programme.

A FORT ERIE

PREMIERE COURSE. 5 furlongs: 1. Colored Artist 113 (West), 12.70, 7.90, 7.20; 2. Tannia 104, (Fischer), 7.60, 4.95; 3. Phar Crest 112, (Lennie), 6.30. Temps 1.10 2-5. Mish Mash, Mestallup, A Match Girl, Old Fashioned, A Die Cast, Sugar Jar, Fair Broom ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. 6 furlongs: 1. Nelson 112, (Rails), 7.55, 4.00, 3.40; 2. Frances D., 102, (Fischer) 4.60, 3.65; 3. Uprise 104, (O'Malley), 5.50. Temps 1.23 1-5 Tricky Colonel, Jane Ellen, Lead Gold, Westward, Magical Image, Gobi, Button Up, Grand Acre, Altsheib ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. 5 furlongs 1-2: 1. Danger Zone 107 (Arthur) 41.60, 11.25, 6.20; 2. Seemego 116 (Lang) 3.60, 2.55; 3. Prosphorescence 113 (Mann), 3.20. Temps 1.16 3-5. Flower Time, Yvette V., Espinetta, Skipsea, Marys May, Canterbury Rain, Fair Mole, Prince Westend ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs: 1. Bubbling Out, 112, (Mann) 17.50, 6.05, 4.55; 2. Patrick Callaghan 112, (Lang) 3.05, 2.70; 3. Sabana H., 102, (Mattioli) 22.90. Temps 1.24. Sailor Maid, Anne L., Westys Rose, Saboyon, Hayfire, En Avant, Myzniata Sister Lillie, Bobs Best ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. 1 mille 1-16: 1. Deedie 114, (Dougherty) 4.30, 2.70, 2.20; 2. Huraway 102, (Arnold), 3.70, 2.40; 3. Gay Parisian 114, (Moser), 2.80. Temps 2.00. Live One, Solace ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille et 1-16: 1. Sea Kale, 117, (Abel), 17.90, 6.55, 2.80; 2. Oil Rite, 110, (Aimers), 7.60, 3.65; 3. Par Excellence 114, (O'Malley), 2.80. Temps. 2.03 4-5. Skygazer, Spey Crest.

SEPTIEME COURSE. 1 mille 1-8: 1. Homelike 113, C. Rolls 5.55, 3.25, 2.55; 2. Bill Seth, 113, Phillips, 3.40, 2.90; 3. Tuffy G., 109, Mattioli, 2.75. Temps 2.08 3-5. Playabit, Rustic Flirt, Cabama.

A AQUEDUCT

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. —1. Euxine 110, B. Hanford, 4-1, 2-5; 2. Lough Port 117, Caucci, 2-5, out; 3. Teta 110, Ensor, 2-1. Temps .59 1-5.

Grand Time, Bolling Over ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 2 milles.— 1. Blabber 138, A. Scott, 2-1, 4-5, 2-5; 2. Irish Bullet 145, Lambert, 2-1, 1-1; 3. Bo Ballot 145, Thorndyke, 5-2. Temps 4.13 2-5.

Gold Air, Christmas, A Chicatie, A Greatorex, Sun Wrack, Queens Oak ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 5 furlongs. —1. Merry Caroline 119, J. Mann, 11-20, 1-5, out; 2. Flamborough 122, Malley, 2-1, 7-10; 3. White Thorn 122, Hanford, 2-5. Temps .59 2-5.

True Sweep, Inspector ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. —1. Panak 104, Coucci, 6-5, 2-5, 1-5; 2. Lullaby 2nd 111, Ensor, 7-5, 7-10; 3. Whisking 109, Mills, 2-5. Temps 1.12 4-5.

Austerlitz 2nd, Traphal, Claremont ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 5 furlongs. —1. A Tussle 112, Mills, 4-1, 8-5, 4-5; 2. Bravissima 112, Hanford, 6-5, 35; 3. Mischief Maker 112, Ensor, 2-5. Temps 1.00 3-5.

Debit, Dustem, Helen, Lamaze, Transen, Mint Drift, A Dixie Moon, My Daughter ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille et 1-8.—1. Marcasite 108, Mills, 13-5, 1-1, 1-2; 2. Call Play 115, Ensor, 4-1, 2-1; 3. Negopoli 112, Coucci, 2-5. Temps 1.52 3-5.

Colossal, Dexterity, Martinelli, Fair Blanche ont aussi couru.

LE COMBAT SANSTOL-PLADNER AURA LIEU AU FORUM LE 20

Plutôt que de faire face à une suspension, Pete Sanstol, que les médecins de la commission athlétique avaient trouvé en condition suffisante pour se battre le 20 de ce mois avec Milou Pladner, de France, a accepté la rencontre définitivement dans le cours de la journée d'hier, et ce combat, qui promet d'abaisser tous les records d'assistance des séances pugilistiques antérieures à Montréal, aura lieu au Forum et sera limité à dix rondes.

Pladner et Sanstol se partageront également quarante pour cent de la recette brute et, malgré la lourdeur du coût d'organisation d'une telle soirée, le promoteur Armand Vincent ne songe pas à majorer les prix d'admission, qui resteront les mêmes que pour les séances précédentes. Vu l'énorme demande de billets, M. Vincent a déjà commencé l'impression des billets qui seront mis en vente dans une couple de jours aux endroits ordinaires.

Pladner est bien décidé à ne pas se faire "jouer le tour", comme on dit, et il va demander protection à la commission athlétique locale pour qu'il ne subisse pas le sort de son compatriote Eugène Hust, quand il se battit avec Sanstol, ici l'an dernier. On sait l'amère controverse que souleva l'issue de cette rencontre, controverse à laquelle une agence consulaire locale fut même mêlée. Pladner ne demande pas de faveur, mais il entend revendiquer ses droits.

LE TENNIS

LE VERDUN BAT L'OUTREMONT

Le club de tennis de Verdun a remporté la victoire, hier soir, sur le club Outremont, avec 4 victoires contre 3 défaites dans la division senior de la P. Q. L. T. A.

Voici le résultat des matches:

Simples

Paul Deschênes, Verdun, bat E. Durand, Outremont, 6-1, 3-6, 6-3.

P. Fontaine, Outremont, bat N. Dudkoff, Verdun, 7-5, 6-4.

J. Thibodeau, Outremont, bat Tardall, 7-5, 6-3.

J. Hayes, Outremont, bat N. Cooper, Verdun, 6-3, 2-6, 6-3.

Doubles

Deschênes et Dudkoff, Verdun battent Fontaine et Thibodeau, Outremont, 6-3, 6-2.

Tardall et Cooper, Verdun, battent Hayes et Durand, Outremont, 0-6, 6-2, 6-3.

H. Lanthier et E. Vickers, Verdun, battent Loiseau et Duchesneau, Outremont, 6-3, 6-3.

Le match entre le club de la Sun Life et le Stuart, a été remis à samedi, la plupart des joueurs étant à Québec au tournoi de cette ville.

La rencontre du Parc Lafontaine et du club Mont-Royal a été remise pour la même raison.

Il n'y a pas eu de matches, hier soir, dans le tournoi de classification, classe B, au Parc Lafontaine. Les matches avaient été ajournés à cause du programme de la P. Q. L. T. A.

LIGUE MAISONNEUVE

La température incertaine de ces jours derniers, n'a pas empêché la Ligue de jouer devant une assistance toujours progressante. Voici les résultats:

Delorimier (6).—Simples: R. Roy, 3; G. Juneau, 9; L. S. Mieu, 6; J. Bastien, 6. Doubles. L. S. Mieu et J. Bastien, 6; R. Roy et M. Poliquin, 6; G. Juneau et L. Parthenais 6.

Rolers (1).—Simples: J. Boyer 6; E. Paiement 7; J. Provost 3; H. Lagnalère 3. Doubles: J. Boyer et L. Bernard, 0; J. Provost et H. Lagnière, 3; E. Paiement et L. Provost, 3.

Olympia (5).—Simples: M. Bélanger 2; R. Beaupré 6; G. Renaud 4; L. Lavallée 6. Doubles: M. Bélanger et R. Beaupré, 6; G. Renaud et J. Delany 6; Dr O. Marcotte et L. Lavallée, 7.

Playmore (3).—Simples: W. Turner 6; F. Altiman 4; R. Patterson 6; R. Gauvreau 1. Doubles: W. Turner et R. Patterson, 3; F. Altiman et R. Gauvreau, 2; P. Fine; et W. Bonin 5.

Chevaliers de Colomb (5).—Simples: G. Laberge 7; O. Courchesne 3; H. Montcalm 6; O. Gagnon 6. Doubles: G. Laberge et O. Courchesne, 5; Montcalm et O. Gagnon 2; G. Bernier et L. Marchand, 6.

Carillon (2).—Simples: G. Charest 3; G. Hébert 4; G. Perron 3; A. Tauplar 7; G. Charest et G. Perron, 6; P. Lapointe et A. Moreau, 2.

Classement des équipes:

	G.	P.	P.C.
Delorimier	18	10	.642
Bolero	16	12	.571
Olympia	15	13	.535
Playmoe	13	15	.464
Chev. de Colomb	13	15	.464
Carillon	9	19	.321

La Ligue compte sur tous les membres de ses clubs, leurs amis et les amateurs de tennis de l'est pour aller l'encourager à la dernière partie de leur première série, mercredi le 6, aux terrains suivants:

Carillon à Olympia.
Bolero à Chev. de Colomb.
Playmore à Delorimier.
Inf., J. Provost, 2082 Leclaire.

A LATONIA

PREMIERE COURSE — 5 furlongs 1-2:
1.—My Blaze, 105, C. Meyer, 6.60, 4.12, 2.88.
2.—Ball, 115, J. Smith, 6.16, 2.94.
3.—Yernallton, 116, Tilden, 2.28.
Temps 1.09 2-5.
Bob Dozer, x-Woodworker, x-Panic Blues, x-Faithful Hudson, Mt. Bonier, Chat On, Darkest Hour, Never Quit, Hukill ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 3-4 de mille:
1.—Dr. Parish, 114, Corbett, 7.40, 5.18, 4.32.
2.—Birthday Gift, 113, W. Kern, 20.24, 6.74.
3.—Bill Looney, 115, Griffin, 2.92.
Temps 1.15 2-5.
Uforme, Gilsby's Choice, x-Aristocrat, Minat, x-Harry Kuhns, Estin, Miss Chilla, My Hobby ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 5 furlongs 1-2:
1.—Sweeperman, 113, McCrossen, 9.60, 3.20, 2.26.
2.—Otherwise, 110, E. Pool, 2.46, 2.10.
3.—Imlah, 106, R. Fischer, 2.30.
Temps 1.09 2-5.
Mike Reynolds, St. Jeneund, Be Fine, Blubber, Justice Logan ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 3-4 de mille:
1.—Cee Tee 108, (McCrossen) 5.64, 2.66, 4.52.
2.—Sunday 103, (R. Martin) 3.98, 3.68.
3.—Jodie K 108, (H. R. Riley) 5.62.
Temps 1.15.
Warrant, I Pass ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 1 mille 1-16.
1.—Plumage 111, (W. Garner) 5.02, 3.25, 2.76.
2.—Brass Monkey 115, (McCoy), 2.74, 2.23.
3.—Royal Sport 114, (M. Rose), 2.36.
Temps: 1.46 3-5.
Chene Tonnery, Allegretto ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 1 mille et 70 verges:
1.—K. Russell, 113, (J. Smith), 8.26, 5.36, 3.38.
2.—Brush Down, 108, (E. Pool) 7.74, 5.02.
3.—Vesee, 113, (J. Thomas), 5.64.
Temps: 1.48 4-5.
Fairless, xSide Step, Different, Derven, Wood Honey, xDonna Dear, Cheromp, xPrince Feather, Prince Vedta.

SEPTIEME COURSE — 1 mille 70 verges:
1—Zevar, 114 Montgomery, 3.46, 2.52, 2.16.
2—Pretti Sing, 108 Reno, 3.96, 2.48.
3—Green Wave, 111, Paut, 2.66.
Temps 1.49 2-5.
Ont aussi couru: — Darwin, Bob Custe, Zeus Prince, Epidemiv, Black Rival.

PAUL DOYON VS BEAUCAIRE AU STADE EXCHANGE

Le Stade Exchange, coin Mont-Royal et Iberville, sera encore mardi prochain le théâtre d'une autre intéressante soirée de lutte qui remportera certainement le même succès que la première.

Maintenant que Beaucaire a remporté le championnat de sa classe, les défis commencent à arriver de tous côtés. Nous en recevons de Québec, Fall-River, Toronto et de London, Ont. Le promoteur est venu à une entente avec Paul Doyon, champion mi-lourd de Québec et c'est lui que nous verrons à l'oeuvre mardi prochain dans une rencontre à finir avec notre champion local. Si le lutteur de Fall-River n'est pas trop exigeant, le promoteur le fera venir ici pour rencontrer un de nos lutteurs poids-moyens et s'il fait bonne figure il lui donnera une chance contre Beaucaire, un peu plus tard.

LE GRAND CIRCUIT

Cleveland, Ohio, 6.—The Marchioness a remporté hier le Stallion Stake, une somme de $12,500, épreuve principale de la journée dans le Grand Circuit.

Classe 2.16, 3 ans, trot, mille, bourse $600.

Jans Willet (White)	1	1	1
Alvin Guy (Parshall)	2	2	4
Evan Hanover (Berry)	4	5	2
Traveler (Hodson)	7	3	3
Vansandt (Child)	3	7	7

Temps: 2.08 3-5, 2.08 2-5, 2.05 3-5.

Ruth Richards, Warren Guy et Aileen Hall ont aussi couru.

Free for all, amble, mille, The Randall Stake, bourse $1,200.

Cold Cash (Britenfield)	1	1	1
Calumet Adam (Childs)	2	3	2
Kinney Direct (Parker)	5	2	6
May E. Gratan (Pittman)	3	4	3
Winnipeg (Palin)	4	5	5
Braden Herr (Parshall)	6	6	4

Temps: 2.03, 2.01, 202 3-5.

Seulement six départs.

Stallion Stake, pour 3 ans, trot, 1 mille, bourse $12,500:

The Marchioness, Caton	5	2	1	1
Brevere, White	1	4	2	2
Hollywood Dennis, Crozier	3	1	3	3
Calumet Chuck, Berry	2	3	4	ro
The Lad, Parshall	4	5	4	ro

Temps: 2.02 3-5, 2.02, 2.02 3-5, 2.04.

Hollyrood Robin, Sir Walter Scott, Hollyrood Brand et Kashmary ont aussi couru.

2.16 trot, 1 mille, bourse $800.

Pat Junior, Parshall	1	1	1
The Gleaner, Caton	4	6	2
McIlvanin, White	3	4	3
Frederick McKidney, McMillen	6	3	5
Aziwah, Day	5	3	4

Temps: 2.04, 2.05, 2.07 3-5.

1 1-8 mille, Handicap, trot, bourse $300.

Lorse Prince, King	1
Abe Harvester, Acton	2
Bray Stout, Stout	3
Peter Cowl, McMillen	4
Morone J., Fitzpatrick	5

Temps: 2.26.

L'EXPERIENCE CONTRE LA JEUNESSE AU FORUM, DEMAIN

McCready et Sammy Stein dans la finale du programme de lutte du club Canadien.

Earl McCready, que les connaisseurs proclament le plus grand lutteur que le Canada ait produit jusqu'ici, livrera demain soir, au Forum, ce que l'on peut désigner comme le plus important match de sa carrière encore toute jeune quand il s'attaquera à Sammy Stein, de Newark, dans la rencontre principale de la séance du Club Canadien.

Après avoir remporté de belles victoires sur de brillants lutteurs mais qu'on ne pouvait appeler de véritables étoiles du matelas, le Canadien fera face à l'un des redoutables et sensationnels lutteurs de la jeune génération. Contre Stein McCready aura un adversaire de mérite, un adversaire tel que s'il pouvait réussir à le renverser, il pourrait ensuite exiger des promoteurs du Canadien de lui opposer Dick Shikat, Jim Londos ou Strangler Lewis.

McCready, qui rêvait de pouvoir rencontrer Shikat, Lewis ou London à Montréal, a l'occasion de satisfaire son désir. Il n'y a en effet pas de doute que s'il venait à triompher de Stein, demain soir, il lui serait extrêmement facile d'obtenir un contrat pour une rencontre avec l'un des trois as mentionnés plus haut.

"L'ancien représentant du Canada aux Jeux Olympiques réalise l'importance de son match et s'y prépare avec une énergie superbe," nous déclarait hier après-midi le matchmaker Alex Moore. "Je m'attends à l'assaut le plus mouvementé de la saison", a ajouté Moore. "La semaine dernière, les deux hommes en sont venus aux prises à Toronto et les critiques ont été unanimes à dire qu'ils venaient d'être témoins de la plus brillante lutte de la saison. Le résultat du match n'a fait qu'accroître l'intense rivalité qui existait déjà entre les deux hommes de sorte que la victoire devrait être disputée avec un acharnement inouï demain soir. McCready me dit qu'il est capable de vaincre Stein et qu'il est certain de venger sa défaite subie dans la ville Reine. Il a déclaré qu'il connaissait maintenant le style de Stein et que l'Hébreu n'aurait plus la chance de lui porter le coup de bélier qui lui a permis de remporter la victoire lors du premier combat. Stein n'est pas moins confiant que son rival canadien. Le gladiateur hébreu a déclaré qu'il n'avait accepté le match qu'afin de mettre fin aux prétentions de McCready et de régler une fois pour toutes la question de supériorité. J'ai battu McCready à Toronto et je vais de nouveau le renverser à Montréal, a déclaré Stein. Je vais battre McCready de telle façon qu'il n'aura plus aucune excuse à offrir en cas de défaite. Il n'aura qu'à avouer son infériorité."

Si le match principal de la soirée promet de fournir un spectacle captivant, la balance du programme ne laissera pas à désirer. Le matchmaker a en effet conclu trois excellentes préliminaires qui régaleront les amateurs de bonne lutte. Voici ces trois matchs: L'homme masqué vs Jack Smith; Withey Hewitt vs Doug Wykoff et le docteur Ralph Wilson vs Nazzarino Poggi.

LE CLUB HERVE GAGNE

Les restaurant Hervé recevait le Restaurant Voisard et le déclassait par le score de 21 à 19 sur le terrain du premier.

Ce club aimerait à rencontrer tout bon club de balle molle amateur, de la province, sur son terrain, au coin des rues Marie-Anne et Chapleau.

Pour informations, s'adresser à René Poulin, 4454 Parthenais, Tél. AMherst 3730.

NOS PRIX A LEUR NIVEAU LE PLUS BAS

VENTE D'ELIMINATION FASHION-CRAFT

PLUS QUE POUR VOTRE ARGENT

Un événement demi-annuel attendu avec anxiété et reconnu pour ses réductions sans pareilles!

VALEURS PRODIGIEUSES

La vente la plus audacieuse de COMPLETS de qualité, Paletots et PARDESSUS jamais offerte au public depuis 15 ans!
C'est une offre prodigieuse — incomparable — téméraire — vêtements confectionnés par Fashion-Craft dont la réputation nationale est votre meilleure garantie!
Rien n'a été négligé pour faire de cette vente l'événement vestimentaire de tous les temps!

COMPLETS
Valeurs régulières de $35 et $40
MAINTENANT
pour être éliminés à
$20.95
Pantalon extra si désiré $5.00

SPECIAL D'OUVERTURE
COMPLETS
Ils représentaient de véritables valeurs à $25 et $30. — Maintenant
$15.95
Pantalon extra si désiré $5.00

Genres simple ou croisé. Modèles à 2 boutons. Revers en pointe ou revers classiques. Doublures durables. Toutes les tailles pour hommes et jeunes gens. Couleurs nouvelles. Gris, bruns et bleus.

COMPLETS
Des valeurs étonnantes à $45 et $50
MAINTENANT POUR ELIMINATION TOTALE
$24.95
Pantalon extra si désiré $5.00

Vraies Valeurs en Mercerie
CHEMISES
par Arrow, Forsyth, Tooke, Stewart
Messieurs, cette vente de CHEMISES est la plus importante que nous ayons jamais faite. Broadcloth, madras et mélanges dans tous les modèles et dessins d'ETE.
REG. 3.00 3.50 MAINTENANT . . 1.69
CRAVATES 55c 2 pour 1.00
CHAUSSETTES 55c 2 pour 1.00
CAMISOLES "GYM" 59c 2 pour 1.15
CULOTTES ATHLETIQUES 55c 2 pour 1.00
COMBINAISONS 89c — 1.29
BAS GOLF 89c
AUTRES RABAIS SENSATIONNELS

Tweeds — Flanelles — Worsteds — Saxonies — Serges — Tweeds Harris
TOUS LES TYPES — REGULIERS — COURTS — LONGS — COURTAUDS — CORPULENTS

NOTRE RAYON DE VETEMENTS SUR MESURES N'EST PAS EXCLUS DE CETTE ELIMINATION!
20% DE RABAIS sur toutes LES ETOFFES spécialement tissées pour Fashion-Craft

Paletots d'automne à rabais sans précédent

MAGASINS FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
281, STE-CATHERINE EST
974, STE-CATHERINE OUEST
375, SAINT-JACQUES OUEST

Les Royals victorieux à Buffalo—Robson champion canadien

LES ROYALS GAGNENT ENCORE AVEC LE BUFFALO PAR 6 A 3

Walter Brown est solide dans la boîte et Susce, Thomas et Ripple l'aident en frappant pour le circuit. — Ici aujourd'hui.

Buffalo, 6.—Les Royals ont eu le meilleur sur les Bisons lorsqu'ils ont gagné hier la dernière partie de la série locale par un score de 6 à 3. Le club de Holly a donc gagné trois de ses quatre joutes contre Buffalo, au cours de cette série, dont le dénouement a fait perdre la tête de la ligue Internationale au club de Ray Schalk. Les Herds sont actuellement en troisième position, une demi-partie en arrière du Baltimore, qui suit les Bears à une partie et demi. Immédiatement après la partie, le Montréal a pris le train pour chez lui afin d'ouvrir son deuxième long séjour de la saison chez lui.

Walter Brown

Walter P. Brown, qui officiait pour les Montréalais, tint les Bisons à cinq hits, dont deux comptèrent pour le circuit. C'est Werber, l'arrêt-court du Buffalo, qui se les appropria tous les deux. Brown prit les choses aisément et il reçut un support doré de ses compagnons au champ comme au bâton. Pas moins de treize hits furent faits sur les balles de Bloomer et de Bergeron, onze d'entre eux étant faits lorsque Bloomer officiait, c'est-à-dire dans les sept premières manches.

Les Royals avaient l'oeil sur la balle, hier, et ils l'ont montré en l'expédiant dans toutes les directions du champ. Trois coups de circuit furent faits par eux et un trois-buts fut crédité à Shiver. Ripple, Thomas et Susce envoyèrent la balle par-dessus la clôture de gauche. Thomas et Ripple frappèrent leurs circuits dans la cinquième manche, et Susce ouvrit la sixième manche avec son quatre buts.

Au champ, le Montréal joua splendidement et ne commit pas une seule erreur. Marshall, son arrêt-court, eût le coup difficile par excellence de la journée à bloquer et son arrêt fut hautement sensationnel. Il vola un hit certain à Heinie Muller.

Résultat détaillé:

MONTREAL

	AB.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Thomas, 2b	5	1	1	1	2	0
Walker, lf	3	0	0	2	0	0
Ripple, cf.	5	1	1	3	0	0
Marshall, ss.	5	1	3	3	4	0
Shiver, rf.	3	1	1	1	0	0
Roettger, 1b.	4	0	2	8	1	0
Walters, 3b.	5	1	3	3	2	0
Susce, c.	5	1	2	5	0	0
Brown, p.	4	0	0	1	1	0
Total	39	6	13	27	10	0

BUFFALO

	AB.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Werber, ss.	4	2	2	3	3	0
Smith, 1b.	4	0	0	9	0	1
Detore, 3b.	4	0	1	2	1	0
Mueller, lf.	4	0	0	2	0	0
Winsett, rf.	3	1	1	2	0	0
Crouse, c.	3	0	1	4	1	0
Miller, 2b.	3	0	0	1	4	0
Ryan, cf.	4	0	0	4	0	0
Bloomer, p.	2	0	0	0	3	0
Bergeron, p.	0	0	0	0	0	0
x-Hargrave	1	0	0	0	0	0
xx-Pfingstler	1	0	0	0	0	0
Total	31	3	5	27	11	1

x—Frappa pour Bloomer à la 7e.
xx—Frappa pour Bergeron à la 9e.

Score par manches:
Montréal . . . . 010 031 100—6
Buffalo . . . . 001 000 011—3

Sommaire: Points produits par Werber 2, Thomas 2, Ripple, Roettger, Susce, Walters. Coup de deux-buts, Shiver. Circuits, Werber 2, Thomas, Ripple, Susce. Doubles-jeux, Werber à Miller à Smith; Thomas à Marshall à Roettger. Laissés sur les buts, Buffalo 6, Montréal 11. Buts sur balles, de Brown 4, Bloomer 4, Bergeron 1. Retirés au bâton, par Brown 5, Bloomer 2. Coups sûrs, Bloomer 11 en 7 manches; Bergeron, 2 en 2 manches. Frappé par le lanceur par Brown, (Werber). Mauvais lancer, Bloomer. Lanceur perdant, Bloomer. Arbitres, Brown et Carroll. Temps, 2 heures.

JERSEY CITY

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Thompson, 2b.	4	1	1	2	3	0
Sothern, l.f.	4	1	1	2	0	0
Clancy, 1b.	4	0	1	10	1	0
Koenecke, c.f.	3	1	0	2	0	0
Boone, r.f.	3	0	2	4	0	0
Warner, ss.	4	0	2	2	3	1
Reis, 3b.	3	0	0	1	3	0
Niebergall, c.	2	0	0	1	0	0
Jones, p.	2	0	0	0	1	0
White, p.	0	0	0	0	0	0
Krider, p.	0	0	0	0	0	0
a-Outen	1	0	0	0	0	0
b-Barnhart	1	0	0	0	0	0
c-Jordan	1	0	0	0	0	0
Total	32	3	7	24	11	1

a—A frappé pour White à la 8e.
b—A frappé pour Reis à la 9e.
c—A frappé pour Niebergall à la 9e.

NEWARK

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Neun, 1b.	5	0	1	7	0	0
Rolfe, ss.	2	1	0	2	0	0
Walker, c.f.	4	1	1	3	0	0
Saltzgaver, 2b.	2	0	0	4	1	0
Hill, l.f.	3	1	1	3	0	0
Jensen, l.f.	4	2	2	1	0	0
Owen, 3b.	1	0	1	1	2	0
Hargreaves, c.	4	0	0	6	2	1
Welch, p.	4	0	1	0	0	0
Weaver, p.	0	0	0	0	0	0
Total	29	5	7	27	5	1

Score par manches:
Jersey-City .... 000 002 001—3
Newark .... 020 110 10x—5

Points produits par Jensen 2, Welch, Saltzgaver, Clancy 2, Hill, Barnhart; deux-buts, Hill, Sothern; trois buts, Walker; circuit, Jensen; buts volés, Neun 2, Rolfe, Owen; sacrifice, Rolfe; double-jeu, Reis à Clancy, Reis à Clancy à Warner; buts sur balles, Jones 6, Welch 3, Krider 1; retirés au bâton, Welch 5, Jones 1, Weaver 1; coups, Jones 7 dans 6 2-3, Krider, 0 dans 1, Weaver, 0 dans 2-3, White, 0 dans 1-3, Welch, 7 dans 8 1-3; lanceur gagnant, Welch; lanceur perdant, Jones. Arbitres: Summers et Parker. Temps 2.10.

JERSEY CITY

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Thompson, 2b.	4	0	2	2	0	0
Sothern, l.f.	3	0	1	1	0	0
Clancy, 1b.	3	0	2	5	1	0
Koenecke, c.f.	3	0	1	2	0	0
Boone, r.f.	3	0	0	1	1	0
Warner, ss.	3	0	0	2	2	0
Reis, 3b.	3	0	0	1	1	0
Niebergall, c.	2	0	1	4	2	0
Chaplin, p.	2	0	1	0	2	0
White, p.	0	0	0	0	1	0
a-Barnhart	1	0	1	0	0	0
b-Outen	1	0	1	0	0	0
Total	28	0	10	18	10	0

a—A frappé pour Neibergall à la 7e.
b—A frappé pour White à la 7e.

NEWARK

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Neun, 1b.	4	1	3	1	0	0
Rolfe, ss.	4	1	2	2	3	0
Walker, c.f.	2	1	1	2	0	0
Saltzgaver, 2b.	4	0	0	4	1	0
Hill, l.f.	2	2	2	2	0	0
Jensen, r.f.	2	0	2	3	1	0
Owen, 3b.	3	0	0	4	0	0
Phillips, c.	2	0	1	3	1	0
Holsclaw, p.	2	0	0	0	0	0
Total	25	5	11	21	6	0

Score par manches:
Jersey-City .... 0 000 000—0
Newark .... 0 001 40x—5

Points produits par Jensen 3, Hill 2; deux-buts, Thompson, Hill 2; 3 buts, Jensen; buts volés, Neun, sacrifices, Jensen, Holsclaw; double-jeu, Rolfe à Saltzgaver à Neun; buts sur balles, Chaplin 3, White 1; retirés au bâton, Holsclaw 3, Chaplin 1, White 1; coups, Chaplin, 8 dans 4 1-3, White, 3 dans 1 2-3; frappé par le lanceur, Chaplin (Hill); lanceur perdant, Chaplin. Arbitres: Parker et Summers. Temps 1.50.

Succès du Club de Crosse La Reina Ginger Ale

Fier de ses succès, le club de crosse La Reina attendait de pied ferme la redoutable équipe "Le Lauzon" de Côte Saint-Paul, qui après une vaillante lutte dut s'avouer vaincu par le score de 9 à 6.

Jouant devant une des plus grosses assistances jamais vues au terrain Dominion, encouragé par les milliers de spectateurs le club La Reina joua une de ses plus brillantes parties depuis le début de la saison.

Lazy Bertrand, par ses trois points et un "assist", s'attira les applaudissements de la foule. Le capitaine Paul Bélanger fut le pivot de la défense, de plus il conduisit ses joueurs à la victoire. "Chuck" Gamache dans ses buts inspire confiance à ses coéquipiers. Gérard Cusson, surnommé le Boulianne dans Saint-Henri par ses prouesses, enregistra deux magnifiques points. Rolland Daoust, Roger Robitaille et Gérard Beaulac augmentèrent le pointage du club. "Puce" Lalonde et Edgard Léveillé furent des plus malchanceux autour des buts. Armand Michaud et Norman O'Brien prêtèrent mainforte à leur capitaine sur la défense. Fernand et Williamson se sont distingués par leur magnifique pièce de jeu.

Suit l'alignement du club La Reina: But, Chuck Gamache, défenses: Bélanger, O'Brien et Michaud; centres: G. Cusson, P. Lalonde, R. Brisson; rovers: F. Cusson, Gauthier, Robitaille; Home: Edgar Léveillé, R. Cusson, Williamson, eBaulac, R. Daoust et Bertrand.

Libre dimanche le 10, le club La Reina est prêt à recevoir tout club amateurs intermédiaires, Inf. P. Giroux, Wil. 5372.

CLUB BASEBALL "LA REINA GINGER ALE"

Devant une des plus grosses assistances jamais vues au terrain Rhéaume le club de baseball "La Reina Ginger Ale" recevait le Perrault Taxi et triomphait de ce dernier par le score de 12 à 2.

Malgré l'inégalité dans le pointage, la partie fut très intéressante, puisque les joueurs du gérant Arthur Breton ont montré leur savoir faire. Devons-nous laisser sous silence la magnifique tenue de Lachapelle sur le monticule qui fit mordre la poussière à 12 frappeurs adversaires et n'accorda que 5 coups sûrs. De plus il frappa deux fois en lieu sûr, sur 4 apparitions au bâton. Le receveur Biron a très bien secondé son lanceur. Biron prit part à deux doubles-jeux. Au bâton il mit un deux-buts à son crédit alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts. L'infield composé de Auger, Girouard, Wellington et Desgroseilliers fut parfait ne commettant aucune erreur.

De son côté, le capitaine Roch Frédette montra l'exemple à ses joueurs alors que sur 5 apparitions au bâton il réussit à placer la balle 4 fois en lieu sûr. De L'Etoile racheta son erreur en frappant un deux-buts.

Résultat par manche:
Perreault Ta. 020 000 000— 2 5 4
La Reina G. 100 200 72x—12 14 1

Batterie: Vigeant, Gauthier et Trudel; Lachapelle et Biron.

Dimanche prochain le club La Reina recevra sur son magnifique terrain Parc Rheaume la redoutable équipe les Marchands d'Hochelaga.

Donc fervents de baseball qu'on se donne rendez-vous pour 2 heures 1-2 dimanche au Parc Rhéaume.

Pour toutes informations, s'adresser à M. Arthur Breton, Tél. Wilbank 4450.

Les Pigeons du Club Le Nord

Nous en sommes rendus au concours de Midland, Ont, 310 milles à vol d'oiseau. Celui-ci ne fut pas moins intéressant que les premiers. Les entrées furent nombreuses et se chiffrent à 77 pigeons, sur ce nombre 33 furent constatés dans les appareils dans un espace de temps très court, pour une distance aussi longue. M. C. D. Corbman, qui remplissait la position de convoyeur, s'acquittait de sa tâche à la perfection. Les pigeons furent libérés à 6 heures et 10 minutes du matin, et le vainqueur revint à son colombier à une vitesse de 1187 kiomètres à la minute, M. H. P. Vermette qui avait pris les premiers prix aux deux concours précédents, ne se contenta pas de prendre le premier dans ce concours, mais enleva les trois premiers, et quelques autres. En lisant le résultat plus bas l'on pourra voir que les trois premiers pigeons ont dû faire le voyage pratiquement ensemble, car la différence en kilomètres est très petite. Nous offrons à M. Vermette nos plus chaleureuses félicitations pour les récents succès qu'il vient de remporter. Nous profitons aussi de cet espace pour annoncer à nos membres que la mise en paniers pour le concours de Palmerston, Ont., aura lieu jeudi soir, le 7 courant, de 7 à 9 p.m., et les oiseaux seront libérés samedi matin le 9 juillet. Le résultat complet de cette course est comme suit:

Noms	Pigeons	Vitesse en kilom.
Vermette, H. P.	61220	1187.73
Vermette, H. P.	5308	1186.50
Vermette, H. P.	5318	1185.15
Racicot, O.	7916	1176.50
Vermette, H. P.	63562	1172.35
Bélanger, D.	6134	1152.55
Rochon, J.	7211	1152.25
Bélanger, D.	7575	1151.25
Bélanger, D.	7570	1150.42
Lévesque, M.	8215	1048.18
Bélanger, D.	7563	1146.43
Racicot, O.	7918	1138.75
Bryard, L.	63782	1133.30
Vermette, H. P.	5462	1129.10
Vermette, H. P.	63567	1129.10
Racicot, O.	28274	1105.28
Racicot, O.	61561	1105.28
Cardinal, D.	65733	1103.25

33 pigeons constatés sur 77 engagés. Lacher 6.10 a.m.

Spécialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du Docteur J. M. E. PREVOST
3848, rue Hutchison MA. 4611

le GOLF

Mlle ROLLAND FORCE LA CHAMPIONNE

Seize concurrentes seulement restaient debout, hier, après la deuxième ronde du tournoi pour le championnat de golf féminin de la province, disputé à Islemere. Le match le plus palpitant fut entre Mlle Margery Kirkham, qui défend le titre, et Mlle Lucille Rolland, de Laval sur le Lac. Cette dernière, une toute jeune fille, livra un véritable duel à sa rivale plus expérimentée, et ce n'est qu'au 18ème trou que la lutte cessa, Mlle Kirkham gagnant par 2 en avant. Mme Dagenais, qui avait gagné la veille la ronde de qualification, n'eut pas de misère à disposer de sa rivale d'hier, Mlle K. Kinsella, qu'elle battit par 6 et 4. On trouvera plus bas les résultats d'hier et le pairage d'aujourd'hui.

Mme J. Dagenais, Laval, bat Mlle K. Kinsella, Senneville, 6 et 4.

Mlle C. Beer, Beaconsfield, bat Mme D. Baptista, Marlborough, 7 et 5.

Mme H. R. Pickens, Marlborough bat Mme H. L. Burrow, Senneville, 4 et 3.

Mlle Eileen Kinsella, Senneville, bat Mlle Y. Moisan, Summerlea, 5 et 4.

Mlle M. Nicoll, Beaconsfield, bat Mlle Allison Webber, Islesmere, 5 et 4.

Mme N. K. Gordon, Rosemere, bat Mme W. S. Lighthall, Beaconsfield 2 et 1.

Mlle D. Taylor, Kanawaki, bat Mme W. P. Ritchie, Whitlock, 3 et 2.

Mlle D. Nicoll, Beaconsfield, bat Mme J. E. Jacques, Whitlock 5 et 4.

Mme A. B. Darling, Whitlock bat Mme R. C. Donalds, Beaconsfield 6 et 4.

Mlle N. Hankin, Rosemere, bat Mlle E. McLennan, Cornwall, 4 et 3.

Mlle E. Mills, Ottawa, bat Mme J. Turnbull, Islesmere, 4 et 2.

Mlle B. Tooke, Beaconsfield, bat Mme J. P. McIntosh, Royal Montreal, 6 et 5.

Mlle Margaret Lockhart, Royal Montréal, bat Mlle Lorraine How, of Whitlock 2 et 1.

Mlle Margery Kirkham, Forest Hills, bat Mlle Lucille Rolland, Laval, deux plus.

Mme L. Papineau, Laval, bat Mlle E. McCulloch, Beaconsfield, 7 et 6.

Mme M. L. Williams, Royal Montreal, bat Mme J. A. Cameron, Islesmere, le 19.

PREMIERE RONDE

Mlle F. Archambault bat Mme G. L. Bevan, 6 et 4; Mme F. Hankin bat Mme R. Bourassa, 3 et 2; Mme I. Vautrin bat Mme H. Cantlon, 6 et 5; Mlle D. Napier bat Mme W. E. Baker 5 et 3; Mlle L. Blackburn bat Mme L. Fingard, 4 et 3; Mme C. D. Reid bat Mlle M. Sewell deux plus; Mme H. Lancaster bat Mlle E. B. Hutchison, un plus; Mlle D. Mowat bat Mme L. Kelly, 3 et 1.

DEUXIEME RONDE

Mme G. MacDonald bat Mme J. W. Harding, 3 et 2; Mme V. G. Cardy bat Mme H. Fellows 6 et 5; Mlle K. Hingston bat Mme A. A. Stewart un plus; Mlle J. Blondeau bat Mme R. H. Vickers bat Mme C. J. Stuart un plus; Mlle R. Baker bat Mme E. P Christian, 4 et 3; Mme L. Kent bat Mme J. W. Smith 3 et 2; Mme W. G. Ross bat Mme B. G. Ranson 6 et 5.

TROISIEME RONDE

Mlle O. S. Ransom bat Mme J. B. Bell, 5 et 3; Mme B. S. Connolly bat Mme H. Mackenzie 9 et 7; Mlle A. Main bat Mlle I. Black, un plus; Mlle F. Bell bat Mme Van Sickles, 5 et 4; Mme L. Benison bat Mme S. Grossman, 5 et 4.

Le pairage pour aujourdhui suit:

Série pour le Championnat

9.40: Mme J. Dagenais vs Mlle C. Beer.
9.45: Mme H. R. Pickens vs Mlle E. Kinsella.
9.50: Mlle M. Nicoll vs Mme N. K. Gordon
9.55: Mlle D. Taylor vs Mlle D. Nicoll.
10.00: Mme A. B. Darling vs Mlle N. Hankin.
10.15: Mlle E Mills vs Mlle B. Tooke.
10.20: Mme L. Papineau vs Mlle M. Lockhart.
10.25: Mme M. L. Williams vs Mlle M. Kirkham.

TOURNOI DE CONSOLATION

9.00: Mlle K. Kinsella vs Mme D. Baptista; 9.05: Mme H. L. Burrow vs Mlle Y Moisan; 9.10: Mlle A. Webber vs Mme W. S. Lighthall; 9.15: Mme W. P. Ritchie vs Mme J. Jacques; 9.20: Mme R. C. Ronalds vs Mlle E. McLennan; 9.25: Mme J. Turnbull vs Mme J. P. MacIntosh 9.30: Mlle E. McCulloch vs Mlle L. How; 9.35: Mme J. A. Cameron vs Mlle L. Rolland.

PREMIERE SERIE

10.20: Mlle F. Archambault vs Mme F. Hankin; 10.25: Mme I. Vautrin vs Mlle D. Napier; 10.30: Mlle L. Blackburn vs Mme C. D. Reid; 10.35: Mme H Lancaster vs Mlle D. Mowatt.

DEUXIEME SERIE

10.40: Mme G. MacDonald vs Mme V. G. Cardy; 10.45: Mlle K. Hingston vs Mlle J. Blondeau; 10.50 Mme R. H. Vickers vs Mlle R. Baker; 10.55: Mme L. Kent vs Mme W. G. Ross.

TROISIEME SERIE

11.00: Mme H. Harrison vs Mlle O. S. Ransom; 11.05: Mlle O. Rogers vs Mme E. Gatehouse; 11.10: Mme B. S. Connolly vs Mlle A. Main; 11.15: Miss F. Bell vs Mme L. Benison.

LEX ROBSON, CHAMPION DU CANADA

OTTAWA, 6.—Brûlant le parcours de Rivermead, dans la randonnée finale de son match de détail avec Andy Kay, Lex Robson, instructeur du club de golf d'Islington, a remporté, hier, le titre de champion du Canada des joueurs de golf professionnels. Le nouveau champion a fait une superbe randonnée de 70, trois coups de moins que le par.

En arrière, par un coup au retour, Lex Robson est remonté à la surface pour enlever le titre à Andy Kay, le débonnaire professionnel de Lambton. Défenseur du titre, Kay a été incapable de soutenir le jeu de feu de Robson qui a aussi été invincible sur les velours. Kay a fait un par de 73, un score généralement suffisant pour battre n'importe quel joueur du meilleur calibre, mais il a tout de même vu son ami à la brune figure, prendre le chemin des doubles muni du titre qu'il détenait l'an dernier.

OTTAWA SE PREPARE AU TOURNOI CANADIEN

OTTAWA, 6—Anxieux d'éprouver la course où se disputera le championnat ouvert du Canada, cette semaine, à partir du 7, une foule de joueurs de golf canadiens et américains sont arrivés ici, hier. Plusieurs autres étoiles envahiront la capitale canadienne demain et se rendront au superbe parcours situé à six milles de la ville.

Le défenseur du titre, Walter Hagen, n'était pas encore arrivé, hier soir mais on l'attendait d'un moment à l'autre. Wiffy Cox, de Brooklyn, est arrivé au cours de la soirée en compagnie de Lynch, un concitoyen.

George Von Elm, de Détroit, Leo Diegel, le vainqueur de 1924-25 et 29, doivent arriver au cours de la journée d'aujourd'hui. La délégation étrangère sera plus forte que jamais et les Canadiens devront y mettre plus que leurs ressources pour amener le championnat au pays.

Jack Armitage, Dundas, Ont, et a-Frank Corrigan, Ottawa.

Robert M. Alston, Ottawa, et W. C. Grant, Lachine.

Stuart Aiken, Picton, Ont, et Richard H. Green, Kingston.

Billy Burke, Greenwich, Conn., et Bobby Cruickshank, New-York.

Arthur Keeling, Fonthill, Ont., et Jules Huot, Montmorency, Falls, Qué.

Allan Gregg, Renfrew, Ont., et Jim Hunter, Hamilton.

Leo Diegel, Agua Caliente, Mexico et C. R. Murray, Montréal.

a-A. L. Dubé, Ottawa, et Hugh Borthwick, Rouge Mills, Ont.

Fred Hunt, Brantford, et a-A. L. Code, Ottawa.

Horton Smith, Oak Farm, Ill, et Lex Robson, Islington Ont.

a-Clarence W. Dickey Wilmington, Del., et Geo. Cumming, Long Branch, Ont.

A. E. Cruttenden, Jefferson, Ont., et James H. Clay, Ottawa.

Jose Jurado, Argentina et Andrew Kay, Toronto.

Ben Lord, Glens Falls, N.Y., et Wm. McWilliam, Weston, Ont.

Whiffy Cox Brooklyn, N.Y., et F. E. Lock, Burlington, Ont.

Macdonald Smith, Great Neck, L. I., et A. J. Hulbert, Thornhill, Ont.

C. H. Perkins, West Hartford, Conn., et Harry Towlson, Ottawa.

Jack Littler, Ottawa et Art Millen, Westchester, County, N.Y.

Willie Lamb, Toronto, pas de partenaire.

a-James J. McLaughlin, Ottawa, et Forest J. Stauffer, Ann Harbor Mich.

W. Spittal, Toronto, et Walter Smith, Ottawa.

Walter Hagen, Détroit, Mich. et Johnny Farrell, Mamaroneck, N.Y..

Alfred Sims, Hamilton, Ont, et René Parizeau, Gatineau, P.Q.

a-Howard A. Tyron, Détroit, Mich, et Cal Taylor, Lucerne, Qué.

Tommy Armour, Pontiac, Mich, et J. Johnston, Toronto.

Ernie Wakelam, Ottawa, et a-Gilbert Walker, Toronto.

a-Gordon B. Taylor, Montréal, et Tom McGrath, Hamilton, Ont.

Geo. Von Elm, Détroit, Mich., et D. A. Ferguson, Weston, Ont.

a-Joseph Thompson, Toronto, et Reg J. Batley, Toronto.

Archie Bloor, Coburg, Ont., et H. Mulligan, South Hull, Qué.

Harry Cooper, Chicago, et Robert Cunningham, Toronto.

Emmet French, Southern Pines, N.C., et a-A. Lynch, Mamaroneck, N. Y.

Geo. A. Shaw, Toronto, et Arthur Riley, Sudbury, Ont.

Olin Dutra, Los Angeles, et a-C. Ross Sommerville, London, Ont.

a-Melville Rogers, Ottawa, et H. Logan, Jr, Scarboro, Ont.

William Little, Belleville, Ont. Leslie Louth, Oakville, Ont.

Mortie Dutra, Long Beach, Cal., et a-J. B. Nash, London, Ont.

Alfred W. Lawrence, Brockville, Ont., et a-E. J. Pope, Montréal.

a-J. G. Robertson, Brantford, Ont. et R. D. Mullen, Hull, Qué.

Joe Kirkwood, Chicago, et Ed. Dudley, Wilmington, Del.

a-A. W. H. Mullen, Ottawa, et Percy Bell, Newtonbrook, Ont.

Thomas Butler, East Rochester, N. Y., et R. Borthwick, Scarboro, Ont.

Fred Morrison, Pasadena, Cal., et A. H. Murray, Montréal.

Jock Brown, Montréal, et A. E. Lorne, Chamberlaine, Ottawa.

Robert Burns, Montréal et a-C. L. Colliver, Picton, Ont.

Tomekichi, Miyamoto, Osaka, Japon, et A. F. Macpherson, Montréal.

a-J. C. Luke, Wilmington, Del., et a-A. C. Bethune, Ottawa.

E. H. Priestman, Scarboro, Ont., et E. L. Trumper, Toronto.

Phil Perkins, New-York, et Albert Estony, Lockport, N. Y.

Tom Kerrigan, Mount Vernon, N. Y., et a-Phil Farley, Toronto.

Wilfred Reid, Orion, Mich., et Dave Spittal, Toronto.

Al Watrous, Birmingham, Mich., et Karl Keffer, Ottawa.

James M. Patton, Montréal, et Leslie L. Madison, Chandler, Arizona.

a-Amateur.

GEORGES HOULE AVEC LE ROSEMONT

Georges Houle, ancien professionnel du terrain de golf municipal, a été nommé gérant et professionnel du terrain de golf public de Rosemont, situé sur le boulevard Pie IX. Le terrain de Rosemont était exploité par le club de golf Rosemont à venir au printemps dernier, alors que le club prit possession de son nouveau champ et de son nouveau club-house. Houle rapporte que le course de Rosemont est en bonne condition.

CLUB DE CROSSE LA REINA GINGER ALE

Le club de crosse La Reine Ginger Ale qui depuis le début de la saison ne fait que faire parler de lui, aura cette semaine deux pratiques générales sous les yeux attentifs de Jack Laviolette. Devons-nous laisser sous silence la venue de ce vétéran parmi nous, Jack agira comme instructeur d'ici à la fin de la saison. Les jeunes joueurs du club La Reine profiteront des conseils du rusé Laviolette afin de se perfectionner dans notre jeu national.

La direction du club La Reina, qui n'épargne aucun sacrifice afin de doter les quartiers Ste-Cunégonde et St-Henri d'une équipe qui saura leur faire honneur à l'étranger, qui n'a pour but que de faire revivre le jeu de crosse dans ces quartiers, ne recevra à l'avenir que des clubs de renom. C'est pourquoi il lance un défi aux plus forts clubs amateurs séniors de la province tels que Saint-Pierre-aux-Liens, Longueuil, Shamrock, Outremont, les Indiens de Caughnawaga. Nous espérons que ces clubs répondront dans un court délai, vu que le club de crosse La Reine est libre le 10 juillet.

Pour toute information s'adresser à Paul Giroux, Wil. 5372.

Un nouveau filet vient d'être installé dans le champ centre au terrain Ebbets, à Brooklyn, afin d'accommoder la foule, et les frappeurs prétendent que ceci améliore beaucoup leur jeu au bâton. Plusieurs autres clubs des ligues majeures ont l'intention d'adopter la même procédure dans un avenir rapproché.

Alfred Bernoudie et sa soeur Marie, qui poursuivent la succession Charles A. Comiskey, pour la somme de $450,000, ont pris des mesures pour porter leur réclamation immédiatement en cour de Circuit, à Chicago. Réalisant qu'il y aurait appel dans un cas ou l'autre, la cause a été portée en cour de probation immédiatement.

"Croyez-le ou non", Bob Ripley, le caricaturiste a été l'objet d'une bonne risée de la part de ses amis, dernièrement, au sujet d'une grave erreur qu'il a faite récemment. Sous le titre "Il perd sa partie sans lancer une seule balle", il citait l'exemple de Emil Yde, maintenant avec Hollywood, qui lançait alors pour les Pirates contre l'Oakland, le 11 avril 1930. Il remplaça Page dans la boîte dans la 11ème inning et commit une Balk pour faire entrer un homme du troisième but. Tout le monde sait que Page était responsable des points enregistrés par les hommes qu'il avait laissés sur les buts alors qu'il lançait et devenait par le fait même le perdant et non Yde que Ripley chargeait de la défaite.

L'Amicale Saint-Paul en tête de la Ligue Nationale

Amicale St-Paul 8, Melrose 0.
Amicale St-Paul 2, Le Chic 1.

Le club de Balle Molle Amicale St. Paul, par suite de ses deux brillantes victoires de fin de semaine, s'est placé le premier de la ligue. Après un début plus ou moins encourageant, l'Amicale St-Paul si bien piloté par son dévoué capitaine A. Whipp, a su se frayer un chemin parmi les meilleurs clubs de la province et se placer en tête de l'une des plus fortes ligues qui existent. Les quatre mille personnes présentes aux deux parties n'oublieront jamais le magnifique jeu fourni par les deux clubs, nommons maintenant ces futurs champions: Bourassa, Malo, Kraft, Lyons, Crawford, Davies, Bouchard, Racker, Lecavalier, Fugère, Caron, Dupras, Kugy, Tremblay, Brodeur, Chartrand.

La lutte est serrée et l'Amicale St-Paul n'a qu'à se bien tenir s'il veut conserver la première place car le Melrose et Le Chic sont là avec quelques points seulement les séparant de la première place.

Les rencontres pour la fin de semaine seront, vendredi:
Majeau vs C.P.R.
Brosseau vs Melrose.
Dimanche, à 1 1-2 hr. coin Viau et Ontario:
Le Chic vs Amicale St-Paul.
A 3 1-2 hrs:
L'Amicale St-Paul jouera une 2e partie sur son terrain.

Cette partie du Chic et de l'Amicale St-Paul est la seule cédulée pour dimanche. Que le public se rende donc en foule encourager son club à la victoire et voir ce que l'on appelle du beau jeu. Dimanche dernier dans la première partie, l'Amicale St-Paul battait le Royal 20 à 11, dans une partie indépendante.

POSITION DES CLUBS

	P.J.	G.	P.	N.	P.C.
Amicale St-Paul	22	16	6	0	728
Melrose	25	18	7	0	720
Le Chic	28	19	7	2	714
Majeau	21	13	7	1	642
Brosseau	24	13	11	0	542
C.P.R., A.A.A.	25	11	14	0	440

Lorsque Lefty O'Doul se blessa à la main, il se fit patenter un gant pour protéger la main au bâton. Il en fut si content qu'il décida de le porter tout le temps. Il a dû changer d'idée depuis que son doigt est guéri, il porte un protecteur en caoutchouc sur la cicatrice.

PARTIES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal 6, Buffalo 3.
Newark 5, Jersey City 3.
Newark 5, Jersey City 0.
Toronto 3, Rochester 1.
Autres clubs au repos.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 4, New-York 3.
Cincinnati 12, Saint-Louis 4.
Autres clubs au repos.

LIGUE AMERICAINE

Pas de parties cédulées.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Newark à Montréal, (4.00 p.m.)
Reading à Toronto.
Baltimore à Rochester.
Jersey City à Buffalo.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Newark	49	33	.598
Baltimore	47	34	.580
Buffalo	46	34	.575
Montréal	41	39	.513
Rochester	40	40	.500
Jersey City	40	46	.465
Reading	32	50	.390
Toronto	30	49	.380

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Pittsburgh	38	29	.567
Boston	39	34	.534
Chicago	37	34	.521
Philadelphie	39	38	.506
Saint-Louis	35	36	.493
Brooklyn	35	38	.479
New-York	32	36	.478
Cincinnati	35	46	.432

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
New-York	50	23	.685
Detroit	41	29	.586
Philadelphie	43	31	.581
Washington	4	34	.541
Cleveland	39	34	.534
Saint-Louis	35	36	.493
Chicago	26	44	.371
Boston	14	57	.197

QUE FERA ALBERT LADOU LE 13 CONTRE JOE SCALFARO?

Devant le record imposant du fameux boxeur italien Joe Scalfaro qui viendra rencontrer Albert Ladou mercredi soir prochain, il est expédient de dire que l'algérien aura à faire face à un gladiateur de grande renommée. Scalfaro, en effet, possède des qualités dignes de mention, mais c'est surtout le "punch" qui l'a rendu si célèbre. Dans sa rencontre avec "Kid" Chocolate, ni l'un ni l'autre ne s'affirmait d'une manière plus décisive au point de vue de science, d'adresse et d'agilité, mais, comme cogneur, Scalfaro excédait de beaucoup la merveille noire, et c'est au moment où Scalfaro passa sa droite sur le menton du "Keed" qu'on jugea de suite de la réelle terreur qu'il inspirait. En effet, jamais dans aucun combat Chocolate n'est venu si près de se voir mettre hors de combat que dans cette rencontre, et elle a fini si sensationnellement qu'elle fut déclarée nulle bien que plusieurs croyaient que l'Italien l'avait remportée. De même que dans sa rencontre avec Pete Sanstol, le combat fut acharné du commencement à la fin, et seule, la vitesse du petit Norvégien dans le temps lui avait valu d'obtenir une décision très corsée. Mais trois semaines plus tard, le rôle fut renversé et Scalfaro l'emporta par décision.

A présent, Scalfaro s'attaque aux poids-plume et continue à faire ses ravages dans cette classe. Il y a à peine un mois, il remporta la décision sur le fameux Archie Bell qu'il déclassa à plate couture, et depuis les offres lui viennent de tout côté pour remplir des engagements. Inutile de dire que le promoteur Racicot a réellement fait un coup de maître en s'assurant les services de ce fameux boxeur et sa présence dans l'arène locale contre le merveilleux Albert Ladou attirera une foule record pour les voir à l'oeuvre.

Plus que toute autre rencontre, le Français-algérien considère ce match d'une haute importance, et quelque magnifique record que possède son adversaire, il se dit confiant de se faire justice. "Plus ils sont forts et réputés, plus j'aime à les rencontrer, qu'ils mélangent, et je me mettrai de la partie; soyez sans crainte" disait-il lors de son entraînement hier après-midi.

BROSTOFF A L'ENTRAINEMENT

Le petit Juif-russe, qui tentera d'enfoncer les côtes de Pete De Grasse, comme il lui est arrivé assez souvent de le faire à d'autres, s'entraîne avec ardeur tous les jours et lui aussi compte beaucoup sur son coup de poing pour l'emporter. S'il ne réussit pas à le placer dans les dix rondes, c'est bien notre opinion qu'il ne s'en tirera pas indemne des gauches "à la DeGrasse". Mais, désirant rencontrer Sanstol de nouveau pour régler une fois pour toute la question de suprématie entre eux, il se forcera à l'extrême pour l'emporter.

TROIS AUTRES BONS COMBATS

Un huit rondes et deux 6 rondes compléteront le programme que nous offrira le promoteur Racicot pour mercredi soir, le 13, faisant un total de 40 rondes et toujours à des prix très populaires.

Dans six rondes, il est tout probable que Georges Chabot soit au programme. "S'il y a des boxeurs qui cherchent à faire un "comeback" à l'âge de 36 ou 37 ans, je ne vois pas pourquoi je ne pourrais le faire moi aussi, et je n'ai que 25 ans, disait-il". En réalité, Georges n'est pas un si vieux vétéran et son entrée dans l'arène serait bien accueillie.

Les billets sont maintenant en vente aux mêmes endroits habituels.

LE FEU CONSUME LE TERRAIN DU SEATTLE

Seattle, 6.—Le terrain de baseball du club Seattle a été détruit aujourd'hui au cours d'un incendie, d'origine douteuse. L'incendie dévora les estrades en un rien de temps et les pompiers ne purent rien faire pour l'enrayer.

Max Beauvais

$250,000

LE STOCK DOIT ETRE REDUIT DE MOITIE

Voici l'occasion de votre vie, si vous voulez épargner en achetant des vêtements de qualité. La variété de notre assortiment est telle que le choix est facile dans tous les domaines. Pour atteindre notre objectif, tous nos prix ont été réduits sur notre stock de $250,000. Achetez maintenant.

Procurez-vous maintenant
CE QU'IL VOUS FAUT pour les VACANCES

EXAMINEZ! JAMAIS ENCORE LE PUBLIC N'A EU L'OCCASION DE SE PROCURER DES VETEMENTS DE QUALITE POUR HOMMES ET JEUNES GENS A DES BAS PRIX AUSSI SURPRENANTS!

COMPLETS
18.50

POUR GOLF 4 MORCEAUX
En tweeds, Shetlands et Homespuns.

FLANELLES ANGLAISES
Aussi, complets de trois morceaux Valeurs extraordinaires.

COMPLETS DE BUREAU
Se portent toute l'année. Achetez-en 2 à ce prix.

COMPLETS
23.50

Pour une petite différence de prix, meilleurs qualité et valeur. Achetez l'équipement complet.

COMPLET DE GOLF
COMPLET DE FLANELLE
COMPLET DE BUREAU

Valeurs merveilleuses dans les Vêtements de la saison.

COMPLETS
28.50

En voici qui intéresseront ceux ceux qui payaient gros prix pour leurs habits. Nous les offrons ainsi—

COMPLETS-GOLF, 4 MORCEAUX et COMPLETS de BUREAU DE COUPE SOIGNEE.

SOULIERS
Pour nous débarrasser de lignes désassorties en Oxfords et Chaussures. Surtout petites et grandes pointures, Valant jusqu'à $10.00,
$2.95

SOULIERS
DE SPORT SCOTT & McHALE
$5.95

SOULIERS "K"
$7.95
$8.95

MERCERIE

Liste partielle seulement
Chemises, Rég. $2.50, pour $1.55
Pyjamas, Rég. $3.50, pour $2.35
Cravates, Spécial à 79c
Chaussettes, Rég. $1.00 pour 55c
Chemises, Rég. $3.00, pour $1.85
Nécessaires de golf, chandails fermés et bas golf $3.65
Ceinture Hickock, 75c à $1.95
Sous-vêtements combinaisons 45c
Bas de golf, Spécial à $1.65
Chemises de sport, Rég. $2.50 pour $1.55
Culottes en toile à $4.95 et $5.95
Chandails, Rég. $5 et $7.50 pour $2.95
Coupe-vent de golf $6.45 et $10.95
Souliers de sport, Spécial $4.95 et $5.95
Costumes de bain $1.95
Robes de chambre en flanelle $8.75
Robes de bain $7.75
Casquettes de golf en toile $1.85

CHAPEAUX

Ligne abandonnée de Feutres, grandeurs désassorties seulement. Valant jusqu'à $10.00 pour $1.95
Feutres par Borsalino, Mossant, Woodrow, Vimenet, Joshua Turner et Buckley.
Spéciaux
$3.45 $3.95
$4.95 $5.95
PAILLES à partir de $1.00

Hâtez-vous! Les gens prévoyants auront avantage à acheter pour l'avenir, parce que nous ne croyons franchement pas que pareille occasion se présente de nouveau.

Max Beauvais Limitée
385 rue St. Jacques O.

RENDEMENT DE L'ACIER A 12%. — VOGUE DES TITRES DE BANQUES ICI. — MOUVEMENTS VARIES A N.-Y.

POTINS DE LA RUE

Le rendement de l'industrie de l'acier n'aurait pas dépassé 12 p.c. durant le cours de la semaine dernière, aux E.-U., ce qui ne s'est pas encore vu. Cette nouvelle paraît escomptée par le marché. Wall Street, après avoir été lourd durant le cours de la matinée, se comportait un peu mieux ce midi.

American Telephone baissait de 2 pts à 75, soit un nouveau bas, avant de rencontrer du support.

Le bruit court la rue, présentement, que le contrat au sujet du nouveau pont de Caughnawaga sera octroyé prochainement. Cette nouvelle est d'un grand intérêt pour Dominion Bridge, qui s'attend à fournir l'acier structural.

Eastman Kodak semble souffrir de liquidations, présentement. L'on s'attend à une réduction de dividendes de cette compagnie.

Le marché parait actuellement très sensible à la moindre nouvelle, c'est pourquoi il faut se montrer très prudent dans les achats sur marge.

Le rapport sur les chargements des wagons aux E.-U. qui sera publié en fin de semaine, devrait indiquer le total le plus faible encore vu. Devant de telles perspectives, il vaut mieux ne pas porter attention aux stocks ferroviaires.

L'emprunt de $20,000,000 d'obligations lancé hier par le gouvernement canadien remporte un franc succès et déjà 35 p.c. du montant global a été souscrit.

La vogue des titres de mines d'or sur les marchés canadiens est certes justifiée quand l'on sait que les 7 principales compagnies productrices d'or au pays ont augmenté leurs dividendes de $1,500,000 environ cette année, comparé à l'an dernier, bien qu'actuellement la plupart des compagnies industrielles réduisent ou omettent leurs dividendes.

La demande parait quelque peu meilleure présentement sur les marchés d'obligations canadiennes ou américaines. Tout mouvement soutenu sur ces marchés ne tarderait pas à affecter favorablement les stocks boursiers.

Tant que les prix des denrées demeureront à des niveaux aussi peu élevés, l'on ne peut s'attendre à une augmentation dans le pouvoir d'achat d'une partie importante de notre population.

La tenue actuelle des stocks pétrolifères n'est pas sans refléter la réduction dans la production du pétrole brut. Tout indique même que la conférence entre les représentants anglais, américains et roumains, à Paris, donnerait d'excellents résultats.

Les prochains développements à Lausanne devraient être de nature constructive.

La vogue de certaines obligations étrangères n'est pas sans comporter quelqu'optimisme.

Il ne faut pas oublier que le revirement tant attendu dans les affaires ne se fera que graduellement et que rien n'indiquera que nous sommes au point tournant. Lorsque nous l'aurons dépassé, peu importe.

L'attitude du public parait meilleur présentement. L'on ne voit plus cette appréhension pessimiste qui a fait tant de tort au marché, bien que l'on constate une absence presque complète d'optimisme. C'est une véritable période de "statu quo".

Des spéculateurs ont-ils perdu la notion des valeurs ? Telle est la question que l'on se pose, en maints cercles financiers ou autres. En effet, plusieurs stocks de compagnies se vendent actuellement à un prix correspondant à la valeur de leurs actifs réalisables seulement sans tenir compte des item propriétés ou autres, et cependant ils trouvent peu d'acheteurs.

Ceci s'explique par le manque de confiance des spéculateurs dans l'avenir, et par l'appréhension de nouveaux bas. Ces deux facteurs paraissent avoir modifié le jugement de nombre de spéculateurs sur la valeur intrinsèque des stocks.

Shearson, Hapwill & Co. dans une étude sur U.S. Steel, démontre très bien cet énoncé. En effet, au 31 décembre 1931, le capital net d'exploitation de cette compagnie était de $420,651,659, et si l'on tient compte de certains autres actifs, l'on trouva que le total de l'actif s'élevait à $461,864,229. Si l'on déduit une somme de $120,504,700 couvrant certaines dettes obligataires etc., l'on trouve que l'excédent des actifs nets, (autre que les propriétés) sur toutes les exigibilités de cette compagnie atteint $341,359,529.

Si l'on tient compte des 3,602,811 actions privilégiées, d'une valeur d'environ $54.00 la part, soit $194,551,794, l'on trouve que l'excédent des actifs sur la valeur marchande des actions préférentielles est de $146,807,735.

La valeur marchande des 8,703,252 actions communes actuellement sur le marché est de $191,471,544 en se basant sur un prix approximatif courant de $22.00 l'action. Il reste donc une balance de $44,663,808 représentant les placements de cette compagnie sur ses propriétés, lesquels sont cependant enregistrés dans les livres de cette compagnie, comme ayant une valeur de $1,753,057,435 après la dépréciation etc.

Il va sans dire que les cours actuels de cette valeur sur les marchés ne sont aucunement justifiés par la forte position de cette compagnie.

Le premier semestre est terminé, et déjà le deuxième est commencé et pourtant la situation commerciale et industrielle, tant au Canada qu'aux Etats-Unis accuse peu de changement. Au contraire avec l'avènement de juillet, l'on s'attend à un calme saisonnier sur les marchés boursiers et financiers, quant à un mouvement de reprise dans les affaires, il faut attendre à l'automne pour en constater les indices. La campagne politique qui s'annonce dans le pays voisin n'est pas un facteur bien favorable. La lenteur des négotiations à Lausanne et le peu d'accord entre les différents politiciens retardent d'autant le revirement tant attendu. Le fait que le rendement de l'industrie de l'acier vient de baisser aux environs de 14 p.c. à un nouveau bas, n'est pas de nature à inspirer une grande confiance dans l'avenir des aciéries pour le moment. Le déclin continuel dans les contrats de construction, tant privés que publics, n'est pas de nature à laisser croire à une augmentation dans la demande pour l'acier structural. La légère augmentation dans le rendement de l'industrie hydro-électrique ne parait pas vouloir se prolonger. La production du charbon et les compensations bancaires ont glissé à de nouveaux bas cet été. Les chargements des wagons après avoir connu une certaine période d'activités outre-frontière, à cause des nouvelles taxes, accusent maintenant les réductions coutumières, enregistrées depuis un certain temps. Tout indique que les affaires seront quelque peu stagnantes durant le cours de l'été. La stabilité dans les prix des denrées serait toutefois une bonne affaire et espérons qu'elle se maintiendra. Le volume des crédits bancaires dans les principaux centres du pays voisin s'est maintenu sur une base relativement stable depuis le commencement de mars. Il en est de même pour le gros des stocks, tant à Wall Street que sur le marché local. La plupart des changements enregistrés ont en effet plutôt modérés depuis quelque temps. Une stabilité générale pourrait bien être le signe d'un revirement dans la tendance des affaires à l'automne.

NOTES BRÈVES

Les négociations des directeurs de Home Oil Co au sujet de l'acquisition d'intérêts dans une propriété, contigue à celle de Pionner en Colombie-Anglaise n'auraient pas donné aucun résultat.

Le retrait de certaines Cies étrangères comme membres de Copper Exporters, Inc a pour effet de désorganiser quelque peu cette organisation et les prix du cuivre cotaient à une place 5,50 cts la livre et à une autre 5 1-8 cts la livre.

La moyenne des prix de l'acier a baissé de 54.9 p.c. comparé aux prix d'après-guerre de 1920, tandis que la baisse moyenne des prix des denrées n'a été que de 45.5 p.c.

Les prix du blé clôturaient fractionnellement à la baisse en fin de semaine, sur le marché de Winnipeg. La tendance parait vouloir être meilleure sur ce marché.

La Chine a importé pour 1,500,000 tonnes ou 50,000,000 de boisseaux de blé durant 1931, soit le total le plus élevé encore importé par ce pays.

Les conditions des récoltes dans l'ouest canadien, sont excellentes, d'après le rapport que vient de publier la Banque Canadienne de Commerce.

Les stocks de grains à la tête des Grands Lacs à la fin de la semaine dernière s'élevaient à 60,506,000 de boisseaux, comparé à 62,421,276 boisseaux à la même date, il y a un an.

Les exportations d'or des Etats-Unis durant le cours de la semaine dernière, atteignirent $10,653,600 et sur ce total $8,993,600 ont pris le chemin de la France.

L'Angleterre a importé 69,654,770 livres sterling d'or durant les 5 premiers mois de 1932 et elle en a exporté pour 64,123,899 livres.

Le maintien du dividende régulier par American Can a surpris grandement Wall Street et est un facteur favorable pour le marché.

Le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud chercherait à contracter un emprunt de 2,000,000 de livres sterling

INDICE DES PRIX DU GROS A LA BAISSE

L'indice des prix du gros, compilé par le bureau canadien de la Statistique sur une base de 1926—100 était de 66.5 en juin, comparé à 67.7 en mai. 43 cotations étaient à la hausse 120 à la baisse, et 339 demeuraient stationnaires.

Noranda vedette à Toronto

TORONTO, 6. — La tendance était ferme sur le marché des mines de Toronto ce matin, mais les activités étaient plutôt restreintes. Noranda se hissait de 20 cts à 15, et Siscoe se hissait à 74.

National Brick Co.

Les obligataires de National Brick Company doivent se réunir en assemblée, aujourd'hui, dans cette ville pour approuver un plan de merger de cette compagnie, avec l'usine Delson de la Cookeville Co. Certains obligataires et nombre d'actionnaires seraient opposés à ce projet.

LA LIVRE STERLING SE RELEVE

NEW-YORK, 6. — Le dollar canadien accusait une avance de 1/16 et ce matin sur le marché des changes étrangers de cette ville à 87⅝ cts et la livre sterling se hissait de 1⅛ et à 88.86⅛.

Bourse de Montréal

La Bourse locale est moins active, mais les prix se maintiennent bien. — La Banque Canadienne de Commerce s'élève à 5 3-4 pts. — Bell Telephone recule de 1-2 pt. — Fermeté des pétroles sur le Curb. — Titres miniers en demande. — Siscoe touche 74.

Les prix étaient fermes sur le marché local ce matin, bien que les variations fussent plutôt minimes. Les activités étaient moindre que celles de la veille, en effet, il y eut seulement 3,713 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée d'aujourd'hui, comparé à 5,525 la veille durant la même période. La tendance était plutôt irrégulière sur le milieu du jour, probablement à cause des mouvements irréguliers de Wall Street.

Hollinger gagnait 5 cts à 5.10.

Montreal Power se distinguait dans le groupe des utilités publiques en s'élevant de 1-2 pt à 27 1-2. Brazilian à 10 demeurait sans changement. B. C. Power à 17 et Quebec Power à 11 étaient aussi stationnaires. Bell Telephone perdait 1-2 pt à 78.

Les banques continuaient leur affermissement de la veille et la Banque Royale gagnait 2 pts à 134, et la Banque Canadienne de Commerce s'élevait de 5 3-4 pts à 132. La Banque de Toronto grimpait de 7 pts à 146. Le C.P.R. perdait 1-8 pt ce matin à 10 5-8.

Nickel cotait 5 1-4. Smelters attirait particulièrement l'attention spéculative en reculant de 1 1-2 pt à 38. Massey-Harris marquait 2 3-4 pts.

Le marché du Curb local était beaucoup plus animé qu'hier, en effet il y eut 12,043 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée, comparé à seulement 9,435 la veille durant la même période.

B. A. Oil gagnait 1-8 pt à 8 1-4 et Imp. Oil cotait 7 7-8. Int. Pet marquait ce midi, 9 3-4. La vogue des pétroles à New-York explique le maintien d'un ton ferme dans ce groupe ici.

Siscoe était vedette parmi les titres miniers en se hissant à 74 et ce midi ce titre cotait 73. Noranda passait de 15 à 14.95. Moss touchait 31.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest. Membres de la Bourse de Montréal.

B. C. Power A—25 à 17, 25 à 17, 90 à 17.
Bell Telephone—50 à 78, 40 à 78.
Brazilian—25 à 10, 10 à 10, 35 à 10, 65 à 10, 10 à 10, 10 à 10, 10 à 10, 5 à 10.
Can. Car—5 à 3½.
Can. Hydro priv—10 à 30, 2 à 30.
Can. Ind. Alcohol A—85 à 1¼, 15 à 1¼.
Can. Pacific—20 à 10⅝, 10 à 10⅝, 50 à 10¾, 50 à 10⅝.
Con. Smelting—2 à 38, 1 à 38, 2 à 38, 5 à 38, 10 à 37.
Fraser—15 à 25.
Hollinger—100 à 5.00, 100 à 5.00, 25 à 5.00, 100 à 5.00, 50 à 5.00, 2 à 4.95, 50 à 5.10.
Int. Nickel—10 à 5¼.
Lake of the Woods—10 à 4½.
Massey Harris—10 à 2¾.
Mont. Power—90 à 27½, 60 à 27¼, 10 à 27½, 10 à 27½, 10 à 27½, 10 à 27½, 50 à 27½, 25 à 27½, 25 à 27½, 25 à 27½, 15 à 27½, 2 à 27½, 10 à 27½, 10 à 27½, 2 à 27½.
Mont. Power Debentures—25 à 35, 3 à 35, 25 à 35, 25 à 35, 25 à 35, 3 à 35, 25 à 35, 5 à 35, 25 à 35, 25 à 35, 5 à 35, 25 à 35, 25 à 35.
Power Corp—10 à 7, 25 à 7.
Quebec Power—150 à 11.
Shawinigan—2 à 10, 40 à 10, 50 à 10, 10 à 10.
Winnipeg Electric—15 à 3¼.

Banques—

Commerce—2 à 132.
Montréal—3 à 170, 3 à 170, 5 à 170.
Royale—1 à 132, 2 à 132, 2 à 132.

Ventes de 11 heures à midi

Bell Telephone—6 à 78, 1 à 78, 10 à 78, 2 à 78, 4 à 78.
Brazilian—85 à 10, 1 à 10, 105 à 10, 25 à 10, 200 à 10⅛.
Can. Car priv—25 à 10¼.
Can. G. Elec priv—2 à 53, 1 à 53.
Can. Pacific—50 à 10⅝.
Con. Smelting—1 à 37, 1 à 38, 1 à 38.
Dom. Bridge—5 à 9½, 20 à 9¼, 35 à 9¼, 30 à 9¼.
Dom. Textile priv—25 à 70.
Int. Nickel—5 à 5¼, 100 à 5¼, 45 à 5¼.
McColl-Frontenac—5 à 8, 15 à 8, 5 à 8.
Mont. Power—10 à 27½, 5 à 27½, 5 à 27½, 5 à 27½, 25 à 27½, 5 à 27½, 10 à 27½, 10 à 27½, 1 à 27½, 25 à 27½, 25 à 27½, 75 à 27½, 100 à 27½, 3 à 27½, 5 à 27½.
Mont. Power Debentures—25 à 35, 5 à 35, 5 à 35.
Nat. Breweries—10 à 12¾, 10 à 12¾, 5 à 12¾, 10 à 12¾.
Power Corp—25 à 7, 5 à 7, 75 à 7.
Shawinigan—5 à 10.
Winnipeg Electric—5 à 3½.

Banques—

Commerce—10 à 132, 10 à 133.
Montréal—4 à 168, 9 à 168, 2 à 168.
Royale—5 à 134, 10 à 134, 15 à 134.
Toronto—13 à 146.

Opinions de Courtiers

Forget et Forget disent: La ferme attitude du Président Hoover devant les manoeuvres des politiciens et la grande activité du marché malgré la publication de rapports défavorables de plusieurs compagnies, laissent anticiper un ralliement pour la fin de semaine.

Potter Flood and Company (Fil de New-York): Il y aura beaucoup de temps pour entrer dans le marché quand nous aurons découvert que les prix actuels auront été affectés.

Johnston and Ward disent: Nous ne prévoyons pas grand changement dans le cours de la Bourse. L'allure serait irrégulière encore aujourd'hui.

Nouvelle faillite de banque

AURORA, Ill., 6.—The First National Bank of Aurora n'a pas ouvert ses portes aujourd'hui. Les dépôts au 30 juin étaient de $2,886,650.

RECORD DANS NOTRE PRODUCTION D'OR

OTTAWA, 6. — Le Canada a produit en mai 288,543 onces, soit une augmentation de 5.0 p.c. sur l'ancien record établi en mars et soit une augmentation de 24.5 p.c. sur le total produit durant le même mois l'an dernier. La production d'or dans notre province a atteint 41,802 onces et en Ontario 198,353 onces.

Nouveau directeur

M. R.-W. Steel, de la Dominion Securities Corporation, qui représenterait les obligataires de Canada Biscuit Co dans le bureau de direction de cette compagnie.

BRAZILIAN TRACTION VIENT DE DECLARER UN DIVIDENDE-ACTION

Remarques du président Lash, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

TORONTO, 6. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires de Brazilian Traction, Light and Power Company a eu lieu hier après-midi dans cette ville. Un dividende-action de 2 p. c. sur la base de 1 nouvelle action, pour chaque 50 actions détenues, a été déclaré, payable le 1er septembre, aux actionnaires inscrits le 30 juillet.

Le rapport annuel présenté aux actionnaires de cette compagnie indique des recettes de $1,281,218. M. Miller Lash, président, dans ses remarques aux actionnaires, déclara que les affaires de cette compagnie se sont maintenues à un niveau élevé et que si quelques services ont été quelque peu affectés par la crise l'an dernier, d'autres par contre, ont accusé des augmentations, entre autres le service de téléphone de Sao Paulo.

Cette assemblée a eu un caractère de routine en général et tous les anciens directeurs et officiers ont été réélus. La diversification des services de cette compagnie lui a permis de maintenir ses revenus à des niveaux satisfaisants.

DEPOTS A DEMANDE PLUS ELEVES DANS LE PAYS DURANT MAI

Ils accusent une augmentation de plus de $3,000,000 sur le total du mois précédent.

OTTAWA, 6. — Le rapport que vient de publier le département canadien de la Finance, sur les opérations bancaires en mai, indique des augmentations dans les dépôts à demande, dans les dépôts en dehors du pays, dans les billets en circulation et les prêts courants au dehors du pays, comparé à ceux du mois d'avril. Voici un tableau montrant chaque item, avec comparaison avec le mois de mai de l'an dernier et le mois d'avril de cette année.

	Mai 1932	Avril 1932	Mai 1931
Fonds de réserve—	102,000,000	102,000	162,000,000
Billets en circulation—	131,073,118	137,352,511	143,749,692
Dépôts à demande—	497,987,216	494,641,968	580,035,001
Dépôts d'épargne—	1,387,026,640	1,392,887,756	1,456,411,063
Dépôts au dehors—	308,936,683	304,808,725	338,121,323
Monnaies courantes—	55,459,572	55,912,695	66,894,565
Billets du Dominion—	115,415,345	111,860,069	108,440,136
Dépôts C. G. R.—	22,581,732	23,031,732	20,130,866
Prêts à vue au pays—	113,830,496	122,360,542	187,374,589
Prêts à vue au dehors—	65,285,570	73,154,935	97,645,982
Prêts courants au pays—	1,057,227,680	1,069,590,424	1,138,994,831
Prêts courants au dehors—	187,081,686	184,583,037	211,303,992
Passif global—	2,853,883,060	2,879,800,098	3,068,233,010
Actif total—	2,867,604,505	2,900,421,759	3,082,274,572

Cote des Changes

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale.

Cotes nominales du midi fournies par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne National.

New-York, dollar	13 15-16 pr.	
Angleterre, l. câble	4.866	4.05½
Angleterre, l. chèque	4.866	4.05⅜
France, franc	.0392	.04475
Belgique, franc	.0278	.03184
Belgique, belga	.1390	.1391
Italie, lire	.0526	.0522
Espagne, peseta	.193	.0820
Suisse, franc	.193	.2224
Hollande, florin	.402	.4598
Norvège, couronne	.268	.2010
Danemark, cour.	.268	.20
Suède, couronne	.268	.2070
Allemagne, reichs.	.2382	.2706
Tchectslovaquie, c.	.0296	.0311
Grèce, drachme	.0130	.080
Brésil, milreis	.3245	.0825
Finlande, mark	.0252	.02
Chine, dollar H.K.	.5422	.26
Pologne, zloty	.1122	.1075
Yougoslavie, dinar	.193	.02
Japon, yen	.4985	.31
Autriche, schilling	.1407	.1625
Mexique, dollar	.4985	

PROGRES DES TRAVAUX A ATHADOME OIL Co.

Le puits No 1, d'Athadome Oil Co, atteignait le 2 juillet 1552 pieds de profondeur. Le sénateur Michener prétend qu'on atteindra les sables goudronneux au niveau de 1700 à 1800 pieds.

Bourse de New York

La lourdeur des utilités publiques et des titres de tabac ne tardent pas à provoquer un revirement à Wall Street, après un début ferme. — Rapport hebdomadaire de la Federal Reserve. — Am. Telephone à un nouveau bas. — Pertes modérées.

NEW-YORK, 6 — Ouverture de Wall Street: Les prix étaient irrégulièrement à la hausse à Wall Street, ce matin. Standard of California gagnait 3-4 point, Liggett and Myers "B", s'élevait de 1 pt. U. S. Steel, Case, McKeesport, et Kennecott, gagnaient 1-4 à 1-2. D'un autre côté, American Telephone et Woolworth perdaient 1-2, North American et National Biscuit reculaient de 1-4 pt.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 2 1-2 pour cent.

Le rapport hebdomadaire des membres de la Federal Reserve, situées dans 101 villes américaines, indique une réduction de $65,000,000 dans le crédit émis et soit à peine un total de $42,000,000 de plus que le bas niveau atteint au cours de la présente dépression. Les districts de N.-Y. et de St-Louis, ont accusé des augmentations, mais les districts de Chicago et autres ont enregistré de fortes diminutions. Les prêts sur valeurs ont baissé de $33,000,000. Les prêts commerciaux n'ont diminué que de $1,000,000.

La revue Iron Age indique que l'on doit s'attendre à une légère amélioration dans l'industrie de l'acier durant la semaine prochaine. Le rendement serait de 12 p. c. présentement, soit le plus bas niveau encore vu. La production du fer en gueuse a atteint le plus faible rendement encore vu depuis 1896. Le franc français se comportait mieux ce matin.

De nouvelles liquidations dans les stocks d'utilités publiques et de tabac ne tardèrent pas à rendre le ton du marché lourd à mesure que la séance avançait. Am. Telephone baissait de 1 point à un nouveau bas. U. S. Steel perdait son avance antérieure. Les transactions étaient modérées cependant.

Sur le Curb

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

VENTES DE 10 A 11 HRS

Catelli-Macaroni priv—10 à 7½.
B. A. Oil—10 à 8¼, 25 à 8¼, 75 à 8¼.
Walker—1 à 5, 4 à 5.
Home Oil—10 à 25.
Imperial Oil—1 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 7⅞, 5 à 8, 25 à 8, 10 à 8, 10 à 8, 25 à 8.
Imperial Tobacco—25 à 7¼, 50 à 7¼.
Noranda—15 à 15.00, 10 à 15.00, 25 à 15.00, 25 à 15.00, 40 à 15.00, 25 à 15.00, 50 à 14.95, 100 à 14.90, 20 à 14.85.
Page Hersey—5 à 41½.
Moss Mines—300 à 31.
Teck-Hughes—25 à 4.05.
Siscoe—200 à 73, 500 à 73, 50 à 73½, 500 à 73, 100 à 74, 200 à 72, 100 à 73½, 25 à 74, 200 à 73½.
Sullivan—500 à 10.

Ventes de 11 h. à 12 h. 30

Ass. Brew.—10 à 4.
Sullivan, 500 à 10, 500 à 10.
Imp. Oil, 5 à 7 7-8, 15 à 8, 2 à 8, 10 à 8, 30 à 8, 5 à 8, 25 à 8, 15 à 8, 5 à 8, 5 à 8, 10 à 8, 5 à 8, 5 à 7 7-8, 4 à 7 7-8.
Noranda, 100 à 14.95, 50 à 14.95, 20 à 14.95, 50 à 14.95.
Moss Mines 500 à 30 1-2, 500 à 30, 100 à 30 1-2.
Siscoe, 1000 à .73, 1000 à .73, 100 à .73, 96 à .74, 1000 à 73, 100 à .73, 50 à .74.
Teck Hughes, 25 à 405.

PRIX DES GRAINS

Voici un tableau donnant les prix des grains ce matin, fourni à la "Patrie", par la firme de courtage Logan & Bryan, membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade. Edifice Banque Royale.

WINNIPEG

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11 30
Juillet	53¼	53½	53½	53½	53½
Octobre	56	56	56½	56	56½
Décem	57¼	57½	57½	57¼	57½
Avoine—					
Juillet	33¼	33¾	33¾	33½	33½
Octobre	28½	28¾	28¾	28½	28½
Décem	26¾a	27	27	26¾	a26¾
Orge—					
Juillet	35½	35½	35½	35½	35½
Octobre	32¼	32¾	32¾	32¾	32¾
Décem	33½	33½	33½	33	33
Seigle—					
Décem	34½	34¾	35	34¾	35
Juillet	31½	31¾			31¾
Octobre	33½	33¼	33½	33¼	33½
Lin—					
Juillet	65¼	65¼			65¾
Octobre	69¼	69¾	69¾	69½	69½
Décem	71¾	72½	72½	72	72

CHICAGO

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11 30
Juillet	47¼	47¼	47½	47¼	47¾
Septem	49½	49½	50¾	49¾	50¼
Décem	53¼	53½	53¾	53¼	53¾
Maïs—					
Juillet	27¾	27¾	28	27¾	28
Septem	30¾	30¾	31½	30¾	31½
Décem	31¾	31¾	32¼	31¾	32
Avoine—					
Juillet	19¼	19½			19½
Septem	19¾	19¾	19½	19½	19½
Décem	21¾	22	22¼	21¾	22¼
Seigle—					
Juillet	28¼	28¾	28½	28¼	28½
Septem	31¼	31¼	31½	31	31½
Décem	34¾	35¼	35½	34¾	35

Emission de $1,250,000

La maison A. E. Ames and Co. annonce une émission de $1,250,000 d'obligations 6 1-2 p.c. lères hypothèques, des Soeurs de la Charité, de la province de la Nouvelle-Ecosse. Elles sont offertes à 100 et l'intérêt accru.

RENOUVELLEMENT D'EMPRUNT PAR LA VILLE

$2,219,000 d'obligations du Trésor de la ville de Montréal, seront émises afin de renouveler certains emprunts d'aqueduc. Le Conseil de ville vient d'autoriser cette émission, qui comprend deux montants respectifs de $1,619,000 et $600,000.

Réélu président

M. Miller Lash, C.R., qui vient d'être réélu président de Brazilian Traction Light and Power Company.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, mercredi 6 JUILLET 1932

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chan
Bell Tel.	78	..	..	78	— ½
Brazilian	10	..	..	10	
B.C.Power	17	..	..	17	
Can. Car	3½	..	..	3½	
C. I. Alco.	1¼	..	..	1¼	
C. Pacific	10¼	10¼	10¼	10¼	— ⅜
C. Smelt.	38	38	37	37	+2
D. Bridge	9½	9½	9¼	9¼	
Fraser	25			25	
Hollinger	5 00	5 10	4 95	5 10	+ 15
In. Nickel	5¼	..	..	5¼	
L. of W.	4½	..	..	4½	
M.-Harris	2¾	..	..	2¾	
McColl-Fr.	8	..	..	8	
M. Power	27½	27½	27½	27½	
Nat. Brew	12¾	..	..	12¾	
Pow. Corp	7	..	..	7	
Que. Pow.	11	..	..	11	
Shaw gan.	10	..	..	10	— ⅜
W. Electr.	3¼	..	..	3¼	
Privilégiées—					
C. Hydro	30	..	..	30	
C. G. Elec	53	..	..	53	
D. Textile	70	..	..	70	
Can. Car	10¼	..	..	10¼	
Banques—					
Commerce	132			132	+5¾
Montréal	170	170	168	168	+1
Toronto	146			146	+7
Royale	132	134	132	134	+2

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, mercredi 6 JUILLET 1932

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE 225, Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 heures
Air Reduction	32	32	31½	31½
Allied Chemical	46	46	45½	45½
Am. Can	32¼	32¼	31¼	31¾
Am. & F. P.	2½			
Am. Smelting	7½	7½	7½	7½
Am. T. & T.	76¾	76¾	75	75
Anaconda	3¾			
Atchison	19½	19½	18¾	18¾
Auburn Motors	45½	45½	44½	45
Balt. & Ohio	5½	5½	5½	5½
Beth. Steel	8½			
Can. Pacific	9½	9¼	9¼	9¼
Chrysler	6	6	5¾	5¾
Coca Cola	82¾	82¾	82¾	82¾
Con. Gas N.Y.	36½	36½	35½	35¾
Con. Can	20	20	19¾	19¾
Corn Products	25½	25½	25	25
Com. Southern	2	2	1¾	1¾
DuPont	23	23	22½	22½
El. P. & Lt.	2½			
Gen. Foods	20¼	20¼	20	20
Gen. Motors	7¾			
Gillette	12¾			
Gen. Electric	9¾	9¾	9½	9½
Int. T. & T.	3½	3½	3¾	3¾
Johns Manville	11			
Kenn. Copper	5¾	5¾	5¾	5¾
Loews Theatres	14¾			
Mont. Ward	4½			
Nat. Biscuit	20¾	20¾	20¼	20½
Nat. P. & Lt.	7¼			
N. Y. Central	11½	11½	11¼	11¾
North American	16¼	16½	15¾	16
Noranda Mines	13			
Packard	1¾			
Pennsylvania	7¼	7¼	7	7
Phillips Pete	3½			
Pub. Ser. N. J.	32½	32½	31¼	31¼
Radio Corp	3¾			
Sears Roebuck	10½			
Sinclair Oil	5¼			
Stand. Brands	10½	10½	10½	10½
St. Oil N. J.	24	24	23¼	24
Socony	6½			
Union Pacific	30	30	29½	29½
United Gas Imp	12			
U. S. In. Alco.	16	16	15¾	15¾
U. S. Steel	22¼	22¼	21½	22
Vanadium	7			
Western Union	13½			
Westinghouse	16¾	16¾	16½	16½
Woolworth	24	24	23¾	24

PRIX DES DENREES

Prix du gros fournis à la "Patrie" par la maison M. Dubois, 277 rue Saint-Paul Est.

OEUFS	
Oeufs Saint-Domonique	.0.27
Oeufs frais extra, la doz	.0.25
Oeufs frais 1ers, la doz	.0.21
Oeufs frais seconds, la doz	.0.18
BEURRE	
En bloc d'une livre No 1	.0.19
En bloc d'une livre, No 2	.0.18
Solide No 1, la livre	.0.18
Solide No 2, la livre	.0.17
SAINDOUX	
Pur, seau 20 livres, la livre	.0.09
Pur, tinette 60 livres, la lb.	.0.08½
Pur, bloc d'une livre	.0.09
Composé, 20 livres, la lb.	.0.10
Composé, 60 livres, la lb.	.0.09¾
Composé, bloc d'une livre	.0.11¼
FROMAGE	
Fort, 80 livres, la lb.	.0.16
Fort, morceau, la livre	.0.18
Fort, Fort, 5 livres, la lb.	.0.22
Doux, 80 livres, la lb.	.0.11
Doux, 20 livres	.0.11
Doux, 5 livres, la lb.	.0.13
POIS	
Canadiens, le minot	.2.75
Importés, le minot	.3.69
HARICOTS	
Canadiens, le minot	.1.15

DEUX FIRMES DE COURTAGE SUSPENDUES A N.-Y.

NEW-YORK, 6. — Le marché du Curb de N.-Y. annonce la suspension des firmes Rhodes & Miller, d'Huntingdon et de A. K. Shaw & Co., de N.-Y., à cause de leur impossibilité de faire face à leurs engagements.

Indice plus élevé

L'indice des 20 vedettes minières s'établissent pour la semaine se terminant le 4 à 50.3 contre 48.4 la semaine précédente.

Onze titres de mines d'or font une avance de 50.3 à 52.0, quatre cupro aurifères passent de 46.3 à 43.2 et cinq argentifères et diverses glissent de 17.4 à 17.3.

L'argent en barre

LONDRES, 6. — L'argent en barre cotait 18 9-16 deniers, l'once.

Excellent rapport annuel de Can. International Paper Co.

Cette Cie gagne 3 fois les intérêts sur les obligations hypothécaires de priorité. — Plus grand producteur de papier à journal dans le monde entier.

Le revenu net consolidé de Canadian International Paper Company et de ses compagnies subsidiaires durant 1931 s'est élevé à $4,530,869 avant le paiement des intérêts et la dépréciation, comparé à $5,612,082 en 1930.

La balance, disponible pour le surplus était de $755,900 en 1931 comparé à $1,337,626 durant 1930. Les recettes de New-Brunswick International Paper Company et celles de Int. Paper and Power Co de Newfoundland, Ltd ne sont pas inclus dans les rapports de 1930 et 1931, parce que Canadian International Paper n'a acheté ces deux compagnies que vers la fin de décembre 1931.

Cette acquisition parait toutefois dans le bilan consolidé. Les actifs courants consolidés au 31 décembre 1931 étaient de $28,404,270 soit plus de trois fois les passifs courants, qui ne s'élevaient qu'à $7,718,161.

Avec l'acquisition des deux moulins ci-haut mentionnés, en plus de ses deux moulins à Gatineau et à Trois-Rivières, cette compagnie est maintenant la plus grande compagnie productrice de papier dans le monde.

Le rendement journalier combiné des 4 moulins de cette compagnie durant 1931 a été de 2,517 tonnes, et le rendement potentiel est estimé à plus de 2,800 tonnes. Le coût de production serait un des plus élevés de l'Amérique.

Voici un tableau montrant les recettes consolidées de cette compagnie durant l'année 1931, avec comparaison avec celles de 1930. Celles de New-Brunswick International Paper Co et celles de Int. Paper and Power Co de Newfoundland ne sont pas comprises dans les chiffres plus bas mentionnés.

	Année 1931	Année 1930
Ventes nettes	$25,493,739	$32,199,754
Profits sur échanges	789,799	—
Revenu net, y compris autres revenus	4,530,869	5,612,082
Moins intérêts sur 1er hyp., etc.	1,531,499	1,561,239
A. intérêt amortissement, etc.	1,126,910	1,185,441
Dépréciation	1,116,560	1,527,876
Plus, item non rec.	—	522,219
Balance ajoutée au surplus	755,900	1,859,745

ASSEMBLEE SPECIALE DES OBLIGATAIRES DE CANADA BISCUIT CO.

M. J.W. Ross devient gérant-général de cette Cie.—Plan de réorganisation approuvé

Les détenteurs d'obligations de Canada Biscuit Co., Ltd ont approuvé hier le plan de réorganisation de cette compagnie, lors d'une assemblée spéciale tenue dans cette ville.

Ce plan pourvoit à une nouvelle direction et à un nouveau capital net d'exploitation de $300,000. D'après ce plan, les détenteurs d'obligations 6 1-2 p.c., 1ère hypothèque, renoncent à leurs intérêts dûs les 1er mai et 1er novembre 1932 et même au 1er mai 1933 et si cette compagnie n'est pas capable de les payer au 1er novembre 1933, ils ne forceront pas les paiements. Ces paiements deviendront une charge différé pour cette compagnie.

En compensation pour ces intérêts, les détenteurs d'obligations vont recevoir 10 actions nouvelles pour chaque $1,000 d'obligations. 89,000 actions communes nouvelles seront émises.

M. J. W. Ross, gérant-général de The Viau Biscuit Co., dirigera cette compagnie.

BOURSE DE PARIS

Paris, 6.—Les rentes trois pour cent, 77 francs, 52 centimes. Les emprunts cinq pour cent, 99 francs, 85 centimes. Les échanges sur Londres 90 francs, 67 centimes. Le dollar américain cotait 25 francs, 44 1-2 centimes.

Compagnie des Tramways de Montréal

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante centins ($2.50) par action a été déclaré sur le capital-actions de la Compagnie, pour le trimestre écoulé le 30 juin 1932, payable vendredi, le 15ème jour de juillet, 1932, aux actionnaires inscrits aux livres le 7ème jour de juillet, 1932, à 4 heures de l'après-midi.

Par ordre du Bureau,
PATRICK DUBEE,
Secrétaire-trésorier.

Jeudi, 30 juin, 1932.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 16985. Mu Salvage Corp. demandeur, vs W. B. Gilmore, défendeur, W. B. Gilmore, Sr., tiers-saisi.
Le 15e jour de juillet 1932, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit tiers-saisi, au No 1270 rue Fort, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit tiers-saisi, saisi en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: argent comptan.
M. T. ROBILLARD, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 99438. Jas A. Ogilvy's Ltd. demanderesse, vs S. B. Bernstien, défendeur.
Le 15e jour de juillet 1932, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 4347 rue Colbrooke, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: argent comptant.
J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 15572. Equitable Crédit Ltée, demanderesse, vs D. Briand, défendeur.
Le 15e jour de juillet 1932, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 7616 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 radio et accessoires.
Conditions: argent comptant.
R. LEBLANC, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 100990. — J. Schwartz, demandeur, vs H. Rosen et al, défendeurs.
Le 15ème jour de juillet 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur H. Rosen, au No 3565 rue De Bullion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur H. Rosen, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
ED. JODOIN, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 97859. — R. O. Lambert, demandeur, vs Jos. April, défendeur.
Le 15ème jour de juillet 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 2283 rue Chapleau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, 1 camion General et accessoires.
Conditions: Argent comptant.
PAUL LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 95008. Hebrew Workingmens Loan, demandeur, vs J. Ship, défendeur.
Le 15e jour de juillet 1932, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 4352 rue De-Bullion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: argent comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
26 St-Jacques Est. HA. 1030.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 78941. The Workman Bag Co., demanderesse, vs A. Lamarche & Co., Ltd., défenderesse.
Le 15e jour de juillet 1932, à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 414 rue Notre-Dame Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en moteurs, coffre-fort, clavigraphe, etc.
Conditions: Argent comptant.
H. MAYRAND, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

ESPACE À LOUER

ÉDIFICE
La Patrie
180, rue Ste-Catherine Est.
(angle Hôtel de Ville)

Bureaux ou Salles d'Echantillons

— PRIX MODERES —

S'adresser au gérant, "La Patrie".

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Mardi 5 Juillet 1932

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., 84, Notre-Dame Ouest

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Changement	Clôture Offre	Clôture Dem.
10	Abitibi	1					..	..
10	do priv	2¼	2¼	2¼	2¼	inch	2¼	..
46	*Bell Teleph.	79½	79½	78	78½		77½	79
810	Brazilian	9¼	10	9⅞	10	inch.	10	10⅛
270	*B. C. Power	16¾	17	16¾	17	— ¼	16¾	17
45	Bruck Silk	2	2	2	2	inch.	1	2
40	Can. Car	3½	3½	3½	3½	inch.	3¼	3½
20	* do priv	10½	..	..	..	..	10	10¼
5	C. Celanese pr	43	..	..	..	..	..	44
5	Can. Cement	2½	..	..	..	..	2½	2½
10	do priv	20½	..	..	..	..	20½	..
230	Can. In. Alco.	1¼	1¼	1¼	1¼	inch.	1¼	1¼
150	do B	75	75	75	75	inch.	35	75
	*C. N. Power	11	..					
1,0..	Can. Pacific	11	11	10¾	10¾	— ¼	10¾	10¾
100	Cockshutt	3¼	3¼	3¼	3¼	inch.	3½	4
268	Con. Smelting	40	40	35	35	—4½	39½	39½
405	Dom. Bridge	9	9¼	9	9¼	+ ¼	9½	9¾
5	Dom. Steel B	1½	..				1	1½
	Dom. Textile	40	..				40	
50	Gypsum	2½	2½	2½	2½	— ½	2½	2½
100	*Hollinger	4 95	4 95	4 95	4 95	— 25	4 95	5 00
1,475	Int. Nickel	5½	5½	5	5¼	— ¼	5¼	5½
10	Lindsay priv	37	..				37	
85	Massey Harris	2¾	2¾	2¾	2¾	inch	2¾	2¼
130	McColl-Front.	8	8	8	8	inch.	7¾	8
1,744	*Mont. Power	27	27½	26¾	27½	+ ½	27½	27¾
3	M. Tramways	99	..					
275	Nat. Brew	12¾	12W	12¾	12¾	+ ½	12¾	12¾
40	Nat. St. Car	6	..				6	6¼
260	Power Corp	6	7	6	7	+ 1	6¾	7
35	Quebec Power	11	11	11	11	— ¼	11	11½
1,678	Shawinigan	10½	10½	10	10½	inch.	10¼	10¾
55	Sh. Williams	8	8	8	8	+ 1	7½	8
15	Steel of Can	12½	..	..	..	..	12½	13½
10	Winn. Electric	3¼	..	..	..	..	2¾	3½
	—BANQUES—							
40	Commerce	126¼	126¼	126¼	126¼	+ ¼	127	..
79	Montréal	167	167	167	167	+13	167	..
36	Royale	130	132	130	132		131	..
10	Toronto	139	139	139	139	—80	142	..
	—OBLIGATIONS—							
20,000	Vict. Loan 33	100 85	100 85	100 85	100 85	+ 05	100 80	100 85
2,000	Conversion 57	88 00	88 00	88 00	88 00	—2 00	88 00	
13,000	Power Debe	35	35	35	35	— ½	35	35½
5,000	M. Tram A	69½	69½	69½	69½	inch.	..	..
100	Steel of Can	100¾	..	..	..	..	100½	..

*Ex-dividende

—VENTES TOTALES—

	Hier	Lundi	Il y a un an
Actions	9,794	10,496	28,264
Obligations	$70,100	$34,950	$28,200

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Mardi 5 Juillet 1932

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Adams Express	2	2	2	2
Air Reduction	32½	32½	31¼	32½
Alleghany	½	¾		¾
Allied Chemical	47	47	46½	46½
Allis Chalmers	5	5	4¾	5
Amerada	14½	14½	14½	14½
Am. Bk. Note	6¾	6¾	6½	6¾
Am. Br. Shoe	7½	7½	7½	7½
Am. Can	33½	33½	32¾	32½
Am. Car & Fy	4¼	4¼	3¾	3¾
Am. Chicle	22	22	22	22
Am. & F. P.	2¼	2¼	2	2¼
Am. In. Corp	3	3	3	3
Am. Ice	11	11	10¾	10¾
Am. Locomotive	3¾	3¾	3½	3¾
Am. Machinery	7¾	7¾	7¾	7¾
Am. Metals	2½	2½	2¼	2½
Am. P. & Lt.	4¼	4½	4	4
Am. Radiator	3¾	3¾	3½	3½
Am. Smelting	6¾	7½	6¾	7½
Am. S. Fdries	3½	3½	3	3½
Am. T. & T.	78¾	78¾	75½	76¾
Am. Tobacco	47½	47½	47½	47½
do B	50½	50½	49	49½
Am. Water W.	12¼	12¼	11½	11¾
Anaconda	3¼	3¼	3½	3¼
Armour A	¾			
do B	½			
Ass. Dry Goods	3	3½	3	3½
Atchison	19¾	19¾	19½	19½
At. C. Line	10½	10½	10½	10½
At. Refining	10½	10¾	10½	10½
Auburn Motors	48	48	48½	46¾
Aviation Corp	1¼	1	1¼	2
Baldwin Loco	2¾	2¾	2½	2½
Balt. & Ohio	5¾	5½	5	5½
Barnsdall	4	4	4	4½
Bendix	5	5¼	4½	5¼
Beth. Steel	8¾	8¾	8	8½
Bohn Alum	5¾	6	5¾	6
Bordens	21¾	21¼	20½	20¼
Borg Warner	4	4	4	4
Briggs Mfg	3¼	3½	3	3¼
Br. Man. Tran	15½	15½	15½	15½
Br. Union Gas	53	53	53	53
Burroughs	6¾	6½	6¾	6¾
Byers A. M.	9½	9½	8¾	8¾
Cal. Packers	5½	5½	5½	5½
C. & Hecla	2	2	2	2
Canada Dry	8¾	8¾	8¾	8¾
Can. Pacific	9½	9½	9½	9½
Case J. I.	22¾	22¾	21½	22½
Caterpillar	5	5	4¼	4¼
Celanese Corp	2½	2½	2½	2½
Cerro de Pasco	4¾	4¾	4¾	4¾
Ches. Corp	5	5	5	5
Ches. & Ohio	10	10¼	9½	9½
Ch. M. & St-P.		1¼		1¼
do priv	1¼	1¼	1¼	1¼
Ch. R. Island	2½	2½	2½	2½
Chrysler	6¼	6¼	5¾	5¾
Coca Cola	82½	82¾	81½	82½
Collins Aikman	3	3	3	3
Columbia Car	16½	16¾	16½	16¾
Columbia Gas	6¾	6¾	6	6¼
Com. Southern	2½	2½	2	2½
Com. Solvent	4¾	4¾	4½	4¾
Congoleum	6¾	7¼	6¾	6¾
Con. Gas	37	37	35¾	36½
Con. Can	20¼	20½	19	19½
Con. Insurance	9	9		9
Con. Oil	4¼	4¼	4¼	4¼
Corn Products	26¾	26¾	25½	25½
Coty Inc	1¾	2¼	1¾	2¼
C. Am. Sugar	1	1	1	1
Curtiss Wright	¼	1		¼
do A	1½	1½	1½	1½
Davison Chem	1¼	1¼	1¼	1¼
Detroit Edison	61	61	60	60
Diamond Match	14¼	14¼	14½	14½
Drug Inc	28¾	28¾	26¾	28
DuPont	23¾	23½	22½	23¼
East. Kodak	39¾	39¾	36¾	37½
Eaton Axle	3	3	3	3
El. Auto Lite	9½	9½	9	9½
El. P. & Lt.	3	3	2¾	3
El. St. Batt	18¼	19	18¾	19
Erie Railroad	3	3	3	3
do 1er priv	3	3	3	3
Fidelity Phoenix	7¾	7¾	7¾	7¾
First N. Stores	40½	40½	40½	40½
Foundation Co	1½	1½	1	1
Fox Film	1¼	1¼	1¼	1¼
Freeport Texas	10¾	10¾	10¾	10¾
Gen. Asphalt	6¼	6¼	6¼	6¼
Gen. Baking	11½	11½	11½	11½
Gen. Cigars	24¾	25	24¾	25
Gen. Electric	9¾	9¾	9½	9¾
Gen. Food	20½	20½	20	20
Gen. Motors	8	8	7½	7½
Gillette S. R.	12½	12½	12½	12½
Gold Dust	10½	10½	10	10
Goodyear Tire	6¾	6¾	6¾	6¾
Graham Paige	1½	1½	1½	1½
Grant W. T.	15½	15½	15½	15½
Gt. Nor. priv	6	6¾	6	6½
Gt. Nor. Ore	5½	5¾	5½	5¾
Gulf Steel	2¾	2¾	2¾	2¾
Hershey	44	44¼	44	44¼
Houston Oil	10	10	10	10
do nouveau	2	2	2	2
Howe Sound	5½	5½	5¼	5¼
Hudson Motors	4¾	4¾	4½	4½
Ill. Cent. Ry	6½	6½	6	6
Ind. Rayon	8	8		
Ingersoll Rand	18¼	18¼	17¼	17¼
Int. B. Mach	61¾	62¼	61¾	62¼
Int. Harvester	11½	11¾	11½	11½
Int. H. Elect A.	3	3	3	3
Int. Nickel	4¼	4¼	4	4½
Int. Paper priv	2½	2½	2½	2½
do A			¾	
Int. T. & T.	3¾	3¾	3¼	3½
Johns Manville	10¼	11	10¼	11
Julius Kayser	5	5	5	5
K. Hayes Wh	1	1	1	1
Kelvinator	2¾	2½	2¾	2½
Kenn. Copper	5¾	5¾	5½	5½
Kresge S. S.	6¾	7¼	6¾	6¾
Kroger Grocery	11	11	11	11
Lambert Co	27¾	27¾	27	27
L. Myers B	38½	39	38½	38½
Liquid Carb	11¾	11¾	11¾	11¾
Loews Theatres	16½	16½	14¾	15
Lorillard	10¾	10¾	10½	10½
Mack Trucks	12¾	12½	12	12
Magma Copper	5	5	5	5
Mathieson	10	10	9¼	9½
May D. Stores	9½	9¾	9½	9¾
McKeesport	32	32¼	31½	32
Mid. C. Pete	4¼	4½	4¼	4½
M. K. & T. pr	4¾	4¾	4½	4¾
Mont. Ward	4¾	4¾	4½	4½
Murray Corp	2¼	2½	2¼	2½
Nash Motors	9¾	9¾	9½	9½
Nat. Biscuit	22	22	20½	20½
Nat. Cash Reg.	7½	7½	7¼	7½
Nat. Dairy	15¾	15¾	14½	15
Nat. Dist	19	19	18¼	18½
Nat. P. & Lt.	8	8	7¼	7½
Nat. Supply	4½	4½	4½	4½
Nat. Surety	5½	5½	5½	5½
Nevada Con	2¾	2¾	2¾	2¾
N. Y. Central	11½	11½	11½	11½
N. Y. N. H.	7½	7½	6¾	6¾
Noranda Mines	12½	13	12½	12½
North Am. Co.	16¾	16¾	15½	16½
North Am. Av.	1¼	1¼	1¼	1¼
North Pacific	6½	6½	6½	6¼
Ohio Oil	7	7½	7	7
Otis Elevator	10½	10½	10	10
Otis Steel	1½	1½	1½	1½
Owens Bottle	22	22	21	21¼
Pacific Gas	19½	19½	19¼	19½
Pacific Light	26	26	26	26
Packard	1¾	1¼	1¾	1¾
Paramount	2	2	1¼	1¼
Pennsylvania	7¾	7¼	7	7¼
Peoples' Gas	48	48	48	48
Phillips Pete	3½	3½	3½	3½
Proctor & Gam.	21¾	21¾	20¼	21
Pub. S. Corp	33½	33½	31½	32
Pullman	13¾	13¾	13	13¼
Pure Oil	3¼	3¼	3¼	3¼
Radio Corp	3¼	3½	3½	3¾
do B	5	5½	5	5½
Radio Keith	1¾	1¾	1¾	1¾
Reading	12	12	12	12
R'ton Rand	1¾	1¾	1½	1½
Reynolds B	27	27	26¾	26¾
Royal Dutch	17½	17½	17¼	17½
Safeway	34½	34½	33½	33½
Sears Roebuck	10½	10½	9½	10½
Servel & Co	1¾	1¾	1¾	1¾
Shell Un. Oil	3	3¼	3	3¼
Skelly Oil	2½	2½	2½	2½
Socony	7	7	6½	6½
S. C. Edison	19¾	19¾	19	19
South Pacific	7½	7½	7½	7½
Southern Ry	3½	4	3½	4
S. P. R. Sugar	8½	8½	8	8
Stand. Brands	10¾	10¾	10¼	10¾
St. Gas & Elec	9¾	9¾	9½	9½
St. Oil Californ	19½	19½	17¾	17⅞
St. Oil N. J.	24¾	24¾	23½	24
Stone Webster	5½	5½	4¾	4¾
Studebaker	3½	3½	3¼	3¼
Texas Gulf	12¼	12½	12¼	12¼
Texas Oil	9½	9¾	9½	9½
Tide Water	2½	2½	2½	2½
Timken Roller	8½	8¾	8½	8¾
Trans America	2¼	2½	2½	2¾
Tri-Continental	2	2¾	2	2¼
do priv	54	54	53½	53½
Union C. & Car	16½	16¾	16¼	16¾
Union Oil Cal	9½	9½	9	9
Union Pacific	30½	30½	29½	30½
United Aircraft	7¾	7¼	7¾	7¾
do priv	41	41	41	41
United Carbon	8½	8½	8½	8½
United Cigars	½	½	½	½
United Corp	4½	4½	4	4
United Fruit	13½	13¾	13½	13½
United Gas Imp	12¾	12¾	11½	12½
U. S. Ind. Alco	16	16¾	15½	16¼
U. S. Pipe	7½	7½	7½	7½
U. S. Rubber	2	2	2	2
U. S. Smelters	10½	10½	10½	10½
U. S. Steel	23¾	23¾	21¾	22½
do priv	55¼	55¼	43½	54
Ut. P. & Lt.	2	2	2	2
Vanadium	7	7	6¼	7
Warner Bros	¾	¾	¾	¾
Wt. Union Tel.	13½	13½	13½	13½
Westinghouse	17	17	16	16¾
White Motors	7	7	7	7
Woolworth	24¼	24¼	23¼	24
Worth. Pump	10	10	10	10
Wrigley Jr.	30	30	30	30
Yellow Cab	1½	1½	1½	1½
Obligations—				
Argentine	38¾	39¼	38½	39
Australie	68¾	71	68¾	70
Belgique 6½	94	94	93½	93½
Belgique 6	86½	87½	86½	87
Bolivie	2½	2¾	2½	2½
Bordeaux	104½	104½	104¼	104½
Brésil 6½	16½	16¾	16½	16½
Brésil 7	13¾	13¾	13¾	13¾
Buenos Aires	22½	22¾	22	22¾
Chili	4½	4½	4½	4½
Colombie	27½	28	27½	28
Canada 1952	91	91	90¾	91
Rép. Fr. 7½	117¾	118½	117¾	118½
Rép. Fr. 7	113	113¾	113	113¾
Allemagne	42	44½	41	41½
Italie	86½	88	86	88
Milan	66½	67	66½	66½
P. L. M. 7	103½	103¾	103½	103¾
P. L. M. 6	103½	103½	103½	103½
Pérou	3½	3½	3	3
Pologne 6	48¾	49	48¾	49
Pologne 7	44	45	44	45
Rio Janeiro	5½	5½	5½	5½
Rio Janeiro 60	7	7¼	7	7¼
Rome	70½	72	70½	72
Seine	58½	60	58½	60
Serbie	25¼	25¾	25½	25½
Gr.-Br. 1937	105	105	103¾	104¼

INTERESSANT APERCU SUR LA SITUATION DANS NOTRE PAYS

Par M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale. — Beaux progrès de notre commerce durant le XXième siècle.

M. Beaudry Leman, directeur-général de la Banque Canadienne Nationale et ancien président de l'Association des Banquiers Canadiens, vient de donner un aperçu très intéressant sur la situation générale dans notre pays à l'heure actuelle. Cet aperçu a été publié dans le récent numéro du Bulletin périodique de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion et nous nous empressons de le présenter à nos lecteurs en entier à cause de son importance.

L'indice le plus significatif des progrès du Canada au XXe siècle est peut-être l'augmentation du commerce extérieur. De 1901 à 1929, la valeur des échanges du Dominion a passé de 373 à 2,654 millions de dollars. Il est vrai qu'elle a été ramenée à 1914 millions en 1930, puis à 1,245 millions en 1931, sous la double influence de la déflation des prix et du ralentissement de l'activité économique dans le monde; mais le Canada, qui ne compte que 10,374,000 habitants, n'en tenait pas moins l'an dernier le cinquième rang parmi les grands pays exportateurs. Il ressent d'autant plus les effets de la crise mondiale, que ses principaux produits d'exportation—denrées alimentaires et matières premières: blé et autres céréales, produits animaux, métaux et autres minéraux, bois et papier-journal — subissent une baisse beaucoup plus profonde que la plupart des matières et objets fabriqués qu'il importe. Aussi la balance de son commerce, qui avait été favorable pendant les cinq années précédentes, présente-t-elle depuis deux ans un solde déficitaire qui s'est chiffré par 128 millions au cours de l'exercice 1929-30 (1er avril - 31 mars) et par 107 millions en 1930-31. Toutefois, l'état de ses échanges s'est sensiblement amélioré pendant le dernier exercice et, depuis juin 1931, chaque mois accuse une balance favorable.

Un excédent d'exportations est d'autant plus nécessaire à la balance des comptes du Canada, que le principal poste d'actif — les revenus du tourisme — si important soit-il, est loin d'équilibrer le principal poste du passif, les intérêts des capitaux empruntés. Un relevé de l'Office fédéral de la statistique (29 février 1932) fait ressortir à 6,125 millions de dollars, en chiffres ronds, les placements étrangers au Canada au 1er janvier 1930. La part des Etats-Unis dans ces placements est de 3,726 millions et celle de la Grande-Bretagne, de 2,228 millions, les apports de tous les autres pays réunis ne dépassant guère 171 millions.

L'état du commerce extérieur n'était pas sans exercer sur le change une influence adverse. Les fluctuations du dollar canadien aux Etats-Unis demeuraient toutefois fractionnaires lorsque, le 21 septembre 1931, l'abandon de la convertibilité de la livre sterling en or provoqua une brusque dépréciation de la devise canadienne à New-York, dépréciation qui atteignit un moment 20 pour cent. L'action de la livre sterling sur le dollar canadien s'explique en grande partie par une certaine solidarité de fait entre ces deux monnaies. Le Canada vend plus qu'il n'achète en Grande-Bretagne et achète plus qu'il ne vent aux Etats-Unis, et il affecte les créances en livres découlant de son excédent d'exportations au paiement des dettes en dollars américains résultant de son excédent d'importations. La baisse du sterling réduit donc d'autant les moyens de règlement dont il dispose pour cette opération de compensation.

Le Canada aurait peut-être pu rétablir son change en augmentant ses envois d'or à l'étranger. Mais il se trouvait placé devant cette alternative: ou bien autoriser la libre sortie de l'or et risquer de compromettre la monnaie nationale, sans même être tout à fait certain de réussir à maintenir le dollar à la parité du dollar des Etats-Unis; ou bien réglementer le mouvement de l'or et sauvegarder les réserves métalliques, en attendant que l'état du change s'améliore par le jeu normal des facteurs économiques, et notamment le redressement de la balance du commerce.

Il était d'ailleurs facile de prévoir que la dépréciation même de la devise canadienne allait contribuer à ce redressement, puisqu'elle favorisait les exportations du Canada vers les Etats-Unis tout en entravant ses importations. C'est cette deuxième solution qu'adopta le Gouvernement canadien. Sans interdire formellement les exportations d'or (lesquelles ont dépassé 69 millions de dollars en 1931), il décréta, le 21 octobre 1931, qu'elles ne seraient plus autorisées qu'aux termes d'un permis délivré par le Ministre des Finances aux banques à charte. Cette mesure avait pour objet principal de permettre aux emprunteurs canadiens — Etat, provinces, municipalités et sociétés — qui avaient émis des obligations dont le principal et les intérêts étaient payables en or à New-York, de tenir leurs engagements.

La dépréciation du dollar canadien, bien qu'elle ne soit plus maintenant que d'environ 10 pour cent, est évidemment très onéreuse aux débiteurs qui ont à s'acquitter dans ces conditions; mais ce désavantage, si sérieux soit-il, est loin d'être projortionné aux résultats bienfaisants de l'intervention gouvernementale en l'occurrence. Il y a lieu de croire que la défense des réserves d'or, en conservant au dollar son caractère de monnaie solidement gagée, a prévenu une crise de confiance qui eût sans doute aggravé la crise économique, ainsi que cela s'est vu dans d'autres pays.

La production de l'or au Canada, qui a plus que doublé depuis une quinzaine d'années, a fait l'an dernier des progrès tels, que le Dominion s'est classé au deuxième rang des pays producteurs d'or. De 1930 à 1931 le rendement des mines canadiennes a passé de 2,102,008 à 2,695,219 onces, ou de $43,354,601 à $55,715,120, marquant une progression de plus de 28 p.c. L'avenir de cette industrie est d'autant plus brillant, que de nombreux gisements n'ont été l'objet jusqu'ici que d'une exploitation superficielle, et qu'une grande partie du vaste territoire canadien n'a même pas été explorée. Au surplus, les chances de nouvelles découvertes sont telles que l'on trouve déjà de l'or dans six des neuf provinces de la Confédération, à savoir: la Nouvelle-Ecosse, le Québec, l'Ontario (qui en a fourni plus de deux millions d'onces en 1931), le Manitoba, l'Alberta et la Colombie britannique, sans parler du Yukon.

La situation du Canada présente deux éléments qui ont contribué dans une large mesure à atténuer les effets de la crise mondiale: la stabilité et la sécurité qu'offre le régime bancaire, et l'équilibre qui caractérise l'économie du pays dont les forces productrices se répartissent à peu près également entre l'exploitation du sol et l'industrie manufacturière.

On sait que les banques à charte du Canada, actuellement au nombre de dix, sont à la fois des banques d'émission, de dépôts et d'escompte. Les billets émis par chacune, et qui sont garantis par la banque émettrice et par les autres banques, se mêlent dans la circulation aux billets de l'Etat, quoiqu'ils n'aient pas pouvoir libératoire. Les dépôts des banques n'ont subi, du fait de la crise, qu'une faible diminution. Entre le mois de septembre 1929, c'est-à-dire à la veille de la présente période de dépression, et le mois de février 1932, les dépôts à demande au Canada ont fléchi de 759 à 496 millions de dollars, et les dépôts à préavis, de 1,470 à 1,390 millions. Le déclin des dépôts de la première catégorie s'explique par la contraction des avances commerciales, conséquence du ralentissement général des affaires. Quant aux dépôts à préavis, constitués en grande partie par l'épargne populaire, le léger écart qu'ils ont marqué — soit moins de 5.5 pour cent — atteste à la fois que les disponibilités du public se sont maintenues de façon satisfaisante dans les circonstances, et que les banques continuent de jouir de la plus entière confiance. Cette confiance trouve d'ailleurs sa justification dans les faits.

La déflation de toutes les valeurs et la baisse générale des prix ont naturellemetn réduit dans une proportion variable l'actif de la plupart des banques, mais toutes ont traversé sans encombre la période difficile que le monde connaît en ce moment. Le resserrement du portefeuille commercial est, en général, compensé par l'accroissement du portefeuille-placement, et les banques canadiennes continuent à fortifier leurs réserves. De septembre 1929 à février 1932, le capital versé des banques (y compris les réserves accumulées provenant de primes à l'émission de nouvelles actions et surtout de bénéfices non-répartis) s'est accru de 296 à 306 millions.

Depuis le commencement de la crise, toutes les banques à charte du Canada ont maintenu le taux de leurs dividendes, seul le paiement du boni a été suspendu par les banques qui en avaient accordé à leurs actionnaires pendant la précédente période de prospérité. La situation saine et solide des banques a eu pour résultat une remarquable stabilité des taux d'intérêt; le taux des intérêts qu'elles versent à la clientèle épargnante n'a pas changé et les variations du taux de leurs avances à la clientèle commerciale se sont maintenues dans les limites d'un demi pour cent.

Les immenses ressources du Canada en matières premières et en forces hydrauliques, le vaste réseau de communication par fer et par eau qui sillonne son territoire et l'afflux des capitaux étrangers — sans parler des capitaux nationaux, dont la formation se poursuit d'une façon remarquable, eu égard à la population — expliquent la rapide industrialisation du pays depuis le début de ce siècle. De 1901 à 1929 la somme des capitaux engagés dans l'industrie manufacturière a passé de 446 à 5,083 millions de dollars, et la valeur brute de la production s'est accrue de 481 à 4,063 millions de dollars.

Mais au cours de la même période, l'agriculture réalisait aussi d'importants progrès, si bien que le Canada, tout en consacrant une part sans cesse croissante de son activité à diverses branches de l'industrie, n'en est pas moins resté un grand pays agricole. Un relevé officiel, inséré dans la dernière édition (1931) de l'Annuaire du Canada fait ressortir que les exploitations agricoles (fermes, matériel, troupeaux et produits) représentaient en 1928 plus de 28 pour cetn de la totalité de la richesse nationale, évaluée à 28,940 millions de dollars.

Le développement de l'industrie a naturellement déterminé un mouvement migratoire des campagnes vers les villes; mais ce placement a été contenu dans des bornes raisonnables, puisque la population rurale, qui dépassait un peu la moitié de la population totale en 1921, a conservé en 1931 la proportion de 46.29 pour cent. La valeur des produits agricoles et végétaux (non compris les produits forestiers et les matières textiles) et des produits animaux exportés en 1931 représentait encore, malgré l'avilissement des prix agricoles, plus de 46 pour cent de la valeur totale des exportations canadiennes, qui s'établissait à $605,336,000. Le Canada, l'un des principaux pays exportateurs de blé, a été durement atteint qar la mévente des céréales, mais il n'en est pas moins vrai que le partage de son activité entre la ferme et l'usine aura atténué, dans l'ensemble du pays, les rigueurs de la dépression économique.

Le Canada est un pays en pleine croissance. Si étendu que soit déjà son domaine agricole, il offre encore d'immenses superficies de terre arable. Ses forêts, qui sont l'objet d'une exploitation intensive, surtout depuis que l'industrie du papier y a pris l'extension que l'on sait, renferment des réserves considérables. La production des mines représentait en 1931 une valeur de plus de 227 millions de dollars, malgré la baisse des cours des métaux et des autres minéraux; mais cette somme ne saurait donner une idée des richesses que recèle le sous-sol canadien, qui n'a été exploré jusqu'ici que sur une étendue relativement faible. Le rendement des pêcheries n'est limité, pour ainsi dire, que par la demande des marchés. Enfin, la présence de puissantes sources d'énergie hydraulique à proximité d'amples sources de matières premières conféré au pays des avantages exceptionnels dans un certain nombre d'industries.

La dépression qui sévit depuis l'automne de 1929, si elle a provoqué au Canada comme ailleurs le ralentissement général des affaires, n'a cependant pas interrompu le développement économique du Dominion. En 1930 et en 1931 l'industrie du bâtiment a manifesté, sur tout le territoire de la Confédération, une activité soutenue. L'aménagement des forces hydro-électriques, notamment, s'est poursuivi sans relâche. La revue annuelle que publiait le 31 décembre 1931 le Ministère de l'Intérieur fait ressortir que les installations terminées au cours de l'année dernière, et qui représentent un placement de capitaux d'au moins 110 millions de dollars, comportent une puissance globale de 546,650 chevaux-vapeur, ce qui porte à 6,666,000 C. V. l'énergie disponible. Dès que la situation économique du monde commencera à s'améliorer, il n'est pas douteux que le Canada reprendra sa marche rapide sur la voie du progrès.

LES PERSPECTIVES DE NOS RECOLTES MOINS FAVORABLES AU PAYS

D'après le bulletin que vient de publier le Bureau Canadien de la Statistique.

Ottawa, 6. — Les perspectives des récoltes ont quelque peu changé avec l'avènement de juillet d'après le rapport que vient de publier le bureau canadien de la Statistique. Tout indique que la récolte sera meilleure qu'en 1931, bien que les perspectives soient moins belles qu'au début de juin de cette année.

Le sud et l'ouest du Manitoba ont reçu des pluies abondantes de même que le centre et le sud de l'Alberta et une bonne partie de la Saskatchewan.

L'est du Manitoba et le nord de l'Alberta ont besoin d'humidité. Les tempêtes de grêle ont causé des dommages élevés dans les trois provinces des Prairies.

Les blés ont enregistré de beaux progrès et sont capables de résister aux tempêtes, et aux vents. La moisson se fera plus vite que d'habitude au Manitoba.

La récolte est aussi bien avancée dans la Saskatchewan, mais il faut des pluies abondantes. Les perspectives des récoltes en Alberta sont variées.

Stocks Canadiens Hors-Liste

Cours fournis par A. J. Pattison, Jr., & Co. Limited, Investment Bankers, Toronto.

Stocks industriels:	Offre	Dem.
Acme Farm. Dairy Pfd	60.00	68.50
Agnew Surpass Pfd	51.00	68.00
Andian National Corp.	18.50	21.25
Canada Machinery Pfd	20.00	26.00
Canada Packers Com.	7.00	8.00
Canada Packers Pfd.	49.50	52.00
Canada Wire & Cable Pfd W.W.	69.50	71.50
Can. Indust. Com. "A"	41.00	43.25
Can. Indust. Com. "B"	41.00	43.25
Can. Indust. 7% Pfd.	97.50	98.50
Crescent Creamer. Pfd	55.00	61.00
Dom. Foundries and Steel Com.	5.00	7.00
Dom. Foundries and Steel Pfd	61.00	
Dom. Tar Pfd		30.00
Dunlop Tire 7% Pfd.	38.00	40.00
East. Dairies Ltd. Pfd	60.00	66.00
Reliance Grain Pfd	41.00	50.00
Standard Fuel Pfd. bonus	50.00	52.00
Toronto Elev. 7% Pfd	65.00	70.00
Unit. Amusements "A"	15.00	18.00
Stocks d'assurance:		
Canada Life Assurance		400.00
Canada National Fire	13.75	16.75
Dom. of Can. Gen. Ins.		150.00
Great West Life Assce	185.00	205.00
Halifax Fire Ins.	6.25	7.50
Imperial Life Assce.	270.00	300.00
Sovereign Life 25% pd.	14.50	19.00
Sun Life Assurance	165.00	175.00
Western Life 20% pd.	7.50	12.00
Trust & Loan Stocks:		
Can. Gen. Investments Ltd	1.75	2.50
Chartered Trust	65.00	72.00
Invest. Foundation Un.	18.00	26.50
Northern Trust		23.25
Premier Trust	50.00	55.00
Titres de pouvoir:		
Calgary Power 6% pfd	51.50	53.00
Can. Light and Power Com.	12.00	15.00
Can. West. Nat. Gas L.H.&L. Pfd	55.00	58.00
New Brunswick Pwr 1st pfd		59.00
Nova Scotia L.&P. Pfd	69.00	70.00

RENDEMENT DES VALEURS

Service GEOFFRION & RAINVILLE
Agents de Change
221-225, ouest rue Notre-Dame

Valeurs	Taux	Prix	Rend
Bell Telephone	$7 00	[illegible]	8 06
B. A. Oil	80	8	10 00
B. C. Power A	2 00	16	12 50
Bldg Products A	1 40	10	14 00
Can. Bronze	1 25	10	12 50
do priv	7 00	85	8 24
Can. Car	60	3	20 00
do priv	1 75	10¾	16 28
Can. Cement priv	6 50	20	32 50
Can. Converters	2 00	25	8 00
Can. Fairbanks priv	6 00	60	10 00
Can. G. Elec priv	3 50	53	6 66
Can. Hydro Elec priv	6 00	30	20 00
Can. Malting	1 50	10	15 00
Can. Pacific	1 25	11	11 36
Dom. Bridge	2 50	9¼	27 02
Dom. Glass	5 00	32	15 63
do priv	7 00	105	6 67
Dom. Textile	5 00	40	12 50
do priv	7 00	90	7 78
Eastern Dairies	1 00	9	11 11
Goodyear priv	7 00	73	9 59
Gurd Chas	1 60	10	16 00
Ham. Bridge priv	6 50	60	10 83
Hollinger	65	4 85	11 11
Imperial Oil	50	8	6 25
Imperial Tobacco	52½	7	7 50
Inter. Petroleum	1 00	10	10 00
Lindsay priv	6 50	37	17 57
McColl Frontenac	60	8	7 50
Mont. Cottons	6 00	50	12 00
do priv	7 00	80	8 75
Mont. Power	1 50	27	5 55
Mont. Tramways	10 00	100	10 00
Nat. Breweries	1 60	12½	12 80
do priv	1 75	25	7 00
Nat. Steel Car	80	6	13 33
Ogilvie	8 00	185	4 32
do priv	7 00	100	7 00
Ottawa Power	6 00	100	6 00
Page Hersey	5 00	40	12 50
Penmans	3 00	20	15 00
do priv	6 00	87	6 00
Power Corp priv	6 00	50	12 00
Quebec Power	1 50	12½	13 01
Shawinigan	1 00	10	10 00
Sh.-Williams priv	7 00	95	7 37
Sou. Can. Power	1 00	12	8 33
do priv	6 00	60	10 00
Steel of Canada	1 75	12	14 75
do priv	1 75	21	8 34
Tuckett priv	7 00	105	6 67
Walker-Gooderham	25	5	5 00
Banques—			
Canadienne	10 00	130	7 69
Commerce	12 00	125	9 60
Montréal	12 00	151½	7 92
Nouvelle-Ecosse	16 00	240	6 67
Royale	12 00	130	9 23
Toronto	12 00	142	8 45

La propriété industrielle et les Canadiens-Français

Voici la liste des brevets d'invention, marques de commerce, dessins industriels et droits d'auteurs accordés par le bureau des Brevets d'Ottawa, à des Canadiens-français ou compagnies canadiennes-françaises durant le mois de juin 1932. (Service du "Bureau Technique Albert Fournier", Procureurs de Brevets d'Invention de Montréal).

BREVETS D'INVENTION

322,989: Donat Alfred Gauthier, Montréal, P.Q. Porte-livre.

323,001: Lucien Longpré, l'Epiphanie, P.Q. Filtre d'eau.

323,005: Joseph Masse, Montréal, P.Q. Porte-index.

323,191: J. O. Laviolette, Ottawa, Ont. Système d'antenne.

323,219: Théodule Robillard, Lachute Mills, P.Q. Etendeur d'habits.

323,359: Joseph Guillemette, St-Félicien, P.Q. Différentiel.

323,595: Jacques Daigle, Lac au Saumon, P.Q. Scie.

329,607: Alban Hamelin, Montréal, P.Q. Forme de chaussures.

MARQUES DE COMMERCE

54,296: J. E. Sévigny, Montréal, P.Q. Mot: "Lucky-boy".

54,319, 54,320 et 54,462: Rose et Laflamme, Montréal, P.Q. Mots: "Nu-mode", "Portage" et "Canoe".

54,326: Calimar Enrg., Lévis, P.Q. Mot: "Calimar".

54,367: Roméo Poirier, Montréal, P.Q. Mot: "Nova-Hair".

54,391: Louis Bourbonnière, Montréal, P.Q. Mot: "Mulcolac".

DESSINS INDUSTRIELS

9,608: Wilfrid Rousseau, Montréal, P.Q. Bouteille.

9,609: Antonio Plante, Danville, P.Q. Ski.

9,635: J. O. Villeneuve, Ottawa, Ont. Jeu.

DROITS D'AUTEURS

25,422: "L'Aiglon d'Amérique" par D. Muraggy, Montréal, P.Q.

25,476: "Charles de Saint-Etienne de la Tour au Tribunal de l'Histoire", par l'abbé A. Couillard Després, St-Paul d'Abbotsford, P.Q.

25,563: "Série de cahiers pédagogiques", par Marcel Caron, Drummondville, P.Q.

25,569: "Les Contes de la Lune", par Fadelle (Mme D. H. Saint-Jacques), P.Q.

25,608: "La Photo Mystérieuse", par J. A. [illegible]auvé, Montréal, P.Q.

L'Actualité Economique

Voici le sommaire du dernier bulletin de l'Actualité Economique.

Nos relations commerciales avec la Pologne — Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Le protectionisme et la crise — Jean Proix, directeur du Comité d'Action économique et douanière de France.

Les problèmes de la distribution—Pierre Clerget, directeur de l'Ecole Supérieure de commerce de Lyon.

Unité des problèmes de l'or et du désarmement — Ernest Teilhac, professeur à l'Université de Poitiers.

La crise et le commerce de détail —Lucien Ladouceur, licencié en sciences commerciales.

La conjoncture économique du Canada — Valmore Gratton, licencié en sciences commerciales.

Faits et nouvelles—La conférence impériale — Le tourisme au Canada en 1931 — Les cartels internationaux en 1931.

A travers les revues—L'assurance-chômage — Les lois économiques — le problème du blé.

Emprunt de 1,000,000,000 de francs belges

Paris, 6. — U.P. — Le gouvernement belge a négocié aujourd'hui un prêt de 1,000,000,000 de francs belges ($27,800,000) à 5 1-2 pour cent, remboursables en 25 ans. Une somme égale sera souscrite en Belgique pour couvrir un déficit du budget causé par le moratoire de l'Allemagne sur les réparations.

TECK-HUGHES DECLARE SON DIVIDENDE

Le conseil d'administration de Teck-Hughes a ordonné hier le paiement du dividende régulier trimestriel de 5 cents par action, payable le 1er août aux inscrits au 15 juillet.

Russell Motors déclare ses dividendes

TORONTO, 6. — Les directeurs de Russell Motors viennent de déclarer un dividende de 1 3-4 p.c. sur le privilégié. Le dividende sur le commun a été réduit de 50 p.c. à 25 cts par action commune. Tous deux sont payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

Le moulin de The Algoma Steel Corporation à Sault Sainte-Marie, sera ouvert d'ici à une couple de jours.

VENTES IMMOBILIERES

Des dix ventes enregistrées hier pour la somme totale de $396,279, on en compte six d'au moins $3,000. La vente la plus importante, de $343,000, a été transigée entre D. N. Lazanis et Granada Theatre Limited, pour des immeubles sis rue Sainte-Catherine Est. (Il s'agit du théâtre Granada.)

Voici la liste des ventes:

Cité d'Outremont.—Ave Rockland, vacants; Lots Nos 38-290, 291; terrain 2550 pieds en superficie. M. D. Barclay vend à Dame T. Prévost, $300. J. W. Lévesque, notaire—1932.

Maisonneuve.—Rue Ste-Catherine est, bât. (Granada Theatre), 4353, 4355; lot No partie 7-2, 3, 4, 5, 1, 2, 4, 5; terrain 324 x 203 pieds. N. D. Lazanis et al vend à Granada Theatre Ltd, $343,000. R. Faribault, notaire—1932.

Mercier.—Rue Mousseau, vacants; lots Nos 400-1093, 1094. J. Beaudoin vend à R. Soucy, $100. A. Beauchamp, notaire—1932.

Mont-Royal.—Ave Mira, bât. 4944; lot No 150-203; terrain 6615 pieds en superficie. S. Godin Jr vend à J. K. Wilson, $7,000. E. Godin, notaire—1932.

Ave Lacombe, vacants: lots Nos 130-144, 145; terrain 34.6 x 87 pds. Mlle V. Lacombe vend à E. A. Grisé, $1,300. J. O. Desmarais, notaire—1932.

Préfontaine.—Rue Davidson, bât. 2377 à 2399, 2401 à 2409; 14 lots 29-539-1, 29-539-2-1, 29-539-2, etc. R. Béliveau vend à Dame P. L'Ambrosio, $28,650. E. Godin, notaire—1932.

Rosemont.—3e avenue, bât. 6654, 6656; lot No 206186; terrain 25 x 105 pieds. J. R. Despins vend à J. Achamba et Uxor, $3,850. R. Désy, notaire—1932.

Saint-Jean.—Ave Stewart, Parc Ave Annex, vacant; lot No 634; terrain 60 x 66 pieds. Dame H. C. Hamilton vend à Dame J. Scrimgeour, $400. J. H. H. Lippé, notaire—1932.

Ville de Cartierville.— Ave Notre-Dame des Anges, bât. 12331; lot No 34-52; terrain 40 x 119 pieds. D. Boileau vend à Dame J. A. B. Boileau, $5,000. R. H. Beaulieu, notaire—1932.

Villeray.—Rue Foucher, bât. 7940, 7942; lot No 2620-617; terrain 25 x 75 pieds. Dame A. Felton vend à A. Quintal, $6,670. J. H. Savaria, notaire—1932.

MODEL OILS, LIMITED

CALGARY, 6.—Le rapport annuel de Model Oils, Limited indique un profit de $76,283.96 durant l'année fiscale se terminant le 31 mai 1932.

CORS DOULOUREUX

Ne les laissez plus vous torturer, car l'Emplâtre Anticor médicamenté Blue-jay vous offre un moyen sûr de vous en débarrasser. Vous êtes soulagé dès l'instant où le souple tampon de feutre coussiné le point sensible, éliminant la pression de la chaussure. Puis le doux médicament détache le cor et en prépare promptement la chute. Fiez-vous à ce sûr traitement . . . évitez de couper vos cors ou de recourir à des méthodes violentes. Blue-jay est fabriqué par une maison réputée de pansements chirurgicaux. 35c dans les pharmacies.

BLUE-JAY

BAUER & BLACK LIMITED

BILLETS RÉDUITS pour LISIEUX LES GRÈVES SOREL NICOLET

Dimanche, le 10 juillet

PAR TRAIN SPÉCIAL SEULEMENT

8.00 a.m.	Dép., MONTREAL	Arr., 9.20 p.m.	.75
9.00 a.m.	Arr., Verchères	Dép., 8.19 p.m.	
9.25 a.m.	Arr., St-Roch	Dép., 7.54 p.m.	
9.29 a.m.	Arr., Lisieux	Dép., 7.50 p.m.	$1.00
9.34 a.m.	Arr., Les Grèves	Dép., 7.42 p.m.	
9.45 a.m.	Arr., Sorel	Dép., 7.35 p.m.	
10.23 a.m.	Arr., St-François du Lac	Dép., 6.58 p.m.	$1.25
10.28 a.m.	Arr., Pierreville	Dép., 6.53 p.m.	
11.01 a.m.	Arr., Nicolet	Dép., 6.20 p.m.	$1.50
11.35 a.m.	Arr., Doucets Landing	Dép., 5.45 p.m.	

Mêmes réductions pour gares intermédiaires.
HORAIRE BASÉ SUR L'HEURE SOLAIRE
Demi-place pour enfants de cinq à douze ans.
UNE EXCELLENTE OCCASION DE VISITER SES PARENTS ET SES AMIS.
Renseignements complets au Bureau des billets pour la ville, 384, rue St-Jacques, MArquette 4731

CANADIEN NATIONAL

"ROCK PAINT"

PEINTURE $2.25 LE GALLON

ÉMAIL $3.25 LE GALLON

VOUS DIRA QUE......

la peinture et l'émail "Rock Paint" sont économiques et produisent de très bons résultats à l'intérieur comme à l'extérieur.

La peinture "ROCK PAINT" est préparée à l'huile de lin pure. Elle est consistante et durable. L'émail "ROCK PAINT" est préparé d'après un procédé spécial qui lui assure une durée remarquable et un fini satin d'une rare beauté. Chaque bidon porte la garantie: "Satisfaction absolue ou argent remboursé".

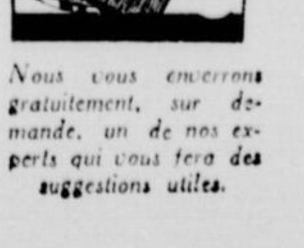

Nous vous enverrons gratuitement, sur demande, un de nos experts qui vous fera des suggestions utiles.

Réalisez de substantielles économies sur vos achats de peinture en faisant affaire avec une compagnie indépendante qui vend directement au public. Vous évitez ainsi l'intermédiaire et vous obtenez les prix de la manufacture.

Demandez nos cartes de couleur

ROCK PAINT & VARNISH LIMITED

"UNE COMPAGNIE INDEPENDANTE QUI VEND DIRECTEMENT AU PUBLIC"

Fondée il y a plusieurs années.

707, rue ST-JACQUES OUEST
MONTREAL
TÉL. LAncaster 3014

Livraison dans toutes les parties de la ville

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargée et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c pa ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

CHIEN de chasse bigle brun, répondant au nom de "Brownie", pas de collier. Récompense. FItzroy 1413. 113-1

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

AVONS besoin 4 jeunes hommes, 21 ans au plus. Bon salaire. 327 Dorchester Est. 110-4

BOUCHER d'expérience demandé. S'ad. 2037 Church, Côte St-Paul. 113-4

BOUCHER, avec argent ou garantie, pour acheter une très bonne place d'affaires, située à 950 Duluth. Tél. HArbour 0644. 113-4

CHAUFFEUR d'expérience pour livraison, chez les épiciers, garantie en argent exigée. Adresser 1110 Amherst. 113-4

DEUX hommes de bonne apparence, pour position permanente, 2 et 6 hrs. 303 Edifice Amherst. 113-4

GARÇON pour messages dans restaurant. 1424 Sanguinet. 113-4

GARÇON demandé pour travailler dans restaurant. 6706 St-Hubert. 113-4

HOMMES bilingues, travail au dehors, plaisant, rémunératif, $15. 1367 Dorchester Est. 113-4

JEUNES hommes pour travail facile, bonne rémunération. 40 St-Jacques Ouest, en bas. 113-4

SERVICES DOMESTIQUES

BONNE servante demandée immédiatement. 433 Querbes. S'ad. après 6 hrs. DOl. 5469, références. 113-4

CUISINIERE fille de chambre, bonnes références exigées. 203 Chemin Sainte-Catherine, Outremont. 113-4

FEMME demandée, ouvrage général 7.00 par semaine, devra se nourrir, coucher chez elle. 416 Dorchester Est. 113-4

FEMME âgée demandée pour aider au ménage à la campagne. S'ad. 2271 Bourbonnière. 113-4

FILLE demandée comme aide dans la cuisine pour la campagne. 4324 Saint-Laurent, 1er étage. 113-4

FILLE ou jeune veuve parlant les deux langues. S'ad. après 5 hrs. 2027 Lasalle. 113-4

FILLE demandée 4441 Boul. Lasalle, Verdun. 113-4

JEUNE FILLE honnête pour aider dans famille privée aussi garçon honnête avec bicycle, écrire ou s'ad. 6650 Delorimier. 113-4

JEUNE fille de 15 à 16 ans demandée, 2539 Chapleau. 113-4

LEGERS travaux du ménage, 2.00 par semaine, références. Dupont 2166. 113-4

SERVANTE avec références, 40-50 ans, ouvrage général. S'ad. 5-7 hrs. 6440, 1ère avenue, Rosemont. 113-1

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

25 DAMES et demoiselles actives pour solliciter immeubles, devront parler français et anglais. LAncaster 7331. 112-3

FILLE parlant les deux langues pour servir et faire ouvrage général dans un magasin à la campagne. S'ad. à 5031 Ave du Parc. 113-4

FILLES demandées pour travailler à la machine dans les vestes. 1244 St-Laurent, dernier étage. 113-4

FILLE demandée pour salon crème à la glace. 4507 Papineau. 113-1

MENAGERE pour prendre soin de deux petites filles. 955 Ave de l'Hôtel de Ville. 113-4

MODELES demandés pour ondulation à l'eau, marcel et culture de beauté. 1135 Ste-Catherine Ouest. 113-4

ON DEMANDE une tricoteuse à la main, apportez échantillon à 6806 St-Hubert. 113-4

STENOGRAPHE, anglais, français, demandée. 706 rue St-Gabriel. 113-4

SERVANTE demandée pour ouvrage général, passera 2 mois à la campagne. S'ad. 3553 Girouard. 113-4

SERVANTE générale demandée. 3514 Maplewood Ave, près de Côte des Neiges. 113-4

SERVANTE générale demandée, sachant faire cuisine, dans famille 3 personnes, références exigées. 4121 St-Denis. 113-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

CHEF âgé, connaissant cuisine italienne, française et allemande, demande position dans maison privée. 1456 rue Balmoral. 113-4

FEMME demande lavages chez elle, lavage hygiénique, garanti. CHer. 1508. 113-4

FEMME de journée avec très bonnes références, désire emploi. $1.50.00 par jour. CL. 3008J. 113-4

FEMME de journée demande lavages, ménage, $1.50. FAlkirk 1390. 113-4

JEUNE hommes de 20 ans, finissant du collège, aimerait entrer dans une compagnie d'importance. Tél. DOllard 2544. 113-4

MECANICIEN d'autos, prend ouvrage à domicile ou chez soi. Bon marché. Urbain Roy. CLairval 2151. 113-4

STENOGRAPHE bilingue, 75 mots, petit salaire, téléphonez l'après-midi. DO. 0813. 113-4

TYPOGRAPHE, 7 années d'expérience, désire position. CLairval 5818W.

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

BONNE femme de journée, ménage, lavage, repassages. Références. CHerrier 3881. 113-4

COUTURIERE recommandée, ira à domicile. FRontenac 5048. 113-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

DAME demande emploi dans maison privée ou femme de journée. Références. BElair 3949. 113-4

DAME désire tenir maison, couple sans enfant ou veuf. 1183 Cartier, soir. 113-4

DAME honnête, comme aide-maternelle. 6322, 26ème Avenue, Rosemont. CL. 0997. 113-4

DAME désire ouvrage, journée, semaine, maison privée, références. AMherst 3588. 113-4

EMPLOI dans maison privée, fille de campagne. Tél. WAlnut 2255. 113-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau. Ecole des Barbiers, 390 rue Saint-Laurent, Montréal. 109-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A BAS prix, grande, devant, piano, gaz, téléphone, aussi boudoir, 3880 Saint-Denis, 402 Duluth. 113-4

A BAS PRIX 2.00, 2.50, 3.00. Jolies chambres, ménage neuf, téléphone étage bain. 1199 Berri. 113-4

A 1414 CHAMPLAIN, couple ou messieurs, poêle, 2.00, 2.50, 3.00, chambre en campagne, belle place, 2.50. 113-4

AMHERST 1161, grande chambre très propre, tout confort, prix réduit, qui donne références. Plateau 3181. 113-4

AU bas chez-soi, grande, petite, 2.00 et plus sur devant, bain, gaz. 1603 Plessis. 113-4

AVENUE BERNARD, 118, belle chambre devant, face église, tramways, famille respectable, prix raisonnable. Crescent 6854. 113-4

AVONS grandes chambres pour couple sur le devant près Parc Lafontaine, eau chaude, très bon marché. 979 Duluth. Cherrier 3941. 113-4

AVE LAVAL, 3416 près Sherbrooke. Belle grande chambre devant, 4.00 propre, famille respectable. HA. 0682. 113-4

A 1002 ONTARIO, 1903, 1790 Saint-Timothée dans chambres, salon double, eau, poêle, gaz, glacière, 2.50 et plus. 113-4

BEAU salon, piano, aussi chambre moyenne, gaz si désiré. Bon marché. 3415 Saint-Denis, coin Sherbrooke.

BELLE chambre propre, ménage fait. Dans bonne famille. 2.50 semaine. 1883 Ste-Catherine Est. 113-4

BELLES, grandes et petites, ménage fait, gaz, eau. 1043 Saint-Hubert, 435 Dorchester. Maisons tranquilles. 113-4

BLVD SAINT-JOSEPH Ouest, 165. Boudoir double, lavabo, garde-robe, 2 messieurs ou couple, cuisine, privilège. 113-4

CHAMBRES 2.50, 3.00, 3.50, gaz, téléphone, maison propre, famille distinguée, lingerie fournie. 4399 Saint-Denis. 113-4

CHAMBRES 2.50, 3.00, 3.50, gaz, téléphone, pour couple, lingerie fournie. 2080 Saint-André. 113-4

CHAMBRE de devant à louer, usage du téléphone. 8998 Foucher. DUp. 1012. 113-4

CHAMBRE principale, bien propre, commodités, téléphone, bain. 4265 Saint-Hubert. Frontenac 3364. 113-4

GRANDES chambres sur devant près Sainte-Catherine de 150 à 3.00, gaz fourni. 1275 Plessis. 113-4

GRANDE chambre devant, prix modéré, seul chambreur. 2035 Kimberley. Tél. Harb. 4727. 113-4

GRANDE et petite chambres bien éclairées, 2.00, 2.50 avec gaz si désiré. 1198 Plessis. 113-4

TRES belles chambres, $2.00, $2.50, $3.00 avec poêle à gaz. Moderne, distingué, nouveau monde. AMherst 1205. 112-6

MAISONS A LOUER

HUTCHISON angle Sherbrooke, 9 pièces, $60.00. PLat. 6845. 113-3

DELORIMIER Ave, 3483, 6 pièces chauffées, fraîchement décorées, à sacrifice. AM. 9757. 113-4

DES ERABLES 5189, quatre pièces modernes, loyer réduit. LAncaster 1356. 113-4

DES ERABLES 5632, 3, 4, 6 chambres, planchers bois dur, toutes commodités, loyer réduit. CA. 0722. 113-4

DORCHESTER 1008, 3 chambres, Garnier 1454, 4 chambres, Chabot 5220, 3 chambres. Renseignements, FAlkirk 2936. 112-1

LOGEMENT à louer, moderne, coin de rue. AMherst 7839. 113-4

LOGEMENT à louer rue Iberville, à 6670, 6 appts bien éclairés, coin de ruelle. Appelez CAlumet 6064. 113-3

LOGEMENT de 4 appts, à louer, s'adresser 6440, 1ère avenue, Rosemont, près Beaubien. Appelez CAlumet 6064. 113-3

MAISONS à louer, chauffées ou non, dans différentes localités, conditions spéciales pour long bail. FR. 5795. 113-4

MARQUETTE 4716, 7 appartements, Rosemont 5724, 4e Ave, 6 appartements. CHerrier 1212. 113-1

PLESSIS 1878, un 2e, 4 appts bien propres, fixtures comprises, $15.00. Amherst 0708. 113-4

SAINT-DENIS 7808, 7 appartements, Saint-Charles 10537, 5 appartements. Cherrier 1212. 113-1

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS Castle, 5249, ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 113-4

4 APPARTEMENTS meublés, poêle à gaz, compris $5.00 par semaine. 1567 Ste-Rose, près église Ste-Brigide. HArbour 3913. 113-4

APPTS meublés ou non, 3 pièces, chambre de bain, frigidaire, moderne, loyer modéré. 251 Demontigny. 113-4

BEL appt. 1 pièce, gaz, éclairage payés, concierge. PLat. 0952. 400 Blvd St-Joseph Est. 113-4

COIN DELAROCHE et Mt-Royal, appartement richement meublé avec commodités. CHerrier 7122. Fiton. 9089. 113-4

DEUX appartements meublés, gaz, électricité fourni. 1269 Dorchester Est. CHerrier 8653. 113-4

DEUX jolies petites pièces avec cuisinette devant, $4.75, très tranquille. 1628 St-Christophe, près Demontigny. 113-4

LAVAL, 3614. Un appartement très grand, face Carré Saint-Louis. Bien bon marché. LA. 9729. 113-4

MENTANA 3685, une et deux pièces eau courante, gaz, électricité, téléphone gratis, 4.00 à 7.00. 113-4

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meublés à neuf, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 113-4

ONTARIO Ouest 159, une pièce meublée, cuisinette, 4.00 et plus. Gens respectables seulement. Concierge. 113-4

ST-DENIS, 1039, joli appt. 1, 2, 3 pièces, bien meublées, propre, cuisinette, eau chaude. 113-4

ST-DENIS, 1727, une pièce meublée, cuisinette, gaz, 5.00 et plus, concierge. 113-4

RIVIÈRE CACHÉE

Dans l'esprit d'Amos Ide, déjà prévenu contre Ben, Setter jeta une semence de défiance. Quelques insinuations voilées ne laissèrent aucun doute dans la pensée de Ide que son fils était un propre à rien. Il était évident que les transactions cachées, faites à la porte de Ben, comportaient le vol des bestiaux appartenant aux ranchers voisins.

De sorte qu'Amos Ide commença à tromper ses anciens voisins et amis. Il pouvait à peine se montrer poli pour Hart Blaine, bien que tous deux eussent combattu ensemble pour réclamer les collines et vallées désertes du nord de la Californie, aux Indiens et chevaux sauvages qui en étaient les seuls habitants autrefois. Blaine était plus vindicatif que les autres pour condamner Ben parce qu'il savait que ce dernier aimait sa fille favorite, Ina.

La paix ne fut pas même le partage de Ide à la maison où son épouse plaidait constamment en faveur de son fils. Ide lui défendit toutes relations avec Ben. "Il s'est établi chez lui, qu'il y reste", répondit-il sèchement, quand son épouse plaida la cause de Ben.

La petite Henriette, âgée de 16 ans, espérait qu'Ida Blaine leur ramènerait Ben lorsqu'elle reviendrait de son couvent.

Dès sa première journée à la maison, Ina entendit Setter raconter à son père les transactions louches de Ben Ide et ses fredaines. "Vous mentez! Ben Ide n'est pas un voleur," répondit Ina. "Ecoute, Ina, c'est une insulte à Setter. Ce garçon a mal tourné pendant que tu étais au couvent. Tu ne le verras plus jamais," dit Hart Blaine d'une voix impatiente.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

ST-HUBERT 1659, appt 2-4 pièces, cuisinette, chambre de bain, possession immédiate. 113-4

SHERBROOKE Est 22, près Saint-Laurent, une et 2 pièces meublées, cuisinette, gaz, 4.00 et plus. Concierge. 113-4

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

BRULEUR à l'huile neuf, 7 pouces, pour fournaise, sacrifiera $22.00. 2531 Lafontaine. AM. 0253. 113-1

DEUX sets chambre, set de salle à dîner, glacière, couchette, table, lit d'enfant, chaise Morris. AM. 4989. 113-4

FOURNAISE cabinet très bon état, table de cuisine extension, bon marché. 6655 Bordeaux. CA. 5822. 113-4

LAVEUSE électrique, usagée, modèle récent, venez faire une offre. 6434 Delorimier. 113-4

LAVEUSE électrique dernier modèle, cuve en métal, vendra très bon marché. CAlumet 4847. 113-4

LIT complet, 8.95; matelas 2.95; prélart, .29. Réparons matelas. CH. 9919, 1662 Ste-Catherine Est. 113-4

MACHINE Singer, tête basculante, 7 tiroirs, noyer noir, bien bon marché. 1056 Ontario coin Maisonneuve. 113-4

MACHINE Singer électrique, peu usagée, garantie, sacrifiera pour balance paiement. 2466 St-Zotique coin Iberville. 113-4

MACHINE Singer basculante, 7 tiroirs, pratiquement neuve, sacrifiera bon marché, besoin argent. 5850 St-André. 113-4

MOBILIER complet de 4 appts, à très bon marché. 1270 Boul. St-Joseph. FR. 4147, de 10 à 12 a.m. 113-4

PIANO AMHERST, très petit, comme neuf; aussi poêle à gaz Bélanger, 3 ronds, vendra bon marché. 77 Bellechasse. 113-4

POELE A GAZ cabinet $12.00, parfait ordre. DO. 4718. 5279 Rivard. 113-4

POELE charbon, sofa, couchette, table presque neuf, autres articles à sacrifice, cause départ. FR. 4470. 113-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT chambre noyer, salle dîner, chesterfield, set boudoir, véritable occasion. 5868 Parc Avenue, près Bernard. 113-4

AMEUBLEMENT de 7 appts, tous loués, à vendre. 1763 St-André. CH. 3505. 113-4

AMEUBLEMENT 16 chambres, bien meublées, bonne localité, bonne chance pour acheteur. 155 Sainte-Catherine Est. 113-4

AMEUBLEMENT en bonne condition, doit être vendu immédiatement, aucune offre raisonnable refusée. 3969 St-André. 113-4

AMEUBLEMENT complet à vendre. AMherst 7839. 113-4

AMEUBLEMENT à vendre, 16 pièces, 14 chambres louées, bon revenu, belle localité, bien propre, cause départ. 451 Ave Viger. 113-4

AMEUBLEMENT, 10 pièces, 8 chambres de louées, bien propre. Beau site, bon revenu. Cause santé. 2124 St-Denis, près Sherbrooke. 113-4

AMEUBLEMENT 6 pièces, continuation du bail, chambres bien louées, bon marché. 3647 Laval. LAnc. 9916. 113-4

AMEUBLEMENT, 9 appts, ménage fait, vendra pour cause de départ, une occasion. 1013 St-Hubert. 113-4

AMEUBLEMENT, 4 appts, plancher dur, bain, tank, loyer, $18.00, sans bail, vendra $100.00 ou séparément. 1655 Sanguinet. 113-4

BEAU petit ménage comme neuf, à sacrifice, aucune offre raisonnable refusée, loyer 13.00. 2078 Lasalle. 113-4

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaises à eau chaude, radiateurs, tuyaux, valves, portes, châssis, soliveau, bois de carré, charpente d'acier. W. Lajeunesse & Cie, démolition. 1215 Papineau. 90-26

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX

WELSH ou Américain 18 gros sacs, bois franc ou mou $3.00; 12, $2.00; 6, $1.00. Wilson Frères, J. Charlebois, CH. 4421. FR. 2585, succursale Mont-Royal. FR. 3587. 109-26

CARTES D'AFFAIRES

REPARATIONS

E. TELLIER FILS

LIMITEE

Serruriers-Mécaniciens

Manufacturiers de Brûleurs à l'Huile

Réparations de moteurs électriques et moulins à herbe.

347, Dorchester Est

HArbour 8577

105-14

COLLECTIONS

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances, billets, loyers, etc., à commission, 10 St-Jacques Ouest, chambre 403. HArbour 0207. 92-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

A QUI LA CHANCE? restaurant, frigidaire, magasin de coupons, $300. 4839 Parthenais. FR. 1596. 113-4

A VERDUN, magasin tabac, bonbons et magazines. Vendra en bloc ou par inventaire. S'ad. 4537 Wellington. 113-4

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

BEAU restaurant à vendre, a coûté $500, pour $250. Cause départ. 19 Lagauchetière Est. 113-4

BEAU restaurant à vendre, sur coin belles fixtures, 3 appts en arrière, près église, école, sacrifiera. CAl. 4775. 113-4

BON RESTAURANT, riches fixtures, loyer $20.00, chauffé, ménage fait, aubaine, départ campagne. 4635 rue Resther. 113-4

BON RESTAURANT bien situé, très bonne place d'affaires, cause maladie. 7308 St-Denis. CAl. 4932F. 113-4

BON RESTAURANT, face école, bonne place affaires, cause santé, bon pour barbier. 2312 Bellechasse. 113-4

BON RESTAURANT 4 appts, chambre de bain, loyer bas, prix modéré. Calumet 7320. 113-4

BOUTIQUE de barbier à vendre, 569 Atwater, aucune offre sera refusée. WI. 5918. 113-4

DULUTH 925, restaurant, bonne place d'affaires, obligé de quitter la ville, 3 appts. 113-4

EPICERIE avec licence, revenu $600 par semaine, vendra condition, information 879 Demontigny, coin St-André. 113-4

EPICERIE avec logement si désiré, plus beau poste de l'Est, affaires comptant, loyer bas. 2024 Fullum. 113-4

EPICERIE licenciée et étal de boucher, valeur $7,500, pour $4,500.00. Vrai bargain. CRescent 7264. 113-4

EPICERIE licenciée, établie depuis 25 ans, seule sur 4 coins, cause maladie. 5260 St-Denis. 113-4

EPICERIE à vendre, stock frais, aucune offre raisonnable refusée, cause départ campagne. 1820 Visitation. 113-4

FINANCES

ARGENT A PRETER

ABANDON de troubles, inquiétudes, dettes; arrangements faciles avec créanciers. 20 St-Jacques Est, bureau 4. 113-2

PRETS $50.00 à $5,000.00

POUR payer vos taxes foncières prêts sur deuxièmes hypothèques, prêts personnels aux hommes à salaires, professionnels ou dans les affaires

LA CIE de PRETS et FINANCES INDUSTRIELLE

4 rue Rachel Est, 1117 Sainte-Catherine Ouest, 4080 rue Wellington, Verdun, Téléphone LAncaster 0155. 101-9

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, caméras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg, Mont de piété avec permis du gouvernement. 83 rue Craig Ouest. 94-26

PROFESSIONNELS

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0332. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 109-26

SPECIALISTE, maladies chroniques, peau, urinaires, vénériennes, maladies spéciales, femmes et hommes. Docteur Prévost, 3440, Hutchison. MArquette 6611. 109-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

BARGAIN, Parc Molson, 2 étages, 2 logements neufs, garage, 5,500 comptant 700. CAl. 8332. 112-4

BARGAIN, deux étages, deux logements modernes, revenu 660, première hypothèque 2500. Venez voir et faites une offre, besoin argent. 4876 Poupart. CAl. 4432. 113-4

BREBOEUF, près Parc Lafontaine, plusieurs deux-étages, paroisse Immaculée-Conception, prix 4500. S'adresser 4151 St-Hubert. 113-4

COIN de ruelle Bordeaux, Boul. Rosemont, 38 pieds de front, 2 étages, 4 logements. Prix $6,700. 6991 Delaroche. CAl. 4213. 103-1

COIN de ruelle, Delaroche et Mt-Royal, propriété neuve, considérera échange. 4486 Delaroche. CH. 7122. 113-4

CHATEAUBRIAND, près Jarry, 2 étages, 2 logis, construction 25 x 56. Valeur 6,500, pour 4,500, bargain. CRescent 7264. 113-4

DEUX étages très moderne, à vendre ou échanger, garage chauffé, cave cimentée. 7793 St-Gérard. CAl. 0351. 113-4

DE ST-VALLIER, près Beaubien, 2 étages, 3 logements, prix $5,800. 6991 Delaroche. CAl. 4213. 113-4

ST-GERARD, 8210, finition chestnut, très moderne, neuf. Chauffage, garage chauffé. Possession immédiate. DUp. 3917. 113-4

POUR $5,500

A QUI LA CHANCE?

MAISON A VENDRE, 2 logements, avec garage, au No 6384 rue Poupart, près rue Beaubien, écoles, église, parc, tramway Frontenac, autobus. Véritable aubaine. S'adresser 6386 rue Poupart, près Beaubien. 109-jno

IMMEUBLES

COTTAGES A VENDRE

A BELEVUE, cottage de six pièces, eau au robinet, électricité, tout meublé. CR. 7944. AT. 3469. 112-3

A VENDRE OU A LOUER

VILLE-MODELE. Maison semi-détachée, six pièces, à louer avec option d'acheter. AT. 5423. 109-3

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE

5 terrains à vendre à Plage Laval, au coin des rues Riviera et des Cèdres.

WAlnut 3891

77-jno

PLAGE LAVAL

DESIREZ-VOUS acheter les plus beaux terrains à Plage Laval: Coins de rues, 5 terrains sur la Riviera. Téléphonez-moi, Bourque, LAncaster 3121 ou BElair 2934. 101-15

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

ATTENTION! AUBAINE!

MOTOCYCLETTE équipée comme camion avec boite de 4 pieds par 4 pieds et cab couvert pour chauffeur. Ferait très bien pour commerce d'épicier ou boucher. Très bon marché à $250.00. Modèle 1931. Visible à toute heure. S'adresser à

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LIMITED

Rue Mont-Royal, angle Esplanade

LAncaster 1667

113-4

ATTENTION, Pontiac roadster 1929 6 roues, a très peu servi, faut vendre. MArq. 4220. 113-4

AMHERST 4948, Nash, 8 cylindres, sedan 1930, comme neuf, vendra à bons termes. 113-4

ATLANTIC 1176, Hudson Standard sedan 1930, très propre, millage très bas, aubaine. 113-4

AUBAINE, Pontiac 1930, sedan comme neuf, vrai bargain, avec licence. 5696 Delorimier. 113-4

AUTOMOBILE Pontiac coach 1927, avec licence, sacrifiera pour du comptant. 5975 Hochelaga. CLairv. 7080W. 113-4

BEAU sedan Ford 1927, bien propre, parfait ordre, pour $35.00. Faut vendre. 6718 De Gaspé. 113-4

BUICK sedan, 7 passagers, en bon ordre, $90.00, licence 1932, pris pour dette. 4129 Notre-Dame st. 113-4

BUICK sedan 1929, spécial, 6 roues de bois naturel, comme neuf. Vraie occasion. CHer. 5665. 113-4

BUICK 1927, Master Six, coach, licence 1932, très propre. 7943 Lajeunesse. CA. 5018. 113-4

CHANDLER Brougham Coach, cinq passagers 1928, comme neuf, 200.00. 2567 Rouen. AM. 7800. 113-4

CHEVROLET sedan 1928, en parfait état, pneus neufs. A sacrifice, $160. PL. 4534. 113-4

CHEVROLET coach 1927, marchant comme un neuf. Une aubaine à $85.00. 4864 St-Dominique. 113-4

CHEVROLET coach 1928, en parfait état, licence nouvelle, sacrifierait à 110.00. 5055 St-Urbain. 113-4

CHEVROLET coupé, un siège, cinq pneus, propres, marche bien, sacrifiera $25.00. Adresse 3813 St-Denis. 113-4

CHEVROLET, sedan 1930, en parfait ordre. Aucune offre raisonnable refusée. 1206 Berri. 113-4

CHEVROLET, sedan, en parfait état obligé de vendre, 325.00. AT. 4604. 113-4

CHRYSLER sedan 1928 en parfaite condition. Aucune offre raisonnable refusée. 4556 St-Laurent. 113-4

CHRYSLER 77, sedan, gros six, 6 roues de bois naturel, porte-valise, vrai bargain. ELw. 7402. 113-4

CHRYSLER Coupé avec siège d'urgence absolument comme neuf. Sacrifiera. 1448 Dorchester Ouest. 113-4

CHRYSLER Roadster 70, 1930, 4 vitesses, siège d'urgence, beaucoup d'extras, aubaine. MArq. 4228. 113-4

COACH Oldsmobile, dernier 1928, comme neuf, parfait ordre. Bargain. Visible 7420A St-Denis. DO. 6404. Visible après 5 heures. 113-4

COUPE FORD 1929, parfait ordre, 5 pneus neufs, licence, assurance. A très bon marché. 01249 Charlevoix. 113-4

DE SOTO sedan 1930, comme neuf. Faut vendre immédiatement. $475. PLateau 1080. 113-4

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET MOTOR SALES DE MONTREAL Limitée

vous offre des valeurs extraordinaires en chars usagés à la portée de toutes les bourses et à des conditions des plus faciles.

L'achat d'aucun de nos chars comporte une GARANTIE de 30 jours ainsi que la satisfaction la plus complète sous tous rapports.

Voici quelques-unes de nos aubaines:

CHEVROLET Roadster R. S. Superbe valeur.	$275.00
CHEVROLET, coupé, licence 1932. Pas de meilleur marché en ville.	150.00
CHEVROLET Coach 1931 nouvelle licence. Une rare aubaine.	550.00
FORD Victoria 1931. Une valeur incalculable	500.00
AUBURN Sedan, 6 roues de broche. Nouvelle licence. En parfaite condition.	599.00
OLDSMOBILE Sedan '28 Nouvelle licence. Très bon ordre.	275.00
GRAHAM PAIGE SEDAN Comme neuf.	565.00
CHRYSLER Coach. Très bonne condition	175.00
ESSEX 1930, une des meilleures valeurs en ville.	450.00
OAKLAND Huit. Sedan. 6 roues de broche. Très bonne condition.	685.00
CHRYSLER Roadster. R. S. Condition A-Un.	595.00
WHIPPET Coupé 1928. Offre très alléchante	125.00
FORD 1929. Coach. Nouvelle licence. Reconditionné comme neuf.	175.00
FORD Sédan 1927. Nouvelle licence. 4 pneus neufs. Moteur neuf.	75.00

CAMIONS

FORD, camion 1929, carrosserie à ridelle, équipé avec bascule: $350.00.

COIN MONT-ROYAL ET ESPLANADE

LAncaster 1667

1350, STE-CATHERINE OUEST
Tél. PLateau 7891
WELLINGTON et 6me AVENUE, VERDUN
Tél. YOrk 4560

DODGE sedan 1924, parfaite condition à vendre ou échanger pour restaurant. DO. 1025. 113-4

DURANT sport routière tout neuf. Une aubaine à $175.00. 4864 Saint-Dominique. 113-4

DURANT coach 1929, 4 cylindres, parfait ordre. 6850 de St-Valier. 113-4

ESSEX coach 1928, licence 1932, duco et tires comme neufs, 150.00. 4609 Delaroche. CHerrier 7354. 113-4

ESSEX coach 1928, 1ère série, sacrifiera. S'ad. 4850 Hôtel de Ville. 113-4

FORD sedan de luxe, 1930 avec valise. Faites une offre. HAr. 7659. 113-4

FORD roadster 1930, presque neuf à vendre bon marché. 907 Beaubien Est. 113-4

DE SOTO sedan 1930, en parfait ordre, comparable à neuf, obligé de vendre. DU. 3938. 113-4

DE SOTO roadster, 6 cylindres, 6 roues de broche. Propre comme neuf, besoin argent. DO. 0028. 113-4

DODGE coupé en parfait ordre 1926 avec 10 pneus, licence comprise, prix $70. 69, 12e avenue, Lachine. 113-4

DODGE sedan 1926 duco neuf, 5 heavy duty, licence, en parfait ordre, $110. MArq. 4228. 113-4

DE SOTO routière modèle Ford, 1932, pouvoir flottant, roulement libre, très peu usagé. Sacrifiera. BElair 2323. 113-4

AUTOMOBILES DEMANDEES

NOUS ACHETONS CHARS USAGES

SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTES DANS VOS PAIEMENTS D'AUTOS, NOUS VOUS AIDERONS.

Nous achetons et vendons tous chars usagés, payons très bons prix venez nous voir, vous êtes certain que nous vous donnerons satisfaction.

KING USED CAR EXCHANGE
4864 St-Dominique, près boulevard St-Joseph BElair 2282.
101-9

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

ATTENTION!

Nous n'avons plus que 6 autos à vendre et elles doivent être vendues à n'importe quel prix.

On peut voir ces autos à notre salle de montre au numéro 4020, rue Ste-Catherine Ouest.

Venez et faites-nous une offre.

AUBURN MOTOR SALES CO. LIMITED

Appelez FItzroy 8586

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5271 Adélard Calvé, demandeur vs Rita Bacon défenderesse et J. A. Meunier, distrayant.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit demandeur au numéro 3671 rue Laval en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
G. Descheneaux, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 98-753. Hyman J. Lesser, demandeur vs M. H. Simon, défendeur.

Le 15ème jour de juillet 1932, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au numéro 2725 rue Maplewood en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
G. Descheneaux, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 10364. Genereux Motor Co. Ltd, demandeur vs P. F. Côté, défendeur.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 3820 rue Notre-Dame Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en auto truck, fer de rebut, etc.

Conditions: Argent comptant.
HENRI LAVOIE, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province ede Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 13115. L. Gravel & Fils, Ltd, demandeur, vs H. Swalsky, défendeur.

Le 15ème jour de juillet 1932, à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 82, 8ème Avenue, en la cité de Lachine, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en fer et métal de rebut, etc.

Conditions: Argent comptant.
HENRI LAVOIE, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No D-99590. — J. Roy, demandeur, vs A. Charlebois, défendeur.

Le 15e jour de juillet 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 5417 rue Chapleau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. H. DOCKSTADER, H.C.S.
Montréal, ce 6e juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 1752. — MacLaren Wright vs E. Normandin.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1311 rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, show case de boucher, etc.

Conditions: Argent Comptant.
R. LEBLANC, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 95514. — A. W. Drum & Co., Ltd, demandeur, vs Ben Dixon, défendeur.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au numéro 1821 rue St-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorités de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en pupitre, typewriter, truck, etc.

Conditions: Argent comptant.
ROMA AUBIN, H.C.S.
Montréal, le 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 12512. — Sinclair & Valentine Co. of Canada, Ltd vs L. Délorme.

Le 16ème jour de juillet 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 3981 rue Hochelaga, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en bureau, machine à couper la viande, etc.

Conditions: Argent Comptant.
R. LEBLANC, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 15604. — Gunn Langlois & Co., Ltd demandeur, vs Marché Dave Reg'd défendeur.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 1700 rue Marie-Anne Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en balance, show-case etc.

Conditions: Argent comptant.
J.-L. RACINE, H.C.S.
Montréal, le 6 juillet 1932.

Povince de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 11716. — René Archambault vs Germain Dulude.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1496 rue St-Zotique Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Ed. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 33720. — Main Store Fixture vs Soda Fountain Supply Co.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4514 rue Décarie, appt 1, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 101521. Royal Victoria Hospital, demandeur, vs Dame Emily Myrtle Abbott et vir, défendeurs.

Le 15e jour de juillet 1932, à onze heures de l'avant-midi au domicile des dits défendeurs au No 4391 rue Girouard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage etc.

Conditions: argent comptant.
A. S. WILSON, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No C-104202. — Gilbert Vallée, bourgeois de la cité d'Outremont, district de Montréal, demandeur, vs Edmond Meunier, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 15ème jour de juillet 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au numéro 1559, rue Parc Lafontaine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en Gramophone, meubles et effets de ménage.

Conditions: Argent comptant.
THEO. GUY GROTHE, H.C.S.
4 est, rue Notre-Dame, Room 701. Harb. 8748.
Montréal, le 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 2783. — Cie P. T. Legaré Ltée, vs Paul Beausoleil.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5933 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
26 St-Jacques E., HArb. 1080.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 102149. — Hebrew Workingmen's Loan Syndicate vs M. Apolsky.

Le 15ème jour de juillet 1932, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5619 rue Waverley, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
26 St-Jacques E., HArb. 1080.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 95008. — Hebrew Workingmen's Loan vs F. Brown alias F. Pomp.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4350 rue DeBullion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
26 St-Jacques E., HArb. 1080.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No C-99895. — Frank Luciani, demandeur, vs Oller Laviolette, défendeur.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6803 rue Clarke, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Henri LAVOIE, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 100998. — R. W. Bertram, Ltd, demandeur, vs Caron Industries Ltd, défendeur.

Le 15ème jour de juillet 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 400 rue Atlantic, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en bureaux, chaises, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Henri LAVOIE, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1932.

Province de Québec,
District de Montréal,
No B-103557

COUR SUPERIEURE

ADJUTOR LEMIEUX, commis des cité et district de Montréal. Demandeur,

FERDINAND LAROCQUE, de Sault-Ste-Marie, Province d'Ontario, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, le 6 juillet 1932.
T. DEPATIE
Dép. Protonotaire.

TEMPÉRATURE

BEAU ET CHAUD

TORONTO, 6. — (Presse canadienne). — Basse pression de la baie d'Hudson au Minnesota. Orages électriques dans la région du lac Supérieur. Frais et averses dans l'Ouest. Beau dans l'Est.

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vent modérés, généralement beau et un peu plus chaud aujourd'hui et jeudi, quelques orages locaux possibles.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Beau et modérément chaud. Jeudi, généralement beau et modérément chaud. Quelques orages locaux possibles.

Bas Saint-Laurent: Vents modérés, beau et modérément chaud aujourd'hui et la majeure partie de jeudi.

Golfe et rive nord: Beau et frais aujourd'hui et jeudi.

Maritimes: Vents modérés nord-ouest, beau et modérément chaud aujourd'hui et jeudi.

QUEBEC A SUSPENDU LES AUGMENTATIONS

Les employés civils ne recevront pas les augmentations de salaire statutaires.

QUEBEC, 6. (Du corr. de la "Patrie"). — Les augmentations statuaires que le gouvernement accordaient automatiquement à ses employés, selon une échelle fixée, sont suspendues depuis le 1er juillet.

Telle est la nouvelle que nous apprenons officieusement, ce matin. Elle confirme les rumeurs persistantes qui circulaient depuis quelques semaines. Interrogé sur ce point, il y a une quinzaine de jours, le Trésorier Provincial avait déclaré que le problème n'avait pas encore été considéré. Depuis, la question a sans doute été étudiée puisque ceux qui auraient dû jouir de l'augmentation prévue, ont été avisés de ne point l'attendre.

Il s'agirait pour le moment, d'une suspension et la crise passée, les employés recouvreraient leurs dûs. Par ailleurs, nous apprenons que le gouvernement reprendrait ces augmentations plus tard, mais sans rembourser les arrérages.

FEU M. DURAULT

A une assemblée spéciale des membres du Barreau du district de Bedford, tenue au Palais de Justice, au village de Sweetsburg, samedi midi, le 2 juillet 1932, convoquée par le Bâtonnier Mtre L. A. Giroux, C.R., qui y assistait et présidait, il fut proposé par Mtre A. J. E. Léonard, C.R., secondé par Mtre R. F. Stockwell, C.R., que les membres de l'association du Barreau de Bedford ont appris avec regret le décès de M. Durault, de Granby, père de leur confrère, Mtre Georges R. Durault, secrétaire du Barreau de Bedford et désirent lui exprimer ainsi qu'à sa famille l'expression de leurs sympathies et de leurs condoléances.

Il fut proposé par Mtre Joseph Gingras, secondé par Mtre Paul Provost que copie de cette résolution soit transmise par le Bâtonnier à Mtre Geo. H. Durault, ainsi qu'aux journaux.

Succès du renflouement

QUEBEC, 6. (Du correspondant de la "Patrie"). — Des développements nouveaux sont survenus dans le cas du fréteur "Firby" qui se dirigeait vers Hambourg, Allemagne, avec un chargement de grain et qui s'échoua au cours de la nuit du 24 au 25 juin dans le détroit de Belle-Isle.

La tentative de renflouement faite par le "Foundation Franklin" a été couronnée de succès et le "Firby" est actuellement ancré à Greenly Island où les travaux d'urgence seront opérés. Tout le monde a encore à la mémoire cette île devenue fameuse par l'atterrissage forcé des aviateurs transatlantiques allemands Huenefeld, Fitzmaurice et Koehl le 15 avril 1928.

DECES

ARCHAMBAULT—A Montréal, le 4 courant à l'âge de 66 ans, est décédé Omer Archambault, maître-barbier.

Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1463 Parc Lafontaine à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 112-2

LABELLE—A Nominingue, le 6 courant à l'âge de 90 ans, est décédé Auguste Labelle.

Avis des funérailles plus tard.

ETABLIS EN 1851

McKenna FLEURISTES

Ste-Catherine Est Laurier Parc

FI 2491 DO 4646

LE RISQUE DE MORT A LA CAMPAGNE POUR LES VILLEGIATEURS

Une causerie fort au point sur les dangers de la route et de la rivière.

Dans une conférence particulièrement au point, donnée à la radio, au poste CKCF, M. A. G. Shakespeare, l'un des membres de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, a montré les mille et un dangers qui menaçaient le citadin au moment des vacances: dangers de la route, dangers de la rivière, dangers de la forêt, etc.

Il a souligné en passant les mille et une tragédies causées par l'imprudence de personnes qui en étaient les toutes premières les victimes, tragédies dont les pages des journaux sont remplies chaque jour. Et M. Shakespeare entreprit de montrer en détail ces risques de mort quotidiens.

"Nous prendrons, dit-il, l'homme ou la femme qui conduit une voiture à cinquante ou soixante milles à l'heure. Le conducteur non seulement peut se "suicider" à toute minute, sans le vouloir, mais il constitue en plus un danger immédiat pour les autres automobilistes et pour les innocents piétons, que souvent il tue. Les journaux en font foi d'ailleurs.

"Il y a aussi l'homme ou la femme qui ira, dans un garage fermé, mettre en marche le moteur d'une automobile afin d'y faire quelques réparations. Immédiatement un danger de suicide planera sur sa tête, l'asphyxie par le monoxyde de carbone.

"Il y a encore la personne qui va à un pique-nique ou une partie de campagne et qui se servira d'un bidon d'essence ou de gasoline pour activer le feu de camp. La mort plane autour de cette personne.

"Prenons enfin l'homme ou la femme qui achète à un garçonnet de 12 ou 14 ans, élevé à la ville, une carabine 22 pour s'amuser en vacances. On met ainsi aux mains de cet enfant une arme qui causera peut-être sa perte".

Et le conférencier de continuer à montrer la série des dangers qui guettent le citadin en vacances: danger d'asphyxie par le gaz par un poêle laissé à une maison de campagne; danger de se noyer pour une personne qui ne sait pas nager ou qui ne connaît pas la manoeuvre d'une embarcation mais qui se risque tout de même à la rivière.

Et M. Shakespeare conclut son entretien en rappelant le désastre de la Vickers et en félicitant la Ligue de Sécurité pour l'intérêt qu'elle prend à l'amélioration de la circulation à Montréal et sur les routes de toute la province.

DES PROCEDURES EN LIQUIDATION CONTRE LA TRANSPORTATION

L'enquête dans cette cause a été fixée au 14 de juillet,— Les arguments invoqués par le requérant O'Connor.

Les procédures commencées la semaine dernière contre la Transportation and Power Corporation, par Daniel D. O'Connor, vendeur, qui demande la mise en liquidation de la compagnie en question, se sont continuées, hier, en Cour Supérieure, devant le juge DeLorimier. Ce dernier donna à la compagnie jusqu'au 11 de juillet pour contester par écrit, et il fixa la date de l'enquête au 14 de juillet.

Alléguant que la compagnie était insolvable depuis un certain temps, et que depuis un certain temps aussi elle n'avait pas tenu d'assemblée annuelle, qu'elle doit $100,000 en taxes au gouvernement de la province et qu'en conséquence elle n'a pas atteint le but pour lequel elle fut formée, O'Connor demande, pour toutes ces raisons, la mise en liquidation de la corporation précitée. Le requérant déclare de plus qu'il est le possesseur de 460 parts, complètement payées, du stock de ladite compagnie — actions représentant au pair une valeur de $46,000. La compagnie, souligna-t-il, fut incorporée le 22 août 1922 en vertu de la loi canadienne des compagnies dans le but d'acquérir l'actif de la Great Lakes and Atlantic Canal and Power Corporation, Limited. Le seul actif de la corporation ci-dessus consistait en une option, expirant le 4 novembre 1922, pour l'achat, des héritiers de J. B. B. Robert, de toutes les parts de la Beauharnois Light, Heat and Power Company qu'ils détenaient et de certaines autres propriétés pour un montant de $500,000. L'option en question avait été acquise des héritiers Robert par la Great Lakes Company, le 4 novembre 1921, pour un montant de $10,000 dont $2,000 avait été payé en argent et le reste en actions de la compagnie.

En septembre 1922, au dire de O'Connor, la Transportation acheta l'actif de la Great Lakes pour $7,500,000, dont le montant fut payé par l'émission de $7,500,000 d'actions.

O'Connor allègue ensuite qu'au lieu d'acheter des héritiers Robert les parts de la Beauharnois et autres propriétés désignées, la Transportation laissa tomber l'option ce qui fit prendre aux héritiers Robert des procédures contre la Great Lakes. L'action précitée fut renvoyée en Cour d'Appel et en Cour Suprême.

Peu après l'institution de l'action, la compagnie défenderesse entama des négociations avec les héritiers Robert pour acheter leurs actions et droits pour le montant de $1,500,000 dont $1,000,000 devait être payé par des obligations de la compagnie. O'Connor ajoute cependant que, parce que les négociations avaient traîné en longueur, les Robert ont retiré leur offre le 31 mai 1926.

D'autres négotiations eurent lieu, mais de bonne heure en 1927, les héritiers Robert vendirent leurs parts dans la Beauharnois et leurs droits à M. R. O. Sweezey.

Cette vente, au dire de O'Connor, fut suivie en mai 1927 par une action prise par la compagnie contre M. R. O. Sweezey, lui demandant de rendre compte, prétendant qu'il avait été l'agent de la compagnie en cette affaire. Mais cette poursuite au montant de $7,000,000 ni une autre instituée par la suite au montant de $10,000,000 n'ont été continuées.

Se basant sur toutes ces raisons et sur le fait que la compagnie est insolvable et ne tient pas d'assemblées annuelles, O'Connor demande sa mise en liquidation.

L'Ile Perrot n'est pas un terrain de courses

Les automobilistes qui ont l'habitude de faire de la vitesse sur l'Ile Perrot feront bien d'être plus prudents à l'avenir et de lire attentivement les affiches qu'on y placera à ce sujet, le long des grandes routes. A son assemblée régulière, hier soir, le conseil municipal de cet endroit en a décidé ainsi. Plusieurs autres questions relatives à des travaux projetés sur l'île ont aussi été discutées. Des lampadaires seront installés immédiatement sur la principale route conduisant à l'église, ainsi que sur celles qui se rendront aux deux gares de chemin de fer.

DON POUR ENTRETIEN DE CHAMPS DE REPOS

Un citoyen de Winnipeg lègue $50,000 au maire d'Estaire, France.

Winnipeg, 6 juillet. —(Presse Canadienne).—M. L. A. Oldfield, ex-gérant de l'hôtel Fort Garry, décédé le 7 juin 1929, a légué la somme de $55,000 pour l'entretien de nécropoles en France et en Angleterre.

Il laisse notamment $50,000 au maire d'Estaire, nord de la France, pour l'entretien d'une tombe et d'un cimetière dans le village français et la Canadien possédait un terrain.

LÉ SAVON CUTICURA

En usage depuis plus de trois générations dans tous les pays du monde.

Du Nord Glacial au Sud Ensoleillé

Vous avez rêvé voir PARIS

Réalisez aujourd'hui ce rêve et profitez de l'occasion offerte par "La Patrie" de faire ce voyage au prix exceptionnel de $182.50 *Toutes dépenses payées*

Vous voyagerez pour l'aller par l'"Empress of Britain", et pour le retour, par l'"Empress of Australia", les deux plus beaux paquebots du C.P.R. faisant la traversée Québec-Europe.

Les voyageurs pourront à loisir faire cependant un plus long séjour à Paris, leur billet de passage sera bon sur tous les bateaux du Pacifique Canadien en partance de France ou d'Angleterre.

Lisez bien tous les détails de ce voyage qui fera certainement époque dans votre vie si vous venez avec nous visiter Paris.

Nous avons choisi un voyage court spécialement pour les personnes qui ne peuvent s'absenter plus de 15 jours.

Les cabines doivent être réservées le plus tôt possible, venez à nos bureaux ou écrivez-nous dès aujourd'hui.

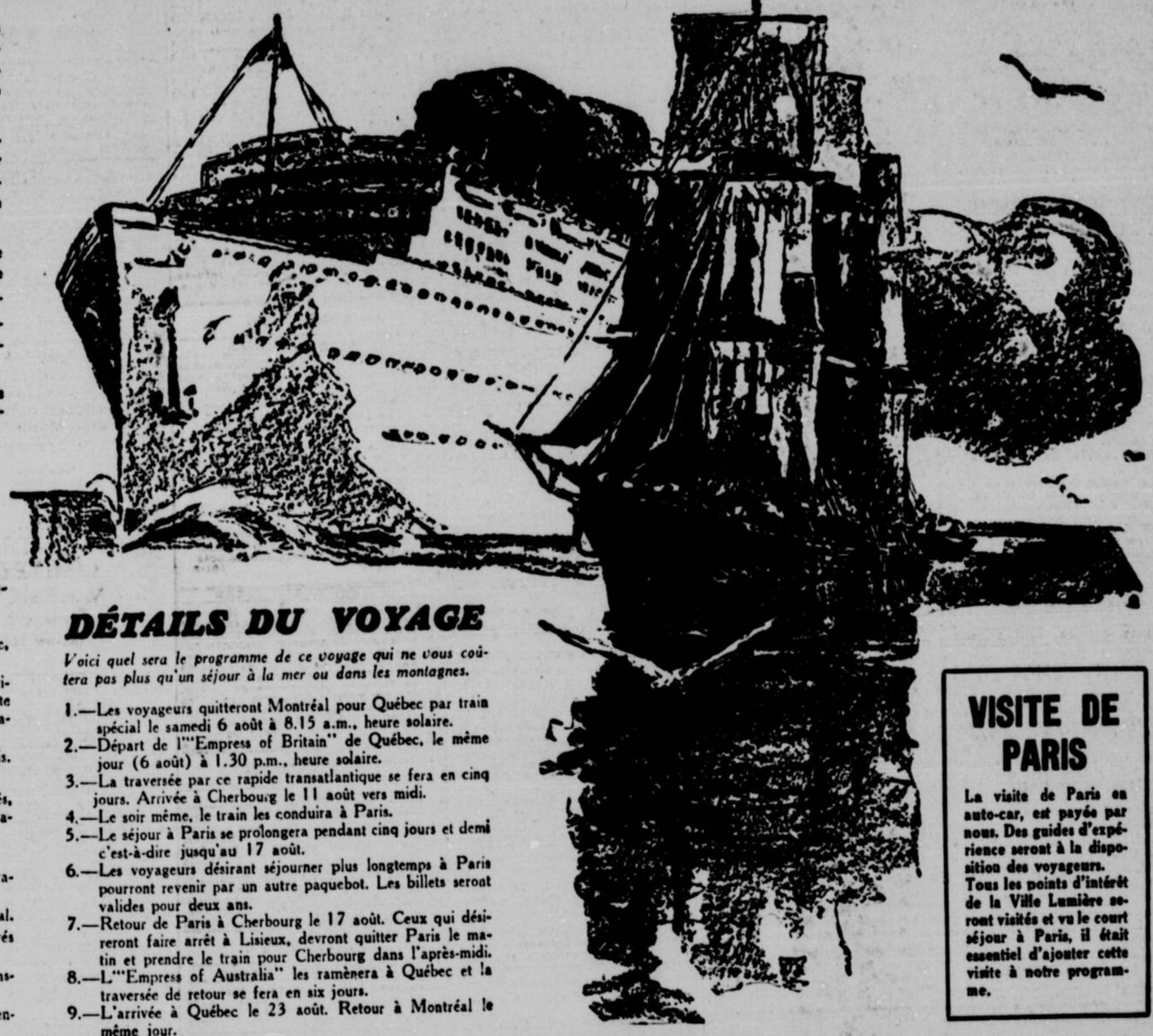

CONDITIONS GENERALES

Le prix du voyage, exceptionnellement bas, comprend:

1—Transport de Montréal à Québec, chemin de fer.
2—Passage aller sur l'"Empress of Britain", troisième classe (eau courante chaude et froide dans toutes les cabines).
3—Chemin de fer de Cherbourg à Paris.
4—Taxe française.
5—Séjour à Paris, hôtels et repas payés, du 11 au 17 Août. Visite de Paris en auto-car.
6—Chemin de fer Paris à Cherbourg.
7—Retour sur l'"Empress of Australia" Classe Touriste.
8—Chemin de fer Québec à Montréal.
9—Taxes et pourboires aux employés d'hôtels.
10—Transport des gares aux hôtels, transport des bagages.
11—Service de courriers compétents pendant tout le séjour à Paris.

DÉTAILS DU VOYAGE

Voici quel sera le programme de ce voyage qui ne vous coûtera pas plus qu'un séjour à la mer ou dans les montagnes.

1.—Les voyageurs quitteront Montréal pour Québec par train spécial le samedi 6 août à 8.15 a.m., heure solaire.
2.—Départ de l'"Empress of Britain" de Québec, le même jour (6 août) à 1.30 p.m., heure solaire.
3.—La traversée par ce rapide transatlantique se fera en cinq jours. Arrivée à Cherbourg le 11 août vers midi.
4.—Le soir même, le train les conduira à Paris.
5.—Le séjour à Paris se prolongera pendant cinq jours et demi c'est-à-dire jusqu'au 17 août.
6.—Les voyageurs désirant séjourner plus longtemps à Paris pourront revenir par un autre paquebot. Les billets seront valides pour deux ans.
7.—Retour de Paris à Cherbourg le 17 août. Ceux qui désireront faire arrêt à Lisieux, devront quitter Paris le matin et prendre le train pour Cherbourg dans l'après-midi.
8.—L'"Empress of Australia" les ramènera à Québec et la traversée de retour se fera en six jours.
9.—L'arrivée à Québec le 23 août. Retour à Montréal le même jour.

VISITE DE PARIS

La visite de Paris en auto-car, est payée par nous. Des guides d'expérience seront à la disposition des voyageurs. Tous les points d'intérêt de la Ville Lumière seront visités et vu le court séjour à Paris, il était essentiel d'ajouter cette visite à notre programme.

Visite aux studios Paramount

La direction du théâtre Capitol nous a offert gracieusement la permission de visiter les studios de St-Maurice près Paris.
Les films français que nous voyons à Montréal sont tournés à Saint-Maurice qui est surnommé le "Hollywood de France".
La direction du théâtre Capitol rappelle à nos lecteurs que leur programme de cette semaine comprend deux grands films.
Dans "The Tenderfoot" on voit l'inimitable Joe E. Brown dans le principal rôle.
L'autre film n'est pas de moindre intérêt.

Visite à Lisieux

La visite à Lisieux est facultative et les voyageurs désirant faire ce pèlerinage devront quitter Paris, le matin du 17 et prendre le train pour Cherbourg dans l'après-midi. La plupart des voyageurs ne manqueront pas d'aller porter à Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus un hommage de piété.

Avis Important

Les billets émis seront valables pour deux ans. Les voyageurs pourront séjourner le temps qu'ils voudront— Les billets de passage seront BONS SUR TOUS LES PAQUEBOTS du C. P. O. S.

Pour tous renseignements, remplir le coupon à droite ou s'adresser directement aux

Bureaux de "La Patrie"
180, SAINTE-CATHERINE EST. — LA. 3121

ou à

AGENCE DE VOYAGES TURCOTTE
1408 rue Bleury Coin rue St. Catherine Montréal Téléphone PLateau 3046

SI VOUS ETES INTERESSE, FAITES-NOUS PARVENIR LE COUPON CI-DESSOUS

COUPON

La Patrie
MONTREAL

Veuillez me donner de plus amples détails au sujet du voyage à Paris.

NOM .....

ADRESSE .....

No de Téléphone .....

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Le Coeur l'Emporte

par CHARLES VAL

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

34 (Suite)

Il ne descendit pas de sa chambre le lendemain pour le petit déjeuner.

Il savait que sa mère s'inquiétait quand elle ne le voyait pas et que, bientôt, elle venait frapper à sa porte, s'enquérir de sa santé.

A dix heures et demie, elle interrogea le valet de chambre:

—Monsieur André n'est pas encore descendu ?

—Non, madame.

—Est-il souffrant ?

—Je ne crois pas, mais je l'ai trouvé bizarre ce matin. Monsieur André s'est plaint de n'avoir pas dormi. Il m'a envoyé chercher des fleurs. "beaucoup de fleurs m'a-t-il dit", des brassées de fleurs fraîches qu'il m'a prié de disposer dans tous les vases de sa chambre. Je l'ai fait, près quoi il m'a demandé d'allumer des pastilles dans tous les brûle-parfums. Puis il m'a dit: Maintenant, vous me laisserez en paix, vous n'entrerez sous aucun prétexte, quoi que vous entendiez, quoi qu'il se passe ici. Monsieur André avait en prononçant ces paroles un air étrange qui m'a fait peur. Il m'a fait peur. Si j'avais rencontré madame plus tôt ce matin, j'aurais fait part à madame d'une appréhension, d'une inquiétude qui ne me quitte plus. Monsieur André est si triste depuis quelque temps qu'il faut craindre la neurasthénie, le grand accès de désespoir et de découragement.

Mme Béral, transie d'effroi, demanda :

—Était-il habillé ?

—Oui madame, avec une suprême recherche, comme pour une cérémonie importante, une grande solennité.

Mme Béral n'en demanda pas davantage.

Elle se rua vers la chambre de son fils, cogna à la porte, n'attendit pas qu'on l'autorisât à entrer, ouvrit, aperçut André à sa table, dans une attitude qui ne laissait aucun doute sur ses résolutions.

Il était entouré de fleurs et un revolver était posé devant lui sur la table.

Avec un empressement qui témoignait d'un trouble extrême, dû à une surprise inattendue, André fit disparaître gauchement dans un tiroir, l'arme qu'il avait à dessein placée ostensiblement à portée de sa main.

Puis il escamota une feuille de papier à lettre sur laquelle il avait déjà tracé quelques lignes.

Plus blanche qu'une morte, Mme Béral s'était élancée vers lui.

—Malheureux, qu'allais-tu faire ?

—Rien, mère, j'avais interdit ma porte : je ne comprends pas que Stéphane t'ait laissé entrer.

—Que signifient cette mise en scène, cette tenue, ce revolver que tu as caché, cette lettre que tu étais en train d'écrire et que tu as fait disparaître à mon apparition ?

—Rien, voyons, tu n'as pas besoin de t'affoler.

Mme Béral se laissa tomber sur un fauteuil, terrassée par l'émotion, puis elle se redressa, vint embrasser son enfant, le supplia de se confier.

—Un avertissement secret m'a amenée ici et je remercie la Providence de n'être pas arrivée trop tard ; montre-moi le papier que tu as glissé dans ce tiroir.

—A quoi bon, voyons ?

—A qui était-il adressé ? A moi et à ton père, n'est-ce pas ?

Le jeune homme protesta pour la forme et ne résista pas longtemps au sentiment qui poussait sa mère à ouvrir son tiroir coûte que coûte.

Quand Mme Béral fut en possession du fatal papier, elle lut avec stupeur ces lignes qui la glacèrent d'épouvante :

"Ma pauvre maman.

"Quand tu parcourras ces lignes, j'aurai disparu, l'irréparable sera accompli..."

Elle ne poursuivit pas plus avant la lecture et, d'une voix faible qui n'était qu'un râle étranglé par des sanglots, elle dit :

—Alors, tu étais décidé à te détruire ? Tu aurais eu le triste courage de nous laisser sur la terre avec le remords de n'avoir pas soupçonné que tu étais, à nos côtés, aussi profondément malheureux ?

—Que veux-tu, mère, j'aime désespérément une jeune fille qui ne m'est pas destinée et j'ai la faiblesse de croire que je ne pourrais pas vivre sans elle. Alors à quoi bon attendre la guérison de la plaie que je porte au coeur et qu'un miracle même ne ferait pas moins vive ? A quoi bon languir, gémir, souffrir et me traîner comme un pauvre éclopé qui fait chaque jour des voeux pour que le dessin ait pitié de lui et le délivre du fardeau des jours ? J'aurais pu être le plus heureux des hommes et je suis le plus malheureux, ce n'est pas de ma faute.

—Mais on ne jette pas ainsi le manche après la cognée... Cette jeune fille que tu aimes, c'est la petite pianiste, Mlle Réville ?

—Hélas !

—Il fallait faire un appel plus pressant à mon coeur de mère et je serais revenue à la charge. J'irai la revoir, j'essayerai de lui dépeindre ton amour, de fléchir son parti-pris. Je lui dirai que tu as songé à mourir. Je ferai appel à sa charité, à sa compassion, à sa bonté.

—Ce n'est pas la peine, va.

—Je tenterai l'impossible, te dis-je. Je connais le coeur des femmes, je fléchirai le sien.

—Mère, j'ai revu Mlle Denyse, je lui ai dépeint moi-même mon amour et j'ai réussi à la toucher. J'ai senti qu'elle n'était pas hostile à mon projet et que c'est toi plutôt qui en es l'adversaire et qu'il faudrait convaincre.

Mme Béral rougit, se troubla et finalement expliqua :

—Tu sais bien que je n'ai jamais eu de volonté avec toi et que tu as toujours obtenu de moi tout ce que tu voulais. Je ne sais pas te résister, je suis la plus faible des mères. Si j'ai paru, ne pas m'opposer à ton rêve, mais le discuter, c'était pour ton bien. J'avais peur que tu agisses étourdiment, sans réflexion et que tu t'en repentes plus tard. Maintenant que je connais Mlle Réville, je n'ai aucune objection à faire à ton mariage. Je ne m'opposerai pas à ce que tu épouses Denyse puisque tu veux l'épouser. Tu es un enfant gâté qui nous a habitués à passer par où tu veux, une fois de plus je m'inclinerai.

—Je veux aussi que tu accueilles gentiment ma fiancée, sans arrière-pensée et que tu la chérisses comme si tu l'avais choisie toi-même.

A continuer demain.

Il était clair que les paroles de Smith ne s'adressaient pas à moi mais étaient lancées au bénéfice de l'intelligence inconnue contrôlant les "fantômes" de la villa des Sables. Je me mis immédiatement au diapason de Smith et répondit aussi fort que je pus: "J'entends les cloches distinctement, professeur!"

Le silence suivit mes paroles, un silence brisé seulement par le murmure de Dick disant que tous nos cris avaient fait peur aux cloches. Certainement, elles s'éloignaient rapidement, et pendant dix minutes, tous trois nous nous tenions attentifs et nous n'entendîmes que le sifflement de notre respiration.

Smith brisa l'intense tranquillité. "Passez-moi cette valise, Braid!" s'écria-t-il, "et ne bougez pas avant que je revienne!"

Rapidement il traversa la pièce et Dick et moi nous nous regardâmes pendant que la porte se refermait derrière lui. La peur empoignait notre coeur.

Par le bruit de ses pas, nous pouvions facilement suivre tous les mouvements de Smith. Nous l'entendîmes aller d'une chambre à l'autre, puis courir rapidement en bas de l'escalier. A la porte il parut et s'écria: "La maison est hantée Pearce! Mais aucun fantôme ne m'a jamais fait peur. Je vais vous montrer votre chambre!"

Chronique Ouvrière

Le congrès des charpentiers-menuisiers s'ouvre à Valleyfield, demain.

CHEZ LES CORDONNIERS

C'est demain avant-midi que s'ouvre le congrès provincial des charpentiers-menuisiers de la province de Québec, à Valleyfield, sous les auspices de la fraternité unie des charpentiers-menuisiers de la province de Québec.

La journée de demain de ces importantes assises sera entièrement consacrée à la célébration du 25e anniversaire de la fondation du conseil provincial de cette organisation, dont M. Omer Fleury, de Québec, est le président.

Demain soir, un banquet sera offert aux officiers de ce conseil au Château Salaberry, auquel plusieurs invités d'honneurs de Valleyfield, ainsi que les officiers et membres du local 1776 de la fraternité de Valleyfield, et autres assisteront.

Les séances de ce congrès promettent d'être fort intéressantes, car les questions à l'agenda sont d'une grande importance pour les ouvriers.

On prévoit que la question du chômage sera le sujet d'un long débat, car les délégués au congrès sont déterminés à en arriver à un moyen pour intéresser plus sérieusement les autorités publiques à la question du chômage.

Les officiers du conseil sont les suivants: Omer Fleury, Québec, président; E. Lanthier, 1er vice-président; E. Larose, 2e vice-président; F. Doucet, 3e vice-président; J. Sheare, 4e vice-président; Pierre Lefèvre, secrétaire-général, et P. Blanchandin, trésorier.

Une partie des délégués partiront de Montréal ce soir, pour se rendre à Valleyfield, cependant que d'autres ne s'y rendront que demain matin.

CHEZ LES TAILLEURS

Les membres de l'Union of Clothing Workers of Canada, section canadienne-française, sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu ce soir, au numéro 4067 rue Saint-Laurent, au cours de laquelle on procédera à la nomination des officiers en vue de l'élection qui aura lieu la semaine prochaine.

CHEZ LES CORDONNIERS

Les travailleurs en chaussures membres du syndicat des cordonniers travaillant à la compagnie Nathan Cummings, sont priés d'assister à l'assemblée du syndicat qui aura lieu ce soir, à l'édifice des syndicats, au cours de laquelle l'agent d'affaires, M. A. Durand fera rapport de ses entrevues avec les officiers de la compagnie. Les membres seront appelés à prendre action sur ces rapports.

CLUB SAINT-EDOUARD

Le club ouvrier Saint-Edouard tiendra son assemblée régulière ce soir, au numéro 428, rue de Fleurimont, sous la présidence de M. J.-A. Masse.

Tous les membres sont priés d'être présents à cette assemblée, car plusieurs questions intéressant les citoyens du quartier seront étudiées.

ASSEMBLEES DES UNIONS CANADIENNES

Union canadienne des poseurs de tuiles et terrazzo, numéro 1.

Union canadienne des peintres et décorateurs unis, local numéro 1.

Union canadienne des journaliers experts en bâtiment, local numéro 1.

Toutes ces assemblées sont tenues au numéro 915 Carré Victoria.

CHEZ LES INTERNATIONAUX

Ce soir:

Union internationale des relieurs local 91, au numéro 7 rue Craig-est, à 6 heures.

Union internationale des cigariers, local 59, au numéro 1446 rue Amherst.

Union internationale des mouleurs, local 21, au numéro 3401 rue Hutchison.

Union internationale des plombiers et poseurs d'appareils à eau chaude, local 144, au Temple du Travail, 1201 Saint-Dominique.

Union internationale des barbiers, local 659, au numéro 62 rue Rachel.

Conseil de district des charpentiers-menuisiers, au Monument National.

CHEZ LES SYNDICATS

Syndicat des plâtriers au numéro 1231 Dementigny-est

Section des monteurs des cordonniers.

Section des machinistes des cordonniers.

Section des tailleurs de cuir des cordonniers.

Section des ouvriers du cuir à semelle.

Condoléances à la ville

Toutes les messages de sympathie adressées à la ville de Montréal, à la suite du décès du chef Gauthier et de trois pompiers, dans l'incendie de la Vickers, seront lues à la séance de cet après-midi.

Délégation chez le maire

QUEBEC, 6. —Une délégation s'est présentée devant le maire H.-E. Lavigueur, hier, pour demander la nomination d'un ingénieur expert pour étudier la municipalisation des services électriques de la ville. Le maire déclara que le conseil municipal s'occupait de ce problème de la manière qu'il croit la meilleure.

Nouveau feuilleton de "La Patrie"

"Mystères", adapté de l'anglais par Pierre Luguet est le titre d'un nouveau feuilleton dont "La Patrie" commencera la publication, samedi, le 9 juillet prochain. Voici un résumé de cette oeuvre puissante, qui plaira certainement à nos lecteurs.

Par suite de circonstances particulières, un jeune homme aveugle, Gilbert Vaughan, croyant rentrer chez lui, s'introduit, la nuit, dans une maison étrangère où se commet un crime dont il ne fait qu'entendre les différentes phases auxquelles se mêlent des cris, des gémissements de femme. Il ne doit la vie qu'à son infirmité.

Endormi par un narcotique, Gilbert est déposé loin du lieu du crime, retrouvé par la police et ramené chez lui par sa nurse qui l'a cherché toute la nuit. A son réveil, il se demande s'il n'a pas rêvé et, au bout d'un certain temps, finit par oublier le drame car sa cécité n'était qu'accidentelle; il en guérit.

Des événements très dramatiques l'amènent à épouser celle dont il entendit les cris dans la nuit fatale, et dont le cerveau sombra à la suite de cette tragédie qu'elle vit assassiner sous ses yeux un frère qu'elle adorait.

Le jeune mari, à qui sa passion a fait accepter toutes les conditions étranges qu'on lui imposait, pour consentir au mariage, s'aperçoit bien vite de l'état d'esprit de sa femme. Sans rien deviner du passé, il remue ciel et terre pour en savoir la cause, finit par découvrir la vérité et contribue à la punition des coupables. Au cours des divers incidents tragiques de la vie de ces deux êtres, un choc semblable à celui qui a causé le mal, ramène la jeune femme à la raison, après avoir failli lui coûter la vie. Elle se souvient, et rend à son mari l'amour qu'il lui a voué; ils sont enfin heureux.

LES FEMMES RUSSES ABUSENT DES FARDS

Constatation de Mme Béatrice Webb au cours d'un voyage en Russie.

MOSCOU, 6. (Presse associée). —Mme Béatrice Webb, célèbre socialiste et économiste anglaise maintenant âgée de 70 ans, est revenue d'une tournée de huit semaines dans le pays, avec la conviction que les femmes russes abusent du rouge. Elle aimerait à voir le parti communiste interdire aux femmes de se rougir les lèvres.

"L'usage du rouge, de la poudre et du bâton pour les lèvres, dit-elle, est la caractéristique d'une civilisation capitaliste décadente. C'est une mode barbare pratiquée par les races primitives.

"Les femmes russes ont les plus beaux teints du monde et si celles qui font usage de cosmétiques forment une petite minorité, aucune d'elles n'en a besoin. Cette coutume est grossièrement immorale."

L'admission au Barreau

QUEBEC, 6. (Du correspondant de la "Patrie"). —Le sort des étudiants en droit qui se présentent cette année pour leur admission au Barreau est maintenant dans la balance. Ils n'ont plus qu'à attendre le résultat de leurs examens. Dès ce matin, les correcteurs seront à l'oeuvre et espèrent terminer leur travail jeudi soir. Les candidats subiront alors l'épreuve orale, laquelle n'est une épreuve que de nom. Cette dernière partie de l'examen est plutôt une agréable formalité: les examinateurs posent une question facile au candidat, le félicitant de son admission au Barreau puis celui-ci est assermenté comme avocat.

Les unités sanitaires

QUEBEC, 6. (Du correspondant de la "Patrie"). — Trois nouvelles unités sanitaires commenceront leurs activités le 18 juillet. Ce sont les unités de Champlain, de Laviolette et de Saint-Maurice.

A partir de cette date, la province comptera donc 28 unités couvrant 36 comtés. Le personnel qui dirigera ces nouveaux organismes terminera son entraînement ces jours-ci et le 18, tous les employés seront au service de la population.

L'unité de Saint-Maurice sera sous la direction médicale de M. le docteur A. Boisinotte et aura son bureau à Shawinigan.

Le docteur E. Frénette, ci-devant de New-Carlisle, dirigera l'unité de Laviolette et tiendra bureau à Grand'Mère.

Enfin l'unité de Champlain aura le Cap de la Madeleine comme centre. Le docteur C.-A. Gauthier, de Saint-Stanislas, en prendra la direction médicale.

QUEBEC DEVRA PAYER

QUEBEC, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — Jusqu'à présent le gouvernement de Québec défrayait les dépenses de secours aux Esquimaux dans le district de l'Ungava qui se trouve dans la province de Québec. Le gouvernement provincial a écrit à Ottawa, demandant si les Esquimaux sont considérés comme étant des Indiens et dans ce cas toutes les dépenses faites pour leur venir en aide devraient être payés par les autorités fédérales, les Indiens étant sous la juridiction fédérale. Le ministère de la justice a décidé que les Esquimaux ne sont pas des sauvages et par conséquent le gouvernement de Québec devra pourvoir à leurs besoins comme il le fait pour les autres citoyens de la province.

Saltimbanques condamnées à six mois de prison

JOLIETTE, 6. — Accusées d'avoir volé $100 à un restaurateur du nom de Léo Beauséjour, le 23 juin dernier, deux femmes saltimbanques ont été trouvées coupables par le juge Adélard Dubeau, magistrat du district de Joliette, hier. Les deux prévenues ont été condamnées à six mois de prison. Les deux femmes furent arrêtées à Saint-Charles. Elles étaient entrées dans le restaurant de M. Beauséjour et avaient demandé du café. Pendant que Mme Beauséjour était dans la cuisine à préparer le café, les visiteuses s'emparèrent de l'argent dans la caisse. La victime avait cependant vu le vol et tenta d'empêcher les femmes de fuir, mais elle fut renversée sur le plancher du restaurant et les bohémiennes prirent la fuite pour être arrêtées par la police plus tard.

BOUQUETS OFFERTS A MYRTLE ST. PIERRE

LOS-ANGELES, 6 juillet. — (Presse associée.) — Le procès de Myrtle Joan St-Pierre, qui réclame $200,000 pour rupture de promesse de mariage de David Hutton, est à son douzième jour. Un geste mystérieux intrigue les spectateurs et inquiète les anciens d'Angelus Temple où Hutton est choriste et dont son épouse, l'évangéliste Aimée Semple Mc-Pherson, est pasteur.

Au moment où Mlle St-Pierre descendait les degrés du palais de justice, hier, après l'ajournement de l'audience, plus d'une vingtaine de personnes l'attendaient avec des paniers de fleurs. Elles déclarèrent à qui voulurent les entendre qu'elles offraient ces bouquets à la demanderesse avec leurs meilleurs souhaits.

INTERLOQUE

De loin, Hutton suivait la scène avec ébahissement. Il ne voulut rien dire.

Le conseil des anciens d'Angelus Temple prit acte de l'affaire en adoptant l'ordre du jour suivant:

"Résolu que le conseil des anciens d'Angelus Temple n'a pas eu connaissance de l'envoi de fleurs à Mlle St-Pierre par aucun groupe de membres du temple ni par le corps des anciens ni par quelque membre individuel de ce corps."

Après le contre-interrogatoire de Hutton, au cours duquel celui-ci nia avoir jamais conté fleurette à la jolie infirmière, la défense fit défiler dans la boîte une série de témoins pour réfuter les dires du défendeur.

Le juge Lester a fait savoir hier qu'il accélèrerait les procédures pour la raison que le procès coûtait trop cher au comté par suite de son inutile longueur.

UN CAS DE VARIOLE

PEMBROOKE, 6. — Un cas de variole s'étant déclaré dans le village de Petawawa, les portes du camp militaire ont été fermées et des sentinelles ont été placées à toutes les entrées. De plus, il est défendu aux soldats de sortir des limites du camp. Les autorités affirment qu'il n'y a aucun cas de variole dans le camp.

Promotion militaire

OTTAWA, 6. Le major G. G. Chrysler, M.C., deuxième commandant des gardes à pied du gouverneur-général, vient d'être créé lieutenant-colonel. Il débuta comme officier d'un régiment royal canadien, et fit du service pendant la guerre, au cours de laquelle il fut blessé trois fois. Il est décoré de la croix militaire.

LA COMMISSION DU CHOMAGE A SIEGE

La Commission du chômage a tenu une assemblée hier au nouveau palais de justice pour étudier comment elle pourrait établir 1,000 familles de chômeurs sur des terres de la province. M. H. Hereford, directeur fédéral du chômage; M. Marcel Guimond directeur provincial du chômage; M. L. A. Richard, sous-ministre de la colonisation, ont conféré avec les représentants des deux chemins de fer, le Canadien National et le Pacifique Canadien.

La Commission veut placer 1,000 familles sur des terres tout en observant les règlements fixés par Ottawa. Ces règlements stipulent que le gouvernement fédéral fournira un tiers, le gouvernement provincial un tiers et la municipalité le troisième tiers du montant nécessaire à l'établissement d'une famille sur une terre. Il faut en plus que la famille qui sollicitera le privilège de retourner à la terre puisse prouver que son chef est chômeur. Le montant maximum fixé pour chaque famille comme aide financière est de $600, mais cela ne veut pas dire que chaque famille recevra le montant maximum sera une exception quand une famille recevra le montant maximum, a fait observer M. Richard, lorsque nous l'avons questionné.

La fondation d'un club conservateur à Rosemont

Les conservateurs de Rosemont, voyant venir les prochaines campagnes électorales, ont tenu hier soir une assemblée d'organisation, et formèrent un club conservateur, qui débute avec un effectif de 250 membres.

On procéda à l'élection provisoire des officiers suivants: président, I. Lagarde; premier vice-président, R. Beauregard; second vice-président, W. Bowlard; secrétaire trésorier, R. P. Venne; directeurs: G. A. Racette, J. Côté, A. Lebel, O. Côté, J. Gélinas, S. Thenens et Len Porteous.

Les officiers seront ou réélus ou remplacés, lors d'une assemblée qui sera tenue le 2 août prochain.

La réunion d'hier soir était tenue en la salle Malo, sur la troisième avenue.

CONGRES DES GARDES INDEPENDANTES

Le 11e Congrès annuel de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada aura lieu cette année à Montréal les 6, 7 et 8 août prochain.

A cette occasion le Pacifique Canadien organise un voyage-excursion Québec-Montréal.

Les Gardes Fédérées Saint-Edouard, Sainte-Philomène de Rosemont et Saint-Vincent Ferrier, toutes de la Métropole, nous annoncent qu'elles se sont donnée la main pour faire de cette excursion un succès appréciable comme celui du dernier Congrès à Québec. C'est dire que l'enthousiasme bat son plein et que la Métropole fera honneur à sa réputation de gentilhommerie (Communiqué.)

SOUVENIR DONNE AU DETECTIVE OUELLETTE

Hier, à l'occasion de sa retraite, prise après vingt ans de service, le sergent-détective F. E. Ouellette, de la Sureté Municipale, a reçu une jolie canne en ébène avec pommeau en or et inscription. Le sergent Ouellette entra dans la police en 1911. Le directeur de la police, Me Fernand Dufresne, le député chef C. Barnes, M. Rodolphe Lavallée, secrétaire du département, l'inspecteur Victor Foucault, en charge de la Sureté; M. Ranger, secrétaire de la Sureté; les capitaines Tourville, Pelletier, Gorman et McNamus et M. E. Laflamme, étaient présents à cette fête, de même que tous les détectives.

Le directeur et l'inspecteur Foucault félicitèrent le détective Ouellette qui a toujours été un officier exemplaire.

De nouveaux signaux lumineux de circulation

Le chef W. Wren, de la police de Westmount, a hier annoncé que l'on est actuellement à installer deux nouveaux signaux lumineux pour la circulation, à l'angle de l'avenue Victoria et de l'avenue Westmount et à l'angle de l'avenue Victoria et du chemin de la Côte Saint-Antoine. "Ces lumières, a déclaré le chef, sont installées afin de faciliter la circulation des véhicules du service des Incendies et pour la protection du public en général."

M. A. Tremblay ira rencontrer M. Mertens

M. Adhémar Tremblay, président de l'union internationale typographique Jacques-Cartier, local 145, qui se rendra probablement en Europe au cours de ses vacances, avec un groupe d'excursionnistes qui profiteront des avantages que leur offre "La Patrie", se rendra à Bruxelles, afin d'y rencontrer M. E. Mertens, secrétaire général des syndicats de Belgique, organisation de renommée universelle.

MATTERN ET GRIFFIN

(Suite de la 1ère Page)

Hawaï, dit-il, il fut en butte aux critiques et aux plaisanteries."

BROUILLARD

Havre-de-Grâce, 6. — James Mattern et Bennett Griffin, dans leur grand avion bleu blanc rouge, ont quitté Havre-de-Grâce à 6 heures 58, heure avancée de l'Atlantique, hier soir.

Le brouillard, ce mortel ennemi de ceux qui voyagent dans les cieux, couvrait la côte de Terre-Neuve, hier, et formait un obstacle qui ralentit considérablement la marche des deux aviateurs dans leur première étape.

LA PREMIERE ETAPE

De New-York, les aviateurs guidèrent leur appareil jusqu'à la pointe méridionale de la Nouvelle-Ecosse, puis suivirent la côte jusqu'au cap Breton et s'élancèrent au-dessus du golfe Saint-Laurent vers Terre-Neuve.

De Wesleyville on rapporta que l'avion volait bas au dessus du village et quelques minutes plus tard, on le signalait au-dessus du Cap Freels. A 2 heures 47, l'un des deux aviateurs laissa tomber une note à Cap Freels:

"Prière de nous indiquer direction de Havre-de-Grâce".

600 GALLONS

Les villageois montrèrent aux aviateurs la direction du sud et l'avion disparut au-dessus de la baie Bonavista. Traversant deux péninsules et la baie de la Trinité, il obliqua sur la côte de la Baie Conception et trouva finalement l'aérodrome de Havre-de-Grâce, perché sur un plateau, au dessus du village.

Leur carburant, 385 gallons pris à New-York, était presqu'entièrement épuisé. Ils semblaient fatigués, mais leurs projets ne leur permettaient pas de passer une nuit à Havre-de-Grâce, et ils firent le plein d'essence immédiatement, faisant remplir leurs réservoirs de 600 gallons de carburant puis, après avoir mangé légèrement, ils repartirent et s'élancèrent au-dessus de l'océan.

FEUILLE DE BORD

Mardi—

4 heures 1 a.m. — Départ de l'aéroport Floyd Bennett.

2 heures 38 p.m. — Arrivée à Havre-de-Grâce.

4 heures 59 p.m. — Départ de Havre-de-Grâce pour l'Irlande.

Heures de vol, 10 et 37 minutes.

Heures écoulées, 12 et 57 minutes

Distance, 1,132 milles.

Vitesse moyenne, environ 107 milles à l'heure.

Mercredi—

4 heures 30 a.m. — Signalés au-dessus de Rosapenna, Irlande.

Heures de vol, 22 et 8 minutes, depuis le départ de New-York.

Heures écoulées, 24 et 28 minutes.

Distance approximative, 3,000 milles.

Vitesse moyenne, 135 milles à l'heure.

Deux heures en avant de Post et Gatty.

8 heures 22 a.m. — Signalés au-dessus de Brême, Allemagne.

EATON

OCCASIONS DU JEUDI

Juillet—Un mois de Ventes —Du nouveau tous les jours

Economies extraordinaires jeudi — une double chance d'économiser — car en plus des Occasions du Jeudi — vous pourrez trouver sur chaque étage du Magasin, des spéciaux des Ventes de Juillet.

Quand vous serez dans le Magasin, cherchez les étiquettes en jaune et bleu des Ventes de Juillet, tout aussi bien que les étiquettes en rouge et blanc des Occasions du Jeudi.

Venez de bonne heure, visitez chaque rayon, jeudi. Seulement 2 autres jours d'achats chez EATON cette semaine.

Magasin fermé le samedi durant juillet et août

Venez de bonne heure le jour et de bonne heure pendant la semaine.

QUELQUES OCCASIONS

Pour enfants et fillettes

Combinaisons "Me-Do"
à moitié prix

Beau tricot de coton et maillé de coton mercerisé. Jambe française tout en blanc. Tailles pour 2 à 6 ans dans le lot. Rég. .79 et .89. Jeudi.

.39 et .44

Bons chapeaux d'été
à moitié prix

Pailles de Milan, toscan et tricotées . . . soies cordées, crêpes de soie . . . en copen, marine, rouge, etc. 19, 20 et 21 dans le lot. Rég. 1.25 à 4.95. Jeudi,

.60 à 2.45

Chandails en tweed
pour petits garçons

Maillé de coton avec encolure ronde et manches courtes. Blanc, bleu, vert et jaune. Tailles pour 2 à 6 ans. Jeudi, chacun **.39**

Jupons-combinaisons
et petites robes

Robes en nainsook faites à la main . . . quelques-unes garnies de dentelle. Jupons-combinaisons en nainsook et crêpe de Chine. Pour 6 mois à 2 ans dans le lot. Rég. 2.95 à 5.25. Jeudi,

1.45 à 2.60

Manteaux en tweed
pour petits garçons

Tweeds fauves . . . modèles croisés, avec plis au dos, demi-ceinture et poches. Bien doublés. Tailles pour 3 à 6 ans. Rég. 6.95 et 7.95. Jeudi . **3.95**

Jolies chaussettes
courtes ou trois-quarts

En coton mercerisé et uni. Rose, bleu, pêche, blanc et orchidée avec hauts de fantaisie ou unis en couleurs contrastantes. 4 à 7½ dans le lot. Rég. .25. Jeudi, la paire . . **.19**

Robes françaises
Rég. 2.95 à 3.95

Voiles sans manches . . . modèles droits avec encolure carrée. Blanc avec broderie en bleu, vert, jaune. Pour 2 à 6 ans dans le lot. Jeudi.

1.95 à 2.95

Robes en beau voile
Faites à la main

Robes en mince voile aux lignes droites. Mauve, bleu, vert, pêche et rose. Tailles pour 6 à 14 ans dans le lot. Rég. 3.95. Jeudi, chacune . . **2.95**

Vêtements matelots
pour fillettes

Fort canevas bleu marine . . . culottes ou bouffants. Middie à manches courtes avec cravate noire. Tailles pour 6 à 14 ans dans le lot. Rég. 2.50. Jeudi **1.95**

Jolis imperméables
pour petites filles

En broadcloth caoutchouté en blanc . . . blanc et noir . . . bleu, vert et fauve. Tailles pour 8 à 14 ans dans le lot. Rég. 3.95. Jeudi, chacune . **2.95**

Au troisième chez Eaton— Rue Victoria

Solde de souliers
de fillettes

Pas de commandes C. O. D. Modèles en cuir verni à lanière avec fortes semelles de cuir et talons de caoutchouc. 11 à 2 dans le lot. Jeudi . . . **1.59**

Souliers d'enfants
Pas de commandes C. O. D.

Soldes et fins de séries de ventes précédentes. Modèles lacés et à lanières. La plupart en cuir verni . . . quelques-uns en veau. 8 à 10 et quelques pointures 11 à 2 dans le lot. Jeudi, la paire . . . . **.59**

Au deuxième chez Eaton— Rue Victoria

Pour dames et jeunes filles

Bas de vraie soie
"Imparfaits"

Vraie soie chiffon . . . en soie jusqu'à l'entrée en picot. Nuances: Midi, Moghar, blond rose, illusion, taupe française. 8½ à 10 dans le lot. Jeudi, la paire. . . . . **.68**

Gants en tissu
Rég. la paire 1.00

Blanc, coquille d'oeuf, beige et gris en longueurs à cinq boutons, modèles slip-on. Lavables, rétrécis à l'avance. Piqûres 6 à 7½. Jeudi. . . . . **.59**

Au rez-de-chaussée chez Eaton— Centre

Solde de colliers
Rég. 1.50 à 3.00

Nous soldons notre stock régulier. Grande variété de modèles et couleurs. Ne manquez pas d'acheter le vôtre pour vos toilettes d'été. Jeudi **1.00**

Au rez-de-chaussée chez Eaton— Rue Sainte-Catherine

Jolis sacs à main
Tous sont nouveaux!

Beaucoup de blanc et nuances pastelles dans le groupe. Simili-cuirs et tissus. Plusieurs ont une poche avec fermeture éclair. Jeudi, chacun . . **1.00**

Au rez-de-chaussée chez Eaton— Rue Université

Chapeaux variés
Rég. 3.79 à 5.00

Pas un qui ne se vende au moins 3.79 . . . d'autres réduits de notre stock de 3.79 à 5.00. Pailles . . . tricots de sport et tissus. Blanc et couleurs d'été. . . . Jeudi. . **1.00**

Au deuxième chez Eaton— Rue Université

Robes en vraie soie
Rég. 6.98

100 de notre groupe à 6.98. Jolies robes en imprimés de vraie soie. Pour dames ou jeunes filles. Manches courtes ou effet de cape. Tailles 14 à 38 dans le lot. Jeudi . . . **4.98**

Au troisième chez Eaton— Centre

Jupons-combinaisons
princesse

En pongé de vraie soie. Haut opéra, ajusté avec bonne bordure. Naturel seulement. Tailles 34 à 46. Rég. 1.49. Jeudi, chacune . . **1.00**

Pantalons de .98
en dentelle

Tout en dentelle, nuance chair . . . ajustés à la taille et boutonnant sur le côté gauche. Renforcés de rayon. Petites, moyennes et grandes tailles dans le lot. Rég. .98. Jeudi. . . . . **.69**

Robes de villa de 1.99
en crêpe Lucerne

Bons mélanges de rayon et coton. Imprimés gais sur fonds de bleu, gris et brun. Manches longues . . . quelques-unes courtes. 14 à 20. Jeudi **1.00**

Robes de véranda

Pas de commandes C. O. D. Linene et maillé de coton en une grande variété de modèles avec broderie, nouveaux boutons, nervures, etc. Tailles 34 à 44 dans le lot. Jeudi. . . **.79**

Au troisième chez Eaton— Rue Université

Occasion! Souliers

Pas de commandes C. O. D. Echantillons dans le lot. Modèles à lanière, lacés et escarpins. Chevreau brun et noir. Talons cubains et hauts. Défraîchis. 3 à 7 dans le lot. Jeudi. **1.59**

Souliers variés
Arch-Support de 4.75

Pas de commandes C. O. D. Modèles à lanière ou lacés avec talons cubains. Chevreau noir ou brun. 3 à 7 dans le lot. La plupart Empress Arch Corrective Shoe. Jeudi. **2.99**

Au deuxième chez Eaton— Rue Victoria

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

à Québec

Et Retour

$12.00

Couchette et dîner compris

DÉPART quotidien du Quai Victoria à 6 heures 35 p.m., Heure Normale de l'Est. Arrivée à Québec à 6 heures du matin. Au retour, départ quotidien de Québec à 5 heures p.m., H.N.E. Arrivée à Montréal à 7 heures a.m. MM. les Passagers peuvent occuper leurs cabines à Montréal et à Québec, jusqu'à 8 heures a.m.

DANSE et Orchestre

PRIX SPECIAL DE WEEK-END

Départ vendredi . . . Bon jusqu'à lundi pour le retour $8.00 couchette comprise . . . aller et retour

CANADA STEAMSHIP LINES

715 SQUARE VICTORIA MONTRÉAL Lancaster 0221

Hôtel Mont-Royal) PLateau 1065
Hôtel Windsor PLateau 7443
Hôtel Queen's MArquette 8586
Hôtel Ford PLateau 7020

MAGASINS E-M STORES

DEMANDEZ LE THÉ NOIR

"Mon Spécial"

en paquet de 1 lb. et 1-2 lb.

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS E-M STORES